BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EM. III
B. Prov.
COLL.
11
149
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XIV
Palchetto 6
Num.° d' ordine 24
34325
47-D-21
1371

Digitized by Google

B. Prov.
Coll. 11 (149)
118
3/6

Digitized by Google

Digitized by Google

# COLLECTION

DES

# CLASSIQUES FRANÇOIS.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

Digitized by Google

VA1
1525980

# OEUVRES
## COMPLÈTES
# DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES,

PAR MM. AUGUIS, CLOGENSON, DAUNOU,
LOUIS DU BOIS, ÉTIENNE, CHARLES NODIER, ETC.

## CORRESPONDANCE.

TOME VIII.

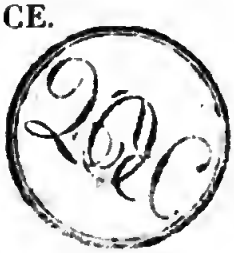

PARIS

DELANGLE FRÈRES.
MARIUS AMYOT, LIBRAIRE,
RUE SAINT-JULIEN, N° 5, DERRIÈRE L'HOTEL-DIEU.

M. DCCC. XXX.

Digitized by Google

Digitized by Google

# CORRESPONDANCE.

## LETTRE MDCCXXIX.

A M. LE CARDINAL QUERINI [1].

Potsdam, 4 juglio 1752.

Io ho ricevuto i nuovi contrasegni della benevolenza di Vostra Eminenza verso di me, e gliene porgo i più vivi ringraziamenti. La veggo sempre intenta a beneficare la Chiesa e le buone lettere: insegna il mondo coi precetti; lo sprona cogli esempi; dà de' ducati e de' marchesati alle monache, de' denari e delle statue a un tempio [2] cattolico eretto nella pagania.

Io applaudo da lontano, sempre ammalato, sempre stimolato dal desiderio di riverirla, e ritenuto appresso d'un re eretico, ma pure amabile, colle catene dell' ozio, della libertà e del piacere, che sono di rado regie catene.

[1] * L'édition de Kehl ne contient qu'une traduction peu exacte de cette lettre, que j'insérai en 1821 dans l'édition publiée par madame Perronneau. (L. D. B.)

[2] * Voyez le troisième alinéa de la lettre MDCCXXV. (CLOG.)

Vorrei cantar le laudi di Vostra Eminenza; ma chi pure sempre

> Colla febbre guarisce, e con Galeno,
> Vien rauco, e perde il canto e la favella.

Ma non ne sono meno ammiratore di Vostra Eminenza. Servo umilissimo, VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCXXX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 11 juillet.

Mon cher ange, nous autres bons chrétiens nous pouvons très bien supposer un crime à Mahomet; mais le parterre n'aime pas trop qu'une tragédie finisse par un miracle du faubourg Saint-Médard. *Amélie* finit plus heureusement; et, quoique cette pièce ne soit pas de la force de *Mahomet*, elle peut avoir un beaucoup plus grand succès, parcequ'il n'y est question que d'amour. Il y a des ouvrages dont la faiblesse a fait la fortune, témoin *Inès*. Il ne suffit pas de bien faire, il faut faire au goût du public. Il est indubitable que Le Kain doit jouer le duc de Foix, et mademoiselle Clairon, Amélie; sans cela, point de salut. Je n'ai jamais compris qu'il y eût de la difficulté dans l'annonce de cette pièce. Il me semble qu'on pourrait la don-

ner sans bruit et sans scandale, pendant le voyage de Fontainebleau, en ameutant ce qu'on appelle la petite troupe, qui est plutôt la bonne troupe; en ne sonnant point l'alarme, et en ne prétendant point donner cet ouvrage comme une pièce nouvelle. Il y manque encore quelques vers que j'enverrai quand on voudra; mais, pour l'extrait baptistaire de Lisois, et pour la généalogie d'Amélie, je crois qu'on peut très bien s'en passer.

Mon cher ange, j'avoue qu'il ne sied guère à un historiographe de passer sous silence ces points d'histoire; mais je m'imagine que ces détails ne serviraient de rien à la tragédie. Je ne les aurais pu placer que dans des tirades qui sont déja un peu longues, et j'ai cru qu'ils refroidiraient l'action, sans y porter une plus grande clarté. Amélie est une dame du voisinage, Lisois un paladin, le duc de Foix de la race de Clovis; le tout est un roman. Il ne s'agit que d'exprimer des sentiments vrais sous des noms feints. C'est une pièce de caractères; c'est Orgon, c'est Damis, c'est Isabelle. Plus on entrerait dans des détails historiques, plus on contredirait l'histoire.

Mon cher et respectable ami, je suis plus inquiet de l'entreprise de ma nièce que de notre *Amélie*. Je suis un vieux gladiateur accoutumé à être condamné aux bêtes dans l'arène; mais je tremble de voir une femme qui veut tâter de ce

combat. Peut-être le public est-il las des *Amazones* et des *Cénie;* peut-être ne sera-t-il pas toujours poli avec les dames. Ma nièce ne se trouve pas dans des circonstances aussi favorables que mesdames du Boccage et Graffigni. Elle a contre elle des cabales, et, de plus, elle est ma nièce. Tout cela me fait trembler, et je vous avoue que pour rien au monde je ne voudrais me trouver là.

La pièce peut réussir; il y a d'heureux détails, et, si je ne m'aveugle pas, ces seuls détails valent mieux que *Cénie* et les *Amazones;* mais ils ne suffisent pas. Vous m'avez parlé à cœur ouvert, je vous parle de même. J'ai mandé à madame Denis que j'étais peu au fait du goût qui règne à présent, qu'elle devait consulter ceux qui fréquentent assidument les spectacles; que c'était à eux de lui dire si la pièce était attachante, si les caractères étaient bien décidés et bien soutenus, si *la Coquette* était assez coquette, si elle fesait un rôle principal dans les derniers actes, si Géronte, Cléon, Dorsan, étaient des personnages nécessaires, si chacun avait un but déterminé, si la suivante n'était pas un caractère équivoque, s'il y avait dans l'ouvrage de cette force comique nécessaire dans une comédie, et de cette espèce d'intérêt nécessaire dans toute pièce dramatique; si la froideur n'était pas à craindre; que je n'étais pas juge, parcequ'e je suis partie trop intéressée, et que j'ai peu d'habi-

tude du théâtre comique, et nulle connaissance de ce qui est à la mode; qu'elle devait consulter de vrais amis qui osassent dire la vérité.

Voilà une partie de ce que je lui ai mandé[1]; que pouvais-je de plus dans la crainte de l'affliger, dans celle d'un mauvais succès, et enfin dans celle de l'empêcher de se satisfaire et de donner un ouvrage qui peut réussir? Elle me paraît entièrement déterminée à livrer bataille. Elle a une confiance entière en M. d'Alembert; c'est un homme de beaucoup d'esprit, mais connaît-il assez le théâtre?

Vous voyez si je vous ouvre mon cœur. Je suis extrêmement content de ma nièce. Elle a agi pour mes intérêts avec une chaleur et une prudence qui me la rendent encore plus chère. Je souhaite qu'elle réussisse pour elle comme pour moi; et, en attendant, je reste à Potsdam en philosophe. Je presse la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Je mène une vie conforme à mon état d'homme de lettres, et convenable à ma mauvaise santé, sans me mêler le moins du monde du métier de courtisan, n'ayant pas plus de devoir à remplir que dans la rue *Traversière*, et n'ayant, si je meurs ici, aucun billet de confession à présenter. Jamais ma vie n'a été plus douce et plus tranquille. Pour la

[1] On n'a pas retrouvé la lettre où Voltaire donnait de si sages conseils à sa nièce. (Clog.)

rendre telle à Paris, il faudrait renoncer entièrement aux belles-lettres; car, tant que je me mêlerai d'imprimer, j'aurai les sots, les dévots, les auteurs à craindre; il y a tant d'épines, tant de dégoûts, d'humiliations, de chagrins attachés à ce misérable métier, qu'à tout prendre, il vaut mieux vivre tout doucement avec un roi.

Mon cher ange, si je vivais à Paris, je voudrais n'y faire autre chose que donner à souper. Je ferai certainement un voyage pour vous, ce ne sera pas pour l'évêque de Mirepoix; mais il faut attendre que l'édition du *Siècle* soit achevée. Vous n'avez qu'une petite partie des changements; j'en fais tous les jours. Je ne veux revoir ma patrie qu'après avoir érigé un petit monument à sa gloire. J'espère qu'à la longue les honnêtes gens m'en sauront quelque gré. On pourra dire: C'était dommage de tant honnir un homme qui n'a travaillé que pour l'honneur de son pays. Et puis, quand quelque bonne ame aura dit cela, que m'en reviendra-t-il? Mon cher ange, vous me tiendrez lieu, vous et votre aimable société, de toute une nation honnêtement ingrate. Vivre avec vous en bonne santé, ce serait le comble du bonheur. Ces deux biens-là me manquent, et ce sont les seuls véritables; les rois ne sont que des palliatifs. Mille tendres respects à tous les anges.

D'Argens me persécute pour vous dire qu'il

vous fait mille compliments. Il m'amuse beaucoup ici.

Vous sentez bien, mon cher et respectable ami, qu'il y a quelques passages dans cette épître qui ne sont absolument que pour vous, et que le tout est bon à brûler.

## LETTRE MDCCXXXI.

### A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Sans-Souci, le 15 juillet.

Sans-Souci est le contraire de la plupart des grands ; il est fort au-dessus de son nom. C'est de ce séjour magnifique et délicieux, où je suis logé comme un sibarite, où je vis comme un philosophe, et où je souffre comme un damné la moitié du jour, selon ma triste coutume, que je vous écris, mon cher Catilina. Je voudrais bien que vous eussiez le duché de Foix pour deux ou trois heures seulement. Comptez que je n'étais point un perfide quand je promettais de trois mois en trois mois de venir revoir à Paris des amis que j'aimerai toute ma vie, et auxquels je pense toujours. Rome, Louis XIV, et le roi de Prusse, voilà trois grands noms que je cite, et voilà mes raisons. Je suis dans la nécessité de corriger les feuilles de la nouvelle édition qu'on fait, à Leipsick, du *Siècle de Louis XIV*.

Digitized by Google

Il n'y a pas moyen de laisser cette entreprise imparfaite. Je ne pouvais imprimer à Paris un livre où je dis la vérité ; il fallait absolument ériger ce petit monument à la gloire de ma patrie, en me tenant éloigné d'elle. Je ne pouvais venir quand on jouait *Rome sauvée;* comment m'exposer au ridicule d'être sifflé, ou à celui d'avoir l'air de venir pour être applaudi ? Enfin comment quitter un roi qui me comble de bontés, un roi qui, beaucoup plus jeune que moi, m'apprend à être philosophe ; et comment le quitter, sur-tout dans le temps que la plupart des philosophes qu'il a rassemblés autour de lui demandaient des congés, les uns pour leur santé, les autres pour leur plaisir? La reconnaissance et la bienséance m'ont retenu. Vous dirai-je encore qu'il est assez sage de se tenir quelque temps éloigné de l'envie des gens de lettres et des persécutions de certains fanatiques ; qu'il y a des temps où une absence honorable est nécessaire, et que

« Virtutem incolumem odimus,
« Sublatam ex oculis quærimus, invidi? »
Hor., lib. III, od. xxiv, v. 32.

Si vous voulez considérer ma situation, mes occupations, vous verrez, mon cher marquis, que je n'ai pas tort. Je viendrai vous voir sans doute; mais laissez-moi achever l'édition du *Siècle de*

Digitized by Google

*Louis XIV*, à laquelle je fais chaque jour des changements considérables.

*La Coquette* me tourne la tête; je suis entre la crainte et l'espérance. Les choses charmantes dont elle est pleine me remplissent d'admiration. Je suis tout glorieux d'avoir une nièce qui soit un génie. Mais le parterre, les cabales, les comédiens, et peut-être le peu d'unité, le manque d'un dessein arrêté, et, par conséquent, le défaut d'intérêt qui pourrait en résulter, me font trembler, et m'empêchent de dormir. Que deviendra madame Denis, et que fera-t-elle, si une pièce, dont deux pages valent mieux que beaucoup de comédies qui ont réussi, ne réussit pourtant pas? Les hommes sont-ils assez justes pour sentir tout le mérite d'un tel ouvrage, s'il n'avait qu'un succès médiocre? Pour moi, il me semble que j'aurais bien du respect pour l'auteur, quand même il aurait échoué. Est-ce que je m'aveugle? Comparez une scène de *la Coquette* avec des ouvrages que je ne nomme pas, qui ont été si applaudis, et que je n'ai jamais pu lire; comparez, et jugez. Mais il y avait un faux intérêt dans ces pièces, un air d'intrigue qui les a soutenues, soit; mais je soutiendrai toujours qu'il y a cent fois plus de mérite à avoir fait *la Coquette*. Je sais bien que le mérite ne suffit pas, qu'il faut un mérite de théâtre, un mérite à la mode; aussi je tremble, et je me tais.

Digitized by Google

Pour *Amélie*, cousine qui a le germain sur *la Coquette*, et qui n'a que cette supériorité, vous en ferez ce qui vous plaira, mes seigneurs et maîtres, et voici, en attendant, quelques légers changements que vous trouverez dans la page ci-jointe. Mais ne vous flattez pas que je puisse fourrer vingt vers de tendresse dans une scène où les deux amants sont d'accord; cela n'est bon que quand on se querelle. Vous aurez beau me dire, comme milord Peterborough à mademoiselle Lecouvreur: « Allons, qu'on me montre beaucoup d'amour et « beaucoup d'esprit; » il n'y aurait que de l'amour et de l'esprit perdu dans une scène qui n'est que d'exposition, qui n'est que préparatoire, et où les deux parties sont du même avis. Il ne faut jamais prétendre à mettre dans les choses ce que la nature n'y met pas. Voilà une étrange maxime; mais, en fait d'arts, elle est vraie. Ce serait encore du temps perdu de faire la généalogie d'Amélie; elle descend de seigneurs du pays fidèles à leurs rois; elle le dit: c'en est assez. Le reste serait une longueur inutile. Il s'agit d'un temps où l'on ne connaît personne; c'est là qu'il faut éviter tout détail étranger à l'action. En voilà trop sur ce pauvre ouvrage, qui ne vaudra qu'autant que vous le ferez valoir. Je vous en laisse absolument le maître, et je vous renouvelle les assurances du plus tendre attachement.

## LETTRE MDCCXXXII.

A M. FORMEI.

Sans-Souci, le 15 juillet.

Recevez mes remercîements, monsieur.

Il y a dans le dernier journal dont vous m'avez honoré un morceau de M. de Haller qui m'a paru d'un genre supérieur; on ne peut mieux parler[1] des choses qu'on ne peut comprendre.

Les hommes ne savent point encore comme ils font des enfants et des idées.

Vous qui avez si bien travaillé dans ces deux genres, vous devriez en savoir plus de nouvelles que personne. *Vale.*

## LETTRE MDCCXXXIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Mon cher frère, vous êtes plus heureux que vous ne pensez. M. Delaleu[2], voyant que madame d'Argens n'est pas loin de sa trentième année, a présenté un mémoire pour la faire insérer dans

[1] On voit, dans la lettre suivante, que d'Argens se fâcha de cette plaisanterie. (Clog.)

[2] Notaire de Voltaire. (Clog.)

la classe de ceux qui ont trente ans passés; il l'a obtenu. Mais, comme cette opération a pris du temps, vous y perdez cinq mois d'arrérages que vous sacrifierez volontiers. Vous aurez votre contrat dans un mois.

Mais, frère, dans le temps que je fais vos affaires temporelles, vous mettez mes affaires spirituelles, celles de mon cœur, dans un cruel état. Comment avez-vous pu vous fâcher d'une plaisanterie innocente sur Haller[1]? en quoi cette plaisanterie pouvait-elle vous regarder? était-ce de vous qu'on pouvait rire? peut-il vous entrer dans la tête que j'aie voulu vous déplaire? Songez avec quelle dureté, quelle mauvaise humeur, et de quel ton, vous avez dit et répété qu'il y avait des gens qui craindraient de perdre trois mille écus; songez que vous me reprochiez, à table, avec véhémence, d'aimer ma pension, dans le temps même que j'offrais de sacrifier mille écus pour travailler avec vous. Le roi a bien senti la dureté et la hauteur avec laquelle vous parliez. Je vous jure que je n'en ai pas été blessé; mais je vous conjure d'être plus juste, plus indulgent avec un homme qui vous aime, qui ne peut jamais avoir envie de vous déplaire, et dont vous faites la consolation. Au nom de l'amitié, soyez moins épineux dans la société;

[1] Voyez la lettre précédente. (Cloc.)

Digitized by Google

c'est la douceur des mœurs, la facilité qui en fait le charme. N'attristez plus votre frère; la vie a tant d'amertume, qu'il ne faut pas que ceux qui peuvent l'adoucir y versent du poison. L'humeur est de tous les poisons le plus amer. Les fripons sont emmiellés. Faut-il que les honnêtes gens soient difficiles?

Pardonnez mes plaintes; elles partent d'un cœur tendre qui est à vous.

## LETTRE MDCCXXXIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 22 juillet.

Mon cher ange, on m'a mandé que vos volontés célestes étaient que l'on représentât incessamment cette *Amélie* que vous aimez, et qu'on m'exposât encore aux bêtes dans le cirque de Paris; votre volonté soit faite au parterre comme au ciel! J'ai envoyé sur-le-champ à M. de Thibouville, l'un des juges de votre comité, à qui madame Denis a remis la pièce, quelques petits vers à coudre au reste de l'étoffe. Il ne faut pas en demander beaucoup à un homme tout absorbé dans la prose de *Louis XIV*, et entouré d'éditions comme vos grands chambriers le sont de sacs. Je ne sais pas

encore quel parti prend ma nièce sur sa *Coquette;* apparemment qu'elle veut attendre. Vous ne doutez pas que je n'eusse la politesse de lui céder le pas. J'attends demain de ses nouvelles. Je tremble toujours pour elle et pour moi. Un oncle et une nièce qui donnent à-la-fois des pièces de théâtre donnent l'idée d'une étrange famille. Dancourt n'a-t-il pas fait *la Famille extravagante*[1]? On la donnera probablement pour petite pièce.

Heureusement vos prêtres sont plus fous[2] que nous, et leur folie n'est pas si agréable; mais vos gredins du Parnasse sont de grands malheureux. On ôte à Fréron le droit qu'il s'était arrogé de vendre les poisons de la boutique de l'abbé Desfontaines; je demande sa grace à M. de Malesherbes; et le scélérat, pour récompense, fait contre moi des vers scandaleux qui ne valent rien. Mes anges, si *Amélie* réussissait après le petit succès de *Rome sauvée,* moi présent, les gens de lettres me lapideraient, ou bien ils me donneraient à brûler aux dévots, et allumeraient le bûcher avec les sifflets qu'ils n'auraient pu employer. Il faut vivre à Paris, riche et obscur, avec des amis; mais être à Paris en butte au public, j'aimerais mieux

[1] * Cette petite comédie est de l'acteur Legrand, mort en janvier 1728. (Clog.)

[2] * Voyez l'*Histoire du parlement*, chapitre LXV et LXVI, où il est question des *folies* du clergé de Paris, de 1752 à 1756. (Clog.)

être une lanterne des rues exposée au vent et à la grêle.

Pardon, mes anges; mais quelquefois je songe à tout ce que j'ai essuyé, et je conclus que, si j'avais un fils qui dût éprouver les mêmes traverses, je lui tordrais le cou par tendresse paternelle. Je vous ai parlé encore plus à cœur ouvert dans ma dernière lettre, mon cher et respectable ami. Je ne vous ai jamais donné une plus grande preuve d'une confiance sans bornes; je mérite que vous en ayez en moi. Je serais bien affligé si *la Coquette* recevait un affront. Je me consolerais plus aisément de la disgrace d'*Amélie* et du *Duc de Foix*. Il y a d'autres événements sur lesquels il faudrait prendre son parti. Voulez-vous voir toute ma situation et tous mes sentiments? J'aime passionnément mes amis, je crains Paris, et le repos est nécessaire à ma santé et à mon âge. Je voudrais vous embrasser, et je suis retenu par mille chaînes jusqu'au mois d'octobre.

On m'assure positivement que le *Siècle* sera fini dans ce temps-là, et que je pourrai faire un petit voyage pour vous aller trouver; cette idée me console. La vie est bien courte; tout est ou vanité ou peine; l'amitié seule remplit le cœur. Mon cher ange, conservez-moi cette amitié précieuse qui fait le charme de la vie. Quelque chose qu'on puisse penser de moi à la cour et à la ville, que les uns

me blâment, que les autres regrettent leur victime échappée, que les gredins m'envient, que les fanatiques m'excommunient, aimez-moi, et je suis heureux. Je vous embrasse tendrement.

## LETTRE MDCCXXXV.

### A MADAME DENIS.

A Potsdam, le 24 juillet.

Vous avez la plus grande raison, vous et vos amis, de presser mon retour; mais vous ne m'en avez pas toujours pressé par des courriers extraordinaires, et ce qu'on mande par la poste est bientôt su [1]. Quand il n'y aurait que ce malheur-là dans l'absence (et il y en a tant d'autres!), il faudrait ne jamais quitter sa famille et ses amis. L'établissement des postes est une belle chose, mais c'est pour les lettres de change [2]. Le cœur n'y trouve pas son compte; il n'est plus permis de l'ouvrir dès qu'on est éloigné.

La plus grande des consolations est interdite; je ne vous écris plus, ma chère enfant, que par

[1] * Frédéric ouvrait toutes les lettres de Voltaire et de madame Denis. (Clog.)

[2] * Encore les lettres de change n'ont-elles pas toujours été en sûreté entre les mains de quelques employés des postes. On sait pour quels motifs le comte de Mallarme a été condamné, en 1829, à sept ans de réclusion. (Clog.)

Digitized by Google

des voies sûres qui sont rares. Voici mon état: Maupertuis a fait discrètement courir le bruit que je trouvais les ouvrages du roi fort mauvais; il m'accuse de conspirer contre une puissance dangereuse, qui est l'amour-propre; il débite sourdement que le roi m'ayant envoyé de ses vers à corriger, j'avais répondu: « Ne se lassera-t-il point « de m'envoyer son linge sale à blanchir? » Il tient cet étrange discours à l'oreille de dix ou douze personnes, en leur recommandant bien à toutes le secret. Enfin je crois m'apercevoir que le roi a été à la fin dans la confidence. Je ne fais que m'en douter; je ne peux m'éclaircir. Ce n'est pas là une situation bien agréable; mais ce n'est pas tout.

Il arriva ici, sur la fin de l'année passée, un jeune homme, nommé La Beaumelle, qui est, je crois, de Genève[1] et qui est renvoyé de Copenhague, où il était moitié prédicateur, moitié bel esprit. Il est auteur d'un livre intitulé: *Mes Pensées;* livre où il dit librement son avis sur toutes les puissances de l'Europe. Maupertuis, avec sa bonté ordinaire, et sans y entendre malice, alla persuader à ce jeune homme que j'avais dit au roi du mal de son livre et de sa personne, et que je l'avais empêché d'entrer au service de sa majesté. Aussitôt ce La Beaumelle, pour réparer le tort prétendu

[1] La Beaumelle, né dans le Bas-Languedoc, le 28 janvier 1727, était allé à Genève à sa sortie du collége. (Cloc.)

que j'ai fait à sa fortune, a préparé des notes scandaleuses pour le *Siècle de Louis XIV*, qu'il va faire imprimer je ne sais où. Ceux qui ont vu ces belles notes disent qu'il y a autant de sottises que de mots.

Quant à la querelle de Maupertuis et de Koenig, en voici le sujet :

Ce Koenig est amoureux d'un problème de géométrie, comme les anciens paladins de leurs dames. Il fit, l'année passée, le voyage de La Haie à Berlin, uniquement pour aller conférer avec Maupertuis sur une formule d'algèbre, et sur une loi de la nature dont vous ne vous souciez guère. Il lui montra deux lettres d'un vieux philosophe du siècle passé, nommé Leibnitz, dont vous ne vous souciez pas davantage, et lui fit voir que Leibnitz avait parlé de la même loi et combattait son sentiment. Maupertuis, qui est plus occupé de ce qu'il croit intrigues de cour que de vérités géométriques, ne lut pas seulement les lettres de Leibnitz.

Le professeur de La Haie lui demanda permission d'exposer son opinion dans les journaux de Leipsick ; et, avec cette permission, il réfuta, le plus poliment du monde, dans ces journaux, l'opinion de Maupertuis, et s'appuya de l'autorité de Leibnitz, dont il fit imprimer les fragments qui avaient rapport à cette dispute. Voici ce qui est étrange :

Digitized by Google

Maupertuis, ayant parcouru et mal lu ce journal de Leipsick et ces fragments de Leibnitz, alla se mettre dans la tête que Leibnitz était de son opinion, et que Koenig avait forgé ces lettres pour lui ravir, à lui Maupertuis, la gloire d'avoir inventé une bévue. Sur ce beau fondement il fait assembler les académiciens pensionnaires dont il distribue les gages; il accuse formellement Koenig d'être un faussaire, et fait passer un jugement contre lui, sans que personne opine, et malgré les oppositions du seul géomètre qui fût à cette assemblée.

Il fit encore mieux; il ne se trouva pas au jugement; mais il écrivit une lettre à l'Académie, pour demander la grace du coupable qui était à La Haie, et qui, ne pouvant être pendu à Berlin, fut seulement déclaré faussaire et fripon géomètre, avec toute la modération imaginable.

Ce beau jugement est imprimé. Voici maintenant le comble : notre modéré président écrit deux lettres à madame la princesse d'Orange, dont Koenig est le bibliothécaire, pour la prier de lui imposer silence, et pour ravir à son ennemi, condamné et flétri, la permission de défendre son honneur.

Je n'ai appris que d'hier tous ces détails dans ma solitude. On ne laisse pas de voir des choses nouvelles sous le soleil; on n'avait point encore

vu de procès criminel dans une Académie des sciences. C'est une vérité démontrée qu'il faut s'enfuir de ce pays-ci.

Je mets ordre tout doucement à mes affaires. Je vous embrasse très tendrement.

## LETTRE MDCCXXXVI.

### A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Potsdam, le 25 juillet.

Je suis aussi charmé de votre lettre, mon cher et illustre confrère, que je suis affligé de cette édition de Lyon. Je souhaitais qu'on imprimât le *Siècle de Louis XIV*, mais corrigé, mais digne de la nation et de vous.

Tout le monde ne m'a pas fait attendre ses faveurs comme M. le maréchal de Noailles. J'ai reçu des instructions de toute espèce, et j'ai travaillé à les mettre en œuvre. Il fallait absolument montrer au public cette première esquisse faite à Berlin, pour réveiller l'assoupissement où sont la plupart de vos sibarites de Paris, sur ce qui regarde la gloire de la France et leurs propres familles.

J'ai lieu de me flatter que la nouvelle édition à laquelle on travaille méritera l'attention et les suffrages des esprits bien faits qui aiment la vérité. Mais je vous répèterai qu'il ne faut écrire l'histoire

Digitized by Google

de France que quand on n'en est plus l'historiographe; qu'il faut amasser ses matériaux à Paris, et bâtir l'édifice à Potsdam. J'espère en vos bontés quand mon édition sera faite. Avec le philosophe roi auprès duquel j'ai le bonheur de vivre, et un ami tel que vous à Paris, je n'ai que des événements favorables à attendre.

L'édition infidèle de *Rome sauvée* me fait encore plus de peine que celle du *Siècle* faite à Lyon. Je n'ai d'enfants que mes pauvres ouvrages, et je suis fâché de les voir mutiler si impitoyablement. C'est un des malheureux effets de mon absence, mais cette absence était indispensable. Le sort d'un homme de lettres et le triste honneur d'être célèbre à Paris sont environnés de trop de désagréments. Trop d'avilissement est attaché à cet état équivoque, qui n'est d'aucune condition, et qui, avili aux yeux de ceux qui ont un établissement, est exposé à l'envie de ceux qui n'en ont pas.

J'ai été si fatigué des désagréments qui déshonorent les lettres, que, pour me dépiquer, je me suis avisé de faire ce que la canaille appelle une grande fortune[1]. Je me suis procuré beaucoup de

[1]* Si l'auteur de *la Henriade*, et de plusieurs chefs-d'œuvre tragiques, n'eût eu pour vivre que le prix qu'il retirait de ses ouvrages, son patrimoine, d'abord très médiocre, n'en eût pas été fort augmenté; mais son génie, qui, dans l'occasion, savait se plier à tout, le servit merveilleusement dans les spéculations auxquelles il s'associa. Long-

Digitized by Google

bien, tous les honneurs qui peuvent me convenir, le repos et la liberté; le tout avec la société d'un roi qui est assurément un homme unique dans son espèce, au-dessus de tous les préjugés, même de ceux de la royauté. Voilà le port où m'ont conduit les orages qui m'ont désolé si long-temps. Mon bonheur durera autant qu'il plaira à Dieu.

J'avoue que le vôtre est d'une espèce plus flatteuse. Vous régnez, et je suis auprès d'un roi; aussi je vous mets dans le premier rang des heureux, et moi dans le second. Mais j'ai peur que la jeunesse et la santé ne soient un état infiniment au-dessus du nôtre. Comment faire? Consolons-nous comme nous pourrons dans nos royaumes de passage.

Vous avez tort, mon cher et illustre confrère, de tant haïr les ouvrages médiocres; vous n'en aurez guère d'autres à Paris. Le temps de la décadence est venu. Le seizième siècle était grossier, le dernier siècle a amené les talents, celui-ci a de l'esprit. Si par hasard il y avait quelqu'un aujourd'hui qui eût du génie, il faudrait le bien traiter.

champ, qui, dans l'article XXXIV de ses *Mémoires sur Voltaire* donne des détails sur la fortune de son maître, en 1749, démontre que ses revenus, à cette époque, n'étaient *guère moins de* quatre-vingt mille livres par an; et l'on sait qu'ils s'accrurent encore par la suite. Cette fortune consistait en contrats, en lettres de change, en billets; ce qui la rendait très portative; et l'on eût pu dire, en 1752, que son portefeuille était presque aussi bien garni que sa tête. (Cloc.)

Je vous supplie de faire souvenir de moi M. d'Argenson; il ne doit pas oublier qu'il y a plus de quarante ans que je lui suis attaché. Le ministre peut l'oublier, mais l'homme doit s'en souvenir.

Je dicte tout ce que j'écris là, parceque je ne me porte pas trop bien. Je pense tout ce que je vous dis, mais je ne vous dis pas la moitié de ce que je pense. Si je m'étendais sur mes sentiments pour vous, sur mon estime, sur mon attachement, je serais plus diffus que tous vos académiciens.

Adieu, monsieur; si vous voyez M. le maréchal de Noailles, donnez-lui un petit coup d'aiguillon; le *Siècle* et moi nous vous serons bien obligés.

## LETTRE MDCCXXXVII.

### A M. LE MARÉCHAL DE NOAILLES[1].

A Potsdam, le 28 juillet.

Monseigneur, vous me pardonnerez si je n'ai pas l'honneur de vous écrire de ma main; je suis

[1] Adrien-Maurice de Noailles, né à Paris le 29 septembre 1678. Connu d'abord sous le titre de comte d'Aïen, il prit celui de duc de Noailles au commencement de 1704, et fut créé maréchal de France le 14 juin 1734. Il mourut le 24 juin 1766, laissant deux fils, nommés maréchaux de France le 30 mars 1775. Le premier, Louis, duc de Noailles, est celui auquel est adressée une lettre du 30 mars 1777, dans la *Correspondance*; le second, Philippe de Noailles,

Digitized by Google

malade comme vous, et je souhaite bien sincèrement que votre maladie ait des suites moins fâcheuses que la mienne.

Je reçois avec la plus vive reconnaissance les deux morceaux précieux dont vous avez bien voulu me faire part; c'est un présent que vous faites à la nation, et c'est en partie la plus belle réponse qu'on puisse faire à la voix du préjugé qui s'est élevé si long-temps contre Louis XIV, dans toute l'Europe. J'oserai vous dire que le faible essai que j'ai donné n'a pas laissé, tout informe qu'il est, de détruire, même chez les Anglais, un peu de cette fausse opinion que cette nation, quelquefois aussi injuste que philosophe, avait conçue d'un roi respectable.

Ce commencement doit vous encourager sans doute, monseigneur, à me secourir et à m'éclairer autant que vous le pourrez. Vous êtes le seul homme en France qui soyez en état de me donner des lumières; et mon travail, les matériaux que j'ai assemblés depuis si long-temps[1], la nature et

connu sous la dénomination de duc de Mouchi dès 1746, a été guillotiné le 27 juin 1794. — Les *Mémoires politiques et militaires* d'Adrien-Maurice, c'est-à-dire rédigés sur ses manuscrits, parurent vers le commencement de 1777. Voyez les *Mélanges historiques*, tome III. (CLOG.)

[1] * Dès 1715, année où Voltaire fit connaissance avec le vieux Caumartin, qui portait en son cerveau

« De son temps l'histoire vivante. »

(CLOG.)

le succès de cet ouvrage, me rendent à présent le seul homme capable de recevoir avec fruit ces bontés dont je vous demande instamment la continuation. Vous ne pouvez employer plus dignement votre loisir qu'en dictant des vérités utiles. Je vous garderai religieusement le secret.

Mon dessein est d'insérer dans le chapitre de la vie privée de Louis XIV tout le morceau détaché où ce monarque se rend compte à lui-même de sa conduite. Cet écrit me paraît un des plus beaux monuments de sa gloire; il est bien pensé, bien fait, et montre un esprit juste et une grande ame. Je vous avoue que je serais d'avis de ne donner au public qu'une partie des instructions de Louis XIV au roi d'Espagne. Je voudrais que le public ne vît que les conseils vraiment politiques, dignes d'un roi de France et d'un roi d'Espagne, et la situation critique où ils étaient l'un et l'autre.

J'ose prendre la liberté de vous dire, en me soumettant à votre jugement, que le commencement de ce mémoire n'est rempli que de conseils vagues et de maximes d'un grand-père plutôt que d'un grand roi.

« Déclarez-vous en toute occasion pour la vertu « et contre le vice. — Aimez votre femme; vivez « bien avec elle; demandez-en une à Dieu qui vous « convienne, etc.[1] »

[1] Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. XXVIII. (CLOG.)

Digitized by Google

Il y a beaucoup de lieux communs[1] dans ce goût. Je vous avouerai même ingénument que je n'oserais pas les lire au roi de Prusse, dont je regarde l'estime pour tout ce qui peut contribuer à la gloire de notre nation comme le suffrage le plus précieux et le plus important.

Le conseil d'aller A LA CHASSE, et d'avoir une maison de campagne, paraitrait petit et déplacé. Je dois songer que c'est à l'Europe que je parle, et à l'Europe prévenue. L'esprit philosophique qui régne aujourd'hui remarquerait peut-être un trop étrange contraste entre le conseil d'*honorer* Dieu, de ne manquer *à aucun de ses devoirs envers Dieu*, d'*aimer sa femme*, d'*en demander une à Dieu qui convienne*, etc., et la conduite d'un prince qui, entouré de maitresses, avait mis le Palatinat en cendres, et désolé la Hollande, plutôt par fierté que par intérêt.

Je vous parle avec la liberté d'un historien, d'un homme instruit de la manière de penser des étrangers, et en même temps d'un homme docile, qui a une extrême confiance en vos bontés et dans vos lumières, pénétré de respect pour les unes, et de reconnaissance pour les autres.

Si vous aviez, monseigneur, quelques morceaux

[1] Un de ces lieux communs était : *n'ayez jamais d'attachement pour personne*; maxime vraiment royale, et dans le goût de Frédéric II. (CLOC.)

détachés, dans le goût de celui où Louis XIV rend compte du caractère de M. de Pomponne, rien ne jetterait un jour plus lumineux sur l'histoire intéressante de ce temps-là. Il est à croire que ce monarque aura aussi bien reconnu l'incapacité de M. de Chamillart que les faiblesses de M. de Pomponne, qui était d'ailleurs un homme de beaucoup d'esprit. J'ai vu des dépêches de M. de Chamillart qui, en vérité, étaient le comble du ridicule, et qui seraient capables de déshonorer absolument le ministère, depuis 1701 jusqu'à 1709. J'ai eu la discrétion de n'en faire aucun usage; plus occupé de ce qui peut être glorieux et utile à ma nation que de dire des vérités désagréables.

Cicéron a beau enseigner qu'un historien doit dire tout ce qui est vrai, je ne pense point ainsi. Tout ce qu'on rapporte doit être vrai, sans doute; mais je crois qu'on doit supprimer beaucoup de détails inutiles et odieux. J'ai la hardiesse de combattre les opinions de Cicéron[1], mais je ne combattrai point les vôtres.

Si j'ai quelques lettres originales à rapporter, dans l'*Histoire de la Guerre de* 1741, ce sera assurément celle que vous écrivîtes au roi, le 8 juillet

[1] « Cicéron, Cicéron n'était pas gentilhomme, » comme l'a dit très comiquement M. Andrieux; et Voltaire était *gentilhomme ordinaire*. Aussi ce dernier parle-t-il ici bien plus en historiographe qu'en historien. (Cloc.)

1743, après votre entrevue avec l'empereur. Je la regarde comme un chef-d'œuvre d'éloquence, de raison supérieure, de courage d'esprit, et de politique; et je crois que cela seul suffirait pour vous faire regarder comme un grand homme, si on ne connaissait pas vos autres mérites.

Permettez-moi de vous dire que personne au monde n'est plus attaché à votre gloire que moi. Toute mon ambition serait d'avoir l'honneur de m'entretenir avec vous quelques heures; et, si je pouvais compter sur cet avantage, je vous promets que je ferais exprès le voyage de Paris, dans quelques mois. Je ne suis allé en Prusse que pour y entendre un homme dont la conversation est aussi singulière que ses actions sont héroïques, et j'irais chercher à Saint-Germain un homme aussi respectable que lui.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

## LETTRE MDCCXXXVIII.

### A M. FORMEI.

Potsdam, le 29 juillet.

Je ne peux vous rendre trop de graces, monsieur, de votre journal et de vos politesses. Vous me consolez un peu de cette première édition du

*Siècle de Louis XIV*. Je suis fâché qu'elle ait paru avant les mémoires singuliers que j'ai reçus. On m'a envoyé des manuscrits de la main de Louis XIV même. Il faut bien regretter qu'un roi qui avait des sentiments si grands et des principes si sages n'ait pas consulté son propre cœur, au lieu d'écouter des prêtres et Louvois, quand il s'agissait de perdre quatre ou cinq cent mille sujets utiles[1].

Je suis très content de l'éloge de M. Cramer. Il me paraît qu'il y a à Genève des philosophes d'un grand mérite; autrefois il n'y avait que des théologiens.

Je suis fâché qu'on dise, page 426, que Rodolphe de Habsbourg acheta Lucques et Florence, etc.: il les vendit; le pauvre seigneur n'avait pas de quoi acheter. La plupart des livres sont bien peu exacts; on se pique d'écrire vite et beaucoup, et on nous surcharge d'inutilités et d'erreurs.

Je vous embrasse. Vous pouvez compter que je suis rempli pour vous d'estime et d'amitié.

[1] Formei, né à Berlin, était lui-même d'une famille que le criminel édit du 22 octobre 1685 avait forcée de chercher une patrie hors de France. (Cloc.)

## LETTRE MDCCXXXIX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 5 auguste.

Mon cher ange, voilà donc le pays de Foix[1] et le voisinage des Pyrénées sous votre gouvernement! Tirez-vous-en comme vous pourrez, messieurs, puisque vous l'avez voulu, et que vous avez jugé qu'on pouvait faire la guerre avec quelque avantage. Pour moi, je ressemble à ces vieux rois presque détrônés, qui n'osent plus paraître à la tête de leurs armées.

J'avais seulement envoyé quelques troupes auxiliaires au général Thibouville, comme, par exemple, ces quatre vers-ci, que dit Amélie au quatrième acte:

Ah! je quittais des lieux que vous n'habitiez pas.
Dans quelque asile affreux que mon destin m'entraîne,
Vamir, j'y porterai mon amour et ma haine;
Je vous adorerai dans le fond des déserts,
*Dans l'horreur* des combats, dans *la honte des* fers,
Dans la mort que j'attends de votre seule absence.

VAMIR.

C'en est trop; vos douleurs *épuisent* ma constance, etc.

Scène I.

[1] Allusion à la tragédie d'*Amélie ou le Duc de Foix*, jouée le 17 auguste 1752. (Cloo.)

Nous avons ôté aussi les mines qu'on pouvait à toute force faire jouer sous Charles VII, et qui ne laisseraient pas d'effaroucher les savants, sous Dagobert et Thierri de Chelles. Il y a, à la place de ces fougasses :

> Vous sortez d'un combat, un autre vous appelle ;
> Ayez la même audace avec le même zèle ;
> Imitez votre maître, etc.
>
> Acte V, sc. 1.

Pour les parents d'Amélie, et l'extrait baptistaire de Lisois, mes chers anges, je n'ai pu les trouver. On ne connaît personne de ces temps-là. Je ne puis faire une généalogie à la Moréri. N'est-ce pas assez qu'on dise qu'Amélie est d'une race qui a rendu des services à l'état? Ceci est une pièce de caractères, et non une tragédie historique. Si les caractères sont bien peints, s'ils sont bien rendus par les acteurs, vous pourrez vous tirer d'affaire.

Il n'est point du tout décidé que l'auteur[1] de *Childéric* vienne lire au roi de Prusse ses ouvrages immortels ; mais, en cas qu'il vienne apporter à Potsdam les lauriers dont il est couvert, et les graces dont il est orné ; et en cas que la place de gazetier des chauffoirs, des cafés et des boutiques de libraires, soit vacante, voici un petit mot[2] pour le chevalier de Mouhi, que je vous prie de lui

[1] * Pierre de Morand. (Cloo.)

[2] * Ce petit mot est resté inconnu, de même que la correspondance

faire remettre. Vous ne doutez pas d'ailleurs que je ne sois très empressé à lui rendre service. Des postes de cette importance sont capables de diviser une cour; et je me suis fait un violent ennemi de ce philosophe modéré Maupertuis, pour une place inutile d'associé à l'Académie de Berlin, donnée malgré lui par le roi à l'abbé Rainal. Vous jugez bien que de si grands coups de politique ne se pardonnent jamais, et que des dégoûts si horribles laissent dans le cœur un poison mortel, sur-tout dans un cœur prétendu philosophe.

Voici un petit mémoire[1] pour M. Secousse. Je vous prie, vous ou ma nièce, de le lui faire parvenir le plus tôt que vous pourrez. Il faut que M. Secousse me dise tout ce qu'il sait. J'ai bien plus d'obligation à M. le maréchal de Noailles que je n'espérais. M. le maréchal de Belle-Ile me promet aussi des secours, mais probablement ils ne pourront venir qu'après la nouvelle édition à laquelle je fais travailler, sans relâche, à Leipsick. Je suis toujours émerveillé des progrès que notre langue a faits dans les pays étrangers; on est en France de quelque côté que l'on se tourne. Vous

de Voltaire avec de Mouhi, qui commença à lui écrire en septembre 1736. (Cloo.)

[1] Voltaire demandait à Secousse des renseignements sur le mariage secret de Bossuet. Voyez cet article dans le *Catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV*. Denis-François Secousse, né en 1691, mourut à Paris, sa ville natale, en 1754. (Cloo.)

avez acquis, messieurs, la monarchie universelle qu'on reprochait à Louis XIV, et qu'il était bien loin d'avoir. Tâchez donc de ne point avoir des sifflets universels pour vos querelles[1] ridicules, qui vous couvrent de plus de honte aux yeux de tous vos voisins que les chefs-d'œuvre du temps de Louis XIV ne vous ont acquis de gloire. O Athéniens! on vous lit, et on se moque de vous!

Mes anges, je me mets toujours à l'ombre de vos ailes.

## LETTRE MDCCXL.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Potsdam, auguste.

Ou je me trompe, mon cher *Isaac*, ou M. de Prades[2], que je ne veux plus nommer abbé, est l'homme qu'il faut au roi et à vous. Naïf, gai, instruit, et capable de s'instruire en peu de temps,

[1] * Relatives aux billets de confession. (CLOG.)

[2] * J. Martin de Prades, que Voltaire appelle *frère gaillard*, dans quelques lettres à d'Argens postérieures à celle-ci, était alors âgé d'environ trente-deux ans. Devenu le successeur de La Mettrie, comme lecteur de Frédéric, par le crédit philosophique de Voltaire et de d'Argens, il ne tarda pas à trouver des chaînes dans un pays où il avait espéré rencontrer la liberté. La *Biographie universelle* prétend que cet abbé se réconcilia plus tard avec l'Église; mais elle ne parle pas de sa réconciliation avec la Sorbonne, presque toujours brouillée avec le bon sens. (CLOG.)

intrépide dans la philosophie, dans la probité, et dans le mépris pour les fanatiques et les fripons; voilà ce que j'ai pu juger à une première entrevue. Je vous en dirai davantage quand j'aurai le bonheur de vous voir.

Je n'ai jamais été si malade que je le suis aujourd'hui, sans cela j'irais chez vous. Venez me voir, il est nécessaire que je vous parle; votre visite ne nuira point à vos projets de ce soir; je sais taire les faveurs et les rigueurs. Venez, ce sera une bonne fortune dont je ne me vanterai à personne. Comptez que vous trouverez un moine de qui vous n'aurez jamais à vous plaindre, qui a dit cent antiennes pour vous, et qui veut vivre avec vous, non pas dans l'union la plus monacale, mais la plus fraternelle. Mille respects *alla virtuosa marchesa*.

## LETTRE MDCCXLI.

### A MADAME DENIS.

Potsdam, le 19 auguste.

L'abbé de Prades est enfin arrivé à Potsdam, du fond de la Hollande où il était réfugié. Nous l'avons bien servi[1], le marquis d'Argens et moi, en

[1] D'Alembert avait prié madame Denis d'écrire à Voltaire en faveur de l'abbé de Prades. (Cloo.)

préparant les voies. C'est, je crois, la seule fois que j'aie été habile. Je me remercie d'avoir servi un pareil mécréant. C'est, je vous jure, le plus drôle d'hérésiarque qui ait jamais été excommunié. Il est gai, il est aimable; il supporte en riant sa mauvaise fortune. Si les Arius, les Jean Huss, les Luther et les Calvin, avaient été de cette humeur-là, les pères des conciles, au lieu de vouloir les ardre, se seraient pris par la main, et auraient dansé en rond avec eux.

Je ne vois pas pourquoi on voulait le lapider à Paris; apparemment qu'on ne le connaissait pas. La condamnation de sa *Thèse*, et le déchaînement contre lui, sont au rang des absurdités scolastiques. On l'a condamné comme voulant soutenir le système de Hobbes, et c'est précisément le système de Hobbes qu'il réfute en termes exprès. Sa *Thèse* était le précis d'un livre de piété qu'il voulait bonnement dédier à l'évêque de Mirepoix. Il a été tout ébahi d'être honni à-la-fois comme déiste et comme athée. Les consciences tendres qui l'ont persécuté ne sont pas grandes logiciennes; elles auraient pu considérer qu'*athée* est le contraire de *déiste;* mais quand il s'agit de perdre un homme, les bonnes gens n'y regardent pas de si près.

Il fait une *Apologie*, et veut l'envoyer au pape, qui est, dit-on, aussi gai que lui, et qui sûrement ne la lira pas. Je crois qu'il sera lecteur du roi de



Digitized by Google

Prusse, et qu'il succédera, dans ce grave poste, au grave La Mettrie. En attendant, je le loge comme je peux.

Il est fort triste qu'on nous ait volé notre *Rome sauvée*, et qu'on l'ait si horriblement imprimée. Vous n'avez pas voulu me croire, ma chère enfant. Ne mariez pas votre fille; elle se mariera sans vous.

Mille remerciements, je vous en prie, à M. de Chauvelin [1], des bons avis qu'il m'a donnés pour la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV;* mais je vous demande très humblement pardon sur la *Dîme royale* et chimérique du maréchal de Vauban; elle n'est bonne que pour les curés dont parle M. de Chauvelin. Pourquoi? c'est que M. le curé peut faire aisément ramasser par sa servante les dîmes de blé et de pommes qu'on lui doit; et il boit son vin tranquillement avec sa nièce; mais il faudrait que le roi eût des décimeurs à gages dans chaque village, qu'il fît bâtir des greniers dans chaque élection, et qu'ensuite il vendît son grain et son vin. Il serait volé deux ou trois fois avant d'avoir vendu une mesure, et ressemblerait au diable de Papefiguière [2], dont on se moqua quand il alla vendre ses feuilles de rave au marché. Proposez à M. de Chauvelin cette petite difficulté.

[1] L'abbé Chauvelin. (Cloc.)

[2] Voyez les *Contes* de La Fontaine, livre IV, conte v. (L.D.B.)

Adieu; vous n'en aurez pas davantage de moi aujourd'hui.

## LETTRE MDCCXLII.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

En vous remerciant, cher frère; j'aime votre exactitude, et je vous suis sensiblement obligé de vos secours. Je ne hais point du tout l'écuyer Coipel[1], mais il ne me paraît pas un *Raphaël*. Les petites brochures où il a été loué ne peuvent faire sa réputation, et votre livre[2] contribuera à la réputation des bons artistes. Au reste, j'aurais été bien fâché d'acheter un tableau sur la parole de l'abbé Dubos. Il ne s'y connaissait point du tout, non plus qu'en musique et en poésie; mais il réfléchissait beaucoup sur tout ce qu'il avait lu et entendu dire, et il a trouvé le secret de faire un livre[3] très utile, où il n'y a de mauvais que ce qui est uniquement de lui.

Mon cher *Isaac*, je crois que je prendrai incessamment le parti que vous me proposez. En atten-

[1] Ch. Ant. Coipel, que Voltaire appelle *le petit Coipel*. (Cloc.)

[2] *Réflexions critiques sur les différentes Écoles de peinture*; 1750, in-12. (Cloc.)

[3] *Réflexions critiques sur la poésie, la peinture, et la musique.* (Cloc.)

dant, j'applaudis au digne homme[1] qui aime mieux ennuyer son prochain que le pervertir. Je crois qu'il y réussit. Pour vous, vous vous bornez à plaire. Chacun fait son métier; le mien est de vous aimer tant que je vivrai.

## LETTRE MDCCXLIII.

### A M. FORMEI.

Monsieur Mallet[2] demande peu de chose, monsieur; je ferai tout ce que je pourrai pour lui faire avoir ce très peu.

L'édition[3] n'est guère bonne; ce qu'elle contient l'est encore moins, mais le maudit auteur de tant de rapsodies vous est très attaché. Il vous remercie de la bonté que vous avez de faire des notes; et, dès que les maux dont il est accablé lui permettront de sortir, il ne manquera pas de venir vous remercier. Continuez, je vous prie, vos notes; c'est une bonne œuvre. *Scribe et vale.* V.

[1]* C'était peut-être Formei. (Clog.)

[2]* Paul-Henri Mallet, qui desirait alors qu'on le reçût dans quelque Académie, et que Voltaire fit admettre comme associé dans celle de Lyon. Voyez, dans la lettre MDCCLVIII, ce que Voltaire dit de Mallet, né en 1730 à Genève, où il est mort en 1807. (Clog.)

[3]* Voltaire venait de donner un exemplaire de ses Œuvres à Formei. (Clog.)

Digitized by Google

## LETTRE MDCCXLIV.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Très cher et révérend père en diable, j'avais autrefois un frère[1] janséniste; ses mœurs féroces me dégoûtèrent du parti; d'ailleurs :

« Tros Rutulusve fuat, nullo discrimine habebo. »
VIRG., *Eneid.*, X, v. 108.

Les jansénistes me pardonneront l'imbécile cardinal de Tournon, en faveur du détestable Le Tellier[2].

N'est-il pas vrai que les disputes sur les rites chinois sont à faire mettre aux Petites-Maisons et les jésuites et les jansénistes? Cher frère, mon histoire, à commencer au calvinisme[3], est l'histoire des fous.

Bonjour; je vous salue en Frédéric, et je me recommande à vos prières. Mes respects à la muse *marchesa*.

[1] Armand Arouet, mort vers la fin de 1745. (CLOG.)
[2] Jésuite, confesseur de Louis XIV. (CLOG.)
[3] Allusion aux quatre derniers chapitres du *Siècle de Louis XIV*. (CLOG.)

Digitized by Google

## LETTRE MDCCXLV.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Je ne sais pourquoi, mon cher marquis, les éditeurs mettent parmi les satires ce voyage, qui n'est qu'un itinéraire du coche. Je serais encore plus étonné qu'on admirât ce plat ouvrage. Mais tout est précieux des anciens; on aime à voir jusqu'à leurs fautes. Il y a d'ailleurs, dans cette méchante pièce, de petits traits qui ont fait fortune.

« . . . . . Credat Judæus Apella,
« Non ego; . . . . . .

HOR., l. I, sat. V, v. 100.

Voilà assez notre devise.

J'ai toujours pensé comme vous sur *saint* Constantin et sur *saint* Clovis; je les ai mis tous deux en enfer, dans *la Pucelle*[1]. Je combats en vers, tandis que vous battez l'ennemi avec les armes de la raison. Je suis fort de votre avis sur Zosime; mais je ne peux me persuader que Procope soit l'auteur des *Anecdotes*. Il me semble que les hommes d'état ne disent point de certaines sottises. Je crois que les Frérons de ce temps-là ont pris le nom de *Procope*.

[1] Chant V, v. 94 et 110. (CLOG.)

Digitized by Google

« Vale, erudite veritatis assertor, superstitionis « destructor; vale, et scribe. »

## LETTRE MDCCXLVI.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Cher frère, il me semble que je n'ai point dit ce que vous me faites dire. J'ai donné seulement des preuves de la persécution que le cardinal de Richelieu fesait à la reine; j'ai dit qu'elle devait être en garde contre un homme qui éloignait d'elle son mari, qui la fesait interroger par le chancelier, qui, enfin, dans le voyage de Taraseon, voulut se rendre maître de sa personne et de celle de ses enfants; et que, si la reine avait eu un commerce secret avec Mazarin, cardinal ou non, il n'importe, elle aurait fait l'impossible pour le dérober à la vue du cardinal de Richelieu.

Je viens d'apercevoir votre billet dans le livre, et je vous remercie toujours de votre zèle. Priez pour moi; je suis bien malade.

Digitized by Google

## LETTRE MDCCXLVII.

### A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, vos réflexions valent bien mieux que mon ouvrage[1]. J'ai eu bien raison de dire quelque part que vous étiez le meilleur logicien que j'aie jamais entendu. Vous m'épouvantez; j'ai bien peur pour le genre humain et pour moi que vous n'ayez tristement raison. Il serait affreux pourtant qu'on ne pût pas se tirer de là. Tâchez, sire, de n'avoir pas tant raison. Car encore faut-il bien, quand vous faites de Potsdam un paradis terrestre, que ce monde-ci ne soit pas absolument un enfer. Un peu d'illusion, je vous en conjure. Daignez m'aider à me tromper honnêtement. Au bout du compte, les sottises sont traitées ici comme elles le méritent; mais j'ai enfoncé le poignard avec respect. Le véritable but de cet ouvrage est la tolérance, et votre exemple à suivre. La *religion naturelle* est le prétexte, et, quand cette *religion naturelle* se bornera à être bon père, bon ami, bon voisin, il n'y aura pas grand mal. Je me doute bien que l'article des remords est un peu problématique; mais encore vaut-il mieux dire, avec

[1] * Le poëme sur *la Loi naturelle*, tome I des *Poésies*; il fut d'abord intitulé *la Religion naturelle*. (CLOG.)

Cicéron, Platon, Marc-Aurèle, etc., que la nature nous donne des remords, que de dire avec La Mettrie qu'il n'en faut point avoir.

Je conçois très bien qu'Alexandre, nommé général des Grecs, n'ait point eu plus de scrupule d'avoir tué des Persans, à Arbelles, que votre majesté n'en a eu d'avoir envoyé quelques impertinents Autrichiens dans l'autre monde. Alexandre fesait son devoir en tuant des Persans à la guerre; mais certainement il ne le fesait pas en assassinant son ami, après souper.

Au reste, il s'en faut beaucoup que l'ouvrage soit achevé. Je profite déja des remarques dont vous daignez m'honorer. Je supplierai votre majesté de vouloir bien me le renvoyer avant qu'elle parte pour la Silésie. Il est difficile de définir la vertu, mais vous la faites bien sentir. Vous en avez; donc elle existe: or ce n'est pas la religion qui vous la donne; donc vous la tenez de la nature, comme vous tenez d'elle votre rare esprit, qui suffit à tout, et devant lequel mon ame se prosterne.

Je remercie votre majesté autant que je l'admire.

## LETTRE MDCCXLVIII[1].

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Frère équitable, vous avez lu le libelle de Boindin; lisez, je vous prie, la réponse, et jugez. Je n'entre point dans la discussion des interrogatoires d'un savetier et d'un décrotteur; je renvoie, sur cet article, au jugement prononcé par les juges[2] qui ont examiné les variations des témoins subornés, et ont jugé en conséquence. Ces détails d'ailleurs alongeraient trop l'article, et seraient indignes du public et de l'ouvrage. Il est question, dans cette dernière partie[3], des gens de lettres célèbres, et non des savetiers célèbres. Enfin lisez-moi, et jugez-moi. Ayez la bonté de me renvoyer le livre, avec votre décision. *Vale, et me ama.*

[1] * Cette lettre n'est pas de 1751, comme l'ont cru nos prédecesseurs, mais de 1752, année ou parut le libelle ou *Mémoire* de Boindin. Voyez au surplus l'article Houdar de la Motte, dans le *Catalogue des écrivains du Siècle de Louis XIV*. (Cloo.)

[2] * Ceux qui condamnèrent J. B. Rousseau. (Cloo.)

[3] * La liste des *écrivains dont plusieurs ont illustré le siècle* de Louis XIV était alors à la fin du deuxième volume de l'ouvrage de Voltaire. (Cloo.)

## LETTRE MDCCXLIX.

### DE M. D'ALEMBERT [1].

A Paris, le 24 auguste.

J'ai appris, monsieur, tout ce que vous avez bien voulu

[1] Jean-le-Rond d'Alembert, né à Paris le 16 novembre 1717, fut exposé sur les marches de *Saint-Jean-le-Rond*, petite église voisine de Notre-Dame, et aujourd'hui détruite. Il était fils naturel du commissaire provincial d'artillerie Destouches, mort en 1726, et de Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin, qui, après avoir fait le triple vœu de *clôture*, de *pauvreté*, et de *virginité*, dans une abbaye de bernardines, en Dauphiné, abandonna son couvent, devint riche, et eut trois enfants avec deux de ses nombreux amants. Uni par une sorte de parenté à Pont de Veile et à d'Argental, d'Alembert, que l'Académie des sciences de Paris reçut dans son sein en 1741, et qui fut en 1746 admis à l'Académie de Berlin, ne dut pas rester long-temps inconnu à Voltaire. Le première lettre où celui-ci le nomme est celle du 20 juillet 1751 à madame du Deffand; mais la lettre que Voltaire lui adressa à lui-même, le 13 décembre 1746, prouve que leurs relations dateut, au plus tard, de cette époque. Leur correspondance, que nous ne possédons pas entièrement, et dans laquelle Voltaire montra habituellement plus de franchise et de hardiesse philosophique que celui qu'il appelait son *très cher philosophe*, devint plus suivie sur-tout à partir de 1756, et elle ne cessa qu'en 1778. Vers la fin de septembre 1770, d'Alembert alla passer quinze jour à Fernei, chez son *cher maître*, qu'il revit quelques années après à Paris. Il ne lui survécut que cinq ans et demi, et il mourut sans confession, comme lui, le 29 octobre 1783. — Madame du Deffand, dans une lettre à Voltaire du 1er novembre 1760, temps où elle croyait avoir à se plaindre de l'ami de mademoiselle de l'Espinasse, a fait l'éloge de d'Alembert en ce peu de mots : « C'est le plus honnête homme du monde, qui a le cœur bon, un excellent esprit. »

faire pour l'homme* de mérite auquel je m'intéresse, et qui est à Potsdam depuis peu de temps. J'avais prié madame Denis de vouloir bien vous écrire en sa faveur, et on ne saurait être plus reconnaissant que je le suis des égards que vous avez eus à ma recommandation. Je me flatte qu'à présent que vous connaissez la personne dont il s'agit, elle n'aura plus besoin que d'elle-même pour vous intéresser en sa faveur, et pour mériter vos bontés. Je sais par expérience que c'est un ami sûr, un homme d'esprit, un philosophe digne de votre estime et de votre amitié par ses lumières et par ses sentiments. Vous ne sauriez croire à quel point il se loue de vos procédés, et combien il est étonné qu'agissant et pensant comme vous faites, vous puissiez avoir des ennemis. Il est pourtant payé pour en être moins étonné qu'un autre, car il n'a que trop bien appris combien les hommes sont méchants, injustes et

Et l'on sait combien cette dame, prodigue de sarcasmes, était sévère en ses jugements. — Dans les derniers mois de 1752, Maupertuis, rongé d'envie, maladie qui le conduisit sept ans plus tard au tombeau, semblait n'avoir plus que quelques mois à vivre. D'Argens, de la part de Frédéric, écrivit à d'Alembert, le 2 septembre 1752, pour lui offrir la présidence de l'Académie de Berlin, en survivance, avec douze mille livres de pension, un logement au château de Potsdam, la table de la cour, celle du roi, etc. Mais d'Alembert, qui n'avait pourtant alors que dix-sept cents livres de revenu, refusa prudemment des propositions si brillantes en apparence. Peut-être savait-il déjà à quoi s'en tenir sur le prétendu bonheur que d'Argens et les autres gens de lettres goûtaient dans la familiarité du *Salomon du Nord;* et il ne pouvait ignorer entièrement, dans la société de madame Denis et de d'Argental, les regrets qui accablaient Voltaire aux *soupers de Damoclès* et sous les lambris du *palais d'Alcine*. — D'Alembert, reçu à l'Académie française en 1754, en devint secrétaire perpétuel en 1772. (Clog.)

* L'abbé de Prades. K.

Digitized by Google

cruels. Mon collègue* dans l'*Encyclopédie* se joint à moi pour vous remercier de toutes vos bontés pour lui, et du bien que vous avez dit de l'ouvrage, à la fin de votre admirable Essai sur le *Siècle de Louis XIV***. Nous connaissons mieux que personne tout ce qui manque à cet ouvrage. Il ne pourrait être bien fait qu'à Berlin, sous les yeux et avec la protection et les lumières de votre prince philosophe; mais enfin nous commencerons, et on nous en saura peut-être à la fin quelque gré. Nous avons essuyé cet hiver une violente tempête; j'espère qu'enfin nous travaillerons en repos. Je me suis bien douté qu'après nous avoir aussi maltraités qu'on a fait, on reviendrait nous prier de continuer, et cela n'a pas manqué. J'ai refusé pendant six mois, j'ai crié comme le Mars d'Homère; et je puis dire que je ne me suis rendu qu'à l'empressement extraordinaire du public. J'espère que cette résistance si longue nous vaudra dans la suite plus de tranquillité. Ainsi soit-il.

J'ai lu trois fois consécutives avec délices votre *Louis XIV*. J'envie le sort de ceux qui ne l'ont pas encore lu, et je voudrais perdre la mémoire pour avoir le plaisir de le relire. Votre *Duc de Foix* m'a fait le plus grand plaisir du monde; la conduite m'en paraît excellente, les caractères bien soutenus, et la versification admirable. Je ne vous parle pas de Lisois, qui est sans contredit un des plus beaux rôles qu'il y ait au théâtre; mais je vous avouerai que le duc de Foix m'enchante. Avec combien d'amour, de passion et de naturel, il revient toujours à son objet, dans la scène entre lui et Lisois, au troisième acte! En écoutant cette scène et bien d'autres de la pièce, je disais à M. de Voltaire, comme

* Diderot. B.

** Voyez, *Siècle de Louis XIV*, tome I, la fin de la *Liste des artistes célèbres* qui termine le *Catalogue des écrivains français*. Dans la première édition, c'était à la fin de l'ouvrage qu'était placé tout ce qui, aujourd'hui, précède l'*Introduction*. B.

la prêtresse de Delphes à Alexandre: *Ah! mon fils, on ne peut te résister.* On nous flatte de remettre *Rome sauvée* après la Saint-Martin; vos amis et le public seront charmés de la revoir; mais ils aimeraient encore mieux revoir votre personne. Je suis fâché, pour l'honneur de notre nation et de notre siècle, que vous n'ayez pu dire comme Cicéron:

> Scipion, accusé sur des prétextes vains,
> Remercia les dieux et quitta les Romains.
> Je puis en quelque chose imiter ce grand homme;
> Je rendrai grace au ciel, et resterai dans Rome.
>
> *Rome sauvée*, acte V, sc. III.

Il ne me reste de place que pour vous réitérer mes remerciements, et vous prier de penser quelquefois au plus sincère de vos amis, et au plus zélé de vos admirateurs.

D'ALEMBERT.

## LETTRE MDCCL.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Vous avez raison, frère; l'état de savetier n'y fait rien. Je vous remercie; mais vous avez lu ce que j'ai ajouté à l'article ROUSSEAU, qui sert de confirmation à ce que j'ai dit dans l'article LA MOTTE [1].

Je crains bien de ne pas persuader tout le monde. Fréron dira toujours que La Motte est coupable, et que Rousseau est innocent, parceque j'ai fait *la Henriade;* mais j'espère dans les honnêtes gens.

[1] * L'article *La Motte* n'a que sept lignes dans la première édition du *Siècle de Louis XIV;* celui de *J. B. Rousseau* n'en a que seize. Voltaire y fit des additions considérables pour la seconde édition. (CLOG.)

Digitized by Google

Ah! frère, si vous vouliez écraser l'erreur! Frère, vous êtes bien tiède!

## LETTRE MDCCLI.

A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS,

A PARIS.

A Potsdam, le 29 auguste.

Je vous aurais très bien reconnu à votre style, monsieur, et à vos bontés. Vous m'annoncez une nouvelle qui me fait grand plaisir; vous allez croire que c'est du *Duc de Foix* que je veux parler; point du tout, c'est de *Néron*[1]. Je suis bien plus flatté, pour l'honneur de l'art, que vous vouliez bien être des nôtres, que je ne suis séduit par un de ces succès passagers dont le public ne rend pas plus raison que de ses caprices.

Honorez notre confrérie[2] de votre nom; montrez que les Français vont à la gloire par tous les chemins. Il y avait des vers extrêmement beaux dans votre ouvrage[3]. Plus votre génie s'est déve-

[1] *Épicharis*, tragédie du marquis de Ximenès (ou Chimène). Elle tomba à la première représentation, le 2 janvier 1753, et, selon Grimm, elle ne fut pas rejouée. (CLOG.)

[2] Ximenès, malgré l'assistance de Voltaire et de quelques autres membres de l'Académie française, ne put jamais y être admis. (CLOG.)

[3] Le poëme sur l'*Amour de la gloire*. (CLOG.)

loppé, et plus vous vous êtes senti en état de bâtir un édifice régulier, avec les matériaux que vous avez amassés.

Je souhaite me trouver à Paris quand vous gratifierez le public de votre tragédie. Vous me ferez oublier les cabales des gens de lettres, et la persécution des fanatiques. Les sottises qu'on a faites à Paris, depuis un an ou deux, ont tellement décrié la nation dans l'Europe, qu'elle a besoin que les beaux-arts réhabilitent ce que les *billets de confession*, et cent autres impertinences de cette nature, ont avili. Je me flatte que vous y contribuerez, et que, si l'on siffle la Sorbonne, vous rendrez le Théâtre-Français respectable.

Permettez-moi de présenter mes respects à madame la marquise et à vos amis.

## LETTRE MDCCLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 1er septembre.

Mon cher ange, puisqu'il faut toujours de l'amour, je leur en ai donné une bonne dose avec ma barbe grise. J'en suis honteux; mais j'avais ce reste de confitures, et je l'ai abandonné aux enfants de Paris. Je suis saisi d'horreur de voir que vous n'avez point reçu ma réponse à la lettre où

vous me recommandiez le chevalier de Mouhi. Cette réponse [1], avec un petit billet pour ce Mouhi, étaient dans un paquet adressé à madame Denis, et le paquet était sous le couvert d'un homme plus opulent que vous, nommé Thiroux de Mauregard, fermier-général des postes, ami, je ne sais comment, de ma nièce. Quand je l'appelle opulent, ce n'est pas qu'il ait huit cent mille livres de rente, comme son confrère La Reinière. Si ce paquet a été égaré, il faut que ma nièce mette toute son activité et tout son esprit à le retrouver.

Vous sentez bien, mon cher ange, combien mon cœur me rappelle vers vous. Je ferai, si je suis en vie, un petit pèlerinage dans mon ancienne patrie. Ni vos ânes de Sorbonne, qui osent examiner Buffon et Montesquieu, ni le grand âne de Mirepoix, qui prétend juger des livres, ni votre avocat-général d'Ormesson [2], qui propose froidement au parlement d'examiner tout ce qui s'est imprimé depuis dix ans, ni une espèce d'inquisition, qu'on veut établir en France, ni vos *billets de confession*, ne m'empêcheront de venir vous embrasser; mais, mon cher ange, laissez-moi achever la nouvelle

[1] * C'est la lettre MDCCXXXIX. (CLOG.)

[2] * L. Fr. de Paule Lefèvre d'Ormesson, né le 27 juillet 1718, mort premier président du parlement de Paris, le 26 janvier 1789. Il est question de lui dans *le Tombeau de la Sorbonne*, et de son frère aîné, dans la lettre de Voltaire à Damilaville, du 27 janvier 1768. (CLOG.)



Digitized by Google

édition du *Siècle*, dont je suis obligé de corriger les feuilles. Je ne peux absolument interrompre cette édition commencée.

Il y avait dans mon paquet, qui me tient fort au cœur, une lettre à M. Secousse sur ce *Siècle;* et j'attends une réponse de M. Secousse pour un article important. Il est dur de travailler de si loin pour sa patrie à un ouvrage qui devrait être fait dans son sein; mais tel est le sort de la vérité; il faut qu'elle se tienne à quatre cents lieues, quand elle veut parler. Plût à Dieu qu'on n'eût à craindre que la canaille des gens de lettres! mais la canaille des dévots, celle de la Sorbonne, fout plus de bruit et sont plus dangereuses. Le *Siècle* a réussi auprès du petit nombre d'honnêtes gens qui l'ont lu; mais quand il sera dans les mains de Couturier[1], de Tamponet[2], et du barbier de Boyer de Mirepoix, ils y trouveront des propositions téméraires, hérétiques, sentant l'hérésie, etc. Je ne demanderais pas à Paris la considération d'un sous-fermier, sans doute, mais je souhaiterais y être à l'abri de la persécution. Je me flatte que des amis tels que vous ne contribueront pas peu à disposer les esprits. A force d'entendre répéter par des bouches respectables qu'un homme qui a travaillé quarante

[1] * Prêtre intrigant nommé dans la dernière note du *Mondain*, tome II des *Poésies*. (Cloc.)

[2] * Censeur royal pour les matières théologiques. (Cloc.)

Digitized by Google

ans, qui a soutenu la scène tragique, qui a fait le seul poëme épique qu'ait la France, qui a tâché d'élever un monument à la gloire de son pays par le *Siècle de Louis XIV*, mérite au moins de vivre tranquille, comme Moncrif et Hardion; à force, dis-je, d'entendre cette voix de la justice et de l'amitié, la persécution s'adoucit, et le fanatisme se lasse.

Ne pensons point encore à *Zulime;* il ne faut pas surcharger le public. Le grand défaut de Zulime est qu'elle sait trop tôt son malheur, et que le fade Ramire est au-dessous de Bajazet. Songeons à présent à donner *Rome sauvée* avec les changements. Il faudrait que Grandval prît le rôle de Catilina, et que Le Kain jouât César; cela donnerait quelques représentations. On aura peut-être besoin de terribles intrigues pour cette nouvelle distribution de charges. On pourra s'aider du crédit de M. de Richelieu dans cette grande affaire. Je vous embrasse tendrement, mon très cher ange. Pour les comédies, je ne m'en mêlerai pas; je ne suis qu'un animal tragique. Mes tendres respects à tous vos anges.

Adieu,

O et præsidium et dulce decus meum!
HOR., lib. I, od. I.

## LETTRE MDCCLIII.

### A M. LE COMTE DE CHOISEUL[1].

Potsdam, le 5 septembre.

Vos bontés constantes me sont bien plus précieuses, monsieur, que l'enthousiasme passager d'un public presque toujours égaré, qui condamne à tort et à travers, juge de tout, et n'examine rien, dresse des statues et les brise pour vous en casser la tête. C'est à vous plaire que je mets ma gloire.

Je n'aime de *signal*[2] que celui auquel je reviendrai voir mes amis. A l'égard de celui de Lisois, je pense qu'à la reprise on pourrait hasarder ce qu'il a été très prudent de ne pas risquer aux premières représentations.

Ce n'est point le héros du Nord qui m'empêche à présent de venir vous faire ma cour, c'est *Louis XIV*. Une nouvelle édition, qu'on ne peut faire que sous mes yeux, m'occupera encore six semaines, pour le moins. J'ai eu de bons matériaux que je mets en

[1] César-Gabriel de Choiseul, né le 15 auguste 1712, connu d'abord sous le titre de *comte de Choiseul*, qu'il porta jusqu'au 2 novembre 1762, jour où il fut créé *duc de Prilin*. (Cloc.)

[2] Allusion au coup de canon que Vendôme entend dans la seconde scène du cinquième acte d'*Adélaïde du Guesclin*, et dont il n'est plus question dans *Amélie ou le Duc de Foix*. (Cloc.)

œuvre. J'ai tiré de mon absence tout le parti que je pouvais. Je suis assez comme qui vous savez; mon royaume n'est pas de ce monde[1]. Si j'étais resté à Paris, on aurait sifflé *Rome* et *le Duc de Foix*, la Sorbonne eût condamné le *Siècle de Louis XIV*; on m'aurait déféré au procureur-général, pour avoir dit que le parlement fit force sottises du temps de la Fronde. Hué et persécuté, je serais tombé malade, et on m'aurait demandé un *billet de confession*. J'ai pris le parti de renoncer à tous ces désagréments, de me contenter des bontés d'un grand roi, de la société d'un grand homme, et de la plus grande liberté dont on puisse jouir dans la plus belle retraite du monde. Pendant ce temps-là, j'ai donné le loisir à ceux qui me persécutaient à Paris de consumer leur mauvaise volonté, devenue impuissante. Il y a des temps où il faut se soustraire à la multitude. Paris est fort bon pour un homme comme vous, monsieur, qui porte un grand nom, et qui le soutient; mais il faut qu'un pauvre diable d'homme de lettres, qui a le malheur d'avoir de la réputation, succombe ou s'enfuie.

Si jamais ma mauvaise santé, qui me rendra bientôt inutile au roi de Prusse, me forçait de revenir m'établir en France, j'aimerais bien mieux y

[1] Évangile de saint Jean, chapitre XVIII, v. 36. (CLOG.)

jouer le rôle d'un malade ignoré que d'un homme de lettres connu. Vos bontés et celles de vos amis y feraient ma principale consolation. Je me flatte que votre santé est rétablie. Pour moi je suis devenu bien vieux; mon imagination et moi nous sommes décrépits. Il n'en est pas ainsi du sentiment; celui qui m'attache à vous et à vos amis n'a rien perdu de sa force; il est aussi vif qu'inviolable.

J'envoie une nouvelle fournée de *Rome sauvée*. Je ne sais si, à la reprise, la gravité romaine plaira à la galanterie parisienne.

Mille tendres respects.

## LETTRE MDCCLIV.

### A M. D'ALEMBERT.

A Potsdam, le 5 septembre.

Vraiment, monsieur, c'est à vous à dire:

> Je rendrai grace au ciel, et resterai dans Rome.
> *Rome sauvée*, acte V, sc. III.

Quand je parle de rendre grace au ciel, ce n'est pas du bien qu'on vous a fait dans votre patrie, mais de celui que vous lui faites. Vous et M. Diderot vous faites un ouvrage qui sera la gloire de la France et l'opprobre de ceux qui vous ont per-

séentés. Paris abonde de barbouilleurs de papier; mais de philosophes éloquents, je ne connais que vous et lui. Il est vrai qu'un tel ouvrage devait être fait loin des sots et des fanatiques, sous les yeux d'un roi aussi philosophe que vous; mais les secours manquent ici totalement. Il y a prodigieusement de baïonnettes et fort peu de livres. Le roi a fort embelli Sparte, mais il n'a transporté Athènes que dans son cabinet; et il faut avouer que ce n'est qu'à Paris que vous pouvez achever votre grande entreprise. J'ai assez bonne opinion du ministère pour espérer que vous ne serez pas réduit à ne trouver que dans vous-même la récompense d'un travail si utile. J'ai le bonheur d'avoir chez moi M. l'abbé de Prades, et j'espère que le roi, à son retour de la Silésie, lui apportera les provisions d'un bon bénéfice*. Il ne s'attendait pas que sa *Thèse* dût le faire vivre du bien de l'Église, quand elle lui attirait de si violentes persécutions. Vous voyez que cette Église est comme la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle avait faites.

Heureusement les bénéfices ne sont point, en Silésie, à la nomination de Boyer ni de Couturier[1]. Je ne sais si l'abbé de Prades est hérétique, mais il me paraît honnête homme, aimable et gai. Comme je suis toujours très malade, il pourra bien m'ex-

* Frédéric lui donna un bénéfice à Oppeln et un à Glogau. B.

[1] Voyez plus haut le troisième alinéa de la lettre MDCCLII. (CLOG.)

horter, à mon agonie; il l'égaiera et ne me demandera point de *billet de confession*.

Adieu, monsieur. S'il y a peu de Socrates en France, il y a trop d'Anitus et de Mélitus, et surtout trop de sots; mais je veux faire comme Dieu, qui pardonnait à Sodome en faveur de cinq justes.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCLV.

### A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 5 septembre.

Sire, votre pédant en points et en virgules, et votre disciple en philosophie et en morale, a profité de vos leçons, et met à vos pieds *la Religion naturelle*[1], la seule digne d'un être pensant. Vous trouverez l'ouvrage plus fort et plus selon vos vues. J'ai suivi vos conseils; il en faut à quiconque écrit. Heureux qui peut en avoir de tels que les vôtres! Si vos bataillons et vos escadrons vous laissent quelque loisir, je supplie votre majesté de daigner lire avec attention cet ouvrage, qui est en partie l'exposition de vos idées, et en partie celle des exem-

[1] Ou le poëme de *la Loi naturelle*. (CLOG.)

ples que vous donnez au monde. Il serait à souhaiter que ces opinions se répandissent de plus en plus sur la terre. Mais combien d'hommes ne méritent pas d'être éclairés!

Je joins à ce paquet ce qu'on vient d'imprimer en Hollande. Votre majesté sera peut-être bien aise de relire l'*Éloge* de La Mettrie*. Cet *Éloge* est plus philosophique que tout ce que ce fou de philosophe avait jamais écrit. Les graces et la légèreté du style de cet *Éloge* y parent continuellement la raison. Il n'en est pas de même de la pesante lettre** de Haller, qui a la sottise de prendre sérieusement une plaisanterie. La réponse grave de Maupertuis n'était pas ce qu'il fallait. C'était bien le cas d'imiter Swift, qui persuadait à l'astrologue Partridge qu'il était mort. Persuader un vieux médecin qu'il avait fait des leçons au b..... eût été une plaisanterie à faire mourir de rire.

Nous attendrons tranquillement votre majesté à Potsdam. Qu'irais-je faire à Berlin? Ce n'est pas pour Berlin que je suis venu, quoique ce soit une fort belle ville; c'est uniquement pour vous. Je souffre mes maux aussi gaiement que je peux. D'Argens s'amuse et engraisse. *Arius* de Prades est un très aimable hérésiarque. Nous vivons ensemble en louant Dieu et votre majesté, et en sifflant

* Par le roi de Prusse.

** Voyez la lettre MDCCXXXII (Cloc.)

la Sorbonne. Nous avons de beaux projets pour l'avancement de la raison humaine. Mais un plus beau projet, c'est *Gustave Wasa*. Il n'y a pas moyen d'y penser en Silésie; mais je me flatte qu'à Potsdam vous ne résisterez pas à la grace efficace qui vous a inspiré ce bon mouvement. Ce sujet est admirable, et digne de votre génie unique et universel. Je me mets à vos pieds.

## LETTRE MDCCLVI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 8 septembre.

Mon cher ange, le premier tome du *Siècle* et le tiers du second sont déja faits; cependant vous croyez bien que je ferai l'impossible pour insérer l'article[1] dont vous desirez que je parle. Il n'y aura qu'à mettre un carton, sacrifier quelque verbiage inutile d'une demi-page, et mettre ce que vous desirez à la place. La vraie niche où je pourrais encadrer ce fait serait la querelle avec le pape sur les franchises; on ferait figurer fort bien le Grand-Turc avec notre Saint-Père, et le roi les braverait tous deux par ses ambassadeurs. Il est vrai malheu-

[1] * D'Argental voulait que Voltaire parlât de l'obstination que le comte Charles de Ferriol, son oncle, mit à paraître avec une épée, devant Mustapha II, le 26 décembre 1699. (Clog.)

reusement que Louis XIV avait tort sur ces deux points, et qu'il céda à la fin sur l'un et sur l'autre. Il n'était pas excusable de vouloir soutenir, à main armée, dans Rome, un abus[1] que toutes les têtes couronnées concouraient à déraciner; il ne l'était pas davantage de vouloir s'opposer seul à un usage très raisonnable établi dans tout l'Orient. Vouloir qu'un ambassadeur entre chez le Grand-Turc, avec l'épée au côté, dans un pays où l'on n'en porte point, et où les janissaires de la garde n'ont que de longs bâtons, est une chose aussi déplacée que de dire la messe le fusil sur l'épaule.

Cependant ce fait servira au moins à faire voir la hauteur de Louis XIV. L'histoire raconte les faiblesses comme les vertus. Si vous avez l'ordre de M. de Torci d'aller faire la révérence au grand-seigneur avec une grande brette par-dessus une robe longue, ayez la bonté de m'en avertir.

M. le cardinal de Tencin, avec votre permission, n'est guère plus raisonnable que Louis XIV, de se fâcher qu'on ait dit *le petit concile d'Embrun*. Veut-il qu'un concile de sept évêques soit œcuménique? Vous savez que dans la nouvelle édition je vous ai sacrifié le *petit* concile d'Embrun. Entre nous il est fort injuste, et il devrait me remercier de n'avoir appelé ce concile que *petit*. Mon cher

[1] * Le droit de franchise et d'asile. Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chapitre XIII. (CLOO.)

ange, je vous demande pardon de la *liberté grande.*

Autre délicatesse misérable de M. d'Héricourt. Je ne ferai pas certainement de Valincour un grand homme; il était excessivement médiocre; mais j'enjoliverai son article pour vous plaire.

Mon Dieu, que j'ai eu raison de me tenir à quatre cents lieues pendant que le *Siècle* fait son premier effet à Paris! Je n'aurais pas seulement à essuyer les plaintes de trente personnes, qui trouvent que je n'ai pas dit assez de bien de leurs arrière-cousins; mais que ne diraient point et les jésuites, et les sorbonniqueurs, *e tutti quanti!* Je vous ai déja mandé que mon absence seule peut leur imposer silence. Ils respecteront alors la vérité, plus forte qu'eux, et craindront que je n'en dise davantage; mais moi, habitant de Paris, je serais dénoncé à l'archevêque, au nonce, au Mirepoix, au procureur-général, et à Fréron.

Je vous le dis encore: *Regnum meum non est hinc*[1]. Dieu me préserve d'être à Paris dans le temps que la seconde édition fera du bruit! on me traiterait comme l'abbé de Prades; mais je connais mon cher pays, dans deux mois on n'y pensera plus. L'ouvrage sera approuvé de tous les honnêtes gens, les autres se tairont, et alors je viendrai jouir de la plus douce consolation de ma vie, du

[1] Évangile de saint Jean, chapitre XVIII, v. 36. (Cloc.)

bonheur de vous voir, après lequel je soupire, mais qu'une nécessité malheureuse m'a obligé de différer. Conservez-moi votre amitié, si vous voulez que je revoie Paris. Je vais revoir *Amélie*, et m'animer à suivre vos conseils et à rendre l'ouvrage meilleur; mais un bon conseil ne suffit pas, il faut un bon moment du génie, ou l'on est un juste à qui la grace manque.

Mille tendres respects aux anges. Je vous supplie de vouloir bien m'écrire, ou de faire écrire par la prochaine poste en quelle année[1] est mort cet homme moitié philosophe et moitié fou, nommé l'abbé de Saint-Pierre.

## LETTRE MDCCLVII.

### A MADAME DENIS.

A Potsdam, le 9 septembre.

Je commence, ma chère enfant, à sentir que j'ai un pied hors du château d'Alcine. Je remets entre les mains de M. le duc de Wurtemberg les fonds que j'avais fait venir à Berlin; il nous en fera une rente viagère sur nos deux têtes. La mienne ne lui coûtera pas beaucoup d'années d'arrérages, mais je voudrais que la vôtre fît payer ses enfants et ses petits-enfants.

[1] En 1743, le 29 avril. (Cloo.)

Cet emploi de mon bien est d'autant meilleur que le paiement est assigné sur les domaines que le duc de Wurtemberg a en France[1]. Nous avons des souverainetés hypothéquées; et nous ne serons point payés avec un *car tel est notre bon plaisir*. Ce qu'il y a de douloureux dans une si bonne affaire, c'est que je ne pourrai la consommer que dans quelques mois. Elle est sûre; les paroles sont données; paorles de prince, il est vrai; mais ils les tiennent dans les petites occasions; et puis nous aurons un beau et bon contrat. Les princes ont de l'honneur; ils ne trompent que les souverains, quand il s'agit du peuple, ou de ces respectables et héroïques friponneries d'ambition devant lesquelles l'honneur n'est qu'un conte de vieille.

J'ai perdu quelquefois une partie de mon bien avec des financiers, avec des dévots, avec des gens de l'*Ancien Testament*, qui auraient fait scrupule de manger d'un poulet bardé, qui auraient mieux aimé mourir que de n'être pas oisifs le jour du sabbat, et de ne pas voler le dimanche; mais je n'ai jamais rien perdu avec les grands, excepté mon temps.

Vous pouvez, en un mot, compter sur la solidité de cette affaire et sur mon départ. Je ferai voile de l'île de Calypso sitôt que ma cargaison sera

[1] Charles-Eugène, duc de Wurtemberg, avait des terres près de Colmar. Le vieux château de Horbourg en dépendait. (Cloo.)

prête, et je serai beaucoup plus aise de retrouver ma nièce que le vieil Ulysse ne le fut de retrouver sa vieille femme.

## LETTRE MDCCLVIII.

### A M. FORMEI.

Potsdam, le 12 septembre.

Je crois vous avoir mandé, monsieur, que j'attendais la nouvelle de l'admission de M. Mallet, votre ami, dans l'Académie de Lyon, et que je vous priais de l'en informer, ne sachant où il est. Puisqu'il veut être d'une Académie, à la bonne heure; j'ai pensé que celle de Lyon serait plus convenable pour lui qu'une autre, attendu le voisinage de Genève, sa patrie.

Je suis fâché pour notre Académie de Berlin que vous vous soyez hâté de juger M. Koenig. Il paraît que le public lui donne gain de cause; et, par malheur, le livre de Maupertuis a été bien mal reçu en France.

Je vous prie de m'envoyer la feuille qui contient la liste des académiciens, afin que je puisse leur envoyer la nouvelle édition que je fais faire du *Siècle de Louis XIV;* il y en a sept de très mauvaises. Je voudrais en donner une bonne avant de mourir, car chacun a sa chimère.

Vous me feriez plaisir de rétablir la lettre[1] que j'écrivis, il y a près d'un an, au cardinal Querini, qu'on a imprimée dans votre journal, toute défigurée. Comment peut-on mettre deux fois *puni* dans deux vers? comment peut-on mettre:

« Puisqu'il *est* comme eux dans ce monde? »

Cela est barbare. On altère notre style comme nos vins, en Allemagne et en Hollande, et on y donne de l'Auvernat pour du Bourgogne.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

## LETTRE MDCCLIX.

### A M. DE LA CONDAMINE.

Potsdam, le 16 septembre.

Mon cher arpenteur du zodiaque, j'ai vu votre aimable Hollandais; mais je ne l'ai pas encore vu à mon aise; j'étais malade. Le roi de Prusse a fait de Potsdam le séjour de la gloire, et non pas celui de la santé. Maupertuis va mieux[2], et j'empire.

[1] C'est l'épître LXXXI, t. III des *Poésies*, où elle est datée de 1751, par erreur; elle est du commencement de 1752, comme Voltaire le dit dans sa lettre du 9 juin, même année, à madame Denis. (CLOG.)

[2] Il avait été assez malade pour que Frédéric fit écrire par d'Argens, le 2 septembre 1752, à d'Alembert, afin de proposer à ce savant la présidence de l'Académie de Berlin. (CLOG.)

Vous m'auriez fait plaisir de m'envoyer vos deux pages de critiques du second tome du *Siècle*. On le réimprime actuellement avec un bon tiers de changements et d'augmentations; et peut-être vos secours viendront-ils encore assez à temps. Comment un déménagement d'une rue à une autre vous fait-il négliger vos amis, vous qui étiez occupé de les servir quand vous fesiez des trois mille lieues? Le plus actif des hommes serait-il devenu le plus paresseux?

Je vous embrasse de tout mon cœur.

## LETTRE MDCCLX.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Potsdam, le 23 septembre.

M. l'envoyé de Suède m'a dit, madame, que vous vous souvenez toujours de moi avec une bonté qui ne s'est pas démentie. Nous avons fait, au petit couvert du roi de la terre qui a le plus d'esprit, un souper où il ne manquait que vous. Il veut se charger des regrets que j'ai d'avoir perdu une société telle que la vôtre, et de vous envoyer ma lettre.

Vous avez diminué mon envie de faire un tour à Paris, lorsque vous l'avez abandonné[1]; mais

[1] Madame du Deffand était alors en Bourgogne, dans un châ-

j'espère toujours vous y retrouver quelque jour. La retraite a ses charmes, mais Paris a aussi les siens.

Il vous paraît étonnant peut-être que je me vante d'être dans la retraite, quand je suis à la cour d'un grand roi; mais, madame, il ne faut pas s'imaginer que j'arrive le matin à une toilette, avec une perruque poudrée à blanc, que j'aille à la messe en cérémonie, que de là j'assiste à un dîner, que je fasse mettre dans les gazettes que j'ai les grandes entrées, et qu'après dîner je compose des cantiques et des romances.

Ma vie n'a pas ce brillant; je n'ai pas la moindre cour à faire, pas même au maître de la maison, et ce n'est pas à des cantiques que je travaille. Je suis logé commodément dans un beau palais; j'ai auprès de moi deux ou trois impies avec lesquels je dîne régulièrement et plus sobrement qu'un dévot. Quand je me porte bien, je soupe avec le roi, et la conversation ne roule ni sur les tracasseries particulières ni sur les inutilités générales, mais sur le bon goût, sur tous les arts, sur la vraie philosophie, sur le moyen d'être heureux, sur celui de discerner le vrai d'avec le faux, sur la liberté de penser, sur les vérités que Locke enseigne et que la Sorbonne

teau où elle fit connaissance avec mademoiselle de l'Espinasse, qui l'accompagna à Paris, en 1754, lorsqu'elles s'établirent ensemble dans la communauté de Saint-Joseph. (Cloc.)

Digitized by Google

ignore, sur le secret de mettre la paix hors d'un royaume par des *billets de confession*. Enfin, depuis plus de deux ans que je suis dans ce qu'on croit une cour, et qui n'est en effet qu'une retraite de philosophes, il n'y a point eu de jour où je n'aie trouvé à m'instruire.

Jamais on n'a mené une vie plus convenable à un malade; car, n'ayant aucunes visites à faire, aucuns devoirs à rendre, j'ai tout mon temps à moi, et on ne peut pas souffrir plus à son aise. Je jouis de la tranquillité et de la liberté que vous goûtez où vous êtes. Cela vaut bien les orages ridicules que j'ai essuyés à Paris.

M. le président Hénault m'écrit quelquefois; mais M. le comte d'Argenson, comme de raison, m'a totalement oublié. S'il s'était un peu souvenu de moi, lorsqu'il eut le ministère de Paris, peut-être n'aurais-je pas l'espèce de bonheur qu'on m'a enfin procuré. Cependant on aime toujours sa patrie, malgré qu'on en ait; on parle toujours de l'infidèle avec plaisir.

Je vous rends un compte exact de mon ame, et vous pouvez me donner un *billet de confession* quand vous voudrez; mais il faudra aussi vous confesser à moi, me dire comment vous vous portez, ce que vous faites pour votre santé et pour votre bonheur, quand vous comptez retourner à Paris, et comment vous prenez les choses de la vie.

Je compte vous envoyer incessamment une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, où vous trouverez un tiers de plus tout plein de vérités singulières.

Je me suis un peu donné carrière sur les articles des *écrivains*. J'ai usé de toute la liberté que prenait Bayle; j'ai tâché seulement de resserrer ce qu'il étendait trop. Vous verrez deux morceaux singuliers de la main de Louis XIV. C'était, avec ses défauts, un grand roi, et son siècle est un grand siècle. Mais n'avons-nous pas aujourd'hui la Duchapt*?

Portez-vous bien, madame, et souvenez-vous du plus attaché et du plus sensible de vos serviteurs.

## LETTRE MDCCLXI.

### A M. LE CARDINAL QUERINI.

Potsdam, 29 di settembre.

Che dirà l'eminenza vostra, quando ella riceverà questa pistola dopo aver letto quella del Salomone del Settentrione? Dirà che si degna aggradire il tributo d'un pastore, quando ella ha ricevuto l'oro, l'incenso e la mirra d'un che vale i tre re dell' Epifania?

* Marchande de modes, célèbre alors à Paris. K.

Ella si diletta nell' edificar delle chiese, ma si erige un tempio nella memoria degli uomini. Bramo di aggiungere i miei gridi a quelli applausi che le bresciane stampe fanno risuonare; ma la mia voce è rauca e debole; il corpo langue, così fa l'anima. Oh! quando vedrò io qualche valente librajo raccogliere tutte le opere di vostra eminenza, già troppo sparse! *Foliis tantùm ne carmina manda.* Ma siano tutti i suoi scritti radunati *ad æternam memoriam.*

Auguro che la sua eminenza darà ancora *ad multos annos* benedizioni ai fedeli, ed esempi al mondo. Io intanto, picciola lucciola, m'inchino profondamente alla stella di prima grandezza, e sono per sempre, con ogni maggiore ossequio e venerazione, etc.

## LETTRE MDCCLXII.

### A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, je mets à vos pieds *Abraham*[1] et un *Cata-*

[1] * Ce fut, dit Collini (*Mémoires*, p. 32), le 28 septembre 1752, au souper de Frédéric, que l'on conçut, d'abord en riant, la première idée d'un *Dictionnaire philosophique*. Ce projet étant devenu sérieux, par la résolution que prirent aussitôt les gens de lettres du roi, et le prince lui-même, de s'en distribuer les articles, tels que: *Adam*, *Abraham*, etc., *Voltaire, vif et ardent au travail, commença dès le lendemain*, et l'article *Abraham* fut sans doute composé le

*logue*[1]. Le père des croyants n'est qu'ébauché, parceque je suis sans livres. Mais, si votre majesté jette les yeux sur cet article, dans Bayle, elle verra que cette ébauche est plus pleine, plus curieuse, et plus courte. Ce livre, honoré de quelques articles de votre main, ferait du bien au monde. Chérisac coulerait à fond les saints Pères.

Il y a une grande apparence que j'ai fait une grosse sottise en envoyant à votre majesté un mémoire détaillé. Mais, sire, j'ai parlé en philosophe qui ne craint point de faire des fautes devant un roi philosophe, auquel il est assurément attaché avec tendresse. Je peux très bien me corriger de mes sottises, mais non en rougir.

J'aurai encore la hardiesse de dire que je ne conçois pas comment on peut habiller tous les ans cent cinquante mille hommes, nourrir tous les officiers de ses gardes, bâtir des forteresses, des villes, des villages, établir des manufactures, avoir trois spectacles, donner tant de pensions, etc., etc.

Il m'a paru qu'il y aurait une prodigieuse indiscrétion à moi de proposer de nouvelles dépenses à votre majesté pour mes fantaisies, quand elle me donne cinq mille écus par an pour ne rien faire.

premier de tous. Au reste, le *Dictionnaire philosophique portatif* de Voltaire ne parut qu'en 1764, vers le commencement de juillet. (Cloc.)

[1] Le *Catalogue des écrivains du Siècle de Louis XIV*. (Cloc.)

De plus, je ne connais que le style des personnes que j'ai voulu attirer ici pour travailler, et point leur caractère. Il se pourrait qu'étant employées par votre majesté pour un ouvrage qui ne laisse pas d'être délicat et qui demande le secret, elles fissent les difficiles, s'en allassent, et vous compromissent. En me chargeant de tout sous vos ordres, votre majesté n'était compromise en rien.

Voilà mes raisons; si elles ne vous plaisent pas, si votre majesté ne se soucie pas de l'ouvrage proposé, me voilà résigné avec la même soumission que je travaillais avec ardeur.

Si votre majesté a des ordres à donner, ils seront exécutés.

Pourvu que je me console de mes maux par l'étude et par vos bontés, je vivrai et mourrai content.

## LETTRE MDCCLXIII.

### A MADAME DENIS.

A Potsdam, le 1er octobre.

Je vous envoie hardiment l'*Appel au public*, de Koenig. Vous lirez avec plaisir l'histoire du procédé. Cet ouvrage est parfaitement bien fait; l'innocence et la raison y sont victorieuses. Paris pensera comme l'Allemagne et la Hollande. Maupertuis est

regardé ici comme un tyran absurde ; mais j'ai peur que son abominable conduite n'ait des suites bien funestes.

Il avait agi, dans toute cette affaire, en homme plus consommé dans l'intrigue que dans la géométrie; il avait secrètement irrité le roi de Prusse contre Koenig, et s'était adroitement servi de son autorité pour faire chercher les originaux des lettres de Leibnitz dans un endroit où il savait bien qu'ils n'étaient pas; il avait, par cette indigne manœuvre, mis le roi de moitié avec lui. Croiriez-vous que le roi, au lieu d'être indigné, comme il le devait être, d'avoir été compromis et trompé, prend avec chaleur le parti de ce tyran philosophe? Il ne veut pas seulement lire la réponse de Koenig. Personne ne peut lui ouvrir les yeux qu'il veut fermer. Quand une fois la calomnie est entrée dans l'esprit d'un roi, elle est comme la goutte chez un prélat; elle n'en déloge point.

Au milieu de ces querelles, Maupertuis est devenu tout-à-fait fou. Vous n'ignorez pas qu'il avait été enchaîné à Montpellier[1], dans un de ses accès, il y a une vingtaine d'années. Son mal lui a repris violemment. Il vient d'imprimer un livre où il prétend qu'on ne peut prouver l'existence de Dieu

[1] Voltaire fait allusion à cette ancienne affection mentale du président de l'Académie de Berlin dans la *Diatribe du docteur Akakia*. (*Facéties.*) (Cloc.)

que par une formule d'algèbre; que chacun peut prédire l'avenir en exaltant son ame; qu'il faut aller aux terres australes pour y disséquer des géants hauts de dix pieds, si on veut connaître la nature de l'entendement humain. Tout le livre est dans ce goût. Il l'a lu à des Berlinoises, qui le trouvent admirable.

Voilà pourtant l'homme qui s'était fait je ne sais quelle réputation, pour avoir été à Tornéo enlever deux Suédoises. Ce malheureux avait été mon ami. Il était venu à Cirei passer quelques mois avec ce même Koenig; et il nous persécute aujourd'hui l'un et l'autre avec fureur. C'est bien aujourd'hui qu'il le faudrait enchaîner. J'avais eu le malheur de l'aimer, et même de le louer; car j'ai toujours été dupe.

Un des motifs de sa haine contre moi vient de ce qu'à ma réception à l'Académie française je ne le comparai pas à Platon [1], et le roi de Prusse à Denis de Syracuse. Il a eu la démence de s'en plaindre à Berlin. Quel Platon! quelle Académie! quel siècle! et où suis-je. Ah! que M. le duc de Wurtemberg finisse bientôt notre marché, et que je revienne auprès de vous oublier les fous et les géomètres.

[1] * Voyez, dans les *Mélanges littéraires*, un Mémoire *inédit* (de la fin de 1752) où Voltaire raconte cette même anecdote avec plus de détail. (Cloo.)

## LETTRE MDCCLXIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 3 octobre.

Mon cher ange, le *Siècle* (c'est-à-dire la nouvelle édition, la seule qui soit passable) était déja presque tout imprimé; il m'est par conséquent impossible de parler, cette fois-ci, de la petite épée que cacha M. votre oncle sous son cafetan. J'ai rayé bien exactement cette épithète de *petit* attribuée au concile d'Embrun; j'ai recommandé à ma nièce d'y avoir l'œil, et je vous prie de l'en faire souvenir. Je voudrais de tout mon cœur qu'il fût regardé comme le concile de Trente, et que toutes les disputes fussent assoupies en France; mais il paraît que vous en êtes bien loin. Le siècle de la philosophie est aussi le siècle du fanatisme.

Il me paraît que le roi a plus de peine à accorder les fous de son royaume qu'il n'en a eu à pacifier l'Europe. Il y a eu France un grand arbre, qui n'est pas l'arbre de vie, qui étend ses branches de tous côtés, et qui produit d'étranges fruits. Je voudrais que le *Siècle de Louis XIV* pût produire quelque bien. Ceux qui liront attentivement tout ce que j'y dis des disputes de l'Église pourront, malgré tous les ménagements que j'ai gardés, se

faire une idée juste de ces querelles; ils les réduiront à leur juste valeur, et rougiront que, dans ce siècle-ci, il y ait encore des troubles pour de telles chimères. Un petit tour à Potsdam ne serait pas inutile à vos politiques; ils y apprendraient à être philosophes.

Mon cher ange, les beaux-arts sont assurément plus agréables que ces matières; une tragédie bien jouée est plus faite pour un honnête homme. Mais me demander que je songe à présent au *Duc de Foix* et à *Rome sauvée*, c'est demander à un figuier qu'il porte des figues en janvier; *car ce n'était pas le temps des figues*[1]. Je me suis affublé d'occupations si différentes, toute idée de poésie est tellement sortie de ma tête, que je ne pourrais pas actuellement faire un pauvre vers alexandrin. Il faut laisser reposer la terre; l'imagination gourmandée ne fait rien qui vaille; les ouvrages de génie sont aux compilations ce que l'amour est au mariage:

« L'Hymen vient quand on l'appelle;
« L'Amour vient quand il lui plaît. »
QUINAULT, *Atys*, acte IV, sc. v.

Je compile à présent, et le dieu du génie est allé au diable.

En vous remerciant de la note sur l'abbé de

[1] * *Non enim erat tempus ficorum*. Év. de saint Marc, ch. XI, v. 13. (L. D. B.)

Saint-Pierre; j'avais deviné juste qu'il était mort en 43. Je lui ai fait un petit article assez plaisant. Il y en a un pour Valincour, qui ne sera pas inutile aux gens de lettres, et qui plaira à la famille. Je n'ai point de réponse de M. Secousse; il est avec les vieilles et inutiles *Ordonnances*[1] de nos vieux rois; mais il a, pour rassembler ces monuments d'inconstance et de barbarie, six mille livres de pension. Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde.

Mes anges, ce monde est un naufrage; *sauve qui peut* est la devise de chaque individu. Je me suis sauvé à Potsdam, mais je voudrais bien que ma petite barque pût faire un petit trajet jusque chez vous. Je remets toujours de deux mois en deux mois à faire ce joli voyage. Il ne faut pas que je meure avant d'avoir eu cette consolation. Je ne sais pas trop ce que je deviendrai; j'ai cent ans; tous mes sens s'affaiblissent, il y en a d'enterrés. Depuis huit mois je ne suis sorti de mon appartement que pour aller dans celui du roi ou dans le jardin. J'ai perdu mes dents, je meurs en détail. Je vous embrasse tendrement; je vous souhaite une santé constante et une vieillesse heureuse. Je me regarderai comme très malheureux si je ne

[1] Secousse travaillait, depuis la mort de Laurière, au recueil des *Ordonnances des rois de France*, dont le XVII^e volume in-fol. a paru en 1820. (Cloc.)

passe pas mes derniers jours, ô anges! auprès de vous et à l'ombre de vos ailes.

## LETTRE MDCCLXV.

### A M. LE COMTE D'ARGENSON.

A Potsdam, le 3 octobre.

Monsieur Le Bailli, mon camarade chez le roi, et non chez le roi de Prusse, vous remettra, monseigneur, le tribut que je vous dois.

L'*Histoire*[1] de la dernière guerre vous appartient. La plus grande partie a été faite dans vos bureaux et par vos ordres. C'est votre bien que je vous rends; j'y ai ajouté des lettres du roi de Prusse au cardinal de Fleuri qui peut-être vous sont inconnues, et qui pourront vous faire plaisir. Vous vous doutez bien que j'ai été d'ailleurs à portée d'apprendre des singularités. J'en ai fait usage avec la sobriété convenable, et la fidélité d'un historien qui n'est plus historiographe.

Si vous avez des moments de loisir, vous pourrez vous faire lire quelques morceaux de cet ouvrage. J'ai mis en marge les titres des événements principaux, afin que vous puissiez choisir. Vous honorerez ce manuscrit d'une place dans votre

[1] L'*Histoire de la guerre de* 1741. (Cloc.)

bibliothèque, et je me flatte que vous le regarderez comme un monument de votre gloire et de celle de la nation, en attendant que le temps, qui doit laisser mûrir toutes les vérités, permette de publier un jour celle que je vous présente aujourd'hui.

Qui eût dit, dans le temps que nous étions ensemble *dans l'allée noire*, qu'un jour je serais votre historien, et que je le serais de si loin? Je sais bien que, dans le poste où vous êtes, votre ancienne amitié ne pourrait guère se montrer dans la foule de vos occupations et de vos dépendants; que vous auriez bien peu de moments à me donner; mais je regrette ces moments, et je vous jure que vous m'avez causé plus de remords que personne.

Ce n'est peut-être pas un hommage à dédaigner que ces remords d'un homme qui vit en philosophe auprès d'un très grand roi; qui est comblé de biens et d'honneurs auxquels il n'aurait osé prétendre, et dont l'ame jouit d'une liberté sans bornes. Mais on aime, malgré qu'on en ait, une patrie telle que la nôtre et un homme tel que vous. Je me flatte que vous avez soin de votre santé. *Porrò unum est necessarium;* vous avez besoin de régime; vous devez aimer la vie. Soyez bien assuré qu'il y a dans le château de Potsdam un malade heureux qui fait des vœux continuels pour votre conservation. Ce n'est pas qu'on prie Dieu ici pour

vous; mais le plus ancien de tous vos serviteurs s'intéresse à vous, à votre gloire, à votre bonheur, à votre santé, avec la plus respectueuse et la plus vive tendresse. VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCLXVI.

### A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, votre majesté m'a favorisé de quatre volumes du plus parfait galimatias qui soit jamais sorti d'une tête théologique. L'auteur doit descendre en droite ligne de saint Paul, et être proche parent du P. Castel.

En qualité de théologien de Belzébuth, oserai-je interrompre vos travaux par un mot d'édification sur l'*athéisme*[1], que je mets à vos pieds? J'ai choisi ce petit morceau parmi les autres, comme un des plus orthodoxes.

Je ne fais que dire ce que votre majesté pense, et ce qu'elle dirait cent fois mieux. Si elle daignait me corriger, je croirais alors l'ouvrage digne d'elle. Je souhaite pouvoir le finir, en amuser votre majesté quelquefois, et mourir de la mort des justes avec votre bénédiction.

[1] C'était sans doute encore quelque morceau comme l'article *Abraham*. (CLOG.)

## LETTRE MDCCLXVII.

### A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Potsdam, ce 7 octobre[1].

Mon cher marquis, je souffre beaucoup aujourd'hui, et ma main me refuse encore le service. La tête ne laisse pas de travailler toujours, et mon cœur est plein pour vous de l'amitié la plus tendre. Vous savez que je n'ai point donné le *Siècle de Louis XIV*. L'édition de Berlin, sur laquelle malheureusement on en a fait tant d'autres, était trop incomplète et trop fautive. J'en ai envoyé seulement à madame Denis quelques exemplaires corrigés à la main, pour être examinés par les fureteurs d'anecdotes, et pour servir à une nouvelle édition. Si j'étais à Paris, vous sentez bien que vous seriez le premier à qui je porterais mon tribut. Il sera bien difficile que je jouisse avant le commencement du printemps prochain du bonheur de revoir madame Denis et mes amis. Je suis actuellement si malingre que, si j'arrivais à Paris dans cet état, on me demanderait mon billet de confession aux barrières; et, comme les sous-fermiers ont traité de cette affaire, je courrais risque

[1] * Cette lettre, imprimée avec celles de 1751, dans l'édition en 42 volumes, est de 1752. (Cloo.)

de me brouiller à-la-fois avec le clergé et la finance.

Je serai un peu consolé si je ne suis pas brouillé avec le parterre, si Grandval veut devenir Catilina, à Fontainebleau et à Paris, et si on peut faire de Le Kain un César. Je demande sur-tout qu'on ne change rien à la pièce que j'ai envoyée à madame Denis. Qu'on la joue telle que je l'ai envoyée, et qu'on la joue bien. Il est fort triste de n'en être pas le témoin; mais c'est un malheur qui disparaît devant celui d'être si loin des personnes auxquelles on est attaché. Je n'ai pu faire autrement. Vous autres Parisiens, vous êtes des Athéniens avec qui un peu d'ostracisme volontaire est quelquefois très convenable; et d'ailleurs qu'importe qu'un moribond végète dans un lieu ou dans un autre? Cela est très indifférent au public et à ceux qui le gouvernent. Il n'y a que mon amitié qui en souffre. Mes amis, qui connaissent mon cœur, doivent me plaindre, et non pas me gronder. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## LETTRE MDCCLXVIII.

A M. DEVAUX,

A NANCI.

A Potsdam, le 7 octobre [1].

Ce n'est point ma paresse, monsieur, mais ma mauvaise santé qui a retardé ma réponse, et qui m'empêche même de vous écrire de ma main. Je crois que j'aurais grand besoin d'aller faire un tour aux eaux de Plombières, dans votre voisinage. Le desir de faire encore ma cour au roi de Pologne, et de vous revoir, fera mon principal motif. Je voudrais bien, en attendant, pouvoir faire ce que vous me demandez pour votre ami [2]; mais les places sont ici bien rares. Il est vrai qu'il y a un petit nombre d'élus; mais il n'y a aussi qu'un petit nombre d'appelés. Ma mauvaise santé ne me permet guère d'être à portée de chercher ailleurs. Il y a huit mois entiers que je ne suis sorti de ma chambre que pour aller dans celle du roi. Je suis son malade, comme Scarron était celui de la reine.

Je vous remercie, avec bien de la sensibilité, des offres obligeantes que vous me faites, au sujet du

[1] * Nos prédécesseurs ont cru cette lettre écrite en 1750, mais elle est de 1752. (Cloc.)

[2] * Probablement M. Liébaud. (Cloc.)

manuscrit que j'ai perdu. La copie qui est entre les mains du valet de chambre de monseigneur le prince Charles de Lorraine n'est point ce que je cherche. Il n'a et ne peut avoir que la partie du manuscrit qui est entre les mains de plus de trente personnes. L'*Histoire universelle*, depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint, a été copiée plusieurs fois; mais ce qui m'a été volé, ce sont des matériaux pour l'histoire des temps suivants, jusqu'au siècle de Louis XIV. Je regrette sur-tout ce que j'avais rassemblé sur les progrès des sciences et des arts dans différents pays, et les traductions en vers que j'avais faites de plusieurs poëtes italiens, espagnols, et orientaux. Le manuscrit m'a été volé à Paris; c'est une perte que je ne puis réparer, et dont il faut que je me console. Il arrive de plus grands malheurs dans la vie.

Adieu, mon cher et ancien ami; je vous embrasse du meilleur de mon ame.

## LETTRE MDCCLXIX.

A M. DE LA CONDAMINE,

A PARIS.

Potsdam, le 12 octobre.

Je vous remercie, mon cher philosophe errant, devenu sédentaire, des attentions que vous avez

pour *Louis XIV*. On a fait malheureusement une douzaine d'éditions sans me consulter; et ce n'est pas ma faute si les quatre esclaves, qui s'étaient mis sous la statue de la place Vendôme, dans la première édition, et qu'on a fait déloger bien vite, ont subsisté dans quelques exemplaires. Ce n'est pas non plus ma faute si on a imprimé l'*air maître* pour l'*air de maître*. Je me flatte que ces sottises ne se trouveront pas dans l'edition qu'on fait actuellement à Leipsick, et que je crois à présent finie. J'ai eu, pour cette nouvelle fournée, des secours que je n'attendais pas de si loin. On m'a envoyé de Paris ce qu'on envoie bien rarement, des vérités, et des vérités bien curieuses. Quand l'édition que je finis n'aurait d'autre avantage que celui de deux memoires écrits de la main de Louis XIV, cela suffirait pour faire tomber toutes les autres. L'ouvrage deviendra nécessaire à la nation, ou du moins à ceux de la nation qui voudront connaître les plus beaux temps de la monarchie.

Je conviens que la Foire aura toujours la préférence; mais il ne laissera pas de se trouver d'honnêtes gens qui liront quelque chose du *Siècle de Louis XIV*, les jours où il n'y aura point d'opéra-comique. On ne laisse pas d'avoir du temps pour tout. Je vous plains beaucoup de passer le vôtre dans des discussions désagréables, dont il y a très

peu de juges; et, parmi ces juges-là, la plupart sont prévenus. Pour faire le grand œuvre de *rem prorsùs substantialem*[1], il faut avoir aisance, santé, et repos. Il ne tenait qu'à Maupertuis d'avoir tout cela, supposé qu'un homme soit libre; mais il y a quelque apparence qu'il ne l'est pas. Il a dérangé sa santé par l'usage des liqueurs fortes; il a perdu quelques amis par un amour-propre plus fort encore, et qui ne souffre pas que les autres en aient leur dose; il a perdu son repos par la manière trop vive dont il a poursuivi Koenig, qui, au bout du compte, s'est trouvé avoir raison, et qui a eu le public pour lui. Je puis vous assurer que je ne me suis mêlé ni de son affaire ni de son livre, quoique je n'approuve ni l'un ni l'autre.

Maupertuis a des ennemis à Paris, à Berlin, en Hollande; et sa conduite dure et hautaine n'a pas ramené ces ennemis. J'ai d'autant plus sujet de me plaindre de lui, que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour adoucir la férocité de son caractère. Je n'en suis pas venu à bout. Je l'abandonne à lui-même; mais, encore une fois, je n'entre pour rien dans les querelles qu'il se fait, et dans les critiques qu'il essuie. Je suis plus malade que lui, et je reste tranquillement à Potsdam, tandis qu'il va chercher ailleurs la santé et le repos.

[1] Newton, en parlant du repos. (L. D. B.)

Digitized by Google

Je voudrais de tout mon cœur être dans votre voisinage; ce n'est pas sans regret que je goûte le bonheur de vivre auprès d'un roi philosophe. Je suis né si sensible à l'amitié, que je serais encore ami, quand même je serais courtisan.

Vraiment je serais très obligé à M. Deslandes[1], s'il voulait bien me favoriser de quelques particularités qui servissent à caractériser les beaux temps du gouvernement de Louis XIV. M. Deslandes est citoyen et philosophe; il faut absolument être philosophe, pour avoir de quoi se consoler, dès-là qu'on est citoyen. Je vous embrasse, et vous prie de ne point cesser de m'aimer, malgré Maupertuis[2].

## LETTRE MDCCLXX[3].

### A M. ROQUES[4].

Si ceux qui font des critiques avaient votre po-

[1] Auteur du livre intitulé *Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant*. Il était membre de l'Académie de Berlin, et il mourut en 1757. (Cloc.)

[2] La rupture définitive entre le *président de Bedlam* et Voltaire, comme l'appelait celui-ci, refroidit *La Condamine* à l'égard de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. L'abbé du Vernet croit même que toute correspondance cessa entre eux, au moins pendant très long-temps. La Condamine finit par se réconcilier avec son ancien ami. (Cloc.)

[3] Cette lettre, imprimée sans aucune date, avec celles d'*avril* 1752, dans l'édition de Kehl, fut écrite au moment où la seconde édition du *Siècle de Louis XIV* (celle de Leipsick, citée dans la lettre précédente) allait paraître; elle est par conséquent du mois d'*octobre* 1752. (Cloc.)

[4] Conseiller ecclésiastique du landgrave de Hesse-Hombourg.

litesse, votre érudition, et votre candeur, il n'y aurait jamais de guerres dans la république des lettres; la vérité y gagnerait, et le public respecterait plus les sciences. Je vous remercie très sincèrement, monsieur, des remarques que vous avez bien voulu m'envoyer sur le *Siècle de Louis XIV*. Je pourrais bien m'être trompé sur le premier article touchant Phalk Constance, dont vous me faites l'honneur de me parler. Je n'ai ici aucun livre que je puisse consulter sur cette matière; je n'ai que mes propres mémoires, que j'avais apportés de France, et qui m'ont servi de matériaux. Les autorités n'y sont point citées en marge. Je n'avais pas cru en avoir besoin pour un ouvrage qui n'est point une histoire détaillée, et que je ne regardais que comme un tableau général des mœurs des hommes, et de la révolution de l'esprit humain sous Louis XIV.

Je me souviens bien que je n'ai pas toujours suivi l'abbé de Choisi, dans sa *Relation de Siam*[1]; c'est un de mes parents, nommé Beauregard, qui avait défendu la citadelle de Bankok, sous M. de

Voltaire lui écrivit plusieurs autres lettres, en 1752 et 1753. La plupart ont été mal datées dans les autres éditions de Voltaire; et c'est ce qui m'a induit en erreur dans quelques notes concernant le *Supplément au Siècle de Louis XIV*, que Voltaire dédia à Roques en 1753. (CLOG.)

[1] *Journal du voyage de Siam fait en* 1685 *et* 1686. (CLOG.)

Fargue[1], autant qu'il m'en souvient, de qui je tiens l'aventure de la veuve de Constance.

Quant au roi Jacques et à la reine sa femme, ils arrivèrent à Saint-Germain à trois ou quatre jours l'un de l'autre. Ce ne sont point de pareilles dates dont je me suis embarrassé. Je n'ai songé qu'à exposer les malheurs du roi Jacques, la manière dont il se les était attirés, et la magnificence de Louis XIV. Mon objet était de peindre en grand les principaux personnages de ce siècle, et de laisser tout le reste aux annalistes. Quand je suis entré dans les détails, comme aux chapitres des *anecdotes* et du *gouvernement intérieur*, je l'ai fait sur mes propres lumières et sur les témoignages des plus anciens courtisans.

Feu M. le cardinal de Fleuri me montra l'endroit où Louis XIV avait épousé madame de Maintenon; il m'assura positivement que l'abbé de Choisi s'était trompé; que ce n'était pas le chevalier de Forbin, mais Bontems et Montchevreuil, qui avaient assisté comme témoins. En effet, il était naturel que Louis XIV employât dans cette occasion ses domestiques les plus affidés; et le chevalier de Forbin, chef d'escadre, n'était point domestique de ce monarque.

Pour l'article de Descartes, permettez-moi, je

[1] Nommé Desfarges, dans la *Biographie universelle*, article *Constance Faulkon*. (Cloc.)

vous prie, ce que j'en ai dit. Je n'ai pensé qu'à faire rentrer en eux-mêmes ceux dont le zèle imprudent traite trop souvent d'*athées* des philosophes qui ne sont pas de leur avis.

Si l'article de feu M. de Beausobre vous intéresse, vous le trouverez, monsieur, dans une nouvelle édition qui va paraître, ces jours-ci, à Leipsick et à Dresde, et que je ne manquerai pas d'avoir l'honneur de vous envoyer. Vous y trouverez deux fragments bien curieux, copiés sur l'original de la main de Louis XIV même.

On s'est trop pressé, en France et ailleurs, d'inonder le public d'éditions de cet ouvrage. Celle qu'on fait actuellement à Dresde est plus ample d'un tiers. Vous y verrez des articles bien singuliers, et sur-tout le mariage de l'évêque de Meaux.

Les offres obligeantes que vous me faites, monsieur, m'autorisent à vous prier de vouloir bien interposer vos bons offices pour arrêter l'édition furtive[1] qui se fait à Francfort-sur-le-Mein. Elle ferait beaucoup de tort à mon libraire Conrad Walter, qui a le privilége de l'empereur; c'est un très honnête homme. Je ne manquerai pas de l'avertir de l'obligation qu'il vous aura.

Je suis fâché que M. de La Beaumelle, qui m'a

[1] Celle de La Beaumelle. Elle parut, selon Collini, vers la fin de 1752. (Clog.)

paru avoir beaucoup d'esprit et de talent, ne veuille s'en servir, à Francfort, que pour faire de la peine à mon libraire et à moi, qui ne l'avons jamais offensé[1]. Je l'avais connu par des lettres[2] qu'il m'avait écrites de Danemarck, et je n'avais cherché qu'à l'obliger. Il m'avait mandé que le roi de Danemarck s'intéressait à un ouvrage qu'il projetait; mais, étant obligé de quitter le Danemarck, il vint à Berlin, et il montra quelques exemplaires d'un ouvrage où quelques chambellans de sa majesté n'étaient pas trop bien traités. Je me plaignis à lui sans amertume, et j'aurais voulu lui rendre service. Il alla à Leipsick, de là à Gotha; il est à présent à Francfort. Il n'y fera pas une grande fortune, en se bornant à écrire contre moi; il devait tourner ses talents d'un côté plus utile et plus honorable. Il avait commencé par prêcher à Copenhague. Il a de l'éloquence, et je ne doute pas que les conseils d'un homme comme vous ne le ramènent dans le bon chemin. Je suis, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

[1] La Beaumelle, mal reçu à la cour de Frédéric, avait quitté Berlin au mois de mai 1752, très irrité contre Voltaire, auquel il attribuait, par erreur, les dégoûts qu'il y avait éprouvés. (Clog.)

[2] Les réponses de Voltaire à ces lettres sont restées inconnues. (Clog.)

## LETTRE MDCCLXXI.

### A MADAME DENIS.

A Potsdam, ce 15 octobre.

Voici qui n'a point d'exemple, et qui ne sera pas imité; voici qui est unique. Le roi de Prusse, sans avoir lu un mot de la réponse de Koenig, sans écouter, sans consulter personne, vient d'écrire, vient de faire imprimer une brochure contre Koenig, contre moi, contre tous ceux qui ont voulu justifier l'innocence de ce professeur si cruellement condamné. Il traite tous ses partisans d'envieux, de sots, de malhonnêtes gens. La voici, cette brochure* singulière, et c'est un roi qui l'a faite!

Les journalistes d'Allemagne, qui ne se doutaient pas qu'un monarque qui a gagné des batailles fût l'auteur d'un tel ouvrage, en ont parlé librement comme de l'essai d'un écolier qui ne sait pas un mot de la question. Cependant on a réimprimé la brochure à Berlin, avec l'aigle de Prusse, une couronne, un sceptre, au-devant du titre. L'aigle, le sceptre, et la couronne, sont bien étonnés de se trouver là. Tout le monde hausse les épaules, baisse les yeux, et n'ose parler. Si la vé-

* Elle était intitulée *Lettre au public*.

rité est écartée du trône, c'est sur-tout lorqu'un roi se fait auteur. Les coquettes, les rois, les poëtes, sont accoutumés à être flattés. Frédéric réunit ces trois couronnes-là. Il n'y a pas moyen que la vérité perce ce triple mur de l'amour-propre. Maupertuis n'a pu parvenir à être Platon, mais il veut que son maître soit Denis de Syracuse.

Ce qu'il y a de plus rare dans cette cruelle et ridicule affaire, c'est que le roi n'aime point du tout Maupertuis, en faveur duquel il emploie son sceptre et sa plume. Platon a pensé mourir de douleur de n'avoir point été de certains petits soupers où j'étais admis; et le roi nous a avoué cent fois que la vanité féroce de ce Platon le rendait insociable.

Il a fait pour lui de la prose, cette fois-ci, comme il avait fait des vers pour d'Arnaud, pour le plaisir d'en faire; mais il y entre un plaisir bien moins philosophe, celui de me mortifier : c'est être bien auteur!

Mais ce n'est encore que la moindre partie de ce qui s'est passé. Je me trouve malheureusement auteur aussi, et dans un parti contraire. Je n'ai point de sceptre, mais j'ai une plume; et j'avais, je ne sais comment, taillé cette plume de façon qu'elle a tourné un peu Platon en ridicule sur ses géants, sur ses prédictions, sur ses dissections, sur son impertinente querelle avec Koenig. La

raillerie est innocente; mais je ne savais pas alors que je tirais sur les plaisirs du roi. L'aventure est malheureuse. J'ai affaire à l'amour-propre et au pouvoir despotique, deux êtres bien dangereux. J'ai d'ailleurs tout lieu de présumer que mon marché avec M. le duc de Wurtemberg a déplu. On l'a su, et on m'a fait sentir qu'on le savait. Il me semble pourtant que Titus et Marc-Aurèle n'auraient point été fâchés contre Pline, si Pline avait placé une partie de son bien sur la tête de Plinia, dans le Montbéliard.

Je suis actuellement très affligé et très malade, et, pour comble, je soupe avec le roi. C'est le festin de Damoclès. J'ai besoin d'être aussi philosophe que le vrai Platon l'était chez le vrai Denis.

## LETTRE MDCCLXXII.

### A M. FORMEI.

Potsdam, le...

J'ai depuis quelque temps tous les journaux, et j'ai déja lû celui que vous avez la bonté de m'envoyer. Je vous en remercie, monsieur; si vous en avez besoin, je vous le renvoie. Vous aurez incessamment l'édition de Dresde[1]; il y a autant de

[1] La seconde édition du *Siècle de Louis XIV*. (Cloc.)

fautes que de mots. On va en entreprendre une en Angleterre qui sera fort supérieure, et où il n'y aura plus de détails inutiles sur Rousseau. Je vous dirai, en passant, que quelquefois ceux qu'on avait pris pour des aigles[1] ne sont que des coqs-d'Inde; qu'un orgueil despotique, avec un peu de science et beaucoup de ridicule, est bientôt reconnu et détesté de l'Europe savante, etc. Je suis très aise que vous me marquiez de l'amitié; et, si vous êtes plus philosophe que prêtre, je serai votre ami toute ma vie. Je suis d'un caractère que rien ne peut faire plier, inébranlable dans l'amitié et dans mes sentiments, et ne craignant rien ni dans ce monde-ci ni dans l'autre. Si vous voulez de moi à ces conditions, je suis à vous hardiment, et peut-être plus efficacement que vous ne pensez.

## LETTRE MDCCLXXIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, 28 octobre.

Mon cher ange, vous êtes le dieu des jansénistes, vous me donnez des commandements impossibles. Il y a des temps où la grace manque tout net aux justes. Je me sens actuellement privé de la grace

[1] Voltaire, le premier, avait pris Maupertuis, pendant longtemps, pour un *aigle*. (Cloo.)

des vers; *spiritus flat ubi vult*[1]. Je ne ferais rien qui vaille si je voulais me forcer.

« Tu nihil invitâ dices, faciesve Minervâ. »
HOR., *de Art. poet.*, v. 385.

L'esprit prend, malgré qu'il en ait, la teinture des choses auxquelles il s'applique. J'ai des besognes si différentes de la poésie qu'il n'y a pas moyen de remonter ma vieille lyre toute désaccordée : *Valete, musæ, et valete, curæ*, voilà ma devise pour le moment présent; et plût à Dieu que ce fût pour toute ma vie!

D'ailleurs comment voudriez-vous qu'on renvoyât à Paris une *Rome sauvée* toute changée, et qu'on donnât aux acteurs de nouveaux rôles, pour la quatrième fois? ce serait un moyen sûr d'empêcher la reprise de la pièce, de la faire croire tombée, et de me faire grand tort; j'entends ce tort qu'on fait aux pauvres auteurs comme moi, le tort de les berner tant qu'on peut; c'est un plaisir que le public se donne très volontiers. Mon cher ange, laissons là Catilina, César, et Cicéron, pour ce qu'ils valent. Si la pièce, telle qu'elle est, peut encore souffrir trois ou quatre représentations, à la bonne heure; si les amateurs de l'antiquité la lisent sans dégoût, tant mieux; c'est là mon pre-

[1] *Spiritus ubi vult spirat.* Év. de saint Jean, ch. III, v. 8. (CLOG.)

mier but ; non, ce n'est que le second ; mon premier desir est de venir vous embrasser. Je peux très bien renoncer à tout ce train de théâtre, d'acteurs, d'actrices, de battements de mains, de sifflets, et d'épigrammes ; mais je ne puis renoncer à vous. Je regarde les théâtres et les cours comme des illusions ; l'amitié seule est réelle. Pardonnez-moi de n'être point encore venu vous voir. Il faut que je prenne encore patience cet hiver. Mon petit voyage, si je suis en vie, sera pour le printemps.

Vous savez que, quand vous m'écrivîtes la première fois sur l'audience et sur l'épée de feu M. de Ferriol, le *Siècle* était déja presque tout imprimé ; il doit être à présent achevé. Il n'y a pas moyen d'y revenir ; tout ce que je peux faire c'est de veiller au *petit* concile ; j'en parle dans toutes mes lettres à madame Denis. Joignez-vous à moi ; faites-l'en souvenir. Ce sera votre faute si ce *petit* subsiste dans la nouvelle édition de Paris. Il est malheureusement dans une douzaine d'autres dont la France est inondée, et sur-tout dans celle que l'abbé Pernetti[1] a fait imprimer à Lyon, sous les yeux du Père du concile.

Adieu, mon cher ange ; vous êtes mon concile, et je voudrais bien être à vos genoux ; mais laissons passer l'hiver. Je finis, la poste va partir, et je n'aurai pas le temps d'écrire à madame Denis.

[1] * Jacques Pernetti. (Clog.)

## LETTRE MDCCLXXIV.

### DE MADAME LA MARGRAVE DE BAREUTH.

Erlang, le 1er novembre.

Il faudrait avoir plus d'esprit et de délicatesse que je n'en ai pour louer dignement l'ouvrage que j'ai reçu de votre part. On doit s'attendre à tout de frère Voltaire. Ce qu'il fait de beau ne surprend plus; l'admiration, depuis longtemps, a succédé à la surprise. Votre *Poëme sur la Loi naturelle* m'a enchantée. Tout s'y trouve; la nouveauté du sujet, l'élévation des pensées, et la beauté de la versification. Oserai-je le dire? il n'y manque qu'une chose pour le rendre parfait. Le sujet exige plus d'étendue que vous ne lui en avez donné. La première proposition demande surtout une plus ample démonstration. Permettez que je m'instruise et que je vous fasse part de mes doutes.

Dieu, dites-vous, a donné à tous les hommes la justice et la conscience pour les avertir, comme il leur a donné ce qui leur est nécessaire.

Dieu ayant donné à l'homme la justice et la conscience, ces deux vertus sont innées dans l'homme, et deviennent un attribut de son être. Il s'ensuit, de toute nécessité, que l'homme doit agir en conséquence, et qu'il ne saurait être ni injuste ni sans remords, ne pouvant combattre un instinct attaché à son essence. L'expérience prouve le contraire. Si la justice était un attribut de notre être, la chicane serait bannie; les avocats mourraient de faim; vos conseillers au parlement ne s'occuperaient pas, comme ils font, à troubler la France pour un morceau de pain donné ou refusé; les jésuites et les jansénistes confesseraient leur ignorance en fait de doctrine.

Les vertus ne sont qu'accidentelles et relatives à la société. L'amour-propre a donné le jour à la justice. Dans les premiers temps les hommes s'entre-déchiraient pour des bagatelles (comme ils font encore de nos jours); il n'y avait ni sûreté pour le domicile, ni sûreté pour la vie. Le tien et le mien, malheureuses distinctions (qu'on ne fait que trop de notre temps), bannissaient toute union. L'homme, éclairé par la raison, et poussé par l'amour-propre, s'aperçut enfin que la société ne pouvait subsister sans ordre. Deux sentiments attachés à son être, et innés en lui, le portèrent à devenir juste. La conscience ne fut qu'une suite de la justice. Les deux sentiments dont je veux parler sont l'aversion des peines et l'amour du plaisir.

Le trouble ne peut qu'enfanter la peine; la tranquillité est mère du plaisir. Je me suis fait une étude particulière d'approfondir le cœur humain. Je juge, par ce que je vois, de ce qui a été. Mais je m'enfonce trop dans cette matière, et pourrais bien, comme Icare, me voir précipiter du haut des cieux. J'attends vos décisions avec impatience; je les regarderai comme des oracles. Conduisez-moi dans le chemin de la vérité, et soyez persuadé qu'il n'y en a point de plus évidente que le desir que j'ai de vous prouver que je suis votre sincère amie. WILHELMINE.

## LETTRE MDCCLXXV[1].

### A LEURS EXCELLENCES MESSIEURS LES AVOYERS DE BERNE.

Au château de Potsdam, près de Berlin, le 5 novembre.

Quoique j'appartienne à deux rois, auxquels je

[1] Cette lettre, dont M. Sigismond Wagner me communiqua la

suis attaché par le devoir, et par la reconnaissance que je dois à leurs bienfaits, j'ai cru pouvoir rendre un hommage solennel à votre gouvernement, que j'ai toujours admiré, et dont je n'ai cessé de faire l'éloge.

Je demande à vos Excellences la permission de leur dédier une tragédie qui a été représentée avec succès sur le théâtre de Paris. J'ai cru que je ne pouvais choisir de plus dignes protecteurs d'un ouvrage où j'ai peint le sénat de Rome que vos Excellences. Ce n'est pas la grandeur des empires qui fait le mérite des hommes. Il y a eu dans l'aréopage d'Athènes des hommes aussi respectables que les sénateurs romains, et il y a dans le conseil de Berne des magistrats aussi vertueux que dans celui d'Athènes.

J'attends vos ordres, Messieurs, pour avoir

copie à Berne, le 20 septembre 1825, et dont je trouvai une autre copie, quelques jours après, dans la bibliothèque cantonnale de Lausanne, déplut un peu à leurs *Excellences* de Berne, auxquelles Voltaire, dans cette espèce de dédicace de *Rome sauvée*, ne donnait que le titre de *Messieurs*. Craignant peut-être que le serviteur de deux rois vînt s'établir chez eux, les avoyers chargèrent trois personnes de rédiger une réponse à cette lettre, et ils donnèrent la préférence à celle du professeur Lerber, connu par un petit volume publié en 1792, sous le titre de *Poésies et Opuscules de feu M. le professeur Lerber*. Je n'ose garantir que cette réponse soit parvenue à Voltaire, qui fit un voyage à Berne au mois de juin 1756; je me borne à la donner ci-après n° MDCCLXVI, après en avoir retranché quelques vers un peu tudesques, très pardonnables à un étranger.

(Geoc.)

l'honneur de vous présenter un tribut que j'ai cru ne devoir qu'à vous. Un ouvrage où l'amour de la liberté triomphe ne doit être dédié qu'aux plus vertueux protecteurs de cette liberté précieuse.

Je suis, avec respect, Messieurs, de vos Excellences le très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de France, et chambellan du roi de Prusse.

## LETTRE MDCCLXXVI*.

### DE M. LERBER,

AU NOM DES AVOYERS DE BERNE.

Voltaire, il est flatteur sans doute
De voir son nom par vous cité;
Et vos écrits sont la grand'route
Qui mène à l'immortalité.
Sans flatterie et sans rancune,
Ami de la simple équité,
Vous osez, avec liberté,
Juger l'homme et non la fortune.
Chez vous on voit également
Le roi, l'actrice et le marchand
Ne faire ensemble qu'un volume;
Et, pour prétendre au même rang,
Il leur suffit de votre plume.
Nous le savons; mais, franchement,

* Réponse à la lettre MDCCLXXV. — Lerber parle en son propre nom à la fin de cette pièce; quant à Stumpf ou *Stumpfius*, qu'il cite, c'était le *Tite-Live* des Suisses. (CLOG.)

Ce même hommage qui nous flatte
Nous paraît être, en ce moment,
Matière un peu trop délicate.
Bon Dieu ! que dirait à Paris,
Le corps nombreux des beaux esprits,
Dont le bon goût est le partage,
Si, dans le siècle où nous vivons,
On voyait mis en étalage
Le nom d'un des *Treize-Cantons*
A la tête de votre ouvrage !
Ces gens-là ne croiraient jamais,
Même en dépit de votre pièce,
Que nous ressemblons traits pour traits
Aux héros de Rome et de Grèce,
Dont vous nous faites les portraits.
D'ailleurs, en cette paix profonde
Dont nous jouissons, grace à Dieu,
L'honneur de briller dans le monde,
Nous l'avouons, nous touche peu.
Malgré les oraisons funèbres
Où l'on nous dit qu'il est honteux
De vivre ainsi dans les ténèbres,
Nous croyons, comme nos aieux,
Qu'au bout du compte il vaut bien mieux
Être tranquilles que célèbres.
Soit sagesse, soit vanité,
Voltaire, voilà nos scrupules ;
Notre public s'est entêté
A croire que les ridicules
Sont pires que l'obscurité.
Et, quand au temple de Mémoire,
Comme vous paraissez le croire,
On voudrait bien nous recevoir,
Nous n'aurions pas trop bonne mine,
Si nous venions là nous asseoir,
Avec nos habits de drap noir,
Près de vos rois fourrés d'hermine.

C'est pour Frédéric et Louis
Qu'Apollon vous prêta sa lyre;
Mais, pour les gens de mon pays,
Stumpf, croyez-moi, peut leur suffire.
Cependant, et n'en doutez pas,
Nous n'en lirons pas moins *Alzire*,
*Charles-Douze*, *Micromégas*,
*La Ligue*, *Memnon*, et *Zaïre*.
Moi-même, aux yeux de l'univers
Je voudrais bien pouvoir vous dire
Que c'est à force de vous lire
Que j'appris à faire des vers.

## LETTRE MDCCLXXVII.

### A M. ROQUES.

A Potsdam, le 17 *.

Je suis pénétré de reconnaissance de toutes les bontés que vous m'avez témoignées d'une manière si prévenante, sans me connaître; il ne me reste qu'à les mériter. Je voudrais que la nouvelle édition du recueil de mes anciennes rêveries en prose et en vers, et celle du *Siècle de Louis XIV*, que mon libraire doit vous envoyer de ma part, pussent au moins être regardées de vous comme un gage de ma sensibilité pour tous vos soins obligeants. Quant à M. de La Beaumelle, je suis sûr que vous aurez

* Cette lettre, ainsi datée dans l'édition de Kehl, où elle se trouve avec celles d'*avril* 1752, est postérieure à la lettre MDCCLXX, et probablement du 17 *novembre*. (CLOG.)

la générosité de lui représenter le tort qu'il fait à ce pauvre Conrad Walther; c'est assurément le plus honnête homme de tous les libraires que j'aie rencontrés. Il s'est mis en frais pour la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*; il n'y a épargné aucun soin; et voilà que, pour fruit de ses peines, M. de La Beaumelle fait imprimer sous main une édition subreptice à Francfort, ville impériale, malgré le privilége de l'empereur, dont Walther est en possession. Il est libraire du roi de Pologne, il est protégé, il est résolu à attaquer M. de La Beaumelle par les formes juridiques. Cela va faire un événement qui certainement causerait beaucoup de chagrin à M. de La Beaumelle, et qui serait fort triste pour la littérature.

Il doit avoir gagné, par l'édition des *Lettres*[1] *de madame de Maintenon*, de quoi pouvoir se passer du profit léger qu'il pourrait tirer d'une édition furtive. D'ailleurs il doit considérer que toute la librairie se réunira contre lui. Les gens de lettres se plaignent d'ordinaire que les libraires contrefont leurs ouvrages; et ici c'est un homme de lettres qui contrefait l'édition d'un libraire; c'est un étranger qui, dans l'Empire, attaque un privilége de l'empereur. Que M. de La Beaumelle en pèse toutes les conséquences. Les remarques critiques

[1] Première édition; Nanci, 1752; 2 vol. in-12. Celle de 1756 est en 9 volumes, même format. (Cloc.)

qu'il joint à son édition ne sont pas une excuse envers mon libraire, et sont envers moi un procédé dont j'aurais sujet de me plaindre. Je ne connais M. de La Beaumelle que par les services que j'ai tâché de lui rendre.

Il m'écrivit, il y a un an, du palais de Copenhague, pour m'intéresser à des éditions des auteurs classiques français qu'on devait faire, disait-il, en Danemarck, et dont le roi de Danemarck le chargeait, à l'imitation des éditions qu'on a nommées en France *les Dauphins*. Je crus M. de La Beaumelle, et mon zèle pour l'honneur de ma patrie me fit travailler en conséquence.

Quelque temps après je fus étonné de le voir arriver à Potsdam. Il était renvoyé de Copenhague, où il avait d'abord prêché en qualité de proposant, et où il était, je crois, de l'Académie. Il voulait s'attacher au roi de Prusse, et il me présenta, pour cet effet, un livre dans lequel il me traitait assez mal, moi et plusieurs des chambellans. Il y avait beaucoup de choses dont le roi de Danemarck et plusieurs autres puissances devaient s'offenser. Ce livre, imprimé à Copenhague, intitulé *Mes Pensées*, n'était pas encore trop public; il promit de le corriger, et je crois en effet qu'il en a fait une édition corrigée à Berlin. Il sait que, quoique j'eusse beaucoup à me plaindre d'une pareille conduite, je l'avertis cependant de plusieurs petites

inadvertances dans lesquelles il était tombé sur ce qui regarde l'historique; par exemple sur la constitution d'Angleterre, sur M. Pâris Duvernei, et sur d'autres erreurs qui peuvent échapper à tout écrivain.

Lorsqu'il fut mis en prison à Berlin, tout le monde sait que je m'intéressai pour lui, et que je parlai même vivement à milord Tyrconnell, qui avait, disait-on, contribué à son emprisonnement, et à le faire renvoyer de la ville. Milord Tyrconnell, à qui il écrivit pour se plaindre à lui de lui-même, lui répondit: « Il est vrai que je vous ai fait « conseiller de partir, me doutant bien que vous « vous feriez bientôt renvoyer. » Je priai milord Tyrconnell de ne pas montrer cette lettre, qui ferait trop de tort à un jeune homme qui avait besoin de protection; et il n'y a rien que je n'aie fait pour lui dans cette occasion. De retour de Spandau à Berlin, il me dit qu'il était appelé à Copenhague avec une grosse pension; mais il partit quelques jours après pour Leipsick. On prétend qu'il y fit imprimer une brochure intitulée, je crois, *les Amours de Berlin, et les Dégoûts des plaisirs;* les lettres initiales de son nom, *par M. de La B....*, sont à la tête de ce libelle. Je suis très éloigné de l'en croire l'auteur, et j'ai soutenu publiquement que ce n'était pas lui. De Leipsick il s'arrêta à Gotha. On a écrit de ce pays-là des choses sur son compte qui

lui feraient plus de tort, si elles étaient vraies, que le libelle même qu'on lui a imputé. On m'a écrit de Leipsick, de Copenhague, de Gotha, des particularités qui ne lui feraient pas moins de préjudice, si je les rendais publiques.

Comment peut-il donc, monsieur, dans de pareilles circonstances, non seulement contrefaire l'éditiou de mon libraire, mais charger cette édition de notes contre moi, qui ne l'ai jamais offensé, qui même lui ai rendu service? S'il est plus instruit que moi du règne de Louis XIV, ne devait-il pas me communiquer ses lumières, comme je lui communiquai, sur son livre intitulé *Mes Pensées*, des observations dont il a fait usage? Pourquoi d'ailleurs faire réimprimer la première édition du *Siècle de Louis XIV*, quand il sait que mon libraire Walther en donne une nouvelle beaucoup plus exacte et d'un tiers plus ample? Quoique j'aie passé trente années à m'instruire des faits principaux qui regardent ce règne; quoiqu'on m'ait envoyé en dernier lieu les mémoires les plus instructifs, cependant je peux avoir fait, comme dit Bayle, bien des péchés de commission et d'omission. Tout homme de lettres qui s'intéresse à la vérité et à l'honneur de ce beau siècle doit m'honorer de ses lumières; mais quand on écrira contre moi, en fesant imprimer mon propre ouvrage pour ruiner mon libraire, un tel procédé aura-t-il des appro-

bateurs ? une ancienne édition contrefaite aura-t-elle du crédit parmi les honnêtes gens ? et l'auteur ne se ferme-t-il pas, par ce procédé, toutes les portes qui peuvent le mener à son avancement ?

J'ose vous prier, monsieur, de lui montrer cette lettre, et de rappeler dans son cœur les sentiments de probité que doit avoir un jeune homme qui a fait la fonction de prédicateur. Je me persuade qu'il fera celle d'honnête homme. S'il a fait quelques frais pour cette édition, il peut m'en envoyer le compte; je le communiquerai à mon libraire, et le mieux serait assurément de terminer cette affaire d'une manière qui ne causât du chagrin ni à ce jeune homme ni à moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'attachement sincère que vos procédés obligeants m'inspirent, etc.

## LETTRE MDCCLXXVIII.

### AU CARDINAL QUERINI.

Potsdam, 21 di novembre.

L'eminenza vostra adorna la dottrina col fregio dell' ingegno, rinforza l' ingegno col zelo, e compisce il zelo colla munificenza. Ella edifica di una

mano una chiesa in Berlino, e coll' altra slega dal giogo eretico un valente monaco, rimanda all' ovile la smarrita peccorella. In somma la sua liberal mano diffonde altrettanto di denaro quanto d' inchiostro, ed ammaestra i dotti e solleva i poveri.

Bramo di veder i suoi scritti ed i suoi atti generosi tutti raccolti nelle bresciane stampe; ma tengo un più vivo desiderio d'inchinarla personalmente, etc.

## LETTRE MDCCLXXIX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Potsdam, le 22 novembre.

Mon cher ange, quoique les vers ne soient pas actuellement de quartier dans notre cour, vous m'avez fait relire *Zulime*. Je me suis repris de goût pour cette aventurière; et j'ose croire que, si vous la lisiez telle qu'elle est, vous l'aimeriez bien davantage. Ou je vous l'enverrai, mon cher et respectable ami, ou je vous l'apporterai en temps et lieu; mais à présent ne me demandez pas une rime, je n'en peux plus, j'en ai par-dessus la tête. Je n'ai point demandé de préface en forme au *Duc de Foix*. J'ai recommandé seulement un mot d'avis au libraire; j'ai exigé qu'on dît qu'on a pris le parti

d'imprimer la pièce sur mon manuscrit, pour prévenir les éditions furtives et informes, telles que celle de *Rome sauvée*. Voilà, en vérité, tout ce qu'il convient de mettre à la tête d'une faible intrigue amoureuse, qui n'est relevée que par le caractère de Lisois. Ce *Duc de Foix* a été très bien imprimé à Dresde, chez mon libraire ordinaire; je lui avais envoyé la pièce sur la parole que madame Denis m'avait donnée qu'on l'imprimait à Paris. Je ne sais aucune nouvelle ni du *Duc de Foix*, ni de *Rome sauvée*, ni du *Siècle de Louis XIV*.

J'ai vu les *Lettres de madame de Maintenon;* c'est l'histoire de sa vie, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à sa mort. C'est un monument bien précieux pour les gens qui aiment les petites choses dans les grands personnages. Heureusement ces lettres confirment tout ce que j'ai dit d'elle. Si elles m'avaient démenti, mon *Siècle* était perdu. Comment se peut-il faire qu'un nommé La Beaumelle, prédicateur à Copenhague, depuis académicien, bouffon, joueur, fripon, et d'ailleurs ayant malheureusement de l'esprit, ait été le possesseur de ce trésor? Il vient aussi d'écrire la vie de madame de Maintenon. On disait, il y a quelques années, qu'on avait volé à M. de Cailus ces lettres et ces mémoires sur sa tante. N'en sauriez-vous pas des nouvelles?

Je vous ai mandé aussi qu'il paraissait des mé-

moires de milord Bolyngbroeke[1]. Ils sont traduits en français. On dit que dans cette traduction on me reproche de m'être trompé sur madame de Bolyngbroeke, que j'ai mise, dans le *Siècle*, au rang des nièces[2] de madame de Maintenon; me serais-je trompé? ne l'était-elle pas par son mari? ai-je rêvé ce que je lui ai entendu dire vingt fois? Je suis toujours prêt à croire que j'ai tort; mais ici il me semble que j'ai raison; rassurez-moi, je vous en prie. Mon cher ange, croyez-moi, je me mourais d'envie de venir vous embrasser cet hiver; mais, en vérité, il n'y a pas moyen de se mettre en chemin au milieu des glaces, quand on est malade. Je ne suis pas deux heures de la journée sans souf-

[1] C'étaient les *Lettres sur l'Histoire, suivies de Réflexions sur l'exil*, etc., traduites par Barbeu du Bourg. 1752, 2 vol. in-8°. Les *Mémoires secrets* de Bolyngbroeke, traduits par Favier, ne parurent qu'en 1754. (Cloc.)

[2] Marie-Claire-Isabelle Deschamps de Marsilli, mariée en secondes noces au vicomte de Bolyngbroeke, était devenue, non pas *nièce*, mais *cousine-germaine* de madame de Maintenon, par son premier mariage avec Philippe de Valois, marquis de Villette, mort le 25 décembre 1707. Voltaire, en parlant de ce derniier, chap. XXVII du *Siècle de Louis XIV*, dit qu'il était neveu ou *cousin* de madame de Maintenon; mais, dans le *Supplément*, II^e partie, il soutient qu'il était son *neveu réellement*. C'est une erreur partagée par la *Biographie universelle*; le marquis de Villette, fils d'Artémise d'Aubigné, était *réellement* cousin-germain de madame de Maintenon.

Madame de Caylus, mère du comte de Caylus, nommé dans la précédente lettre, était fille du marquis de Villette, mais d'un premier mariage. Elle était nièce, à la mode de Bretagne seulement, de madame de Maintenon. (Cloc.)

frir. Je serais mort si je ne menais pas la vie la plus douce et la plus retirée, n'ayant que vingt marches à monter, les soirs, pour aller entendre à souper le Salomon du Nord, quand il veut bien m'admettre à son festin des sept sages. Cette vie de château est bien dans mon goût; mais tout est empoisonné par les remords que j'ai de vous avoir quitté. Mille tendres respects à toute la hiérarchie. Répondez, je vous en prie, à mes questions comme à ma tendre amitié.

J'ai oublié de mander à ma nièce qu'elle m'écrive désormais à Berlin où nous allons dans quelques jours. Je vous supplie de l'en avertir.

## LETTRE MDCCLXXX[1].

### A M. ROQUES.

Pour répondre, monsieur, à vos bontés conciliantes, dont je suis très reconnaissant, et à la lettre de M. de La Beaumelle, dont je suis très surpris, j'aurai d'abord l'honneur de vous dire :

1° Qu'il est peu intéressant qu'il ait reçu trois ducats, comme vous l'avez marqué, ou davan-

[1] * Cette lettre est du mois de novembre 1752, au plus tôt, si elle n'est des premiers jours de décembre. Les éditeurs de Kehl, en l'imprimant, avec raison, à la date de 1752, ont eu tort de la dater d'*avril*. (Clog.)

tage, pour l'ouvrage qu'il a écrit contre moi à Francfort;

2° Que quand il m'écrivit de Copenhague, sans que j'eusse l'honneur de le connaître, il data sa lettre du château, et me fit entendre que le gouvernement l'avait chargé de l'édition des auteurs classiques français; et que M. de Bernstorf, secrétaire d'état, m'a écrit le contraire;

3° Que quelques jours après, étant renvoyé de Copenhague, il m'envoya de Berlin à Potsdam, à ma réquisition, son livre intitulé *Qu'en dira-t-on?* dans lequel il dit que le roi de Prusse a des gens de lettres auprès de lui, par le même principe que les princes d'Allemagne ont des bouffons et des nains;

4° Qu'il me promit de supprimer ce compliment, et qu'il ne l'a pas fait;

5° Qu'il me reproche, dans ce livre, d'avoir sept mille écus de pension, et qu'il doit savoir, à présent, que j'y ai renoncé, aussi bien qu'à des honneurs que je crois inutiles à un homme de lettres; et que, dans l'état où je suis, il y a peu de générosité à persécuter un homme dont il n'a jamais eu le moindre sujet de se plaindre;

6° Qu'il est vrai que je lui donnai des conseils sur quelques méprises où il était tombé, et sur son étonnante hardiesse; qu'à la vérité il a suivi mes avis sur des faits historiques, mais qu'il les a bien

négligés dans quelques exemplaires imprimés à Francfort, où il dit qu'il a vu, à la cour de Dresde, un roi... et tout le reste qui a fait frémir d'horreur. Il ose parler contre le gouvernement et l'armée du roi de Prusse; il s'élève presque contre toutes les puissances. L'Arétin gagnait autrefois des chaînes d'or à ce métier, mais aujourd'hui elles sont d'un autre métal. Je souhaite seulement qu'on pardonne à sa jeunesse, ou qu'il ait une armée de cent mille hommes.

7° Il est bien le maître d'écrire contre moi, ainsi que contre tous les princes; il n'y gagnera pas davantage.

8° Il vous mande qu'il me poursuivra jusqu'aux enfers; il peut me poursuivre tant qu'il lui plaira jusqu'à la mort; il n'attendra pas long-temps; il poursuivra un homme qui ne l'a jamais offensé. Milord Tyrconnell est mort; mais ceux qui étaient auprès de lui sont témoins que je rendis service à M. de La Beaumelle, et que, seul, j'empêchai milord Tyrconnell d'envoyer directement au roi de Prusse une lettre dont la minute doit exister encore, et dans laquelle il demandait vengeance. Je ne m'oppose point à la reconnaissance dont il me menace.

9° Il peut se dispenser d'imprimer le procès du Juif Hirschell, qui me contestait la restitution de douze mille écus qu'il avait à moi en dépôt. Ce

procès est déja imprimé. Le Juif a été condamné à double amende. M. de La Beaumelle peut cependant faire une seconde édition avec des remarques, et me poursuivre jusqu'aux enfers, sans expliquer s'il entend que j'irai en enfer, ou s'il compte y aller.

Voilà toute la réponse qu'il aura jamais de moi, dans ce monde-ci et dans l'autre. J'ai l'honneur d'être véritablement, etc.

## LETTRE MDCCLXXXI.

### A M. LE COMTE D'ARGENSON.

A Potsdam, le 24 novembre.

« Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
« Peu s'en fallut que mon feu rallumé
« Ne fit l'amour en mon ame renaître,
« Et que mon cœur, autrefois son captif,
« Ne ressemblât l'esclave fugitif
« A qui le sort fait rencontrer son maître[1], etc. »

C'est ce que disait autrefois le saint évêque Saint-Gelais, en rencontrant son ancienne maîtresse; et j'en ai dit davantage, en retrouvant vos anciennes bontés. Croyez, monseigneur, que vous n'êtes ja-

[1] * Ces six vers composent la première stance d'une pièce de poésie de J. Bertaut, évêque de Séez, intitulée *Renaissance d'amour*. Voltaire les cite, dans le *Dictionnaire philosophique*, section II de l'article *Esprit*, comme étant de Bertaut. (Cloo.)

Digitized by Google

mais sorti de mon cœur ; mais je craignais que vous ne vous souciassiez guère d'y régner, et que vous ne fussiez comme les grands souverains qui ne connaissent pas toutes leurs terres. Votre très aimable lettre m'a donné bien des desirs, mais elle n'a pu encore me donner des forces. Je vous r... tout net en vous aimant, parceque l'esprit est prompt et la chair infirme chez moi. Je suis si malingre que, voulant partir sur-le-champ, je suis obligé de remettre mon voyage au printemps. Je ne suis pas comme le président Hénault, qui disait qu'il était quelquefois fort aise de manquer son rendez-vous. Soyez sûr que j'ai une vraie passion de venir être témoin de votre gloire et du bien que vous faites.

J'ai bien peur que l'intérêt qui devrait animer ce que j'ai eu l'honneur de vous envoyer[1] ne soit étouffé sous trop de détails. Cela me fait penser qu'il ne faut pas ennuyer, par une longue lettre inutile, un homme qui en reçoit tous les jours une centaine de nécessaires, qui quelquefois aussi sont ennuyeuses.

Conservez, je vous en prie, votre bienveillance au plus ancien, au plus respectueux, au plus tendre de vos serviteurs. V.

En voulant fermer cette lettre, j'ai coupé le papier ; vous me le pardonnerez.

[1] L'*Histoire de la Guerre de* 1741, en manuscrit. (Cloc.)

## LETTRE MDCCLXXXII.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Potsdam, le 25 novembre.

Je fais partir, monseigneur, par la voie d'un correspondant de Strasbourg, le gros paquet qui peut servir quelques heures à votre amusement. Plût à Dieu qu'il pût un jour servir à votre gloire! mais elle n'en a pas besoin. J'ai bien plus besoin, moi, de la consolation de vous faire encore ma cour, de vous voir, et de vous entendre, que vous n'en avez d'être fourré dans mes gazettes. L'ouvrage[1] est assez maussadement copié; l'écriture pourtant est lisible. J'ai auprès de moi des gens de lettres qui ne sont pas des maîtres à écrire. Enfin je mets à vos pieds le seul exemplaire qui me reste. Si je suis assez heureux pour être en état de venir passer quelque temps auprès de vous, je vous demanderai seulement permission d'en tirer une copie. Vous y trouverez la vérité, mais non pas toutes les vérités; vous y verrez des détails qui seront encore chers quelques années à ceux qui s'y sont intéressés, et qui disparaîtront ensuite dans le fracas des évènements qui, de dix ans en dix ans, va-

[1] L'*Histoire de la Guerre de 1741*, citée dans la lettre précédente. (Cloc.)

rient la scène du monde, et qui arment puissamment les princes de l'Europe pour de petits intérêts. Il ne reste que les grandes choses dans la mémoire des hommes; et j'oserai même vous dire que le règne de Louis XIV attirerait peu les regards de la postérité, sans la révolution qui s'est faite, de son temps, dans l'esprit humain. Il a résulté de son amour pour la gloire, de ses entreprises, de ses grandeurs, et de ses faiblesses et de ses malheurs, mais sur-tout de cette foule d'hommes éclatants en tout genre que la nature fit naître pour lui, un tout qui étonne l'imagination, et qui forme une époque mémorable. Si on pensait aussi hautement que vous; si bien des gens avaient la grandeur de votre caractère, on ajouterait encore une aile au bâtiment que la gloire a élevé dans le siècle de Louis XIV.

Quel plaisir je me ferais de raisonner de tout cela avec vous dans vos moments de loisir! Si vous saviez que de choses j'ai à vous dire! Mais quand pourrai-je avoir ce bonheur? Je n'ai à présent qu'un érysipèle escorté d'une humeur scorbutique qui me dévore, et de rétrécissements dans les nerfs. Cet hiver-ci sera terrible à passer pour moi à Berlin; il faudrait que je fusse à Naples. Nous autres Français nous périssons tous. Vos colonies languedociennes n'ont pas prospéré dans les pays froids; au lieu d'augmenter, en 1686, elles ont diminué

de moitié; c'est le contraire de ce qui est arrivé aux peuples du Nord transportés en Italie. Il n'y a que d'Argens qui est gros et gras. Maupertuis, à force de boire de l'eau-de-vie, s'est mis à la mort; mais il en réchappe, parcequ'il est né avec un tempérament de Tartare. Il n'est que fou. Il vient de faire un livre où il propose de faire des trous qui aillent jusqu'au centre de la terre, d'aller droit sous le pôle, de connaître le siége de l'ame en disséquant des têtes de géants, ou en examinant les rêves de ceux qui ont pris de l'opium. Il assure qu'il est aussi facile de voir l'avenir que de se représenter le passé, et nous nous attendons que, dans quelques jours, il débitera des prophéties. J'ai eu bien raison de dire, en parlant de Descartes, que la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve. Il propose sérieusement de faire vivre les hommes huit à neuf cents ans, en les conservant comme des œufs qu'on empêche d'éclore. Tout est dans ce goût dans son livre. La Mettrie, en comparaison, a écrit en sage.

L'abbé de Prades est ici avec une pension. Je l'ai fait venir le plus adroitement du monde. C'est, je crois, la seule fois de ma vie que j'aie été adroit et heureux. Il m'a confié que vous lui aviez offert une retraite à Richelieu, avec des secours. Je reconnais bien là votre belle ame. Vous avez eu autant de générosité que la fille aînée des rois et de

votre grand-oncle a eu de lâcheté et d'ignorance. Elle s'est déshonorée sans retour. Quel siècle que celui où un théatin imbécile[1] force la Sorbonne à une démarche si humiliante, et où il imagine des *billets de confession* qui auraient opéré autant de mal que de ridicule, sans la prudence du roi! Que serait aujourd'hui la France, aux yeux des étrangers, sans vous et sans M. le maréchal de Belle-Ile? Nommez-m'en un troisième qui ait de la réputation, je vous en défie. Vivez, monseigneur le maréchal; ayez l'éclat de tous les âges, soyez heureux autant qu'honoré. Je ne puis vous dire encore quand je pourrai faire un voyage pour vous; mais mon cœur est à vous pour jamais.

## LETTRE MDCCLXXXIII.

### A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, vous avez perdu plus que vous ne pensez; mais votre majesté ne pouvait deviner que dans un gros livre*, plein d'un fatras théologique, et où l'abbé de Prades est toujours misérablement obligé de soutenir ce qu'il ne croit pas, il se trouvât un morceau d'éloquence digne de Pascal, de Cicéron, et de vous.

[1] * Boyer, que Voltaire appelait *l'âne* de Mirepoix. (Cloc.)

* Il est ici question de l'*Apologie* de l'abbé de Prades, page 103, IIe partie. Amsterdam, 1752, in-8°.

Lisez, je vous en supplie, sire, seulement depuis 103 jusqu'à 105, à l'endroit marqué, et jugez si on a dit jamais rien de plus fort, et si le temps n'est pas venu de porter les derniers coups à la superstition. Ce morceau m'a paru d'abord être de d'Alembert ou de Diderot, mais il est de l'abbé Yvon[1]. Jugez si j'avais tort de vouloir travailler avec lui à l'encyclopédie de la raison.

Comparez ces deux pages avec la misérable phrase d'écolier de rhétorique par où commence *le Tombeau de la Sorbonne :* « Un vaisseau de la « Sorbonne, sans voiles et sans timon, donnant « contre des écueils, et fracassé sans ressource. » Cela ressemble au fameux plaidoyer fait contre les p..... de Paris : « Elles allèrent dans la rue Brise-« Miche chercher un abri contre les tempêtes élé-« vées sur leurs têtes dans la rue Chapon. » Vous sentez combien il est ridicule d'appliquer à la Sorbonne ce que Cicéron disait des secousses de la république romaine.

Il y a des choses que je fais, il y a des choses sur lesquelles je donne conseil, d'autres où j'insère quelques pages, d'autres que je ne fais point[2].

[1] * Cet ecclésiastique normand, qui, plus tard, reçut le titre d'historiographe du comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, avait fourni à Diderot et à d'Alembert, pour l'*Encyclopédie*, plusieurs articles tels que *Ame*, *Athée*, *Dieu*, etc. (CLOO.)

[2] * Il est probable que l'abbé de Prades, considéré par quelques bibliographes comme seul auteur du *Tombeau de la Sorbonne*, a com-

Mais ce qui m'appartient uniquement c'est mon érysipèle, mon amour pour la vérité, mon admiration pour votre génie, et mon attachement à la personne de votre majesté.

## LETTRE MDCCLXXXIV.

### A M. FORMEI.

Je suis venu, hier, monsieur, pour vous remercier des soins que vous avez la bonté de prendre. Je vous prie de différer encore de quelques jours l'*Avertissement* que vous vouliez bien mettre dans les papiers publics, et de me garder une cellule dans votre ruche[1].

N'en parlez point, je vous prie, avant que j'aie eu le bonheur de vous voir.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

posé le commencement et plusieurs pages de cette satire; mais Voltaire lui en dicta certainement la majeure partie; et il est d'ailleurs impossible de ne pas reconnaître sa touche dans la dernière page, où il est question de Koenig opprimé par le *despote littéraire* Maupertuis. Ce fut principalement à cause de cette finale que Voltaire soutint au roi de Prusse qu'il n'était pour rien dans *le Tombeau de la Sorbonne;* mais Frédéric n'en crut rien, comme cela résulte de ses lettres du 18 mai 1759 et du 10 février 1767 à son ami le philosophe. (Cloc.)

[1] * Allusion à *l'Abeille du Parnasse*, feuille périodique publiée alors par Formei. (Cloc.)

Digitized by Google

## LETTRE MDCCLXXXV[1].

### A M. ROQUES.

Monsieur, j'ai lu enfin l'édition du *Siècle de Louis XIV*, que votre ami La Beaumelle a faite en trois volumes, avec des remarques et des lettres. Je vous dirai, monsieur, que cette édition n'a pas laissé d'avoir quelque cours à Berlin. J'y suis outragé; cinq ou six officiers de la maison de sa majesté prussienne y sont maltraités; c'est une raison pour qu'on veuille au moins parcourir l'ouvrage. Personne ne lui pardonnera d'avoir outragé dans ses remarques les vivants et les morts, ainsi que la vérité. Mais moi, monsieur, je lui pardonnerais les injures scandaleuses qu'il me dit dans mon propre ouvrage, s'il était vrai qu'il eût à se plaindre de moi, et si je l'avais accusé auprès du roi de Prusse, dans son passage à Berlin, comme il le prétend.

Je peux vous protester hautement, monsieur, non seulement à vous, mais à tout le monde, et attester le roi de Prusse lui-même, que jamais je n'ai dit à sa majesté ce qu'on m'impute. Ce fut le marquis d'Argens qui l'avertit, à souper, de la

[1] Cette lettre, imprimée sans date avec celles d'*avril* 1752, dans l'édition de Kehl, est, au plus tôt, de *décembre* suivant. (Cloo.)

manière dont La Beaumelle avait parlé de sa cour, ainsi que de plusieurs autres cours, dans son livre intitulé *Qu'en dira-t-on?* Le marquis d'Argens sait que, loin de vouloir porter ces misères aux oreilles du roi, je lui mis presque la main sur la bouche; que je lui dis en propres paroles: *Taisez-vous donc; vous révélez le secret de l'Église.* J'aurais pu user du droit que tout le monde a de parler d'un livre nouveau, à table, mais je n'usai point de ce droit; et, loin de rendre aucun mauvais office à M. de La Beaumelle, je fis ce que je pus pour le servir dans l'aventure pour laquelle il fut mis au corps-de-garde à Berlin, et envoyé à Spandau. Pour peu qu'il raisonne, il doit voir clairement que Maupertuis ne m'a calomnié ainsi auprès de lui que pour l'exciter à écrire contre moi; c'est un fait assez public dans Berlin. Il est bien étrange qu'un homme que le roi de Prusse a daigné mettre à la tête de son Académie ait pu faire de pareilles manœuvres. Songez ce que c'est que d'aller révéler à un étranger, à un passant, le secret des soupers de son maître, et de joindre l'infidélité à la calomnie. Exciter ainsi contre moi un jeune auteur, lancer ses traits, et puis retirer sa main; accuser M. Koenig, mon ami, d'être un faussaire, le faire condamner de sa seule autorité, en pleine académie, et se donner le mérite de demander sa grace; faire écrire contre lui, et avoir l'air de ne point

écrire; déchaîner La Beaumelle contre moi, et le désavouer; opprimer Koenig et moi avec les mêmes artifices; c'est ce que Maupertuis a fait, et c'est sur quoi l'Europe littéraire peut juger.

Je me suis vu contraint à soutenir à-la-fois deux querelles fort tristes. Il faut combattre, et contre Maupertuis, qui a voulu me perdre, et contre La Beaumelle, qu'il a employé pour m'insulter. La vie des gens de lettres est une guerre perpétuelle, tantôt sourde et tantôt éclatante, comme entre les princes; mais nous avons un avantage que les rois n'ont pas; la force décide entre eux, et la raison décide entre nous. Le public est un juge incorruptible qui, avec le temps, prononce des arrêts irrévocables. Le public prononcera donc si j'ai eu tort de prendre le parti de M. Koenig cruellement opprimé, et de confondre les mensonges dont La Beaumelle, excité par l'oppresseur de Koenig et le mien, a rempli le *Siècle de Louis XIV*.

La Beaumelle vous a mandé, monsieur, qu'il me *poursuivra jusqu'aux enfers*. Il est bien le maître d'y aller; et, pour mieux mériter son gîte, il vous dit qu'il fera imprimer, à la suite du *Siècle de Louis XIV*, un procès que j'eus, il y a près de trois ans, contre un banquier juif, et que je gagnai. Je suis prêt à lui en fournir toutes les pièces, et il pourra faire relier le tout ensemble, avec la *Paix de Nimègue*, celle de *Riswick*, et la *Guerre de la suc-*

*cession;* rien ne contribuera plus au progrès des sciences.

Tout cela, monsieur, est le comble de l'avilissement; mais je vous défie de me nommer un seul auteur célèbre, depuis Le Tasse jusqu'à Pope, qui n'ait eu affaire à de pareils ennemis.

Le moindre de mes chagrins est assurément le sacrifice des biens et des honneurs auxquels j'ai renoncé sans le plus léger regret, mais la perte absolue de ma santé est un mal véritable. S'il y a quelque chose de nouveau à Francfort, concernant toutes ces misères, vous me ferez plaisir de m'en instruire.

## LETTRE MDCCLXXXVI.

### A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, j'avais écrit ce matin une lettre à l'abbé de Prades pour être montrée à votre majesté; depuis ce temps il a eu un exemplaire de l'édition de La Beaumelle, dont vous l'aviez chargé de vous rendre compte. Je lui ai redemandé aussitôt ma lettre, comptant alors prendre la liberté d'écrire moi-même à votre majesté. Mais me trouvant très mal, et ne pouvant écrire une lettre de détails dans ce moment, je supplie votre majesté de permettre que je lui envoie la lettre ou plutôt le mémoire de

ce matin. Je la conjure de laisser périr un mauvais ouvrage qui tombera de lui-même, et d'avoir pitié de l'état affreux où elle m'a réduit

## LETTRE MDCCLXXXVII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Berlin, le 16 décembre.

Vous avez dû recevoir, monseigneur, par M. de La Reinière, une très grande lettre[1] et un très énorme paquet. Je ne vous demande point pardon de mes lettres, parceque le cœur les dicte; mais je vous demande bien sérieusement pardon du paquet. Tout est trop long et trop détaillé; c'est comme si on recueillait tous les bulletins d'une maladie qu'on a eue il y a dix ans. La postérité dédaigne tous les petits faits et veut voir les grands ressorts. Je suis honteux d'avoir barbouillé plus de papier sur huit ans d'une guerre inutile, que sur le siècle de Louis XIV. J'ai noyé la gloire du roi, celle de la nation, et la vôtre, dans des détails que je hais. Avec moins de minuties, il y aurait bien plus de grandeur. Malheur aux gros livres! je m'occupe à rendre celui-ci plus petit et meilleur.

[1] * Celle du 25 novembre. K.

## LETTRE MDCCLXXXVIII.

### A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Berlin, le 18 décembre.

Voici, mon cher et illustre confrère, une lettre de bonne année. Je ne suis pas accoutumé à faire de ces compliments-là; mais j'aime à vous dire:

Qu'il vive autant que son ouvrage,
Qu'il vive autant que tous les rois
*Dont il parle* sans verbiage.

J'ai à vous avouer que j'ai été, moi, beaucoup trop verbiageur sur l'Histoire de la dernière guerre, dont j'ai envoyé le manuscrit à M. d'Argenson. Je devais faire de cette histoire un ouvrage aussi intéressant que le *Siècle de Louis XIV*. Je ne l'ai point fait; j'ai trop étouffé l'intérêt sous des détails; cela est ennuyeux pour les acteurs mêmes.

C'est donc quelque chose de bien vilain que la guerre, puisque les particularités les plus honorables des grandes actions font bâiller ceux qui les ont conduites.

Je regarde ce que j'ai envoyé à M. d'Argenson comme des matériaux qu'il m'avait confiés, et qui lui appartiennent. J'en fais à présent un édifice plus régulier et plus agréable. Dites-lui, je vous en supplie, monsieur, que je lui demande très sé-

rieusement pardon de l'énormité de mon volume. J'ai sa gloire à cœur; il n'y en a point dans de trop gros livres. Je lui réponds d'être court et vrai. Je veux que les belles années de Louis XV se fassent lire comme le *Siècle de Louis XIV;* j'ai presque dit comme votre Chronologie; et je souhaite qu'après ma mort mon nom puisse ne pas faire déshonneur à celui de M. d'Argenson, après l'avoir un peu ennuyé pendant ma vie. J'ai besoin à présent de votre indulgence et de la sienne; je vous la demande instamment; faites-lui parvenir mes remords.

## LETTRE MDCCLXXXIX.

A M. FORMEI.

J'ai eu du monde jusqu'à présent, monsieur, et je n'ai pas eu le temps de vous répondre.

Je tâcherai de venir chez vous après-demain, si mes forces me le permettent, et nous raisonnerons amplement sur ce que vous me mandez.

Je vous viendrai voir en bonne fortune, et ni l'un ni l'autre ne s'en vantera.

Digitized by Google

## LETTRE MDCCXC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Berlin, le 18 décembre.

Mon cher et respectable ami, je ne peux pas plus à présent changer de climat que changer mes vers. Un érysipèle rentré m'enterrerait sur les bords de l'Elbe ou du Weser, et il serait fort ridicule d'aller mourir dans un mauvais cabaret de la Westphalie. Votre charmante lettre du 7 décembre, votre tendre amitié, me feront vivre jusqu'au printemps. Vous me faites plus de bien que les médecins ne pourraient me faire de mal. Vos lettres me ressuscitent, mais on dit que mademoiselle Gaussin tue *le Duc de Foix*. Cette Gaussin est actuellement un médecin d'eau douce.

Ce que vous dites de La Motte me fait trembler. Quoi! on l'a cru heureux étant aveugle et impotent; et, parcequ'on a été assez sot pour le croire heureux, on est assez cruel pour persécuter sa mémoire! Comment serais-je donc traité, moi qui ai les apparences du bonheur, qui ai l'air d'appartenir à deux rois à-la-fois, moi qui suis plus riche que La Motte, et qui ai été plus amoureux du roi de Prusse que La Motte ne croyait l'être de madame la duchesse du Maine? Je m'en vais prier

M. Berrier[1] de permettre qu'on affiche à Paris : « Voltaire avertit tous les gens de lettres qu'il n'est « point heureux. »

Si vous avez lu cet article de *La Motte*, lisez donc celui de *Rousseau*, et vous y verrez la réponse à la réflexion que vous faites que les heureux sont haïs. Mon cher ange, je n'ai dit sur La Motte, et sur Rousseau, et sur Fontenelle, que ce que je crois la pure vérité. Je les ai traités comme Louis XIV. J'aurais ajouté quelques couleurs rembrunies au portrait de madame de Maintenon, si j'avais vu plus tôt ses *Lettres*. Elle est tout ce que vous dites, et toutes les dévotes de cour sont comme elle. De l'ignorance, de la faiblesse, de la fausseté, de l'ambition, du manége, des messes, des sermons, des galanteries, des cabales, voilà ce qui compose une Esther ; mais l'Esther-Maintenon écrit bien, et j'aime à la voir s'ennuyer d'être reine. Je lui préfère Ninon, sans doute ; mais madame de Maintenon vaut son prix. Je m'étais toujours douté que ce La Beaumelle avait volé ces lettres. Il est donc avéré qu'il a fait ce vol chez Racine. Ce La Beaumelle est le plus hardi coquin que j'aie encore vu. Il m'écrivit de Copenhague, de la part du roi de Danemarck, pour une prétendue édition, *ad usum delphini Danemarki*, des auteurs classiques

[1] Lieutenant-général de police depuis 1747. (Cloc.)

français. Il datait sa lettre du palais du roi. Je le pris pour un grave personnage, d'autant plus qu'il avait prêché; mais, quinze jours après, mon prédicateur arriva avec un plumet à Potsdam. Il me dit qu'il venait voir Frédéric et moi. Cette cordialité pour le roi me parut forte. Il me donna un petit livre intitulé *Mes Pensées* ou *Qu'en dira-t-on?* dans lequel il me traitait comme un heureux, c'est-à-dire fort mal; et il voulait que je le présentasse au roi, lui et son livre. De là mon prédicateur alla au b....., fut mis en prison, et se retira enfin dans Francfort, où il fit réimprimer ses *Pensées*. Il faut qu'il croie tous les rois fort heureux; car, dans ce petit livret, il les nomme tous avec des épithètes qui ne méritent rien moins que la corde. On le décréta à Francfort de prise de corps, lui et ses *Pensées;* il se sauva avec quelques exemplaires qu'il a portés à Paris. Il est vrai qu'il a pris la précaution d'appeler dans son livre M. de Machault *Pollion;* et M. Berrier, *Messala*. Je ne sais si *Pollion* et *Messala* feront sa fortune; mais le vol des lettres de madame de Maintenon pourrait bien le faire mettre au carcan. C'est un rare homme; il parle comme un sot, mais il écrit quelquefois ferme et serré; et ce qu'il pille il l'appelle ses *Pensées*. Dieu merci, ce vaurien est de Genève[1], et cal-

[1] De Vallerangue, petite ville de Languedoc. (Cloc.)

viniste; je serais bien fâché qu'il fût Français et catholique; c'est bien assez que Fréron soit l'un et l'autre.

Je vous dirai hardiment, mon cher ange, que je ne suis pas étonné du succès du *Siècle de Louis XIV*. Les hommes sont nés curieux. Ce livre intéresse leur curiosité à chaque page. Il n'y a pas grand mérite à faire un tel ouvrage, mais il y a du bonheur à choisir un tel sujet. C'était mon devoir, en qualité d'historiographe, et vous savez que je n'ai jamais plus fait ma charge que depuis que je ne l'ai plus. Il est plaisant qu'on m'ait ôté cette place, comme si une clef d'or du roi de Prusse empêchait ma plume d'être consacrée au roi mon maître. Je suis toujours gentilhomme ordinaire; pourquoi m'ôter la place d'historiographe? c'est une contradiction. Tout historien de son pays doit écrire hors de son pays; ce qu'il dit en a plus de vérité et plus de poids. Adieu, mes chers anges; comptez que je pleure quelquefois d'être loin de vous.

## LETTRE MDCCXCI.

### A MADAME DENIS.

A Berlin, le 18 décembre.

Je vous envoie, ma chère enfant, les deux contrats du duc de Wurtemberg; c'est une petite for-

tune assurée pour votre vie. J'y joins mon testament. Ce n'est pas que je croie à votre ancienne prédiction que le roi de Prusse me *ferait mourir de chagrin*. Je ne me sens pas d'humeur à mourir d'une si sotte mort; mais la nature me fait beaucoup plus de mal que lui, et il faut toujours avoir son paquet prêt et le pied à l'étrier, pour voyager dans cet autre monde où, quelque chose qui arrive, les rois n'auront pas grand crédit.

Comme je n'ai pas dans ce monde-ci cent cinquante mille moustaches à mon service, je ne prétends point du tout faire la guerre. Je ne songe qu'à déserter honnêtement, à prendre soin de ma santé, à vous revoir, à oublier ce rêve de trois années.

Je vois bien qu'*on a pressé l'orange;* il faut penser à sauver l'écorce. Je vais me faire, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois.

*Mon ami* signifie *mon esclave.*

*Mon cher ami* veut dire *vous m'êtes plus qu'indifférent.*

Entendez par *je vous rendrai heureux, je vous souffrirai tant que j'aurai besoin de vous.*

*Soupez avec moi ce soir,* signifie *je me moquerai de vous ce soir.*

Le dictionnaire peut être long; c'est un article à mettre dans l'*Encyclopédie.*

Sérieusement, cela serre le cœur. Tout ce que

j'ai vu est-il possible? Se plaire à mettre mal ensemble ceux qui vivent ensemble avec lui! dire à un homme les choses les plus tendres, et écrire contre lui des brochures! et quelles brochures! arracher un homme à sa patrie par les promesses les plus sacrées, et le maltraiter avec la malice la plus noire! que de contrastes! et c'est là l'homme qui m'écrivait tant de choses philosophiques, et que j'ai cru philosophe! et je l'ai appelé le *Salomon du Nord!*

Vous vous souvenez de cette belle lettre[1] qui ne vous a jamais rassurée. *Vous êtes philosophe*, disait-il; *je le suis de même*. Ma foi, sire, nous ne le sommes ni l'un ni l'autre.

Ma chère enfant, je ne me croirai tel que quand je serai avec mes pénates et avec vous. L'embarras est de sortir d'ici. Vous savez ce que je vous ai mandé dans ma lettre[2] du premier novembre. Je ne peux demander de congé qu'en considération de ma santé. Il n'y a pas moyen de dire: Je vais à Plombières au mois de décembre.

Il y a ici une espèce de ministre du saint Évangile, nommé Pérard[3], né comme moi en France;

[1]* Du 23 auguste, 1750, rapportée dans le *Commentaire historique*. (Cloc.)

[2]* Cette lettre n'est pas connue. (Cloc.)

[3]* Jacques de Pérard, de l'Académie de Berlin. De 1746 à 1750 il travailla, avec Formei, à la *Nouvelle Bibliothèque germanique*. (Cloc.)

il demandait permission d'aller à Paris pour ses affaires; le roi lui fit répondre qu'il connaissait mieux ses affaires que lui-même, et qu'il n'avait nul besoin d'aller à Paris.

Ma chère enfant, quand je considère un peu en détail tout ce qui se passe ici, je finis par conclure que cela n'est pas vrai, que cela est impossible, qu'on se trompe, que la chose est arrivée à Syracuse, il y a quelque trois mille ans. Ce qui est bien vrai, c'est que je vous aime de tout mon cœur, et que vous faites ma consolation.

## LETTRE MDCCXCII.

### A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Berlin, le 18 décembre.

Mon cher duc de Foix, il faut donc que Sceaux ait toujours des Baron; mais le théâtre n'a pas toujours des Le Couvreur. C'est pour elle que le rôle d'Amélie avait été fait[1]; elle ne sera pas remplacée. La vieille enfant qui joue dans *l'Oracle* et dans *Zaïre*[2] ne peut que faire tomber mon *Duc*.

[1] Adrienne Le Couvreur mourut le 20 mars 1730, et la tragédie d'*Adélaïde du Guesclin*, dont *Amélie ou le Duc de Foix* est une sorte de copie, ne fut commencée, au plus tôt, qu'à la fin de 1732. (Clog.)

[2] Mademoiselle Gaussin. — *L'Oracle* est une petite comédie de Saint-Foix. (Clog.)

Tranquille dans le crime et fausse avec douceur,
*Zaïre*, act. IV, sc. VII.

elle ne sera pas fâchée de faire des niches à l'oncle et à la nièce. Je suis très fâché que madame Denis se soit compromise avec ce tripot; il eût été mieux d'attendre le retour de M. de Richelieu; mais à présent il ne faut plus qu'elle s'avilisse à postuler des désagréments. Cela n'est bon que pour moi, vieux pilier de théâtre, vieux Pellegrin qui ai toute honte bue. Je lui envoie lettres pour M. de Richelieu, requête en forme, et mes sentiments au tripot; cela fait, je remets cette juste cause entre les mains de Dieu.

J'ai fait à *Zulime* tout ce que m'ont permis *Louis XIV* et *Louis XV*, auxquels j'ai donné presque tout mon temps, en bon et loyal sujet. Mettez-moi toujours aux pieds de madame la duchesse du Maine[1]. C'est une ame prédestinée, elle aimera la comédie jusqu'au dernier moment; et, quand elle sera malade, je vous conseille de lui administrer quelque belle pièce, au lieu d'*Extrême-Onction*. On meurt comme on a vécu; je meurs, moi qui vous parle, et je griffonne plus de vers que La Motte-Houdar, et plus de prose que La Mothe-Le-Vayer. Si je fesais des vers comme vous les récitez, je travaillerais pour vous du soir au matin.

[1] Morte le 23 janvier suivant. (Clog.)

Aimez-moi, si vous pouvez, autant que vous êtes aimable.

## LETTRE MDCCXCIII.

### A M. FORMEI.

En vérité, monsieur, je ne vous croyais pas Suisse. Un illustre théologien* de Bâle écrit que milord Bolyngbroke a eu la ch....., et de là il tire la conséquence évidente que Moïse est l'auteur du *Pentateuque*. On prétend que de bonnes lois et de bonnes troupes ne valent rien, si l'on n'a pas une foi vive pour les dogmes de Zwingle[1] et de Calvin. Or, comme Titus, Marc-Aurèle, Trajan, Nerva, Julien, etc., etc., avaient le malheur de ne croire pas plus à Zwingle qu'au pape, et que cependant tout allait assez bien de leur temps, on a cru à Potsdam ne devoir pas être tout-à-fait de l'avis du révérend docteur suisse. Le *chapelain* de milord Chesterfield a pris en bon chrétien la cause de milord Bolyngbroke, il l'a défendue dans une lettre pieuse et modeste. La traduction[2] est parvenue ici avec la permission des supérieurs. Le roi

* J. J. Zimmerman, théologien, de Zurich.

[1]* Le véritable nom est Zwingli. (Cloc.)

[2]* Cette prétendue traduction est dans les *Mélanges littéraires*, sous le titre de *Défense de milord Bolyngbroke*. (Cloc.)

a beaucoup ri : faites-en de même. Il paie bien les docteurs, et se moque des disputes théologiques, métaphysiques, phoronumiques, et dynamiques. Soyez très tranquille, vivez gaiement de l'Évangile et de la philosophie, et laissez les profanes douter de la chronologie de Moïse et des monades. Tâchez de conserver la vôtre; faites-vous couvrir de poix-résine; essayez de vous mettre de grandes épingles dans le cul, suivant l'avis de l'auteur des *nouvelles* Lettres[1]. Tâtez des forces centrifuges, ou plutôt faites-vous embaumer tout vivant, afin de n'attraper que dans sept ou huit cents ans ce point de maturité qui est la mort. Pour moi, si je peux jamais rattraper ma jeunesse, je compte aller faire un tour aux terres australes avec Dalichamp, et disséquer des cervelles de géants hauts de douze pieds, et des hommes velus comme des ours avec des queues de singe. Alors nous saurons des nouvelles positives de la nature de l'ame; j'exalterai la mienne pour vous prédire l'avenir; car vous savez qu'un peu d'exaltation fait voir le futur comme le passé. Je vous prédis donc que ceux qui tourneront les sottises de ce monde en raillerie seront toujours les plus heureux; et, pour revenir du futur au passé, je vous jure que Démocrite avait raison, et qu'Héraclite avait tort. Croyez-moi, ne

[1] Les *Lettres* dont Voltaire se moque dans la *Diatribe du docteur Akakia*. (*Facéties.*) (CLOO.)

mettez aux choses que leur prix, et ne prenez point de grosses balances pour peser des toiles d'araignée. Il y a mille occasions où un vaudeville vaut mieux qu'une lamentation de Jérémie.

A propos de chanson, par quelle rage diabolique révoquez-vous en doute la chanson de l'archevêque de Cambrai? Savez-vous bien que vous êtes un impie d'armer l'incrédulité, qui triomphe tant dans ce siècle pervers, contre une chanson d'un successeur des apôtres? Je vous dis devant Dieu que le marquis de Fénelon me récita cette chanson à La Haie, en présence de sa femme et de l'abbé de La Ville. Eh! morbleu! faites comme l'archevêque de Cambrai; détrompez-vous de tout.

Adieu; je ne me porte pas mieux que vous; le moins malade ira voir l'autre.

## LETTRE MDCCXCIV.

### A M. BAGIEU.

Berlin, le 19 décembre.

Votre lettre, monsieur, vos offres touchantes, vos conseils, font sur moi la plus vive impression, et me pénètrent de reconnaissance. Je voudrais pouvoir partir tout-à-l'heure, et venir me mettre entre vos mains et dans les bras de ma famille. J'ai apporté à Berlin environ une vingtaine de dents,

il m'en reste à-peu-près six; j'ai apporté deux yeux, j'en ai presque perdu un; je n'avais point apporté d'érysipèle, et j'en ai gagné un que je ménage beaucoup. Je n'ai pas l'air d'un jeune homme à marier, mais je considère que j'ai vécu près de soixante ans, que cela est fort honnête, que Pascal, Alexandre, et Jésus-Christ, n'ont vécu qu'environ la moitié, et que tout le monde n'est pas né pour aller dîner à l'autre bout de Paris, à quatre-vingt-dix-huit ans, comme Fontenelle. La nature a donné à ce qu'on appelle mon ame un étui des plus minces et des plus misérables. Cependant j'ai enterré presque tous mes médecins, et jusqu'à La Mettrie. Il ne me manque plus que d'enterrer Codénius, médecin du roi de Prusse; mais celui-là a la mine de vivre plus long-temps que moi; du moins je ne mourrai pas de sa façon. Il me donne quelquefois de longues ordonnances en allemand; je les jette au feu, et je n'en suis pas plus mal. C'est un fort bon homme, il en sait tout autant que les autres; et, quand il voit que mes dents tombent, et que je suis attaqué du scorbut, il dit que j'ai une affection scorbutique. Il y a ici de grands philosophes qui prétendent qu'on peut vivre aussi long-temps que Mathusalem, en se bouchant tous les pores[1], et en vivant comme un ver à soie dans sa coque;

[1] Allusion aux rêveries de Maupertuis. (Cloo.)

car nous avons à Berlin des vers à soie et des beaux esprits transplantés. Je ne sais pas si ces manufactures-là réussiront; tout ce que je sais, c'est que je ne suis point du tout en état de voyager cet hiver. Je me suis fait un printemps avec des poêles; et, quand le vrai printemps sera revenu, je compte bien, si je suis en vie, vous apporter mon squelette. Vous le disséquerez si vous voulez. Vous y trouverez un cœur qui palpitera encore des sentiments de reconnaissance et d'attachement que vous lui inspirez. Soyez persuadé, monsieur, que, tant que je vivrai, je vous regarderai comme un homme qui fait honneur au plus utile de tous les arts, et comme le plus obligeant et le plus aimable du monde.

## LETTRE MDCCXCV.

### DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Votre effronterie m'étonne. Après ce que vous venez de faire [1], et qui est clair comme le jour, vous persistez, au lieu de vous avouer coupable. Ne vous imaginez pas que vous ferez croire que le noir est blanc; quand on ne voit pas, c'est qu'on ne veut pas tout voir; mais, si vous poussez l'affaire à bout, je ferai tout imprimer, et l'on verra

[1] * Ce billet semble relatif à l'impression de la *Diatribe du docteur Akakia*, brûlée sur la *Place des Gendarmes*, à Berlin, le 24 décembre 1752, par ordre de Frédéric. (Clog.)

que, si vos ouvrages méritent qu'on vous érige des statues votre conduite vous mériterait des chaînes.

L'éditeur est interrogé, il a tout déclaré.

## LETTRE MDCCXCVI[1].

### A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Ah mon Dieu, sire, dans l'état où je suis! Je vous jure encore sur ma vie, à laquelle je renonce sans peine, que c'est une calomnie affreuse. Je vous conjure de faire confronter tous mes gens. Quoi! vous me jugeriez sans entendre! Je demande justice, et la mort.

## LETTRE MDCCXCVII.

### A M. FORMEI.

Le 23 décembre.

On dit, monsieur, que vous avez fait fourrer quatre mauvais vers contre moi dans l'Almanach de Bordeaux, imprimé avec permission de votre Académie. Vous pensez bien que je ne m'en soucie guère, et que je combats gaiement contre tout le monde; mais je vous avertis que vous ne gagne-

[1] Ce billet était écrit au bas de celui qui précède. (Cloo.)

rez rien à cette guerre, que les choses ne sont pas comme vous le pensez, et qu'il vaudrait mieux, comme je vous l'ai mandé[1], que le moins malade de nous deux allât voir l'autre. Savez-vous ce que je vous conseille? de venir dîner tête à tête avec moi, aujourd'hui ou demain; vous vous en trouverez mieux que de venir m'attaquer en vers ou en prose. Croyez-moi, la vie est courte; il vaut mieux boire ensemble que de se houspiller.

## LETTRE MDCCXCVIII.

A M. FORMEI.

Le 23 décembre.

Puisque ainsi est, *Iddio sia lodato*, je vous avouerai tout net que votre sortie sur certaines personnes, et un petit mot de la discipline militaire, et un petit coup de dent à ceux qui ont écrit après Newton, et une petite attaque portée à certaines gens qui ont fait certains livres, et un mépris trop marqué pour certains sentiments de certaines gens, qui n'en changeront pas, etc., etc.; je vous avouerai, dis-je, que tout cela a été fort mal reçu. Vous devriez, ma foi, me remercier de l'apologie de

[1] Dans la lettre MDCCXCIII. (CLOG.)

Bolyngbrocke[1]; car tout ce qui fait rire apaise. Je pourrais vous servir, et cela me serait bien plus agréable que d'écrire sur le *Pentateuque*. Quand on m'attaque, je me défends comme un diable, je ne cède à personne; mais je suis un bon diable, et je finis par rire. Je suis très malade, et vous sortez, vous avez été chez le grave président[2]. Venir de chez vous chez moi, bien emmitouflé, n'est pas un voyage aux terres australes. Point de rancune, puisque je n'en ai point. Venez dîner amicalement demain ou après-demain. Je vous enverrai un carrosse ou une chaise; vous n'aurez point de froid dans la rue, et vous serez chez moi très chaudement[3]. Il faut que nous causions, et vous trouverez *mixtum utile dulci*.

[1]* C'est-à-dire la *Défense de milord Bolyngbrocke*, citée dans la lettre MDCCXCIII. (CLOG.)

[2]* Maupertuis, que Voltaire appelle *Président de Bedlam*, dans sa lettre du 26 février 1753 à d'Argental. (CLOG.)

[3]* Formei, alors attaqué d'un rhumatisme, se fesait encore plus malade qu'il ne l'était, et évitait de se trouver avec Voltaire, pour n'être pas suspect à Maupertuis. (CLOG.)

Digitized by Google

## LETTRE MDCCXCIX.

### A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON[1].

Le 2 janvier 1753.

Je vous remercie, monsieur, des éclaircissements que vous avez bien voulu me donner sur votre *Traité de la Lumière*. Je les reçois avec reconnaissance, et j'avoue qu'ils m'étaient nécessaires pour le bien entendre, car, quoique je me sois autrefois occupé de mathématiques, j'en ai actuellement perdu l'habitude.

Quand je reçus votre livre, je crus que c'était l'ouvrage d'un savant ordinaire; mais notre cher Clairaut m'apprend que vous êtes cet officier général de l'état-major auquel le comte de Saxe écrivit avec cette *brevitatem imperatoriam* des anciens, en accourant à Ellenbogen en Bohême, où vous conteniez avec moins de six cents hommes, par le poste que vous aviez pris devant le château de cette place, les quatre mille Croates qu'il y fit ca-

[1] * *Gaspard le Compasseur* de Créqui-Montfort, marquis de Courtivron, né en 1715, au château de Courtivron en Bourgogne; reçu à l'Académie des sciences en 1744. Son *Traité d'Optique*, cité ici par Voltaire, parut en 1752, in-4°. La *Correspondance* contient plusieurs lettres de Voltaire à Courtivron, mort en octobre 1785. (Clog.)



Digitized by Google

pituler le lendemain : *A homme de cœur courtes paroles; qu'on se batte, j'arrive.* MAURICE DE SAXE.

Billet auquel vous répondîtes si énergiquement. Les sciences et les arts gagnent à être cultivés par les mains qui ont cueilli des lauriers. Frédéric fait de bons vers, le maréchal de Saxe des machines, et vous êtes mathématicien.

Recevez, comme bien démontrées, les assurances des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE MDCCC.

### A M. FORMEI.

Le 7 janvier.

Venir chez vous m'est d'une impossibilité physique et métaphysique. M'entretenir avec vous me ferait un plaisir extrême, qui ne vous serait pas infructueux. J'ai plus de choses à vous dire que vous ne pensez. Je crois qu'il serait beaucoup plus à propos de mettre dans votre feuille périodique les fragments de la main de Louis XIV, que l'histoire des couplets de Rousseau, dont Berlin ne se soucie guère. Vous trouverez ces fragments de Louis XIV dans le chapitre des *anecdotes*[1]. Si après

[1] Voyez le *Siècle de Louis XIV*, ch. XXVIII. (CLOC.)

Digitized by Google

cela vous voulez mettre dans vos feuilles l'histoire des couplets, vous êtes assurément bien le maître; mais vous devriez venir dîner quelque jour avec un homme vrai, franc, et intrépide, quelquefois trop plaisant, toujours malade. V.

## LETTRE MDCCCI.

### DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Il n'était pas nécessaire que vous prissiez le prétexte du besoin que vous me dites avoir des eaux de Plombières, pour me demander votre congé. Vous pouvez quitter mon service quand vous voudrez; mais, avant de partir, faites-moi remettre le contrat de votre engagement, la clef, la croix, et le volume de poésies [1] que je vous ai confié. Je souhaiterais que mes ouvrages eussent été seuls exposés à vos traits et à ceux de Kœnig. Je les sacrifie de bon cœur à ceux qui croient augmenter leur réputation en diminuant celle des autres. Je n'ai ni la folie ni la vanité de certains auteurs. Les cabales des gens de lettres me paraissent l'opprobre de la littérature. Je n'en estime cependant pas moins les honnêtes gens qui les cultivent. Les chefs de cabales sont seuls avilis à mes yeux.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

[1] * C'était probablement quelque volume dans le genre de l'*OEuvre de poëshie* dont il est question dans les *Mémoires*, et dans la lettre de Voltaire à l'empereur d'Allemagne du 5 juin 1753. (Cuoo.)

## LETTRE MDCCCII.

### A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, ce n'est sans doute que dans la crainte de ne pouvoir plus me montrer devant votre majesté que j'ai remis à vos pieds des bienfaits qui n'étaient pas les liens dont j'étais attaché à votre personne. Vous devez juger de ma situation affreuse, de celle de toute ma famille. Il ne me reste qu'à m'aller cacher pour jamais, et déplorer mon malheur en silence. M. Fédersdoff[1], qui vient me consoler dans ma disgrace, m'a fait espérer que votre majesté daignerait écouter envers moi la bonté de son caractère, et qu'elle pourrait réparer par sa bienveillance, s'il est possible, l'opprobre dont elle m'a comblé. Il est bien sûr que le malheur de vous avoir déplu n'est pas le moindre que j'éprouve. Mais comment paraître? comment vivre? Je n'en sais rien. Je devrais être mort de douleur. Dans cet état horrible, c'est à votre humanité à avoir pitié de moi. Que voulez-vous que je devienne et que je fasse? Je n'en sais rien. Je sais seulement que vous m'avez attaché à vous depuis seize années. Ordonnez d'une vie que je vous ai consacrée, et dont

[1] Celui que Voltaire appelle *grand factotum* du roi de Prusse, dans la lettre qui suit celle-ci. (Cloc.)

Digitized by Google

vous avez rendu la fin si amère. Vous êtes bon, vous êtes indulgent, je suis le plus malheureux homme qui soit dans vos états; ordonnez de mon sort.

## LETTRE MDCCCIII.

### A MADAME DENIS.

A Berlin, le 13 janvier.

J'ai renvoyé au *Salomon du Nord*, pour ses étrennes, les grelots et la marotte qu'il m'avait donnés, et que vous m'avez tant reprochés. Je lui ai écrit une lettre très respectueuse, car je lui ai demandé mon congé. Savez-vous ce qu'il a fait? il m'a envoyé son grand factotum de Fédersdoff, qui m'a rapporté mes brinborions. Il m'a écrit qu'il aimait mieux vivre avec moi qu'avec Maupertuis. Ce qui est bien certain, c'est que je ne veux vivre ni avec l'un ni avec l'autre.

Je sais qu'il est difficile de sortir d'ici; mais il y a encore des hippogriffes pour s'échapper de chez madame *Alcine*. Je veux partir absolument; c'est tout ce que je peux vous dire, ma chère enfant. Il y a trois ans bientôt que je le dis, et que je devrais l'avoir fait. J'ai déclaré à Fédersdoff que ma santé ne me permettait pas plus long-temps un climat si dangereux.

Adieu; faites du paquet ci-joint l'usage que votre amitié et votre prudence vous dicteront.

Le pauvre Dubordier doit être à présent chez moi, à Paris. Sa destinée est bien cruelle. Il y a des gens devant qui on n'ose pas se dire malheureux. Cet homme est demandé à Berlin; il y arrive en poste. Il embarque sur un vaisseau sa femme, son fils unique, et sa fortune. Le vaisseau périt à la rade de Hambourg. Dubordier se trouve à Berlin sans ressource. On se sert de ses dessins; on ne l'emploie point, et on le renvoie sans même lui donner l'aumône. Logez-le, nourrissez-le. Qu'il raccommode mon cabinet de physique. Vous verrez dans le paquet qu'il vous apporte des choses qui font frémir. Faites comme moi, armez-vous de constance.

## LETTRE MDCCCIV.

### A M. FORMEI.

Le 17 janvier [1].

Est-ce vous qui avez fait l'extrait des Lettres de madame de Maintenon?

[1] * C'est par erreur que le mot *Potsdam* fait partie de la date de cette lettre et des deux suivantes, dans l'édition en quarante-deux volumes. Voltaire ne quitta pas Berlin pendant janvier et février 1753, et il ne retourna à Potsdam que le 18 mars suivant. (Cloc.)

Vous dites qu'il faudrait savoir par quelles mains ce dépôt a passé. M. le maréchal de Noailles, son neveu, avait ce dépôt; son secrétaire le prêta à un écuyer du roi, et celui-ci au petit[1] Racine. La Beaumelle le vola sur la cheminée de Racine, et s'enfuit à Copenhague; c'est un fait public à Paris. La Beaumelle, de retour à Paris, devait être mis à la Bastille. Il a obtenu la protection de madame la duchesse de Lauraguais[2], dame d'atour de madame la dauphine. Cette princesse a sauvé le cachot à La Beaumelle, ne sachant pas que ce galant homme, dans l'édition de ses belles *Pensées*[3], faite à Francfort, a dit du roi de Pologne et de sa cour : « J'ai vu à Dresde un roi imbécile, un ministre « fripon, un héritier qui a des enfants, et qui ne « saurait en faire, etc. »

Apparemment qu'il aura aussi la protection de la Prusse, car il dit que l'armée est composée de mercenaires qu'on mène à coups de bâton, qui seront battus à la première occasion, et qui étrangleraient le roi, si on les fesait caserner. Il n'a tiré

[1] Louis-Racine, fils du *grand* Racine. (Cloc.)

[2] Diane-Adélaïde de Mailli-Nesle, née en 1714, mariée en janvier 1742 à Louis de Brancas duc de Lauraguais. Elle avait été maîtresse de Louis XV comme la plupart de ses sœurs, y compris madame de Mailli, à laquelle Voltaire adressa, le 13 juillet 1742, une lettre qui fait partie de la *Correspondance*. (Cloc.)

[3] Le livre intitulé *Mes Pensées* (Copenhague, 1751) est dédié à M. F., initiale qui désigne probablement Formei. (Cloc.)

que peu d'exemplaires dans ce goût, et j'en ai un. Il a substitué d'autres feuilles dans d'autres exemplaires. Cet homme-là ira loin. Ne manquez pas de le louer dans votre journal, car voilà des gens qu'il faut ménager. N'est-il pas de l'Académie? Maupertuis est fort lié avec lui; il l'alla voir à Berlin, et l'engagea à écrire au roi; il corrigea même sa lettre.

Pourquoi dites-vous que madame de Maintenon eut beaucoup de part à la révocation de l'Édit de Nantes? Elle toléra cette persécution, comme elle toléra celle du cardinal de Noailles, celle de Racine; mais certainement elle n'y eut aucune part; c'est un fait certain. Elle n'osait jamais contredire Louis XIV. Madame de Pompadour n'oserait parler contre l'ancien évêque de Mirepoix, qu'elle déteste autant que je le méprise.

Pourquoi dites-vous que Louis XIV était mille fois plus occupé de misères domestiques que du soin de son royaume? On ne peut avancer rien de plus faux et de plus révoltant, et il n'est pas permis de parler ainsi. Sachez que Louis XIV n'a jamais manqué d'assister au conseil, et qu'il a toujours travaillé au moins quatre heures par jour. Songez-vous bien que vous jugez dans Bernstrass* un homme tel que Louis XIV? vous!

Pourquoi dites-vous que madame de Montespan

* Rue de Berlin.

était la femme la plus bizarre et la plus folle qui fût jamais? Qui vous l'a dit? Avez-vous vécu avec elle? Tout Paris sait que c'était une femme très aimable; elle fut indignée du goût du roi pour madame de Maintenon, qu'elle regardait comme une domestique ingrate. En quoi a-t-elle été la femme la plus bizarre et la plus folle qui fût jamais? Je vous parle net, comme vous voyez, parceque je veux être votre ami.

## LETTRE MDCCCV.

### A M. FORMEI.

Justifiées par les passages des Lettres de madame de Maintenon. Non, mordieu! c'est tout le contraire. Lisez la lettre où elle rapporte que Louis XIV lui a dit en riant: « Il est plus difficile « d'accorder deux femmes que les puissances de « l'Europe, etc. »

Qui vous prie de tomber sur le corps de La Beaumelle? Voilà un plaisant corps! et qu'importe à la France ce qu'on dit dans un journal *germanique?*

Voulez-vous une autre anecdote? On a vendu à Paris six mille *Akakia* en un jour, et le plus orgueilleux de tous les hommes* est le plus bafoué. Il n'a

* Maupertuis.

que ce que son insolence et ses manœuvres méritent; et il n'y a personne, sans exception, auprès de qui il ne soit démasqué. Il aurait dû ne pas me pousser à bout. Je ne suis pas esclave; soyez homme.

## LETTRE MDCCCVI.

### A M. FORMEI.

Le 17 janvier.

Billets sont conversation. Où diable prenez-vous cette jérémiade? Je vous dis que vous avez parlé de Louis XIV d'une manière peu convenable, et que vous avez tort; comme j'ai dit au roi qu'il avait eu tort de faire une brochure, et moi tort d'en avoir fait une autre; et je vous dis cela entre nous; et je vous dis que je me ...., révérence parler, de tout cela, et de la lettre sur Bolyngbroke [1], et de toutes les sottises de ce monde, et qu'il faut que vous en fassiez de même. Qui songe à vous faire de la peine? Ce n'est pas moi. Vous avez écrit contre les déistes, qui ne vous ont jamais fait de mal; et le roi et moi, qui sommes déistes [2], nous

[1] * Voyez plus haut la lettre MDCCXCIII adressée à Formei. (CLOG.)

[2] * Voltaire a toujours été *déiste*, mais Frédéric ne croyait pas aussi fermement à Dieu. Voyez le premier alinéa de la lettre MCCCXLV. (CLOG.)

avons pris le parti de notre religion. Je vous dis encore une fois qu'il n'y a qu'à rire de tout cela. Vous ne voyez les choses que par le trou d'une bouteille. Ne vous affligez pas et ne pleurez point, parceque madame de Montespan était aimable. Encore une fois, soyez tranquille.

## LETTRE MDCCCVII.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Mon cher *Isaac*, il est vrai que j'ai enfoncé des *épingles dans le cul*[1], mais je ne mettrai point ma tête dans la gueule.

Je vous prie de lire attentivement l'article ci-joint du Dictionnaire[2] de *Scriberius audens*, et de me le rendre, et de m'en dire votre avis. Je suis fâché que vous ne vous appliquiez plus à ces bagatelles rabbiniques, théologiques, et diaboliques; j'aurais de quoi vous amuser; mais vous aimez mieux à présent la basse de viole. Tout est égal dans ce monde, pourvu qu'on se porte bien et qu'on s'amuse.

*Si bene vales, ego quidem non valeo..... te amo, tua tueor.* Avez-vous reçu votre contrat[3]? Songez,

[1] Allusion aux rêveries de Maupertuis. (CLOG.)

[2] Peut-être s'agit-il ici du *Dictionnaire philosophique* pour lequel Voltaire avait déja composé l'article *Abraham*. (CLOG.)

[3] Voyez le premier alinéa de la lettre MDCCXXXIII. (CLOG.)

je vous en prie, au livre de l'abbé de Prades, et à la *religion naturelle;* c'est la bonne; il faut l'avoir dans le cœur.

## LETTRE MDCCCVIII.

### A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ce 28.

J'ai reçu la lettre du 12 janvier de mon cher marquis. J'avais prévenu, il y a long-temps, ce qu'il a la bonté de me mander, ayant renvoyé au roi de Prusse, par deux fois, mon cordon, ma clef de chambellan, et lui ayant remis tout ce qu'il me doit de mes pensions. Il m'a toujours tout renvoyé; il m'a invité à aller avec lui, le 30 du mois, à Potsdam. Je ne sais si ma santé me permettra de le suivre. Il pourrait dire avec moi :

« Nec possum tecum vivere, nec sine te. »
MARTIAL, liv. XII, *épigr.* XLVII.

et je ne dois dire que la première partie de ce vers. J'embrasse mon cher marquis; je le remercie, et je suis un peu piqué de ce qu'il n'a pas deviné la seule conduite que je pusse tenir. Tout ce qu'il me conseille était fait il y a près d'un mois; mais pouvoir revenir est une autre affaire.

## LETTRE MDCCCIX.

### A M. DE LA VIROTTE [1].

Berlin, le 28 janvier.

Je fais trop de cas de votre jugement, monsieur, pour ne m'en pas rapporter à vous sur cet étrange procès criminel fait par l'amour-propre de Maupertuis à la sincérité de Koenig, procès dans lequel j'ai été impliqué malgré moi, parceque Koenig ayant vécu deux ans de suite avec moi à Cirei, il est mon ami; parceque j'ai cru avec l'Europe littéraire qu'il avait raison, parceque je hais la tyrannie. Quand le roi de Prusse me demanda au roi par son envoyé, quand j'acceptai sa croix, sa clef de chambellan, et ses pensions, je crus pouvoir recevoir les bienfaits d'un grand prince qui me promit de me traiter toujours comme son ami et comme son maître dans les arts qu'il cultive; ce sont ses propres paroles. Il ajouta que je n'aurais jamais aucune inconstance à craindre d'un cœur reconnaissant; et il voulut que ma nièce fût la dépositaire de cette lettre, qui devait lui servir de

[1] * Louis-Anne de La Virotte, ou Lavirotte, médecin, né à Beaune en 1725, mort le 2 mars 1759. Il a composé quelques ouvrages. (Cloc.)

reproche éternel, s'il démentait ses sentiments et ses promesses.

Je n'ai jamais démenti mon attachement pour lui; j'avais eu un enthousiasme de seize années; mais il m'a guéri de cette longue maladie. Je n'examine point si, dans une familiarité de deux ans et plus, un roi se dégoûte d'un courtisan; si l'amour-propre d'un disciple qui a du génie s'irrite en secret contre son *maître;* si la jalousie et les faux rapports, qui empoisonnent les sociétés des particuliers, portent encore plus aisément leur venin dans les maisons des rois; tout ce que je sais, c'est qu'en me donnant au roi de Prusse, je ne me suis pas donné comme un courtisan, mais comme un homme de lettres, et qu'en fait de disputes littéraires, je ne connais point de rois. Je n'aimais que trop ce prince, et j'ai été fâché, pour sa gloire, qu'il ait pris parti contre Koenig, sans être instruit du fond de la dispute; qu'il ait écrit une brochure violente contre tous ceux qui ont défendu ce philosophe, c'est-à-dire contre tous les gens éclairés de l'Europe, et cela sans avoir lu son *Appel.* Il a été trompé par Maupertuis. Il n'est pas étonnant, il n'est pas honteux pour un roi d'être trompé; mais ce qui serait bien glorieux, ce serait d'avouer son erreur.

Je lui ai renvoyé son cordon, sa clef d'or, ornements très peu convenables à un philosophe, et

que je ne porte presque jamais. Je lui ai remis tout ce qu'il me doit de mes pensions. Il a eu la bonté de me rendre tout, et de m'inviter à le suivre à Potsdam, où il me donne dans sa maison le même appartement que j'ai toujours occupé. J'ignore si ma santé, qui est plus déplorable que mon aventure, me permettra de suivre sa majesté.

## LETTRE MDCCCX.

### A MADAME DE FONTAINE.

Berlin, le 7 février.

Ma très chère nièce, je suis bien malade, et il se peut faire que tout ceci achève de dissoudre ma frêle machine. Je vous avoue que quand je reçus dans des circonstances aussi funestes la plaisanterie que vous m'envoyâtes, je ne crus pas qu'elle fût d'un Suisse, et je m'imaginais que des mains qui devaient m'être chères, s'amusaient à déchirer mes blessures, sans savoir à quel point j'étais blessé. Je suis plus touché des marques d'amitié que vous me donnez que je n'ai été fâché de la plaisanterie ou de l'indifférence. Mon aventure est une suite de la jalousie et de la profonde noirceur dont les hommes sont capables. Votre amitié est pour moi une consolation dont j'avais besoin. Je me flatte que le roi de Prusse aura assez

d'humanité pour me permettre de venir chercher à guérir ou à mourir dans le sein de ma famille, que j'avais abandonnée uniquement pour lui. Je ne lui ai jamais manqué, et il est à croire qu'il aura pitié de mon état : cet état est si violent que je n'ai pas la force de vous faire une plus longue lettre.

## LETTRE MDCCCXI.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Cher frère, je vous renvoie Locke. Maupertuis, dans ses belles *Lettres*, a beau dire du mal de ce grand homme, son nom sera aussi cher à tous les philosophes que celui de Maupertuis excitera de haine. Koenig vient de lui donner le dernier coup, en lui démontrant qu'il est un plagiaire. On a imprimé à Leipsick une histoire complète de toute cette étrange aventure, qui ne fait pas d'honneur à ce pays-ci. Soyez très sûr que toute l'Europe littéraire est déchaînée contre lui ; et qu'excepté Euler et Mérian, qui sont malheureusement parties dans ce procès, tout le reste des académiciens lève les épaules.

Je suis dans mon lit malade, malgré le quinquina du roi. Vous devriez bien venir demain dîner avec frère Paul chez Antoine. Ce sera peut-être la dernière fois de ma vie que je vous verrai. Donnez-moi cette consolation.

## LETTRE MDCCCXII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 10 février.

J'ai été bien malade, mon cher et respectable ami; je le suis encore. Le roi de Prusse m'a envoyé de l'extrait de quinquina.

« . . . . Tanquam hæc sint nostri medicina *doloris*,
« Vel deus ille malis hominum mitescere discat! »
VIRG., ecl. x, v. 60.

Il devrait bien plutôt m'envoyer une permission de partir pour aller me guérir ou mourir ailleurs. Il n'a plus nul besoin de moi. Il sait à présent mieux que moi la langue française; il écrit français par un *a;* il fait de bonne prose et de bons vers. Il a écrit, sans me consulter, une philippique sur la querelle de Maupertuis; il l'a pris pour Auguste, et moi pour Marc-Antoine. Maupertuis l'a fait imprimer en allemand et en italien, avec les aigles prussiennes à la tête. Battu à Actium et à la tribune aux harangues, il ne me reste qu'à aller mourir dans cette terre[1] que vous me proposez, et de vous embrasser avant ma mort. Voici une es-

[1] Le château de M. de Sainte-Palaie. (CLOG.)

pèce de *testament*[1] littéraire que je vous envoie. Mille tendres respects à tous les anges.

Je vous prie de donner copie de mon testament.

## LETTRE MDCCCXIII.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS,

A POTSDAM.

Berlin, le 16 février.

Je me meurs, mon cher marquis, et j'ai la force de vous avouer ma faiblesse. Je ne vous nierai pas certainement que ma douleur est inexprimable. J'ai voulu me vaincre et venir à Potsdam; mais je suis retombé, la veille de mon départ, dans un état dont il n'y a pas d'apparence que je relève. Mon érysipèle est rentré, la dyssenterie est survenue, j'ai souvent la fièvre; il y a quatorze jours que je suis dans mon lit. Je suis seul, sans aucune consolation, à quatre cents lieues d'une famille en larmes à qui je sers de père. Voilà mon état. Je compte sur votre amitié, qui fait presque ma seule consolation, et je vous embrasse tendrement.

[1] Peut-être s'agit-il ici de quelque relation concernant la conduite de Frédéric avec Voltaire, relation que celui-ci dut refondre dans ses *Mémoires*, peu de temps après l'aventure de Francfort. (Cloc.)

## LETTRE MDCCCXIV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Cher frère, vous êtes assurément le premier capitaine d'infanterie qui ait ainsi parlé de philosophie. Votre extrait de Gassendi est digne de Bayle. Je ne savais pas que Gassendi eût été le précurseur de Locke, dans le doute modeste et éclairé si la matière peut penser. Il y a dans de vieux magasins, où personne ne fouille, des épées rouillées, mais excellentes, dont un bon guerrier peut se servir pour percer les sots.

Belzébuth vous ait en sa sainte garde! mon cher marquis, je vous aime de tout mon cœur. Tâchez de venir aujourd'hui chez votre frère le damné, qui souffre plus que jamais.

## LETTRE MDCCCXV.

A MADAME ***.

Berlin.

Je me sers, madame, des correspondants des négociants de Berlin, pour vous remercier de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il y a long-temps que je compte votre nom, et ce-

lui d'un de vos amis, parmi ceux qui font le plus d'bonneur à notre siécle. La liberté de penser est la vie de l'ame, et il paraît qu'il n'y a pas beaucoup d'ames plus vivantes que la vôtre. C'est un grand malheur qu'il y ait si peu de gens en France qui imitent l'exemple des Anglais, nos voisins. On a été obligé d'adopter leur physique, d'imiter leur système de finance, de construire les vaisseaux selon leur méthode; quand les imitera-t-on dans la noble liberté de donner à l'esprit tout l'essor dont il est capable? Quand est-ce que les sots cesseront de poursuivre les sages? On marche continuellement à Paris entre les insectes littéraires qui bourdonnent contre quiconque s'élève, et des chats-huants qui voudraient dévorer quiconque les éclaire. Heureux qui peut cultiver en paix les lettres, loin des bourdons et chats-huants! Je suis sous la protection d'un aigle; mais une mauvaise santé, pire que tous les chagrins attachés en France à la littérature, m'ôte tout mon bonheur. Ainsi tout est compensé. Je serais trop heureux si la nature ne s'avisait pas de me persécuter autant que la fortune me favorise. Si l'état de ma santé, madame, me permet jamais de revoir la France, un de mes beaux jours serait celui où je pourrais vous assurer de mon respect, et dire à votre ami tout ce que la plus profonde estime m'inspirerait pour vous et pour lui. Permettez qu'en philosophe je

finisse sans compliments ordinaires et sans signer. Vous me reconnaîtrez assez par ceux qui vous feront tenir ma lettre.

## LETTRE MDCCCXVI.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Frère Paul, je vous attendais; je comptais souper avec vous aujourd'hui, et nous nous fîmes hier une fête de vous promettre au révérend père abbé. Frère, savez-vous bien que je viens de me coucher? mais, puisque mon frère est toujours visité de Dieu, et affligé en son corps terrestre, je vais me lever, et mon ame va tâcher de consoler la sienne. J'offre pour vous mes ferventes prières, et je vous donne le baiser de paix. Dans un quart d'heure je passerai de ma cellule dans votre ermitage. Frère VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCCXVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Berlin, le 26 février.

Mon cher ange, j'ai été très malade, et, en même temps, plus occupé qu'un homme en santé; étonné de travailler dans l'état où je suis, étonné d'exister

encore, et en me soutenant par l'amitié, c'est-à-dire par vous et par madame Denis. Je suis ici le meunier de La Fontaine. On m'écrit de tous côtés: Partez,

« . . . . Fuge crudeles terras, fuge littus *iniquum*. »
VIRG., *Énéid.*, liv. III, v. 44.

Mais partir quand on est depuis un mois dans son lit, et qu'on n'a point de congé; se faire transporter couché, à travers cent mille baïonnettes, cela n'est pas tout-à-fait aussi aisé qu'on le pense. Les autres me disent: Allez-vous-en à Potsdam, le roi vous a fait chauffer votre appartement; allez souper avec lui; cela m'est encore plus difficile. S'il s'agissait d'aller faire une intrigue de cour, de parvenir à des honneurs et de la fortune, de repousser les traits de la calomnie, de faire ce qu'on fait tous les jours auprès des rois, j'irais jouer ce rôle-là tout comme un autre; mais c'est un rôle que je déteste, et je n'ai rien à demander à aucun roi. Maupertuis, que vous avez si bien défini, est un homme que l'excès d'amour-propre a rendu très fou dans ses écrits, et très méchant dans sa conduite; mais je ne me soucie point du tout d'aller dénoncer sa méchanceté au roi de Prusse. J'ai plus à reprocher au roi qu'à Maupertuis; car j'étais venu pour sa majesté, et non pour ce président de Bedlam. J'avais tout quitté pour elle, et rien pour

Maupertuis; elle m'avait fait des serments d'une amitié à toute épreuve, et Maupertuis ne m'avait rien promis; il a fait son métier de perfide, en intéressant sourdement l'amour-propre du roi contre moi. Maupertuis savait mieux qu'un autre à quel excès se porte l'orgueil littéraire. Il a su prendre le roi par son faible. La calomnie est entrée très aisément dans un cœur né jaloux et soupçonneux. Il s'en faut beaucoup que le cardinal de Richelieu ait porté autant d'envie à Corneille que le roi de Prusse m'en portait. Tout ce que j'ai fait, pendant deux ans, pour mettre ses ouvrages de prose et de vers en état de paraître, a été un service dangereux qui déplaisait dans le temps même qu'il affectait de m'en remercier avec effusion de cœur. Enfin son orgueil d'auteur piqué l'a porté à écrire une malheureuse brochure contre moi, en faveur de Maupertuis, qu'il n'aime point du tout. Il a senti, avec le temps, que cette brochure le couvrait de honte et de ridicule dans toutes les cours de l'Europe, et cela l'aigrit encore. Pour achever le galimatias qui règne dans toute cette affaire, il veut avoir l'air d'avoir fait un acte de justice, et de le couronner par un acte de clémence. Il n'y a aucun de ses sujets, tout Prussiens qu'ils sont, qui ne le désapprouve; mais vous jugez bien que personne ne le lui dit. Il faut qu'il se dise tout à lui-même; et ce qu'il se dit en secret, c'est que j'ai la

volonté et le droit de laisser à la postérité sa condamnation par écrit. Pour le droit, je crois l'avoir, mais je n'ai d'autre volonté que de m'en aller, et d'achever dans la retraite le reste de ma carrière, entre les bras de l'amitié, et loin des griffes des rois qui font des vers et de la prose. Je lui ai mandé tout ce que j'ai sur le cœur; je l'ai éclairci; je lui ai dit tout. Je n'ai plus qu'à lui demander une seconde fois mon congé. Nous verrons s'il refusera à un moribond la permission d'aller prendre les eaux.

Tout le monde me dit qu'il me la refusera; je le voudrais pour la rareté du fait. Il n'aura qu'à ajouter à *l'Anti-Machiavel* un chapitre sur le droit de retenir les étrangers par force, et le dédier à Busiris.

Quoi qu'on me dise, je ne le crois pas capable d'une si atroce injustice. Nous verrons. J'exige de vous et de madame Denis que vous brûliez tous deux les lettres que je vous écris par cet ordinaire, ou plutôt par cet extraordinaire. Adieu, mes chers anges.

## LETTRE MDCCCXVIII.

### A M. KOENIG[1].

12 mars.

Vous avez donc reçu, monsieur, mon paquet du mois de janvier, le 2 mars, et moi j'ai reçu, le 11 mars, votre lettre du 2.

Je vous écris naturellement par la poste, n'écrivant rien que je ne pense, et ne pensant rien que je n'avoue à la face du public.

On se presse trop en Allemagne et en Angleterre de donner des recueils de vos campagnes contre Maupertuis. Votre victoire n'a pas besoin de tant de *Te Deum;* et, puisque vous voulez bien que je vous dise mon avis, je trouve fort mauvais que les goujats de votre armée s'avisent de joindre aux pièces du procès, dans le recueil de Londres[2], les *Éloges* de La Mettrie et de Jordan. Les Anglais se soucient fort peu de ces deux hommes, qui n'ont rien de commun avec votre affaire. De plus, pourquoi se plaindre qu'on ait suivi, en faveur de ces

[1] Samuel Koenig, nommé, pour la première fois, dans la lettre du 3 octobre 1739 à Helvétius. (Cloc.)

[2] Voltaire désignait sans doute ici le *Maupertuisiana*, ou quelque autre recueil contenant les *Éloges* de La Mettrie et de Jordan (Londres, 1753), par Frédéric II. (Cloc.)

Digitized by Google

académiciens, la coutume de faire une petite oraison funèbre? Quel mal y a-t-il à cela? J'avoue que La Mettrie avait fait des imprudences et de méchants livres; mais, dans ses fumées, il y avait des traits de flamme. D'ailleurs c'était un très bon médecin, en dépit de son imagination, et un très bon diable, en dépit de ses méchancetés. On n'a point loué ses défauts dans son *Éloge*. On a justifié sa liberté de penser, et en cela même on a rendu service à la philosophie; mais, encore une fois, tout cela est étranger à la querelle présente, et la matière n'est point une pièce du procès. Je vous conjure de vous tenir dans les bornes de vos états, où vous serez toujours victorieux. Toute l'Europe littéraire, qui s'est déclarée pour vous, approuve que vous donniez une histoire de l'injustice qu'on vous a faite, que vous rapportiez tous les témoignages des académies et des universités en votre faveur. Vos propres raisons ne sont pas les témoignages les moins convaincants. Vous sentez que cette histoire, qui doit passer à la postérité et servir d'époque et de leçon à tous les gens de lettres, doit être écrite très sérieusement, et avec autant de circonspection que de force. Il ne s'agit pas ici de plaisanterie; il s'agit d'instruire; il s'agit de confondre par la raison l'erreur et la violence. Il me semble que chaque genre doit être traité dans le goût qui lui est propre. Les plaisanteries convien-

nent quand on répond à un ouvrage ridicule qui ne mérite pas d'être sérieusement réfuté.

Enfin, monsieur, voici mon avis, que je soumets à vos lumières. Premièrement la partie historique traitée avec sagesse et avec une éloquence touchante, sans compromettre personne et sans rien mêler d'étranger à l'affaire; secondement vos démonstrations mathématiques et les témoignages des académies; et enfin, puisqu'on ne peut s'en empêcher, les pièces agréables et réjouissantes qui ont paru à cette occasion.

Sur-tout, monsieur, comme ce recueil subsistera tant qu'il y aura au monde des académies, je vous demande en grace qu'il n'y ait rien de personnel dans les plaisanteries. Le libraire Luzac avait promis plusieurs fois de retrancher de la *Diatribe* une raillerie concernant une maladie[1] qu'on a eue à Montpellier. Il faut absolument qu'il tienne sa parole dans l'édition du recueil. Un impertinent ouvrage est livré au ridicule; mais les personnes doivent être ménagées.

Après ces précautions, vous aurez pour vous les contemporains et la postérité. Personne n'aura droit de se plaindre. C'est ce que je peux vous prédire sans *exalter mon ame*, qui est tout à vous. A l'égard de mon corps, il est moribond, et je vais

[1] Voyez le sixième alinéa de la *Diatribe du docteur Akakia* (*Facéties*), et le troisième alinéa de la lettre MDCCLXIII. (CLOC.)

chercher à Plombières la fin de mes maux, d'une manière ou d'une autre.

Je viens de lire le dernier mémoire d'Euler; il me paraît confus et absolument destitué de méthode. Je demeure jusqu'à présent dans l'idée que je vous ai exposée dans ma *Lettre*[1] du 17 novembre dernier que, lorsque la métaphysique entre dans la géométrie, c'est Arimane qui entre dans le royaume d'Orosmade, et qui y apporte les ténèbres. On a trouvé le secret, depuis vingt ans, de rendre les mathématiques incertaines. Rien n'annonce plus la décadence de ce siècle, où tout s'est affaibli, parcequ'on a voulu tout outrer.

## LETTRE MDCCCXIX.

### A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Berlin, au Belvédère, le 12 mars.

Sire, j'ai reçu une lettre de Koenig tout ouverte; mon cœur ne l'est pas moins. Je crois de mon devoir d'envoyer à votre majesté le duplicata de ma réponse[2]. J'ai tant de confiance en ses bontés et en sa justice, que je ne lui cache aucune de mes démarches. Je vous soumettrai ma conduite, toute

[1] Cette lettre est imprimée, à sa date, dans les *Mélanges littéraires*. (Clog.)

[2] La lettre qui précède celle-ci. (Clog.)

ma vie, en quelque lieu que je l'achève. Je suis ami de Koenig, il est vrai; mais assurément je suis plus attaché à votre majesté qu'à lui; et, s'il était capable de manquer le moins du monde à ce qu'il vous doit, je romprais pour jamais avec lui.

Soyez convaincu, sire, que je mets mon devoir et ma gloire à vous être attaché jusqu'au dernier moment. Ces sentiments sont aussi ineffaçables que mon affliction, qui chaque jour augmente.

Je me jette à vos pieds et j'attends les ordres de votre majesté.

## LETTRE MDCCCXX.

### A MADAME DENIS.

A Berlin, le 15 mars.

Je commence à me rétablir, ma chère enfant. J'espère que votre ancienne prédiction [1] ne sera pas tout-à-fait accomplie. Le roi de Prusse m'a envoyé du quinquina pendant ma maladie; ce n'est pas cela qu'il me faut; c'est mon congé. Il voulait que je retournasse à Potsdam. Je lui ai demandé la permission d'aller à Plombières; je vous donne en cent à deviner la réponse. Il m'a fait écrire par son factotum qu'il y avait des eaux excellentes à Glatz, vers la Moravie.

[1] Que Frédéric ferait mourir Voltaire de chagrin. (Cloo.)

Voilà qui est horriblement vandale, et bien peu *Salomon;* c'est comme si on envoyait prendre les eaux en Sibérie. Que voulez-vous que je fasse? il faut bien aller à Potsdam; alors il ne pourra me refuser mon congé. Il ne soutiendra pas le tête-à-tête d'un homme qui l'a enseigné deux ans, et dont la vue lui donnera des remords. Voilà ma dernière résolution.

Au bout du compte, quoique tout ceci ne soit pas de notre siècle, les taureaux de Phalaris et les lits de fer de Busiris ne sont plus en usage; et *Salomon minor* ne voudra être ni Busiris ni Phalaris. J'ai ce pays-ci en horreur; mon paquet est tout fait. J'ai envoyé tous mes effets hors du Brandebourg; il ne reste guère que ma personne.

Tout ceci est unique assurément. Voici les deux *Lettres au Public.* Le roi a écrit et imprimé ces brochures; et tout Berlin dit que c'est pour faire voir qu'il peut très bien écrire sans mon petit secours. Il le peut, sans doute; il a beaucoup d'esprit. Je l'ai mis en état de se passer de moi, et le marquis d'Argens lui suffit. Mais un roi devrait chercher d'autres sujets pour exercer son génie.

Personne ne lui a dit à quel point cela le dégrade. O vérité! vous n'avez point de charge dans la maison des rois auteurs! Mais qu'il fasse des brochures tant qu'il voudra, et qu'il ne persécute point un homme qui lui a fait tant de sacrifices.

J'ai le cœur serré de tout ce que je vois et de tout ce que j'entends. Adieu; j'ai tant de choses à vous dire que je ne vous dis rien.

## LETTRE MDCCCXXI.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Potsdam [1], le 20 mars.

Je m'imagine que je vous ferai un grand plaisir de vous faire lire les deux plus jolies plaisanteries qu'on ait faites depuis long-temps. Vous avez été ambassadeur, monseigneur le maréchal, et vous serez plus à portée que personne de goûter le sel de ces ouvrages; cela est d'ailleurs absolument dans votre goût. Il me semble que j'entends feu M. le maréchal de La Feuillade, ou l'abbé de Chaulieu, ou Périgni, ou vous; il me semble que je lis le docteur Swift ou milord Chesterfield quand je lis ces deux *Lettres* [2]. Comment voulez-vous qu'on résiste aux charmes d'un homme qui fait, en se

[1] Voltaire, après avoir fait à Berlin une maladie causée par l'excès du travail et par toutes les contrariétés qu'il venait d'éprouver, dit Collini, se rendit à Potsdam où ils arrivèrent l'un et l'autre, le 18 mars, à sept heures du soir. Voltaire occupa au château le même appartement qu'il avait eu d'abord; mais, le 26 mars, il *quitta Potsdam pour n'y plus revenir.* (Cloc.)

[2] Les *Lettres au Public*, dans lesquelles Frédéric traitait tous les partisans de Koenig d'envieux, de sots, et de malhonnêtes gens. (Cloc.)

jouant, de si jolies bagatelles, et dont la conversation est entièrement dans le même goût? Je ne doute pas que vous et vos amis ne sentiez tout le prix de ce que je vous envoie. Enfin, songez que ces chefs-d'œuvre de grace sont d'un homme qui serait dispensé, par sa place, de ces agréables amusements, et qui cependant daigne y descendre. J'étais encore à Berlin quand il fesait à Potsdam ce que je vous envoie; je demandais obstinément mon congé; je remettais à ses pieds tout ce qu'il m'a donné; mais les graces de ma maîtresse ont enfin rappelé son amant. Je lui ai tout pardonné; je lui ai promis de l'aimer toujours; et, si je n'étais pas très malade, je ne la quitterais pas un seul jour; mais l'état cruel de ma santé ne me permet pas de différer mon départ. Il faut que j'aille aux eaux de Plombières, qui m'ont déja tant fait de bien quand j'ai eu le bonheur de les prendre avec vous. J'ai promis à ma maîtresse de revenir auprès d'elle dès que je serais guéri; je lui ai dit : Ma belle dame, vous m'avez fait une terrible infidélité; vous m'avez donné de plus un gros soufflet; mais je reviendrai baiser votre main[1] charmante. J'ai repris son portrait que je lui avais rendu, et je pars dans quelques jours. Vous sentez que je suis pénétré de douleur de quitter une personne qui

[1] * Frédéric avait lui-même, en 1750, baisé la main de Voltaire, pour l'engager à rester. (Cloc.)

m'enchante de toutes façons. Je me flatte que vous aurez la bonté de me mander à Plombières l'effet que ces deux charmantes brochures auront fait sur vous. J'ai promis à ma maîtresse de ne point aller à Paris. Qu'y ferais-je? il n'y a que la vie douce et retirée de Potsdam qui me convienne. Y a-t-il d'ailleurs du goût à Paris? En vérité l'esprit et les agréments ne sont qu'à Potsdam et dans votre appartement de Versailles. Cependant, si je retrouve à Plombières un peu de santé, je pourrai bien faire à mon tour une infidélité de quelques semaines pour venir vous faire ma cour. Pourvu que je sois à Potsdam au mois d'octobre, j'aurai rempli ma promesse. Ainsi, en cas que je sois en vie, j'aurai tout le temps de faire le voyage. Je vous supplie de me mettre aux pieds de madame de Pompadour. Montrez-lui les deux *Lettres au Public*. Je connais son goût, elle en sera enchantée comme vous. Il n'y a qu'une voix sur ces ouvrages. Il en paraît aujourd'hui une troisième, je vous l'enverrai par la première poste.

Adieu, monseigneur; vous connaissez mes tendres et respectueux sentiments. Adieu, généreux Alcibiade. Vous lisez dans mon cœur; il est à vous*.

* Cette lettre a été envoyée par la poste, et le roi de Prusse, tout philosophe qu'il était, avait la politesse de conserver dans ses états l'usage infame d'ouvrir les lettres. K.

## LETTRE MDCCCXXII[1].

### A M. LE COMTE DE GOTTER.

Madame la duchesse de G. m'a instruit de ses bontés et des vôtres : je ne puis que marquer ma surprise et ma reconnaissance. Que puis-je vous dire? Il y avait autrefois une vieille p..... amoureuse comme une folle d'Alcibiade, le plus éloquent des Grecs, comme le plus grand capitaine. Un sophiste[2], plus dur qu'un Scythe, homme à idées creuses, brouilla cette pauvre diablesse avec ce beau Grec, qui la renvoya à coups de pied au cul en Arcadie. Elle passa chez une descendante d'Hercule, qui tâcha de la consoler, et qui la recommanda à un Grec, homme de beaucoup d'esprit. Cet homme fit tout ce qu'il put pour toucher Alcibiade; mais il ne savait pas que la catin en faveur de laquelle il s'intéressait était un peu ridée. Alcibiade répondit au Grec : « Je sais bien que cette pauvre femme m'aime de tout son cœur,

[1] * Cette lettre, dont je n'ai pas vu l'original, et dans laquelle Voltaire se compare modestement à une *vieille p..... un peu ridée*, dut être adressée au comte de Gotter, cité par lui comme grand maréchal de la maison du roi de Prusse, dans la lettre du 1er octobre 1757 à d'Argental. (Cloo.)

[2] * Maupertuis qui se vengea si *durement* des plaisanteries de Voltaire, à Francfort-sur-le-Mein, au mois de juin 1753. (Cloo.)

Digitized by Google

mais elle n'est plus jolie; il ne s'agit pas de m'aimer, il s'agit de me plaire. — Mais pourquoi lui donner des coups de pied dans le derrière? lui dit le Grec. — Oh, parbleu! dit Alcibiade, la voilà bien malade: je lui ai fait cent fois plus de plaisir en ma vie que de mal. »

Sur ce, j'ai l'honneur, etc.

## LETTRE MDCCCXXIII[1].

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Frère, je prends congé de vous; je m'en sépare avec regret. Votre frère vous conjure, en partant, de repousser les assauts du démon, qui voudrait faire pendant mon absence ce qu'il n'a pu faire quand nous avons vécu ensemble; il n'a pu semer la zizanie. J'espère qu'avec la grace du Seigneur, frère *Gaillard*[*] ne la laissera pas approcher de son champ. Je me recommande à vos prières et aux siennes. Élevez vos cœurs à Dieu, mes chers frères, et fermez vos oreilles aux discours des

[1] Ce billet doit être, au plus tard, du 26 mars 1753, jour où Voltaire prit congé de Frédéric. Quant au *billet de congé* de Voltaire, imprimé dans les *Poésies mêlées*, sous le n° CXCV, il n'est pas de la même époque. Sa date remonte à la fin de 1740. Voyez la lettre MXI. (CLOG.)

[*] L'abbé de Prades.

hommes, vivez recueillis, et aimez toujours votre frère.

## LETTRE MDCCCXXIV.

### A M. ROQUES.

Leipsick, avril.

Je suis tombé malade à Leipsick, monsieur, et je ne sais pas encore quand je pourrai en partir[1]. J'y ai reçu votre lettre du 22 mars. Elle m'étonnerait, si à mon âge quelque chose pouvait m'étonner.

Comment a-t-on pu imaginer, monsieur, que j'aie pris des lettres de La Beaumelle pour des lettres de Maupertuis? Non, monsieur, chacun a ses lettres. Maupertuis a celles où il veut qu'on aille disséquer des géants aux antipodes; et La Beaumelle a les siennes, qui sont l'antipode du bon sens. Dieu me garde d'attribuer jamais à un autre qu'à lui ces belles choses qui ne peuvent être que de lui, et qui lui font tant d'honneur et tant

[1] * Arrivé à Leipsick, le 27 mars, à six heures du soir, Voltaire y demeura vingt-trois jours avec Collini. Ce fut dans les premiers jours d'avril qu'il écrivit à Maupertuis la *Lettre du docteur Akakia au natif de Saint-Malo*, imprimée dans les *Facéties*. — Vers le 21 du même mois Voltaire arriva à Gotha où il passa trente-trois jours chez Louise-Dorothée de Saxe-Meinungen, duchesse de Saxe-Gotha.

(Cloo.)

d'amis! On vous aurait accusé juste si on vous avait dit que je m'étais plaint du procédé de Maupertuis, qui alla trouver La Beaumelle à Berlin, pour l'envenimer contre moi, et qui se servit de lui comme un homme profondément artificieux et méchant peut se servir d'un jeune homme imprudent.

Il me calomnia, vous le savez; il lui dit que j'avais accusé l'auteur du *Qu'en dira-t-on*, auprès du roi, dans un souper. Je vous ai déclaré que ce n'était pas moi qui avais rendu compte à sa majesté du *Qu'en dira-t-on*, que ce fut M. le marquis d'Argens. J'en atteste encore le témoignage de d'Argens et du roi lui-même. C'est cette calomnie d'après Maupertuis qui a fait composer les trois volumes d'injures de La Beaumelle. Il devrait sentir à quel point on a méchamment abusé de sa crédulité; il devrait sentir qu'il est le Raton dont Bertrand s'est servi pour tirer les marrons du feu[1]; il devrait s'apercevoir que Maupertuis, le persécuteur de Koenig et le mien, s'est moqué de lui; il devrait savoir que Maupertuis, pour récompense, le traite avec le dernier mépris; il devrait ne point menacer un homme à qui il a fait tant d'outrages avec tant d'injustice.

Non, monsieur, il ne s'est jamais agi des quatre

[1] Allusion à la fable de La Fontaine intitulée *le Singe et le Chat*. (Clog.)

lettres de La Beaumelle, que jamais je n'ai entendu attribuer à Maupertuis; il s'agit de la lettre que La Beaumelle vous écrivit, il y a six mois, lettre dont vous m'avez envoyé le contenu dans une des vôtres, lettre par laquelle La Beaumelle avoua que Maupertuis l'avait excité contre moi par une calomnie. J'ai fait connaître cette calomnie au roi de Prusse, et cela me suffit. Ma destinée n'a rien de commun avec toutes ces tracasseries, ni avec cette infame édition du *Siècle de Louis XIV;* je sais supporter les malheurs et les injures. Je pourrai faire un *Supplément*[1] au *Siècle de Louis XIV,* dans lequel j'éclaircirai des faits dont La Beaumelle a parlé sans en avoir la moindre connaissance. Je pourrai, comme M. Koenig, en appeler *au public.* J'en appelle déja à vous-même. S'il vous reste quelque amitié pour La Beaumelle, cette amitié même doit lui faire sentir tous ses torts. Il doit être honteux d'avoir été l'instrument de la méchanceté de Maupertuis, instrument dont on se sert un moment, et qu'on jette ensuite avec dédain.

Voilà, monsieur, tout ce que le triste état où je suis de toutes façons me permet à présent de vous répondre. Je vous embrasse sans cérémonie.

[1] Voltaire avait déja en grande partie composé ce *Supplément* qu'il dédia plus tard à Roques. (Cloo.)

## LETTRE MDCCCXXV[1].

### A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Sire, ce que j'ai vu dans les gazettes est-il croyable? On abuse du nom de votre majesté pour empoisonner les derniers jours d'une vie que je vous

[1] Il y a une lacune de quatre ans et demi entre cette lettre, qui doit être du commencement de mai 1753, et celles que Voltaire écrivit, en octobre 1757, à Frédéric, quand ce prince, vaincu à Kollin, et mis au ban de l'Empire, eut quelque velléité de se suicider. Toutefois l'aventure de Francfort n'interrompit pas entièrement leur correspondance, pendant un si long intervalle. Au commencement de mars 1754, l'échappé de Berlin adressa un *petit Mémoire* au roi de Prusse, sans doute au sujet des vexations de Freitag; le prince y répondit par une *lettre remplie d'éloges flatteurs* qui ne flattèrent point Voltaire. Vers le commencement de décembre suivant, autre lettre de Frédéric plaisantant le philosophe à l'occasion d'un crucifix qui meublait sa chambre à Colmar. Dans le courant de 1755 le roi de Prusse travestit *Mérope* en opéra et l'envoya à Voltaire, qui, la même année, reçut encore de lui une ode *sur la Mort*, avec des vers où la louange n'était pas épargnée à l'auteur de la vraie *Mérope*. Vers le commencement de juin 1756, le Salomon du Nord engage son ancien chambellan à venir le voir, et lui offre *biens et dignités*, que refuse prudemment Voltaire comme choses *transitoires*. L'oncle de madame Denis témoigne le desir que cette dame reçoive quelque réparation, au sujet des mauvais traitements dont elle avait été victime au mois de juin 1754; profond silence sur ce point dans toutes les réponses du roi naturellement peu galant, et qui, de plus, avait une aversion prononcée contre madame Denis. Ce fut cette même année 1756, vers le commencement de novembre, que Voltaire, mécontent de son ancien disciple, composa contre lui une espèce d'épitre satirique qu'il n'avoua pas, mais qui, malgré son désaveu, fait partie des *Poésies mêlées*, sous le n° CCVI. Dans une lettre de la

ai consacrée. Quoi! on m'accuse d'avoir avancé que Koenig écrivait contre vos ouvrages! Ah! sire, il en est aussi incapable que moi. Votre majesté sait ce que je lui en ai écrit. Je vous ai toujours dit la vérité, et je vous la dirai jusqu'au dernier moment de ma vie. Je suis au désespoir de n'être point allé à Bareuth; une partie de ma famille, qui va m'attendre aux eaux, me force d'aller chercher une guérison que vos bontés seules pourraient me donner. Je vous serai toujours tendrement dévoué, quelque chose que vous fassiez. Je ne vous ai jamais manqué, je ne vous manquerai jamais. Je reviendrai à vos pieds, au mois d'octobre; et si la malheureuse aventure de La Beaumelle n'est pas vraie; si Maupertuis, en effet, n'a pas trahi le secret de vos soupers, et ne m'a point calomnié pour exciter La Beaumelle contre moi; s'il n'a pas été par sa haine l'auteur de mes malheurs; j'avouerai que j'ai été trompé, et je lui demanderai pardon devant votre majesté et devant le public. Je

fin de janvier 1757 Frédéric assurait Voltaire de ses *bonnes graces*, et, de temps en temps, il lui fesait passer de petits billets, dont il chargeait la margrave de Bareuth toujours en correspondance avec le philosophe bien plus libre, et par conséquent bien plus heureux, sur les bords du lac Léman que sur ceux de la Sprée. Enfin, ce fut peu de temps après la bataille de Kollin, du 18 juin 1757, que le commerce épistolaire du prince et de son ancien maître commença à reprendre une partie de sa première activité; c'est dans ce sens que Voltaire s'explique, en son *Commentaire historique*, au sujet de sa correspondance avec le héros de Rosbach. (CLOG.)

m'en ferai une vraie gloire. Mais, si la lettre de La Beaumelle est vraie, si les faits sont constatés, si je n'ai pris d'ailleurs le parti de Koenig qu'avec toute l'Europe littéraire, voyez, sire, ce que les philosophes Marc-Aurèle et Julien auraient fait en pareil cas. Nous sommes tous vos serviteurs, et vous auriez pu d'un mot tout concilier. Vous êtes fait pour être notre juge, et non notre adversaire. Votre plume respectable eût été dignement employée à nous ordonner de tout oublier; mon cœur vous répond que j'aurais obéi. Sire, ce cœur est encore à vous; vous savez que l'enthousiasme m'avait amené à vos pieds, il m'y ramènera. Quand j'ai conjuré votre majesté de ne plus m'attacher à elle par des pensions, elle sait bien que c'était uniquement préférer votre personne à vos bienfaits. Vous m'avez ordonné de les recevoir, ces bienfaits, mais jamais je ne vous serai attaché que pour vous-même; et je vous jure encore, entre les mains de son altesse royale madame la margrave de Bareuth, par qui je prends la liberté de faire passer ma lettre, que je vous garderai jusqu'au tombeau les sentiments qui m'amenèrent à vos pieds, lorsque je quittai pour vous tout ce que j'avais de plus cher, et que vous daignâtes me jurer une amitié éternelle[1].

[1] Voyez la fin de la lettre de Frédéric, du 23 auguste 1750, tome II de cette édition, page 166. (Cloo.)

## LETTRE MDCCCXXVI[1].

### A M. ROQUES.

Monsieur, je comptais, en passant à Francfort, vous présenter moi-même le *Supplément** *au Siècle de Louis XIV*, que je vous ai dédié. C'est un procès bien violent; vous en êtes le juge par votre esprit et par votre probité, et vous êtes devenu un témoin nécessaire. Vous ne pouvez être informé pleinement du malheur que le passage de La Beaumelle à Berlin a causé. Vous en jugerez en partie par ma dernière lettre[2] au roi de Prusse, dont je vous envoie copie pour vous seul.

Vous savez que je vous ai toujours mandé que j'étais trop instruit des cruels procédés de M. de Maupertuis envers moi. Je savais que madame la comtesse de Bentinck avait obligé deux fois La Beaumelle de jeter dans le feu cet indigne ouvrage, où tant de souverains et sa majesté prussienne sont encore plus outragés que moi. Je savais que La Beaumelle, au sortir de chez Maupertuis, avait

[1] Cette lettre, datée de *juillet* par les éditeurs de Kehl, dut suivre de près la lettre MDCCCXXIV. (CLOG.)

* Ce *Supplément*, divisé en trois parties, est la réfutation des calomnies de La Beaumelle. Il est précédé d'une *Lettre* à M. Roques. Voyez *Siècle de Louis XIV*, tome III. K.

[2] La lettre qui précède celle-ci. (CLOG.)

deux fois recommencé; mais je ne puis citer le témoignage de madame la comtesse de Bentinck, ni celui des autres personnes qui ont été témoins de la cruauté artificieuse avec laquelle Maupertuis m'a poursuivi près de deux années entières. Je ne peux citer que des témoignages par écrit, et je n'ai que la lettre de La Beaumelle.

Vous n'ignorez pas avec quel nouvel artifice Maupertuis a voulu en dernier lieu déguiser et obscurcir l'affaire, en exigeant de La Beaumelle un désaveu; mais ce désaveu ne porte que sur des choses étrangères à son procédé.

Je n'ai jamais accusé Maupertuis d'avoir fait les quatre lettres scandaleuses dont La Beaumelle a chargé la coupable édition du *Siècle de Louis XIV*. Je me suis plaint seulement de ce qu'il m'a voulu perdre, et de ce qu'il a réussi. Je ne me suis défendu qu'en disant la vérité; c'est une arme qui triomphe de tout à la longue. C'est au nom de cette vérité toujours respectable et souvent persécutée que je vous écris. Je suis très malade, et j'espèrerai, jusqu'au dernier moment, que le roi de Prusse ouvrira enfin les yeux. Je mourrai avec cette consolation, qui sera probablement la seule que j'aurai. Je suis, etc.

## LETTRE MDCCCXXVII[1].

### A M. ROQUES.

Je suis fâché à présent, monsieur, d'avoir répondu à La Beaumelle avec la sévérité qu'il méritait. On dit qu'il est à la Bastille; le voilà malheureux, et ce n'est pas contre les malheureux qu'il faut écrire. Je ne pouvais deviner qu'il serait enfermé dans le temps même que ma réponse paraissait. Il est vrai qu'après tout ce qu'il a écrit avec une si furieuse démence contre tant de citoyens et de princes, il n'y avait guère de pays dans le monde où il ne dût être puni tôt ou tard; et je sais, de science certaine, qu'il y a deux cours où on lui aurait infligé un châtiment plus capital que celui qu'il éprouve. Vous me parlez de votre amitié pour lui; vous avez apparemment voulu dire pitié.

Il était de mon devoir de donner un préservatif contre sa scandaleuse édition du *Siècle de Louis XIV*, qui n'est que trop publique en Allemagne et en

[1] * Cette lettre, datée aussi de *juillet* par les éditeurs de Kehl, est du courant de mai comme la précédente. La Beaumelle ayant été mis à la Bastille le 24 avril 1753, d'après un ordre contre-signé par le comte d'Argenson, pour avoir offensé la maison d'Orléans dans ses notes sur le *Siècle de Louis XIV*, Voltaire ne dut pas tarder à être informé de cet événement. (Cloc.)

Digitized by Google

Hollande. J'ai dû faire voir par quel cruel artifice on a jeté ce malheureux auteur dans cet abyme. Je vous répète encore, monsieur, ce que j'ai mandé au roi de Prusse; c'est que si les choses dont vous m'avez bien voulu avertir, et que j'ai sues par tant d'autres, ne sont pas vraies; si Maupertuis n'a pas trompé La Beaumelle, tandis qu'il était à Berlin, pour l'exciter contre moi; si Maupertuis peut se laver des manœuvres criminelles dont la lettre de La Beaumelle le charge, je suis prêt à demander pardon publiquement à Maupertuis. Mais aussi, monsieur, si vous ne m'avez pas trompé, si tous les autres témoins sont unanimes, s'il est vrai que Maupertuis, parmi les instruments qu'il a employés pour me perdre, n'ait pas dédaigné de me calomnier même auprès de La Beaumelle, et de l'exciter contre moi, il est évident que le roi de Prusse me doit rendre justice.

Je ne demande rien, sinon que ce prince connaisse qu'après lui avoir été passionnément attaché pendant quinze ans, ayant enfin tout quitté pour lui dans ma vieillesse, ayant tout sacrifié, je n'ai pu certainement finir par trahir envers lui des devoirs que mon cœur m'imposait. Je n'ai d'autres ressources que dans les remords de son ame royale, que j'ai crue toujours philosophe et juste. Ma situation est très funeste; et quand la maladie se joint à l'infortune, c'est le comble de la

misère humaine. Je me console par le travail et par les belles-lettres, et, sur-tout, par l'idée qu'il y a beaucoup d'hommes qui valaient cent fois mieux que moi, et qui ont été cent fois plus infortunés. Dans quelque situation cruelle que nous nous trouvions, que sommes-nous pour oser murmurer?

Au reste, je ne vous ai rien écrit que je ne veuille bien que tout le monde sache, et je peux vous assurer que, dans toute cette affaire, je n'ai pas eu un sentiment que j'eusse voulu cacher. Je suis, monsieur, etc.

## LETTRE MDCCCXXVIII[1].

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Le 26 mai.

Mon cher révérend diable et bon diable, j'ai reçu avec une syndérèse cordiale votre correction fraternelle. J'ai un peu lieu d'être *lapsus*, et les damnés rigoristes pourraient bien me refuser place dans nos enfers; mais je compte sur votre

[1] * Cette lettre dut être écrite de Cassel; le 25 mai Voltaire avait quitté Gotha. Voyez, au surplus, la *Notice* qui précède le tome Ier des *Annales de l'Empire*. J'y rends compte, d'après Collini, de l'itinéraire de Voltaire, depuis Gotha jusqu'à Strasbourg et Colmar. (Cloc.)

indulgence. Vous comprendrez que c'en serait un peu trop d'être brûlé[1] dans ce monde-ci et dans l'autre. Je me flatte que votre clémence diminuera un peu les peines que vous m'imposez.

J'ai frémi au titre des livres que vous dites brûlés; mais sachez qu'il y a encore dans la province une édition des Lettres[2] d'*Isaac-Onitz*, et que ce sera mon refuge. Je bois d'ailleurs des eaux du Léthé, et je vais incessamment boire celles de Plombières. Mon médecin m'avait conseillé de me faire enduire de poix-résine, selon la nouvelle méthode[3]; mais il a fait réflexion que le feu y prendrait trop aisément, et que nous devons, vous et moi, nous défier des matières combustibles. Je crois, mon cher frère, que vous avez été bien fourré cet hiver; il a été diabolique, comme disent les gens du monde. Pour moi, j'ai fait un feu d'enfer, et je me suis toujours tenu auprès, sans sortir de mon caveau.

Encore une fois, pardonnez-moi mon péché; songez que je suis un juste à qui la grace de notre révérend père prieur a manqué. Je me vois immolé aux géants de la terre australe, à une ville latine, au grand secret de connaître la nature de

[1] La *Diatribe du docteur Akakia* avait été brûlée le 24 décembre 1752 par ordre de Frédéric. C'était une réfutation plus royale que philosophique. (CLOG.)

[2] Allusion aux *Lettres juives*. (CLOG.)

[3] Celle de Maupertuis. (CLOG.)

l'ame avec une dose d'opium. Que sa sainte volonté soit faite sur la terre comme en enfer! Je vous souhaite, mon cher frère, toutes les prospérités de ce monde-ci et de l'autre. Sur-tout n'oubliez pas de vous affubler d'un bonnet à oreilles, au mois de juin, d'une triple camisole, et d'un manteau. Jouez de la basse de viole, et, si vous avez quelques ordres à donner à votre frère, envoyez-les à la même adresse.

A propos, je me meurs positivement. Bonsoir; je vous embrasse de tout mon cœur.

## LETTRE MDCCCXXIX[1].

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mon cher ange, j'ai espéré de jour en jour de venir vous embrasser. Je ne vous ai point écrit, mais toutes mes lettres à madame Denis ont été pour vous, et mon cœur vous écrivait toutes les postes. Il eût fallu faire des volumes pour vous instruire de tout, et ces volumes vous auraient paru les *Mille et une Nuits*. Mon cher ange, j'ai eu tant de choses à vous dire que je ne vous ai rien

[1]* Voltaire n'était pas encore arrivé à Francfort, quand il écrivit cette lettre, datée de *juin*, par erreur, dans l'édition de Kehl; elle doit être du 28 au 30 mai 1753. Voltaire était alors à Waborn, chez Guillaume VIII, landgrave de Hesse-Cassel. (CLOG.)

dit; mais, dans tout ce tumulte, je vous ai envoyé *Zulime*. Jugez si je vous aime; non que je croie que *Zulime* vaille *Catilina*, mais vous aimez cette femme; je ne crois pas que vous ayez d'autre plaisir que celui de la lire. Il faut, pour jouer Zulime, une personne jeune et belle, qui ne s'enivre[1] pas.

J'espère vous embrasser bientôt. A mon départ de Syracuse, j'ai passé par d'autres cours de la Grèce, et je finirai par philosopher avec vous à Athènes.

Depuis trois mois je n'ai pas un moment à moi. Mon cœur sera à jamais à vous.

## LETTRE MDCCCXXX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Francfort-sur-le-Mein, au Lion-d'Or, le 4 juin.

Quand vous saurez, mon cher ange, toutes les persécutions cruelles que Maupertuis m'a attirées, vous ne serez pas surpris que j'aie été si long-temps sans vous écrire. Quand vous saurez que j'ai toujours été en route ou malade, et que j'ai compté venir bientôt vous embrasser, vous me pardonnerez encore davantage; et, quand vous saurez le reste, vous plaindrez bien votre vieil ami. Je vous

[1] Allusion à la Dumesnil qui aimait le vin. (Cloc.)

adresse ma lettre à Paris, sachant bien qu'un conseiller d'honneur n'entre point dans la querelle des conseillers ordinaires, et est trop sage pour voyager. J'ai voyagé, mon cher et respectable ami, et le pigeon[1] a eu l'aile cassée, avant de revenir au colombier. Je suis d'ailleurs forcé de rester encore quelque temps à Francfort, où je suis tombé malade. J'ai appris, en passant par Cassel, que Maupertuis y avait séjourné quatre jours, sous le nom de Morel, et qu'il y avait fait imprimer un libelle de La Beaumelle, sous le titre de Francfort, revu et corrigé par lui. Vous remarquerez qu'il imprimait cet ouvrage au mois de mai, sous le nom de La Beaumelle, dans le temps que ce La Beaumelle était à la Bastille dès le mois d'avril. C'est bien mal calculer pour un géomètre. Il l'a envoyé à M. le duc de Saxe-Gotha, lorsque j'étais chez ce prince. C'est encore un mauvais calcul; cela n'a fait que redoubler les bontés que M. le duc de Saxe-Gotha et toute sa maison avaient pour moi.

Voilà une étrange conduite pour un président d'académie. Il est nécessaire, pour ma justification, qu'on en soit instruit. Ce sont là de ses arti-

[1] Allusion à la fable intitulée *les deux Pigeons*, l'une des meilleures de La Fontaine. — Ce fut à cette époque, et dans le jardin de l'auberge du Lion-d'Or, que Voltaire donna à van Duren le soufflet dont il est question dans la note [1] de la lettre du 1er juin 1740 à ce libraire. (Cloc.)

fices, et c'est ainsi à-peu-près qu'il en usait avec d'autres personnes lorsqu'il mettait le trouble dans l'Académie des Sciences. Cette vie-ci, mon cher ange, me paraît orageuse; nous verrons si l'autre sera plus tranquille. On dit qu'autrefois il y eut une grande bataille dans ce pays-là, et vous savez que la Discorde habitait dans l'Olympe. On ne sait où se fourrer. Il fallait rester avec vous. Ne me grondez pas, je suis très bien puni, et je le suis sur-tout par mon cœur [1]. Je m'imagine que vous, et madame d'Argental, et vos amis, vous me plaignez autant que vous me condamnez. Madame Denis est à Strasbourg, et moi à Francfort, et je ne puis l'aller trouver. Je suis arrivé avec les jambes et les mains enflées. Cette petite addition à mes maux n'accommode point en voyage. Je resterai à Francfort, dans mon lit, tant qu'il plaira à Dieu.

Adieu, mon cher ange; je baise, à tous tant que vous êtes, le bout de vos ailes avec tendresse et componction. Il est très cruellement probable que je pourrai rester ici assez de temps pour y recevoir la consolation d'une de vos lettres, au lieu d'avoir celle de venir vous embrasser.

[1] * Voltaire écrivait à d'Argental le 13 mars 1741 : « Je ne sais pas « si le roi de Prusse mérite l'intérêt que nous prenons à lui; *il est* « roi, *cela fait trembler.* Attendons tout du temps. » (Clog.)

## LETTRE MDCCCXXXI.

A M. KOENIG.

Francfort, juin.

Votre martyr est arrivé à Francfort, dans un état qui lui fait envisager de fort près le pays où l'on saura le principe des choses, et ce que c'est que cette force motrice sur laquelle on raisonne tant ici-bas, mais dont je suis presque privé. J'ai été, comme je vous l'ai mandé, désabusé des idées fausses que vos adversaires avaient données sur la *vitesse vraie* et sur la *vitesse propre*. Il est plus difficile de se détromper des illusions de ce monde, et des sentiments qui nous y attachent jusqu'au dernier moment. J'en éprouve d'assez douloureux pour avoir pris votre parti; mais je ne m'en repens pas, et je mourrai dans ma créance. Il me paraît toujours absurde de faire dépendre l'existence de Dieu d'*a* plus *b* divisé par *z*[1].

Où en serait le genre humain s'il fallait étudier la dynamique et l'astronomie pour connaître l'Être suprême? Celui qui nous a créés tous doit être manifeste à tous, et les preuves les plus communes

[1] * Allusion aux opinions émises par Maupertuis, dans son *Essai de Cosmologie*, ouvrage qui fut l'origine de sa dispute avec Koenig. (Clog.)

sont les meilleures, par la raison qu'elles sont communes; il ne faut que des yeux et point d'algèbre pour voir le jour.

Dieu a mis à notre portée tout ce qui est nécessaire pour nos moindres besoins; la certitude de son existence est notre besoin le plus grand. Il nous a donné assez de secours pour le remplir; mais comme il n'est point du tout nécessaire que nous sachions ce que c'est que la force, et si elle est une propriété essentielle ou non à la matière, nous l'ignorons, et nous en parlons. Mille principes se dérobent à nos recherches, parceque tous les secrets du Créateur ne sont pas faits pour nous.

On a imaginé, il y a long-temps, que la nature agit toujours par le chemin le plus court, qu'elle emploie le moins de force et la plus grande économie possible; mais que répondraient les partisans de cette opinion à ceux qui leur feraient voir que nos bras exercent une force de près de cinquante livres pour lever un poids d'une seule livre; que le cœur en exerce une immense pour exprimer une goutte de sang; qu'une carpe fait des milliers d'œufs pour produire une ou deux carpes; qu'un chêne donne un nombre innombrable de glands qui souvent ne font pas naître un seul chêne? Je crois toujours, comme je vous le mandais il y a long-temps, qu'il y a plus de profusion que d'économie dans la nature.

Digitized by Google

Quant à votre dispute particulière avec votre adversaire, il me semble de plus en plus que la raison et la justice sont de votre côté. Vous savez que je ne me déclarai pour vous que quand vous m'envoyâtes votre *Appel au Public*. Je dis hautement alors ce que toutes les Académies ont dit depuis, et je pris, de plus, la liberté de me moquer d'un livre[1] très ridicule que votre persécuteur écrivit dans le même temps.

Tout cela a causé des malheurs qui ne devaient pas naître d'une si légère cause. C'est là encore une des profusions de la nature. Elle prodigue les maux; ils germent en foule de la plus petite semence.

Je peux vous assurer que votre persécuteur et le mien n'a pas, en cette occasion, obéi à sa loi de l'*épargne;* il a ouvert le robinet du mauvais tonneau quand il s'est trouvé auprès de Jupiter. Quelle étrange misère d'avoir passé de Jupiter à La Beaumelle! Peut-il se disculper de la cruauté qu'il eut de susciter contre moi un pareil homme? Peut-il empêcher qu'on ne sache où il a fait imprimer depuis peu un mémoire de La Beaumelle revu et corrigé par lui? Ne sait-on pas dans quelle ville il resta les quatre premiers jours du mois de mai der-

[1] * Les *Lettres* dans lesquelles Maupertuis conseillait d'enduire les malades de poix-résine, de faire un trou jusqu'au centre de la terre, etc., etc. Elles parurent vers le mois d'octobre 1752. (Cloc.)

nier, sous le nom de Morel, pour faire imprimer ce libelle? Ne connaît-on pas le libraire qui l'imprima sous le titre de Francfort? Quel emploi pour un président d'académie! Il en envoya, le 12 mai, un exemplaire à son altesse sérénissime monseigneur le duc de Saxe-Gotha, croyant par-là m'arracher les bontés, la protection, et les soins, dont on m'honorait à Gotha, pendant ma maladie. C'était mal calculer, de toutes les façons, pour un géomètre. La Beaumelle était à la Bastille dès le 22[1] avril, pour avoir insulté des citoyens et des souverains dans deux mauvais livres; il ne pouvait par conséquent alors envoyer à Gotha, et dans d'autres cours d'Allemagne, ce mémoire ridicule, imprimé sous son nom.

Voilà un de ces arguments, monsieur, dont on ne peut se tirer. Il est, dans le genre des *probabilités*, ce que les vôtres sont dans le genre des *démonstrations*.

Ce que je vous écrivais, il y a près d'un an, est bien vrai; les artifices sont, pour les gens de lettres, la plus mauvaise des armes; l'on se croit un politique, et on n'est que méchant. Point de politique en littérature. Il faut avoir raison, dire la vérité, et

[1] L'ordre du roi était du 22; il fut exécuté le 24. Voltaire était alors à Gotha, affligé, malade, et fort innocent de l'arrestation de La Beaumelle, quoi qu'en disent encore les ennemis de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. (Clog.)

s'immoler. Mais faire condamner son ami comme faussaire, et se parer de la modération de ne point assister au jugement; mais ne point répondre à des preuves évidentes, et payer de l'argent de l'Académie la plume d'un autre; mais s'unir avec le plus vil des écrivains, ne s'occuper que de cabales, et en accuser ceux mêmes qu'on opprime, c'est la honte éternelle de l'esprit humain.

Les belles-lettres sont d'ordinaire un champ de dispute, elles sont, dans cette occasion, un champ de bataille. Il ne s'agit plus d'une plaisanterie gaie et innocente sur les dissections des géants, et sur la manière d'exalter son ame pour lire dans l'avenir;

« Ludus enim genuit trepidum certamen et iram;
« Ira truces inimicitias et funebre bellum. »
Hor., lib. I, ep. XIX, v. 48.

Je ne dispute point quand il s'agit de poésie et d'éloquence, c'est une affaire de goût; chacun a le sien; je ne peux prouver à un homme que c'est lui qui a tort quand je l'ennuie.

Je réponds aux critiques quand il s'agit de philosophie ou d'histoire, parcequ'on peut, à toute force, dans ces matières, faire entendre raison à sept ou huit lecteurs qui prennent la peine de vous donner un quart d'heure d'attention. Je réponds quelquefois aux calomnies, parcequ'il y a

plus de lecteurs des feuilles médisantes que des livres utiles.

Par exemple, monsieur, lorsqu'on imprime que j'ai donné avis à un auteur illustre[1] que vous vouliez écrire contre ses ouvrages, je réponds que vous êtes assez instruit par des preuves incontestables que non seulement cela est très faux, mais que j'ai fait précisément le contraire.

Lorsqu'on ose insérer dans des feuilles périodiques que j'ai vendu mes ouvrages à trois ou quatre libraires d'Allemagne et de Hollande, je suis encore forcé de répondre qu'on a menti, et qu'il n'y a pas, dans ces pays, un seul libraire qui puisse dire que je lui aie jamais vendu le moindre manuscrit.

Lorsqu'on imprime que je prends à tort le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de France, ne suis-je pas encore forcé de dire que, sans me parer jamais d'aucun titre, j'ai pourtant l'honneur d'avoir cette place, que sa majesté le roi mon maître m'a conservée?

Lorsqu'on m'attaque sur ma naissance, ne dois-je pas à ma famille de répondre que je suis né égal à ceux qui ont la même place que moi; et que, si j'ai parlé sur cet article avec la modestie convenable, c'est parceque cette même place a été occu-

[1] Frédéric II. (Cloc.)

pée autrefois par les Montmorenci et par les Châtillon?

Lorsqu'on imprime qu'un souverain m'a dit: « Je vous conserve votre pension, et je vous dé« fends de paraître devant moi, » je réponds que celui qui a avancé cette sottise en a menti impudemment.

Lorsqu'on voit dans les feuilles périodiques que c'est moi qui ai fait imprimer les *Variantes* de *la Henriade* sous le nom de M. Marmontel, n'est-il pas encore de mon devoir d'avertir que cela n'est pas vrai; que M. Marmontel a fait une *Préface*[1] à la tête d'une des éditions de *la Henriade*, et que c'est M. l'abbé Lenglet-Dufresnoi qui avait fait imprimer les *Variantes* auparavant, à Paris, chez Gandouin?

Lorsqu'on imprime que je suis l'auteur de je ne sais quel livre intitulé: *Des Beautés de la Langue française*[2], je réponds que je ne l'ai jamais lu, et j'en dis autant sur toutes les impertinentes pièces que des écrivains inconnus font courir sous mon nom, qui est trop connu.

Lorsqu'on imprime une prétendue lettre de feu

[1] Elle porte le titre d'*Apologie de la Henriade* dans cette édition. (Cloc.)

[2] *Connoissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue françoise*; 1749, in-12. — Voltaire désavoue aussi cet ouvrage dans le troisième alinéa de sa lettre du 14 auguste 1749 à Hénault. Voyez les *Mélanges littéraires*, année 1749. (Cloc.)

Digitized by Google

milord Tyrconnell, je suis obligé de donner un démenti formel au calomniateur; et, puisqu'il débite ces pauvretés pour gagner quelque argent, je déclare, moi, que je suis prêt de lui faire l'aumône pour le reste de sa vie, en cas qu'il puisse prouver un seul des faits qu'il avance.

Lorsqu'on imprime que l'on doit s'attendre que j'écrirai contre les ouvrages d'un auteur respectable à qui je serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, je réponds que, jusqu'ici, on n'a calomnié que pour le passé et jamais pour l'avenir; que c'est trop *exalter son ame*, et que je ferai repentir le premier impudent qui oserait écrire contre l'homme vénérable dont il est question.

Lorsqu'on imprime que je me suis vanté mal-à-propos d'avoir une édition de *la Henriade* honorée de la *Préface*[1] d'un souverain, je réponds qu'il est faux que je m'en sois vanté; qu'il est faux que cette édition existe, et qu'il est faux que cette *Préface*, qui existe réellement, ait été citée mal-à-propos; elle a toujours été citée dans les éditions de *la Henriade*, depuis celle de M. Marmontel. Elle avait été composée pour être mise à la tête de ce poëme, que cet illustre souverain, dont il est parlé, voulait faire graver. C'était un double honneur qu'il fesait à cet ouvrage.

[1] * Cette *Préface* porte, dans notre édition, le titre d'*Éloge de la Henriade, par le roi de Prusse.* (Cloc.)

Lorsqu'on imprime que j'ai volé un madrigal[1] à feu M. de La Motte, je réponds que je ne vole de vers à personne; que je n'en ai que trop fait, que j'en ai donné à beaucoup de jeunes gens[2], ainsi que de l'argent, sans que ni eux ni moi en aient jamais parlé.

Voilà, monsieur, comment je serai obligé de réfuter les calomnies dont m'accablent tous les jours quelques auteurs, dont les uns me sont inconnus, et dont les autres me sont redevables. Je pourrais leur demander pourquoi ils s'acharnent à entrer dans une querelle qui n'est pas la leur, et à me persécuter sur le bord de mon tombeau; mais je ne leur demande rien. Continuez à défendre votre cause comme je défends la mienne. Il y a des occasions où l'on doit dire avec Cicéron : *Seipsum deserere turpissimum est.*

Il faut, en mourant, laisser des marques d'amitié à ses amis, le repentir à ses ennemis, et sa réputation entre les mains du public. Adieu.

[1] * Voyez, dans le tome IV des *Poésies*, n° CXXXIII, le madrigal adressé, vers octobre 1743, à la princesse Ulrique de Prusse; et la note de M. Louis du Bois. (CLOG.)

[2] * Par exemple : d'Arnaud, Linant, La Mare, etc. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCXXXII.

A M***[1].

A Francfort-sur-le-Mein, au Lion-d'Or, le 5 juin.

(SECRÈTE.)

A qui puis-je mieux m'adresser qu'à votre excellence? Elle m'a comblé de ses bontés, elle m'a procuré des marques de la bienveillance de leurs majestés impériales, et je regarde aujourd'hui comme un de mes devoirs de n'implorer que sa protection. Je suis sûr du secret avec votre excellence; elle verra de quelle nature est l'affaire dont il s'agit par la lettre[2] à cachet volant que je prends la liberté de mettre aux pieds de sa sacrée majesté l'Empereur. Elle verra que ce qui se passe à Francfort est d'un genre bien nouveau; elle sentira assez quel est mon danger de recourir à sa sacrée majesté, dans des conjonctures où tout est à craindre, avant qu'un étranger, qui ne connaît personne dans Francfort, puisse se soustraire à la violence.

J'espère que ma lettre et les ordres de sa majesté

[1] * Il est probable que cette lettre, imprimée en 1821, dans les *Voyages* de M. Delort aux environs de Paris, fut écrite (comme celles des 7 et 26 juin, et 14 juillet 1753, *insérées dans les Mémoires*) au comte de Stadion, nommé dans la lettre MDCCCXXXVIII. (CLOG.)

[2] * La lettre qui vient après celle-ci. (CLOG.)

impériale pourront arriver à temps. Mais si vous avez la bonté, monsieur, de me protéger dans cette circonstance étonnante, je vous supplie que tout cela soit dans le plus grand secret. Celui que mon persécuteur, le sieur Freitag, ministre du roi de Prusse, garde soigneusement, prouve assez son tort et ses mauvais desseins. Je ne puis me défendre qu'avec le secours d'un ordre aussi secret adressé à Francfort à quelque magistrat attaché à sa majesté impériale; c'est ce que j'attends de l'équité et de la compassion de votre excellence.

Mon hôte, chez qui je suis en prison par un attentat inouï, m'a dit aujourd'hui que le ministre du roi de Prusse, le sieur Freitag, est en horreur à toute la ville, mais qu'on n'ose lui résister.

Votre excellence est bien persuadée que je ne demande pas que sa majesté impériale se compromette : je demande simplement qu'un magistrat à qui je serai recommandé, empêche qu'il ne se fasse rien contre les lois.

Je supplie votre excellence de vouloir bien m'adresser sa réponse par quelque homme affidé ; sinon je la prie de daigner m'écrire par la poste, d'une manière générale. Elle peut assurer l'Empereur, ou sa sacrée majesté l'Impératrice, que, si je pouvais avoir l'honneur de leur parler, je leur dirais des choses qui les concernent; mais il serait fort difficile que j'allasse à Vienne *incognito;* et ce

Digitized by Google

voyage ne pourrait se faire qu'en cas qu'il fût inconnu à tout le monde. J'appartiens au roi de France, je suis très incapable de dire jamais un seul mot qui puisse déplaire au roi mon maître, ni de faire aucune démarche qu'il pût désapprouver. Mais, ayant la permission de voyager, je puis aller par-tout sans avoir de reproches à me faire; et peut-être mon voyage ne serait pas absolument inutile. Je pourrais donner des marques de ma respectueuse reconnaissance à leurs majestés impériales, sans blesser aucun de mes devoirs. Et si, dans quelque temps, quand ma santé sera raffermie, on voulait seulement m'indiquer une maison à Vienne où je pusse être inconnu quelques jours, je ne balancerais pas. J'attends vos ordres, monsieur, et vos bontés.

Je suis avec la reconnaissance la plus respectueuse, etc.

VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très chrétien.

## LETTRE MDCCCXXXIII.

### A FRANÇOIS Ier [1],

EMPEREUR D'ALLEMAGNE.

A Francfort, le 5 juin.

SIRE,

C'est moins à l'Empereur qu'au plus honnête homme de l'Europe que j'ose recourir dans une circonstance qui l'étonnera peut-être, et qui me fait espérer en secret sa protection.

Sa sacrée majesté me permettra d'abord de lui faire voir comment le roi de Prusse me fit quitter ma patrie, ma famille, mes emplois, dans un âge avancé. La copie ci-jointe, que je prends la liberté de confier à la bonté compatissante de sa sacrée majesté, l'en instruira.

Après la lecture de cette lettre du roi de Prusse,

[1] François Ier, ou François-Étienne de Lorraine, né à Lunéville le 8 décembre 1708; fils de Léopold, duc de Lorraine, et d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans, auxquels Voltaire présenta sa tragédie d'*OEdipe*, en 1719, avec le quatrain imprimé dans les *Poésies mêlées*, sous le n° XVII. Ce prince, marié en 1736 à Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI, et mère de Marie-Antoinette, reine de France, fut élu et couronné à Francfort en 1745. C'est de François-Étienne que Frédéric, alors prince royal, parle dans la lettre MCCCLVII. — Voltaire, en 1756, lui adressa l'*Épître* LXXXVIII. (CLOG.)

on pourrait être étonné de ce qui vient de se passer secrètement dans Francfort.

J'arrive à peine dans cette ville, le 1er juin, que le sieur Freitag, résident de Brandebourg, vient dans ma chambre, escorté d'un officier prussien, et d'un avocat, qui est du Sénat, nommé Rüker. Il me demande un livre imprimé, contenant les poésies du roi son maître, en vers français.

C'est un livre où j'avais quelques droits, et que le roi de Prusse m'avait donné, quand il fit les présents de ses ouvrages.

J'ai dit au résident de Brandebourg que je suis prêt de remettre au roi son maître les faveurs dont il m'a honoré, mais que ce volume est peut-être encore à Hambourg, dans une caisse de livres prête à être embarquée; que je vais aux bains de Plombières, presque mourant, et que je le prie de me laisser la vie en me laissant continuer ma route.

Il me répond qu'il va faire mettre une garde à ma porte; il me force à signer un écrit par lequel je promets de ne point sortir jusqu'à ce que les poésies du roi son maître soient revenues; et il me donne un billet[1] de sa main conçu en ces termes :

[1] Voltaire, en rendant compte de l'aventure de Francfort, dans ses *Mémoires*, y rapporte ce même billet avec quelques légères différences. Collini prétend, non sans raison, dans ses Mémoires, que

« Aussitôt le grand ballot que vous dites d'être « à Leipsick ou à Hambourg sera arrivé, et que « vous aurez rendu l'*œuvre de poëshie* à moi, que « le roi redemande, vous pourrez partir où bon « vous semblera. »

J'écris sur-le-champ à Hambourg pour faire revenir l'*œuvre de poëshie* pour lequel je me trouve prisonnier dans une ville impériale, sans aucune formalité, sans le moindre ordre du magistrat, sans la moindre apparence de justice. Je n'importunerais pas sa sacrée majesté s'il ne s'agissait que de rester prisonnier jusqu'à ce que l'*œuvre de poëshie*, que M. Freitag redemande, fût arrivé à Francfort; mais on me fait craindre que M. Freitag n'ait des desseins plus violents, en croyant faire sa cour à son maître, d'autant plus que toute cette aventure reste encore dans le plus profond secret.

Je suis très loin de soupçonner un grand roi de se porter, pour un pareil sujet, à des extrémités que son rang et sa dignité désavoueraient, aussi bien que sa justice, contre un vieillard moribond qui lui avait tout sacrifié, qui ne lui a jamais manqué, qui n'est point son sujet, qui n'est plus son chambellan, et qui est libre. Je me croirais criminel de le respecter assez peu pour craindre de lui une action odieuse.... Mais il n'est que trop vrai-

l'*œuvre de poëshie* de Frédéric est *le Palladium*, poëme dont ce prince parle en sa lettre du 13 septembre 1749 à Voltaire. (Cloc.)

semblable que son résident se portera à des violences funestes, dans l'ignorance où il est des sentiments nobles et généreux de son maître.

C'est dans ce cruel état qu'un malade mourant se jette aux pieds de votre sacrée majesté, pour la conjurer de daigner ordonner, avec la bonté et le secret qu'une telle situation me force d'implorer, qu'on ne fasse rien contre les lois, à mon égard, dans sa ville impériale de Francfort.

Elle peut ordonner à son ministre en cette ville de me prendre sous sa protection; elle peut me faire recommander à quelque magistrat attaché à son auguste personne.

Sa sacrée majesté a mille moyens de protéger les lois de l'Empire et de Francfort; et je ne pense pas que nous vivions dans un temps si malheureux que M. Freitag puisse impunément se rendre maître de la personne et de la vie d'un étranger, dans la ville où sa sacrée majesté a été couronnée.

Je voudrais, avant ma mort, pouvoir être assez heureux pour me mettre un moment à ses pieds. Son altesse royale madame la duchesse de Lorraine[1], sa mère, m'honorait de ses bontés. Peut-être d'ailleurs sa sacrée majesté pousserait l'indulgence jusqu'à n'être pas mécontente, si j'avais

[1] * Élisabeth-Charlotte d'Orléans, citée plus haut, née le 13 septembre 1676, sœur du Régent; morte à Commerci le 23 décembre 1744. (Cloo.)

l'honneur de me présenter devant elle, et de lui parler.

Je supplie sa majesté impériale de me pardonner la liberté que je prends de lui écrire, et, surtout, de la fatiguer d'une si longue lettre; mais sa bonté et sa justice sont mon excuse.

Je la supplie aussi de faire grace à mon ignorance, si j'ai manqué à quelque devoir dans cette lettre, qui n'est qu'une requête secrète et soumise. Elle m'a déja daigné donner une marque de ses bontés, et j'en espère une de sa justice.

Je suis avec le plus profond respect, etc.

VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire
de sa majesté très chrétienne.

## LETTRE MDCCCXXXIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Juin [1].

Ma nièce me mande de Strasbourg que j'ai fait un beau quiproquo; pardonnez, mon cher ange. Vous avez dû être un peu étonné des nouvelles dont vous aurez deviné la moitié en lisant l'autre. Je ne doute pas que ma nièce ne vous ait mis au

[1] Cette lettre doit être antérieure au 9 juin, jour de l'arrivée de madame Denis à Francfort. (CLOG.)

fait, et ne vous ait renvoyé la lettre qui était pour vous.

Vous verrez ci-joint un petit échantillon des calculs de Maupertuis. Est-ce là sa *moindre action?*

Il n'est pas moins surprenant que, pour se faire rendre un livre[1] qu'on a donné, on arrête, à deux cents lieues, un homme mourant qui va aux eaux. Tout cela est singulier. Maupertuis est un plaisant philosophe.

Mon cher ange, il faut savoir souffrir; l'homme est né en partie pour cela. Je ne crois pas que toute cette belle aventure soit bien publique; il y a des gens qu'elle couvre de honte; elle n'en fera pas à ma mémoire.

Adieu, mon cher ange; adieu, tous les anges. La poste presse. Et le pauvre petit abbé[2], où diable fait-il pénitence de sa passion effrénée pour le bien public? Portez-vous bien.

A Francfort-sur-le-Mein, sous l'enveloppe de M. James de Lacour; ou, si vous voulez, à moi chétif, au Lion-d'Or.

[1] * L'*OEuvre de poëshie* redemandé par Freitag. (Clog.)

[2] * L'abbé Chauvelin enfermé au Mont-Saint-Michel en mai 1753. Voyez le chap. LXVI de l'*Histoire du Parlement* de Paris. (Clog.)

Digitized by Google

## LETTRE MDCCCXXXV[1].

### A M. LE COMTE D'ARGENSON.

Francfort-sur-le-Mein, 11 juin.

Voilà la cruelle situation où je me trouve. Je n'ai pas la force de vous écrire de ma main. Je vous conjure de lire la lettre[2] du roi de Prusse, ci-jointe. Quelque connaissance que vous ayez du cœur humain, vous serez peut-être surpris. Mais vous le serez peut-être encore davantage des choses que j'aurai à vous dire à mon retour.

## LETTRE MDCCCXXXVI.

### DE FRÉDÉRIC[3],

PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, le 16 juin.

Monsieur, je suis charmé que vous soyez content du peu

[1]* Ce billet est le dernier alinéa d'une lettre de madame Denis au comte d'Argenson, lettre peut-être en partie dictée par Voltaire lui-même, et dans laquelle l'oncle et la nièce rendaient compte au ministre de la conduite des agents de Frédéric et de Maupertuis à Francfort. (*Mémoires* du marquis d'Argenson, 1825, p. 475.) (CLOG.)

[2]* Celle du 23 août 1750. (*Comm. histor.*, p. 164.) (CLOG.)

[3]* Ce prince, né le 14 auguste 1720, eut pour gouverneur J. P. de Crousaz. Il succéda à son père (Guillaume VIII, landgrave de Hesse-Cassel), à la fin de janvier 1760, sous le nom de Frédéric II, et

de séjour que vous avez fait à notre cour[1]. Vous ne devez qu'à vous-même les politesses qu'on vous y a faites. J'aurais été dans la joie si j'avais pu contribuer à vous rendre les jours que vous avez passés avec nous agréables, pour tâcher de vous témoigner par-là mes sentiments, qui ne varieront jamais à votre égard. Votre indisposition m'inquiète d'autant plus que je vous crois très mal logé au Lion-d'Or. J'espère d'apprendre bientôt que vous vous portez mieux, et que vous aurez continué votre route. Toutefois il ne paraît pas à la lettre[2] que vous m'avez écrite que vous soyez malade; et il faut être sain pour écrire des lettres aussi énergiques et aussi dégagées d'un fatras d'expressions inutiles. Je suis charmé que vous soyez content de nos salines[3]; elles coûtent beaucoup, cependant les revenus en sont assez considérables. Le grand défaut qu'elles ont, selon moi, c'est que les bâtiments sont trop près les uns des autres, et, par conséquent, sujets à être mis en cendres au moindre feu; ce qui serait une perte irréparable.

J'ai lu, ces jours passés, dans M. l'abbé Nollet, que la mer n'était salée que parcequ'elle dissout des mines de sel qui se rencontrent dans son lit comme il s'en trouve dans les autres parties de la terre. Je vous prie de m'en dire votre sentiment. Je suis persuadé comme vous qu'on ne change jamais un métal en un autre. Je n'avais aussi jamais entendu parler de cet homme qui veut changer le plomb en étain. Nous mettrons cette découverte dans le même rang que ces mines d'acier qu'on croit avoir trouvées dans ce pays; l'acier n'étant autre chose qu'un fer rougi et trempé, par

mourut le 31 octobre 1785. Il était gendre de George II, roi d'Angleterre, et, par conséquent, cousin-germain du roi de Prusse, par alliance. (Clog.)

[1]* A Wabern, près de Cassel. (Clog.)

[2]* Elle n'a pas été retrouvée. (Clog.)

[3]* Celles de Friedberg. (Clog.)

conséquent ne pouvant se trouver naturellement dans la terre. Cela saute, selon moi, aux yeux.

Vous avez raison de dire que je suis au-dessus des étiquettes et des formules; je ne les ai jamais aimées, et les aimerai encore bien moins que jamais avec des personnes comme vous, dont je serai toujours charmé de cultiver l'amitié, et que je voudrais convaincre de plus en plus de l'estime la plus parfaite et de la considération la plus distinguée. FRÉDÉRIC.

*P. S.* Mon père m'a chargé de vous faire ses compliments.

## LETTRE MDCCCXXXVII.

### DE MADAME DENIS, A FRÉDÉRIC II.

A Francfort, le 21 juin [1], au matin.

Sire, je ne devais pas m'attendre à implorer pour moi-même la justice et la gloire de votre majesté. Je suis enlevée de mon auberge au nom de votre majesté, conduite à pied par le commis du sieur Freitag, votre résident, au milieu de la populace, et enfermée, avec quatre soldats à la porte de ma chambre. On me refuse jusqu'à ma femme de chambre et à mes laquais, et le commis passe toute la nuit dans ma chambre.

Voici le prétexte, sire, de cette violence inouie, qui ex-

[1] Cette lettre est citée comme étant du 22 juin, dans le *Journal de ce qui s'est passé à Francfort* (*Mémoires*), et elle fut écrite d'après les renseignements fournis par Voltaire. Au reste, Frédéric connaissait déja le style de madame Denis; il avait ouvert les lettres qu'elle adressait à son oncle, à Potsdam, et il en possédait un recueil. (CLOG.)

citera sans doute la pitié et l'indignation de votre majesté, aussi bien que celle de toute l'Europe.

Le sieur Freitag ayant demandé à mon oncle, le 1er juin, le livre imprimé des poésies de votre majesté, dont votre majesté avait daigné le gratifier, le constitua prisonnier jusqu'au jour où le livre serait revenu, et lui fit deux billets en votre nom, conçus en ces termes:

« Monsir, sitôt le gros ballot que vous dites d'être à Hamb« bourg ou Leipsick sera ici, qui contient l'*œuvre de poèshie* « que le roi demande, vous pourrez partir où bon vous « semblera. »

Mon oncle, sur cette assurance de votre ministre, fit revenir la caisse avec la plus grande diligence, à l'adresse même du sieur Freitag, et le livre en question lui fut rendu, le 17 juin au soir.

Mon oncle a cru, avec raison, être en droit de partir le 20, laissant à votre ministre la caisse et d'autres effets considérables, que je comptais reprendre de droit le 21, et c'est le 20 que nous sommes arrêtés de la manière la plus violente. On me traite[1], moi, qui ne suis ici que pour soulager mon oncle mourant, comme une femme coupable des plus grands crimes; on met douze soldats à nos portes.

Aujourd'hui 21, le sieur Freitag vient nous signifier que notre emprisonnement doit nous coûter 128 écus et 42 creutzers par jour, et il apporte à mon oncle un écrit à signer, par lequel mon oncle doit *se taire sur tout ce qui est arrivé* (ce sont ses propres mots), *et avouer que les billets du*

[1] Il est dit dans le *Journal* de l'affaire de Francfort (*Mémoires*) que Dorn, commis ou copiste de Freitag, voulut *abuser* de madame Denis; mais, outre que cette dame ne parle pas ici d'une si grave incartade, le fait paraît encore démenti par Collini. Selon ce dernier, Dorn se mit à manger et à vider bouteille sur bouteille, *sans s'inquiéter des convulsions horribles* qu'une telle arrestation causait à la dame. (Clog.)

*sieur Freitag n'étaient que des billets de consolation et d'amitié qui ne tiraient point à conséquence.*

Il nous fait espérer qu'il nous ôtera notre garde. Voilà l'état où nous sommes, le 21 juin, à deux heures après midi.

Je n'ai pas la force d'en dire davantage; il me suffit d'avoir instruit votre majesté.

Je suis avec respect, de votre majesté, la très humble et très obéissante servante.

DENIS, veuve du sieur Denis, gentilhomme, ci-devant capitaine au régiment de Champagne, commissaire des guerres, et maître des comptes de sa majesté le roi de France.

## LETTRE MDCCCXXXVIII[1].

### A MADAME DENIS.

A Maïence, le 9 de juillet.

Il y avait trois ou quatre ans que je n'avais pleuré, et je comptais bien que mes vieilles prunelles ne connaîtraient plus cette faiblesse, jusqu'à ce qu'elles se fermassent pour jamais. Hier, le secrétaire du comte de Stadion[2] me trouva fondant en larmes; je pleurais votre départ et votre séjour; l'atrocité de ce que vous avez souffert perdait de son horreur quand vous étiez avec moi; votre patience

[1] La réponse de madame Denis est plus bas, à la date du 26 auguste. (CLOG.)

[2] Celui auquel nous présumons que Voltaire adressa les lettres des 5, 7, et 25 juin 1753, et du 14 juillet suivant. (CLOG.)

et votre courage m'en donnaient; mais, après votre départ, je n'ai plus été soutenu.

Je crois que c'est un rêve; je crois que tout cela s'est passé du temps de Denis de Syracuse. Je me demande s'il est bien vrai qu'une dame de Paris, voyageant avec un passe-port du roi son maître, ait été traînée dans les rues de Francfort par des soldats, conduite en prison sans aucune forme de procès, sans femme de chambre, sans domestique, ayant à sa porte quatre soldats la baïonnette au bout du fusil, et contrainte de souffrir qu'un commis de Freitag, un scélérat de la plus vile espèce, passât seul la nuit dans sa chambre. Quand on arrêta la Brinvilliers, le bourreau ne fut jamais seul avec elle; il n'y a point d'exemple d'une indécence si barbare. Et quel était votre crime? d'avoir couru deux cents lieues pour conduire aux eaux de Plombières un oncle mourant, que vous regardiez comme votre père.

Il est bien triste, sans doute, pour le roi de Prusse, de n'avoir pas encore réparé cette indignité commise en son nom par un homme qui se dit son ministre. Passe encore pour moi; il m'avait fait arrêter pour ravoir son livre[1] imprimé de poé-

[1] Collini, en parlant de ce recueil de poésies, où se trouvait sans doute *le Palladium*, dit qu'il avait été secrètement imprimé, en 1751, dans une chambre du château de Potsdam, à un très petit nombre d'exemplaires dont le roi gratifia *ses plus intimes favoris*.

sies, dont il m'avait gratifié, et auquel j'avais quelque droit; il me l'avait laissé comme le gage de ses bontés et comme la récompense de mes soins. Il a voulu reprendre ce bienfait; il n'avait qu'à dire un mot, ce n'était pas la peine de faire emprisonner un vieillard qui va prendre les eaux. Il aurait pu se souvenir que, depuis plus de quinze ans, il m'avait prévenu par ses bontés séduisantes; qu'il m'avait, dans ma vieillesse, tiré de ma patrie; que j'avais travaillé avec lui deux ans de suite à perfectionner ses talents; que je l'ai bien servi, et ne lui ai manqué en rien; qu'enfin il est bien au-dessous de son rang et de sa gloire de prendre parti dans une querelle académique, et de finir, pour toute récompense, en me fesant demander ses poésies par des soldats.

J'espère qu'il connaitra, tôt ou tard, qu'il a été trop loin; que mon ennemi l'a trompé, et que ni l'auteur ni le roi ne devaient pas jeter tant d'amertume sur la fin de ma vie. Il a pris conseil de sa colère, il le prendra de sa raison et de sa bonté. Mais que fera-t-il pour réparer l'outrage abominable qu'on vous a fait en son nom? Milord *Maréchal* sera sans doute chargé de vous faire oublier, s'il est possible, les horreurs où un Freitag vous a plongée.

Voltaire, qui était du nombre, avait corrigé et retouché tout ce que ce recueil renfermait de meilleur. (Clog.)

On vient de m'envoyer ici des lettres pour vous; il y en a une de madame de Fontaine qui n'est pas consolante. On prétend toujours que j'ai été *Prussien*[1]. Si on entend par-là que j'ai répondu par de l'attachement et de l'enthousiasme aux avances singulières que le roi de Prusse m'a faites pendant quinze années de suite, on a grande raison; mais, si on entend que j'ai été son sujet, et que j'ai cessé un moment d'être Français, on se trompe. Le roi de Prusse ne l'a jamais prétendu, et ne me l'a jamais proposé. Il ne m'a donné la clef de chambellan que comme une marque de bonté, que lui-même appelle frivole dans les vers qu'il fit pour moi, en me donnant cette clef et cette croix que j'ai remises à ses pieds. Cela n'exigeait ni serments, ni fonctions, ni naturalisation. On n'est point sujet d'un roi pour porter son ordre. M. de Couville, qui est en Normandie, a encore la clef de chambellan du roi de Prusse, qu'il porte comme la croix de Saint-Louis.

Il y aurait bien de l'injustice à ne pas me regarder comme Français, pendant que j'ai toujours conservé ma maison à Paris, et que j'y ai payé la capitation. Peut-on prétendre sérieusement que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'est pas Français? Oserait-on dire cela devant les statues de Louis XIV

[1] * Voltaire s'était déja expliqué sur sa qualité de *Français* dans sa lettre du 24 décembre 1751 à madame Denis. (Cloc.)

et de Henri IV; j'ajouterai même de Louis XV, parceque je suis le seul académicien qui fis son *Panégyrique* quand il nous donna la paix? et lui-même a ce *Panégyrique* traduit en six langues [1].

Il se peut faire que sa majesté prussienne, trompée par mon ennemi et par un mouvement de colère, ait irrité le roi mon maître contre moi; mais tout cédera à sa justice et à sa grandeur d'ame. Il sera le premier à demander au roi mon maître qu'on me laisse finir mes jours dans ma patrie; il se souviendra qu'il a été mon disciple, et que je n'emporte rien d'auprès de lui que l'honneur de l'avoir mis en état d'écrire mieux que moi. Il se contentera de cette supériorité, et ne voudra pas se servir de celle que lui donne sa place, pour accabler un étranger qui l'a enseigné quelquefois, qui l'a chéri et respecté toujours. Je ne saurais lui imputer les lettres qui courent contre moi sous son nom; il est trop grand et trop élevé pour outrager un particulier dans ses lettres; il sait trop comme un roi doit écrire, et il connaît le prix des bienséances; il est né sur-tout pour faire connaître celui de la bonté et de la clémence. C'était le caractère de notre bon roi Henri IV; il était prompt et colère, mais il revenait. L'humeur n'avait chez lui que des moments, et l'humanité l'inspira toute sa vie.

[1] En anglais, en espagnol, en italien, en latin, etc. (Clog.

Voilà, ma chère enfant, ce qu'un oncle, ou plutôt ce qu'un père malade dicte pour sa fille. Je serai un peu consolé, si vous arrivez en bonne santé. Mes compliments à votre frère et à votre sœur. Adieu; puissé-je mourir dans vos bras, ignoré des hommes et des rois!

## LETTRE MDCCCXXXIX.

### A GUILLAUME VIII [1],

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

A Schwetzingen, près de Manheim, le 4 auguste.

Monseigneur, votre altesse sérénissime m'a recommandé de lui apprendre la suite de l'aventure odieuse de Francfort. Le roi de Prusse l'a fait désavouer par son envoyé en France. Cependant le brigandage exercé par Freitag, qui se dit ministre du roi de Prusse à Francfort, n'a pas encore été réparé; les effets volés n'ont point été restitués, et on n'a point rendu encore l'argent qu'on avait pris dans nos poches. Il ne faut point de formalités pour voler, et il en faut pour restituer. Il y

[1] Guillaume, né le 10 mars 1682, landgrave de Hesse-Cassel depuis le mois d'avril 1751, sous le nom de Guillaume VIII, mort le 29 janvier 1760. — Voltaire, avant de faire son troisième et dernier voyage en Prusse, avait connu ce prince, à la cour duquel il alla passer trois ou quatre jours, du 26 au 30 mai 1753, à sa sortie de Gotha. (CLOG.)

a grande apparence que le conseil de la ville de Francfort ne voudra pas se couvrir d'opprobre; et on doit espérer que le roi de Prusse fera justice du malheureux qui, pour se faire valoir, d'un côté, auprès de son maître, et, de l'autre, pour dépouiller des étrangers, a commis des violences si atroces. Il aurait peut-être fallu être sur les lieux pour obtenir une justice plus prompte. Voilà en partie pourquoi j'avais eu dessein de passer quelques semaines à Hanau; mais ma santé et les bontés[1] de ma cour m'ont rappelé en France; et je compte y retourner après avoir profité quelque temps des agréments de la cour de Manheim, dont je jouis, sans oublier ceux de la vôtre. Je serai pénétré toute ma vie, monseigneur, des bontés dont votre altesse sérénissime m'a honoré depuis que j'ai eu l'honneur de lui faire ma cour à Paris. Si j'étais plus jeune, je me flatterais de pouvoir encore venir me mettre à ses pieds; mais, si je n'ai pas cette consolation, j'aurai du moins celle de penser que vous me conservez votre bienveillance, et je serai attaché à votre altesse sérénissime jusqu'au dernier moment de ma vie, avec le plus profond respect et le plus tendre dévouement.

[1] Cette cour était confessée par des jésuites, et l'on verra plus tard quelles furent ses *bontés* pour Voltaire. (Cloc.)

## LETTRE MDCCCXL.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Strasbourg [1], le 19 auguste.

Mon cher ange, j'ignore si madame Denis vous a donné un chiffon de lettre que je vous écrivis étant un peu attristé et très malade. J'ai été en France depuis à petits pas, m'arrêtant par-tout où je trouvais bon gîte, et, sur-tout, chez l'électeur palatin [2]. Vous me direz que je dois être rassasié d'*électeurs* [3], mais celui-là est très consolant.

« Sæpè premente deo, fert deus alter opem. »
OVID., *Trist.*, lib. I, eleg. II.

Enfin, je m'en allais tout doucement à Plombières prendre les eaux, par ordre du roi; mais, par les ordonnances de Gervasi [4], qui est meilleur

[1] Voltaire, parti de Francfort avec Collini, le matin du 7 juillet, arriva à Strasbourg, le 16 auguste suivant, après avoir passé par Maïence, Worms, Manheim, Schwetzingen, Rastadt, et Kehl, petite ville où, trente-deux ans plus tard, nos respectables prédécesseurs, Beaumarchais, Condorcet, et Decroix, commencèrent à publier une édition devenue la Mère de toutes celles qu'on a faites des Œuvres complètes de Voltaire. (CLOG.)

[2] Charles-Théodore de Sultzbach. (CLOG.)

[3] Frédéric II, roi de Prusse, était *électeur* de Brandebourg. (CLOG.)

[4] Celui qui avait guéri Voltaire de la petite-vérole en novembre 1723. En 1753, il était inspecteur des hôpitaux d'Alsace. (CLOG.)

médecin que les plus grands rois, je reste quelque temps à Strasbourg. Je vise à l'hydropisie. Je n'en avais pas l'air; mais vous savez qu'il n'y a rien de plus sec qu'un hydropique. Gervasi a jugé que des eaux n'étaient pas trop bonnes contre des eaux, et il m'a condamné aux cloportes. J'ai été plus d'une fois en ma vie condamné aux bêtes.

J'ai trouvé ici la fille[1] de *Monime*, à qui vos bontés ont sauvé autrefois quelque bien. C'est une créature aujourd'hui bien à plaindre. J'ai peur même que le préteur, son père, qui n'était pas un préteur romain, ne lui ait fait perdre une partie de ce que vous lui aviez sauvé. J'ai cherché dans ses traits quelque ressemblance à votre ancienne amie, et je n'en ai point trouvé. Je ne m'intéresse pas moins à son triste sort.

L'abbé d'Aidie, qui a passé ici avec M. le cardinal de Soubise, m'est venu apparaître un moment. Vous le verrez probablement bientôt, et ce ne sera pas à Pontoise. Je me flatte bien que vous faites à Paris de fréquents voyages, et que, si vous vous exilez[2] par respect humain, vous revenez voir

[1] * Mademoiselle Daudet, fille naturelle de mademoiselle Le Couvreur, et de M. de Klinglin, ancien préteur-royal à Strasbourg. — Voltaire désigne ici mademoiselle Le Couvreur sous le nom de *Monime*, parcequ'elle avait débuté par ce rôle, dans lequel elle excellait, le 14 mai 1717. (L. D. B. et Clog.)

[2] * D'Argental était conseiller d'honneur de la grand'chambre, exilée à Pontoise, par Louis XV, depuis le 10 mai 1753. (Clog.)

Digitized by Google

vos amis par goût. J'ignore parfaitement quand j'aurai la consolation de vous embrasser de mes mains potelées. Je crois que, si vous me voyez en vie, vous me mettrez à mal, cela veut dire que vous me feriez faire encore une tragédie. L'électeur palatin m'a fait la galanterie de faire jouer quatre de mes pièces. Cela a ranimé ma vieille verve; et je me suis mis, tout mourant que je suis, à dessiner le plan d'une pièce nouvelle[1], toute pleine d'amour. J'en suis honteux; c'est la rêverie d'un vieux fou. Tant que j'aurai les doigts enflés à Strasbourg, je ne serai pas tenté d'y travailler; mais, si je vous voyais, mon cher ange, je ne répondrais de rien.

Comment se porte madame d'Argental? comment vont vos amis, vos plaisirs, votre Pontoise? avez-vous vu ma pauvre nièce[2], le martyr de l'amitié et la victime des Vandales? n'avez-vous pas été bien ébaubi? L'aventure est unique. Jamais Parisienne n'avait été encore mise en prison, chez les Bructères, pour l'*œuvre de poëshie* d'un roi des Borusses. Certes le cas est rare.

Mon ange, tout ce que vous voyez vous rendra plus philosophe que jamais. Si je vous disais que je le suis, me croiriez-vous? Je n'en crois rien, moi.

[1] L'*Orphelin de la Chine*. (Cloc.)

[2] Madame Denis n'avait quitté Francfort que le 8 ou le 9 juillet, et elle était retournée directement à Paris. (Cloc.)

Cependant, depuis Gotha jusqu'à Strasbourg, de princes en *Yangois*[1], et de palais en prison et cabarets, j'ai tranquillement travaillé cinq heures par jour au même ouvrage[2]. J'y travaille encore avec mes doigts enflés, qui vous écrivent que je vous aime tendrement.

## LETTRE MDCCCXLI.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG[3].

Auprès de Strasbourg, le 22 auguste.

La destinée, madame, qui joue avec les pauvres humains comme avec des balles de paume, m'a amené dans votre voisinage, à la porte de Strasbourg. Je suis dans une petite maisonnette[4] appartenante à madame Léon, condamné par M. Gervasi aux racines et aux cloportes, et, pour comble de malheur, privé de la consolation de vous revoir. J'apprends que vous êtes chez madame la

[1] * Allusion à une des malencontreuses excursions de don Quichotte. (Clog.)

[2] * Les *Annales de l'Empire*. (Clog.)

[3] * Marie-Ursule de Klinglin, veuve de Walter de Lutzelbourg en 1786. (Clog.)

[4] * Voltaire, après être resté cinq jours à l'auberge de l'*Ours-Blanc*, à Strasbourg, alla s'installer, avec son fidèle secrétaire, le 21 auguste, dans la petite maison dont il parle ici, et ils y restèrent jusqu'au 2 octobre suivant. (Clog.)

Digitized by Google

comtesse de Rosen; mon premier soin est de vous y adresser les vœux qu'un ancien ami fait du fond de son cœur pour la fin de toutes vos peines. J'ai plus d'un titre pour vous faire agréer les sincères témoignages de ma sensibilité pour tout ce qui vous touche; je suis un de vos plus anciens serviteurs, et je ne suis pas mieux traité que vous par la méchanceté des hommes. Cette vie-ci n'est qu'un jour; le soir devrait du moins être sans orages, et il faudrait pouvoir s'endormir paisiblement. Il est affreux de finir au milieu des tempêtes une si courte et si malheureuse carrière. Ce serait pour moi, madame, une satisfaction bien consolante de pouvoir vous entretenir, de vous parler de nos anciens amis (s'il est des amis), et de vous renouveler tous les sentiments qui m'ont toujours attaché à vous, malgré une si longue séparation. Que de choses nous avons vues, madame, et que de choses nous aurions à nous dire! Nous rappellerions tout ce que le temps a fait évanouir, et un peu de philosophie adoucirait les maux présents.

Je ne connais guère de vos anciens amis que M. des Alleurs qui ait eu un bon lot, parcequ'il est chez les Turcs, chez qui je ne crois pas qu'il y ait tant d'infidélité et tant de malice noire et raffinée que chez les chrétiens.

Adieu, madame; recevez avec vos premières bontés les assurances du respectueux et tendre at-

tachement de votre ancien courtisan, qui desire passionnément l'honneur et la consolation de vous voir, et qui vous écrit, comme autrefois, sans cérémonie.

## LETTRE MDCCCXLII[1].

### DE MADAME DENIS.

A Paris, le 26 auguste.

J'ai à peine la force de vous écrire, mon cher oncle; je fais un effort que je ne peux faire que pour vous. L'indignation universelle, l'horreur, et la pitié que les atrocités de Francfort ont excitées, ne me guérissent pas. Dieu veuille que mon ancienne prédiction que *le roi de Prusse vous ferait mourir* ne retombe que sur moi! J'ai été saignée quatre fois en huit jours. La plupart des ministres étrangers ont envoyé savoir de mes nouvelles; on dirait qu'ils veulent réparer la barbarie exercée à Francfort.

Il n'y a personne en France, je dis personne sans aucune exception, qui n'ait condamné cette violence mêlée de tant de ridicule et de cruauté. Elle donne des impressions plus grandes que vous ne croyez. Milord *Maréchal*[2] s'est tué de désavouer à Versailles, et dans toutes les maisons, tout ce qui s'est passé à Francfort. Il a assuré, de la part de son maître, qu'il n'y avait point de part. Mais voici ce que le sieur Fédersdoff[3] m'écrit de Potsdam, le 12 de ce mois: « Je declare que j'ai toujours honoré M. de Voltaire comme

[1] C'est la réponse à la lettre MDCCCXXXVIII. (CLOG.)
[2] Ministre plénipotentiaire de Frédéric, à Paris. (CLOG.)
[3] *Factotum* du roi de Prusse. (CLOG.)

« un père, toujours prêt à lui servir. Tout ce qui vous est « arrivé à Francfort a été fait par ordre du roi. Finalement « je souhaite que vous jouissiez toujours d'une prospérité « sans pareille, étant avec respect, etc. »

Ceux qui ont vu cette lettre ont été confondus. Tout le monde dit que vous n'avez de parti à prendre que celui que vous prenez d'opposer de la philosophie à des choses si peu philosophes. Le public juge les hommes sans considérer leur état, et vous gagnez votre cause à ce tribunal. Nous fesons très bien tous deux de nous taire, le public parle assez.

Tout ce que j'ai souffert augmente encore ma tendresse pour vous, et je viendrais vous trouver à Strasbourg ou à Plombières si je pouvais sortir de mon lit, etc., etc.

## LETTRE MDCCCXLIII.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Le 2 septembre.

Je l'ai lu, madame, ce Mémoire[1] touchant, dont vous me faites l'honneur de me parler. C'est par où j'ai commencé, en arrivant à Strasbourg. Je ne vois pas ce que la rage de nuire pourrait opposer à des raisons si fortes. Je suis encore un peu enthousiaste, malgré mon âge. L'innocence opprimée m'attendrit; la persécution m'indigne et m'ef-

[1] Il concernait Christophe de Klinglin, frère de madame de Lutzelbourg, et premier président du conseil souverain de Colmar. (Clog.)

farouche. Je prends le plus vif intérêt à cette affaire, même indépendamment des sentiments qui m'attachent à vous depuis si long-temps. J'ai entendu beaucoup parler, beaucoup raisonner dans mon ermitage, où il vient trop de monde, et où je ne voulais voir personne. Je conclus, moi, à faire élever un monument à la gloire de votre frère, et à recevoir monsieur son fils en triomphe à Strasbourg. Tout ce que je sais, c'est que feu M. de Klinglin[1] a rendu, pendant trente ans, Strasbourg respectable aux étrangers, et que la patrie ne lui doit que de la reconnaissance. On dit que l'affaire est jugée au moment que je vous écris, et j'attends avec impatience le moment de juger l'arrêt. Le tribunal des honnêtes gens et des esprits fermes est le dernier ressort pour les persécutés.

Madame de Gayot[2] est venue dans ma solitude. Dieu veuille que vous ayez la santé! je n'en ai point du tout, mais je porte par-tout un peu de stoïcisme. Croiriez-vous, madame, que cette destinée qui nous ballotte m'a fait presque Alsacien? Je me suis trouvé, sans le savoir, possesseur d'un bien sur des

[1]* J. B. de Klinglin, ancien préteur-royal à Strasbourg, père de la comtesse de Lutzelbourg. (Clog.)

[2]* C'était sans doute le fils de cette dame que Voltaire nomme au commencement de sa lettre du 5 décembre 1757 à madame de Lutzelbourg. Peut-être aussi ce nom de *Gayot* est-il le même que celui de *Guyot* qu'on lit dans le *Dictionnaire philosophique*, article Jésuites, cinquième alinéa. (Clog.)

terres[1] auprès de Colmar, et il se pourrait bien que j'y allasse. Je ne m'attendais pas à avoir une rente sur les vignes du duc de Wurtemberg ; mais la chose est ainsi. Je ferais certainement le voyage, si je croyais pouvoir vous faire ma cour dans le voisinage où vous êtes; mais si vous revenez dans votre solitude[2] auprès de Strasbourg, je ne ferai pas le voyage de Colmar. Je me meurs d'envie de vous revoir, madame; il n'y aurait pas de plus grande consolation pour moi. Peut-être même le plaisir de vous entretenir de tout ce que nous avons vu, et de repasser sur nos premières années, pourrait adoucir les amertumes que votre sensibilité vous fait éprouver. Les matelots aiment, dans le port, à parler de leurs tempêtes. Mais y a-t-il un port dans ce monde? On fait par-tout naufrage dans un ruisseau.

Si vous êtes en commerce de lettres avec M. des Alleurs, je vous prie, madame, de le faire souvenir de moi. Je lui crois à présent une vraie face à turban. Pour moi, je suis plus maigre que jamais; je suis une ombre, mais une ombre très sensible, très touchée de tout ce qui vous regarde, et qui voudrait bien vous apparaître. Adieu, madame; je vous souhaite un soir serein, sur la fin de ce jour

[1] * A Horbourg, sur la route de Neuf-Brisach. (Cloc.)
[2] * L'Ile Jard, sur le Rhin. (Cloc.)

orageux qu'on appelle la vie. Comptez que je vous suis dévoué avec le plus tendre respect.

## LETTRE MDCCCXLIV.

### A M. DUPONT[1],

AVOCAT.

Strasbourg, le 4 septembre.

Je vous aurais remercié plus tôt, monsieur, sans ma mauvaise santé, qui m'interdit tous les devoirs et tous les plaisirs. Je ne peux, dans mes moments de relâche, vous remercier qu'en prose. Vous faites si joliment des vers que vous m'ôtez le courage d'en faire, en m'en inspirant le desir. Votre épître est charmante; je la mérite bien peu, mais je n'en ai que plus de reconnaissance; elle me donne

[1] Avocat au conseil souverain de Colmar, sa ville natale, où il est mort peu de temps avant la révolution. Ce légiste, que Voltaire commença à connaître personnellement au commencement d'octobre 1753, était alors le meilleur avocat de Colmar, et les connaissances qu'il avait sur le droit public de l'Empire, encore que Voltaire ne s'en soit pas particulièrement occupé dans ses *Annales*, furent d'un assez grand secours pour l'auteur de cet ouvrage. L'avocat Dupont, que Voltaire appelle *Dupont mon ami*, dans sa lettre du 3 janvier 1755 à Hénault, était philosophe, et, au besoin, un peu versificateur. — Le recueil des lettres de Voltaire au jurisconsulte alsacien a paru, en 1821, chez Mongie aîné, sous le titre de *Lettres inédites*, etc., in-8°. La dernière, la soixante-neuvième, est datée du 15 juin 1776. (Cloo.)

grande envie de voir l'auteur. J'aimerais beaucoup mieux les *Platon* que les *Denis*[1]. Soyez persuadé, monsieur, de la sensibilité et de l'estime sincère de votre, etc. V.

## LETTRE MDCCCXLV.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Strasbourg, ou tout auprès, le 7 septembre.

Mais vraiment, monseigneur, cela est assez extraordinaire. Quoi! pour l'*œuvre de poëshie!* Les vers sont donc une belle chose! Je les ai toujours aimés à la folie, quand ils sont bons; mais ma pauvre nièce! qu'allait-elle faire *dans cette galère?* Les gens qui disent que tout cela s'est passé de nos jours ont grand tort; l'aventure est du temps de Denis de Syracuse. Je suis au désespoir de ne vous point faire ma cour. Le temps se passe, et je ne me consolerais pas d'être mort sans avoir eu l'honneur de vous entretenir. Et le voyage d'Italie, et Saint-Pierre de Rome, et la ville souterraine, n'avez-vous pas quelque envie de les voir? et ne pourrait-on pas venir recevoir vos ordres dans le chemin, et n'iriez-vous pas faire un cours à Montpellier? Un beau soleil et vous, vous êtes mes dieux. Il serait

[1]* Denis de Syracuse, auquel Voltaire comparait alors Frédéric. (CLOG.)

doux de les voir de près. J'aime ceux qui échauffent et qui éclairent, et non pas ceux qui brûlent[1].

Je joins les sentiments de la plus tendre reconnaissance à un attachement d'environ quarante années; mais j'ai des passions malheureuses, et la jouissance de l'objet aimé m'est interdite par ordre du médecin. Si votre belle imagination trouve quelque tournure pour que je puisse *baciarvi la mano*, quand vous irez à Montpellier, ce serait pour moi l'heure du berger. « E perchè no? Un « gran re[2] m'a baciato la mano, a me, sì, la brutta « mano, per incitarmi a rimanere nel suo palazzo « d'Alcina. Ed io baciarò la vostra bella mano con « un più grande e saporito piacere. Ah! signore « amabile, signore cortese et bravo, la vita si « perde, si consuma, e la speranza ancora si dis- « trugge. »

Est-ce que vous seriez assez bon pour vouloir bien me mettre aux pieds de madame de Pompadour, quand vous n'aurez rien à lui dire? Pardon, monseigneur, de *la liberté grande*. Il y a dans Paris force vieilles et illustres catins à qui vous avez fait passer de joyeux moments, mais il n'y en a point qui vous aime plus que moi. Je crois que la première conversation que j'aurais l'honneur d'avoir avec vous serait assez amusante. Non, ce serait la

[1] Allusion à la brûlure de la *Diatribe d'Akakia*. (Cloc.)
[2] Frédéric. (Cloc.)

seconde; car, à force de plaisir, je ne saurais ce que je dirais dans la première.

A propos, je suis bien malade[1]; daignez vous en souvenir. Il n'y a que mes ennemis qui disent que je me porte bien. *Intanto con ogni ossequio*, etc.

## LETTRE MDCCCXLVI.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Le 14 septembre.

Je vous demande pardon, madame, de ne vous avoir pas parlé de votre digne et aimable fils[2]; mais ce qui est dans le cœur n'est pas toujours au bout de la plume, sur-tout quand on écrit vite et qu'on est malade. J'ai eu l'honneur de lui faire ma cour quand il était à Lunéville, possesseur d'une femme qu'il doit avoir bien regrettée; mais il lui reste une

[1] L'état de maladie dans lequel Voltaire se trouvait, dit Collini, était naturel et stable, et cet état l'accompagna du berceau au cercueil. « Les lettres qu'il écrivait à ses amis parlaient toujours des « incommodités qui l'accablaient, et, à cet égard, il ne trompa per- « sonne. » Voltaire a dit de lui-même qu'il était *né mourant*, et qu'il avait passé *sa vie à mourir*. Soixante ans de persécutions ne lui donnèrent cependant pas *un seul mal de tête*, dit encore son secrétaire; et c'est ce qui explique la prodigieuse fécondité de cet écrivain aussi universel qu'un homme puisse l'être. (CLOG.)

[2] François Walter, comte de Lutzelbourg, né en 1707, nommé maréchal-de-camp le 1er janvier 1748. (CLOG.)

mère dont il fait la consolation, et qui doit faire la sienne. Peut-être aurai-je le bonheur de vous voir tous deux avant que je quitte ce pays-ci. Avouez donc, madame, que je suis prophète de mon métier, et que je ne suis pas prophète de malheur. Non seulement j'avais lu le Mémoire de M. de Klinglin, mais encore un autre qui est très secret, et vous voyez que je n'avais pas mal conclu. J'espère encore que M. de Klinglin viendra exercer ici sa préture, malgré les tribuns du peuple, qui s'y opposent vivement. C'était une chose trop absurde qu'un homme perdît sa place pour avoir été déclaré innocent. Je suis bien aise que vous admettiez une divinité; c'est ce que je tâchais de persuader à un roi qui n'y croit pas, et qui se conduit en conséquence. Il lui arrivera malheur, mais il mourra impénitent. Je ne sais pas quand j'irai dans le voisinage de ces vignes sur lesquelles j'ai une bonne hypothèque. Elles appartiennent au duc de Wurtemberg. Il y a des gens qui veulent me persuader que ce sera la vigne de Naboth[1], et que mon hypothèque est *le beau billet qu'a la Châtre;* mais je n'en crois rien. Le duc de Wurtemberg est un honnête homme, Dieu merci; il n'est pas roi, et je pense qu'il croit en Dieu, quoiqu'il n'ait jamais voulu baiser la mule du pape.

[1] Les *Rois*, liv. III, ch. XXI. (L. D. B.)

Digitized by Google

Vous me donnez par le nez, madame, de l'*historiographe*. Vraiment, le roi m'ôta cette charge quand le roi de Prusse me prit à force, et je suis demeuré entre deux rois le cul à terre. Deux rois sont de très mauvaises selles. Il est vrai qu'on m'a laissé ma place de gentilhomme ordinaire de la chambre; mais j'entrerai fort peu, je crois, dans cette chambre[1]; j'aimerais mieux la vôtre mille fois.

Ayez donc la bonté de m'instruire de vos marches. L'accident de votre neveu[2] vous retient-il à Colmar? Il me souvient que M. de Richelieu eut la même maladie à vingt ans. C'eût été dommage que la région *de la vessie fût demeurée paralytique* chez lui. Sa maladie fit place à beaucoup de vigueur, et j'en espère autant pour monsieur votre neveu. Vous vous imaginez donc, madame, que je demeure toujours dans la rue des Charpentiers? point du tout; je suis à la campagne, vis-à-vis votre maison, où par malheur vous n'êtes point. Je dépeuple le pays de cloportes, auxquels on m'a condamné. Je vis tout seul, je ne m'en trouve pas mal. J'ai pourtant un appartement chez M. le ma-

[1] Voltaire, totalement désabusé plus tard des rois et de leurs *chambres*, disait qu'il avait été *palefrenier* de celle de Louis XV. (Cloc.)

[2] C'était un jeune fils du chef du conseil souverain de Colmar. (Cloc.)

réchal de Coigni[1], dont je ne sais si je ferai usage. Tout ce que je sais bien sûrement c'est que je meurs d'envie de vous voir, de causer avec vous, et de vous renouveler cent fois mes respectueux et tendres sentiments.

## LETTRE MDCCCXLVII[2].

### A M. D'ALEMBERT.

J'ai obéi comme j'ai pu à vos ordres; je n'ai ni le temps, ni les connaissances, ni la santé qu'il faudrait pour travailler comme je voudrais. Je ne vous présente ces essais que comme des matériaux que vous arrangerez, à votre gré, dans l'édifice immortel que vous élevez. Ajoutez, retranchez; je vous donne mes cailloux pour fourrer dans quelques coins de mur. J'ose croire que tous les sujets *in medio positi*, qui sont si connus, si rebattus, sur lesquels il y a si peu de doutes, sur lesquels on a fait tant de volumes, doivent être, par ces raisons-là même, traités un peu sommairement. On pourrait faire un in-folio sur ce seul mot *Littérature*. Si vous voulez que je parle des littérateurs italiens et

[1]* Gouverneur de la Haute et Basse-Alsace depuis 1739. (CLOG.)

[2]* Imprimée avec celles de 1755 dans l'édition de Kehl; cette lettre est, au plus tôt, de la fin de septembre 1753, comme je le démontre à la fin de cette lettre note [1]*. (CLOG.)

espagnols, il faut donc que je m'étende sur les français; il faudrait encore que j'eusse des livres espagnols et italiens, et je n'en ai pas un.

Muratori, outre ses immenses collections historiques, a écrit *De la perfection de la poésie italienne*[1]; il a fait des observations sur Pétrarque. L'*Histoire de la poésie italienne*[2], par Crescimbeni, m'a paru un ouvrage assez instructif. J'ai lu le comte Orsi[3], qui a justifié le Tasse contre le père Bouhours. Son livre est plus rempli, à ce qu'il m'a paru, d'érudition que de bon goût. Gravina m'a paru écrire sur la tragédie comme Dacier, et il a fait en conséquence des tragédies comme Dacier, aidé de sa femme, les aurait faites. Cette espèce de littérature commença, je crois, du temps de Castelvetro; ensuite vint Jules Scaliger, mais qui n'a écrit qu'en latin. Si vous croyez devoir faire entrer ces rocailles dans votre grand temple, il n'y a point à Paris d'aide à maçon qui n'en sache plus que moi, et qui ne vous serve mieux. D'ailleurs, ne suffit-il pas dans un dictionnaire de définir, d'expliquer, de donner quelques exemples? faut-il discuter les ouvrages de tous ceux qui ont écrit sur la matière dont on parle?

[1] *Della perfetta poesia italiana.* (CLOG.)

[2] *Istoria della volgar poesia.* (CLOG.)

[3] J. Jos. Orsi, mort en 1733. Il n'a pas d'article dans la *Biographie universelle.* (CLOG.)

A l'égard des Espagnols, je ne connais que *Don Quichotte** et *Antonio de Solis*. Je ne sais pas assez l'espagnol pour avoir lu d'autres livres, pas même le *Château de l'ame***, de sainte Thérèse.

A propos d'ame, j'avais pris la liberté d'envoyer à une certaine personne un petit mot sur l'*ame*, non pas pour qu'on en fît usage, mais seulement pour montrer que je m'étais intéressé à l'*Encyclopédie*.

Il est bien douloureux que des philosophes soient obligés d'être théologiens. Ah! tâchez, quand vous en serez au mot de PENSÉE, de dire au moins que les docteurs ne savent pas plus comment ils font des pensées, qu'ils ne savent comment ils font des enfants : ne manquez pas au mot de RÉSURRECTION de vous souvenir que saint François-Xavier ressuscita onze personnes, de compte fait; mais à CLAVECIN[1], vous n'oublierez pas sans doute le *clavecin oculaire*.

Adieu, monsieur; je crains d'abuser de votre

* Titre du roman de Cervantes. — Antonio de Solis est l'auteur de l'*Histoire de la conquête du Mexique*. B.

** André Félibien, père du bénédictin, a donné, en 1670, une traduction française de cet ouvrage qui est en effet de sainte Thérèse. B.

[1]* Comme le tome III de l'*Encyclopédie*, contenant la lettre C, ne parut que vers le milieu de novembre 1753, on doit en conclure que la lettre ci-dessus est antérieure à cette époque, au moins de quelques semaines. — Quant au *clavecin oculaire*, voyez la lettre sept à Rameau. (CLOG.)

temps; vous devez être accablé de travail. Mille compliments à votre compagnon. Adieu, Atlas et Hercule, qui portez le monde sur vos épaules.

## LETTRE MDCCCXLVIII.

### A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Strasbourg, le 1er octobre.

Je compte, monsieur, partir demain, mardi, pour arranger quelques affaires avec les administrateurs des domaines de monseigneur le duc de Wurtemberg. Il me sera sans doute beaucoup plus agréable de vous voir à Colmar, que les fermiers des vignes de Riquewihr, quelque bon que soit leur vin. Je vous écris d'avance pour vous faire mes remerciements, monsieur, de toutes vos attentions obligeantes. Si je cause le plus léger embarras à madame Goll, j'irai descendre au cabaret[1]. Au reste, j'espère que ma mauvaise santé ne

[1] Voltaire, arrivé à Colmar le 4 ou le 5 d'octobre 1753, descendit d'abord à l'auberge du *Sauvage*, détruite depuis plusieurs années, et sur l'emplacement de laquelle on a bâti un hôtel séparé seulement du palais où siége aujourd'hui la cour royale, par une très petite promenade. Après y être resté quelques jours, il alla demeurer, rue des Juifs, chez M. Goll, dont le petit-fils, le baron de Goll, colonel du génie, a servi avec distinction dans nos armées depuis la Révolution. Voyez la *Notice* des *Annales de l'Empire*. (CLOG.)

retardera pas ce petit voyage, qu'elle m'a fait différer jusqu'à présent. On ne peut être plus pénétré que je le suis de vos bons offices, et plus ennemi des cérémonies et des formules.

## LETTRE MDCCCXLIX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Auprès de Colmar, 3 octobre.

Mon cher ange, si madame la maréchale de Duras, qui a l'air si résolue, avait fait comme madame de Montaigu[1], et comme la feue reine d'Angleterre; si elle avait donné bravement la petite-vérole à ses enfants, vous ne pleureriez pas aujourd'hui madame la duchesse d'Aumont[2]. Il y a trente ans que j'ai crié qu'on pouvait sauver la dixième partie de la nation. Il y a quelques gens qui, frappés de la mort des personnes considérables enlevées à la fleur de leur âge par la petite-vérole, disent : Mais vraiment, il faudrait essayer l'inoculation. Et puis, au bout de quinze jours, on ne pense plus ni à ceux qui sont morts, ni à ceux que ce fléau de la nature menace encore de la mort.

[1] Lady Montague. Son fils était le premier Anglais sur lequel on eût essayé l'inoculation. (Cloc.)

[2] Victoire-Félicité de Durfort-Duras, morte le 1er octobre 1753. (Cloc.)

L'année passée l'évêque de Worcester prêcha dans Londres, devant le parlement, en faveur de l'inoculation, et prouva qu'elle sauvait la vie tous les ans à deux mille personnes dans cette capitale. Voilà des sermons qui valent bien mieux que les bavarderies de nos prédicateurs.

Il y a dans le monde un homme plus dangereux que la petite-vérole; il s'abaisse jusqu'à la calomnie. Un sourdaud[1], qui est la trompette de Maupertuis, répand ses horreurs. Où se sauver? Vous me direz que c'est au château de M. de Sainte-Palaie[2]; mais le père Goulu persécutait Balzac jusque sur les bords de la Charente.

« I nunc, et versus tecum meditare canoros. »
Hor., lib. II, ep. II, v. 76.

Mais, mon cher ange, si vous me promettez, vous et madame d'Argental, d'aller dans ce château, je signe le marché aveuglément. J'ai un bien assez considérable en Alsace, et je voulais bâtir sur les ruines d'un vieux palais[3] qui appartiennent à M. le duc de Wurtemberg. Toutes mes idées s'é-

[1] La Condamine, qui prenait parti pour Maupertuis contre Voltaire. (Clog.)

[2] D'Argental en avait proposé l'acquisition à Voltaire. (Clog.)

[3] Le vieux château de Horbourg, sur l'emplacement duquel croissent maintenant des vignes, à trois kilomètres de Colmar. (Clog.)

Digitized by Google

vanouissent dès qu'il s'agit de me rapprocher de vous.

Je n'ose vous prier de présenter mes respects et ma sensibilité à M. le duc d'Aumont. Qui aurait dit que Fontenelle enterrerait madame d'Aumont? mais cent ans et trente sont la même chose pour la faux de la mort. Tout est un point, et tout est un songe. Le songe de ma vie a été un cauchemar assez perpétuel; il sera bien doux s'il peut finir en vous voyant; ce sera ouvrir les yeux à une lumière bien agréable.

On m'a envoyé *la Querelle*[1]; il vaudrait mieux point de querelle. Adieu, mon très aimable ange. Mille tendres respects à tous les vôtres.

Je suis bien malade. Adieu les tragédies.

## LETTRE MDCCCI.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, ce 5 octobre.

Je suis pénétré de regrets, madame; vous et madame de Brumat[2] vous me faites passer de mauvais quarts d'heure. J'écris peut-être fort mal le nom de votre amie, mais je ne me trompe pas sur

[1] * Sans doute *la querelle de MM. de Voltaire et de Maupertuis*, par Mairobert, 1753. (Cloo.)

[2] * Brumath. On prononçait Broumath. (Cloo.)

son mérite, et sur le plaisir que j'avais de venir les soirs, de ma solitude dans la vôtre, jouir des charmes de votre société. Je suis arrivé si malade que je n'ai pu aller rendre moi-même votre lettre à M. le premier président [1]. Que dites-vous de lui, madame? Il a eu la bonté de venir chez ce pauvre affligé. Il m'a amené son fils aîné, qui paraît fort aimable, et qui n'a pas l'air d'être *paralytique* comme son cadet. Je passe une page, parceque mon papier boit, et qu'il n'y a pas moyen d'écrire sur ce vilain papier; cela vous épargne une longue lettre. On dit que le ministère n'est pas disposé à rendre à M. de Klinglin la justice que nous attendons. Je veux douter encore de cette triste nouvelle. On dit que M. votre fils revient; quand pourrai-je être assez heureux pour voir le fils et la mère? Il me semble que je voudrais passer le reste de mes jours avec vous dans la retraite. La destinée m'y aurait conduit, et mon cœur ne veut pas la démentir. Adieu, madame; je suis pour toujours à vos ordres avec le plus tendre respect.

[1] M. de Klinglin, frère de madame de Lutzelbourg. (Cloc.)

## LETTRE MDCCCLI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au pied d'une montagne [1], le 10 octobre.

Mon cher ange, il me semble que je suis bien coupable; je ne vous écris point, et je ne fais point de tragédies. J'ai beau être dans un cas assez tragique, je ne peux parvenir à peindre les infortunes de ceux qu'on appelle les héros des siècles passés, à moins que je ne trouve quelque princesse mise en prison pour avoir été secourir un oncle malade. Cette aventure me tient plus au cœur que toutes celles de Denis et d'Hiéron.

Il me semble qu'il faut avoir son ame bien à son aise pour faire une tragédie; qu'il faut avoir un sujet dont on soit vivement frappé, et devant les yeux un public, une cour, qui aiment véritablement les arts. Un petit article encore, c'est qu'il faut être jeune. Tout ce que je peux faire c'est de soutenir tout doucement mon état et ma mauvaise santé. Je ne me pique point d'avoir du courage, il me semble qu'il n'y a à cela que de la vanité. Souffrir patiemment sans se plaindre à personne, sans

[1] * Au village de Luttenbach, où l'imprimeur Schœpflin, frère de l'historien de ce nom, avait une papeterie. Voltaire, selon Collini, s'enterra dans cette solitude pendant quinze jours. (Cloc.)

demander grace à personne, cacher ses douleurs à tout le monde, les répandre dans le sein d'un ami comme vous; voilà à quoi je me borne. Je n'ai pas sur-tout le courage de faire une tragédie pour le présent. Vous m'en aimerez moins; mais songez que votre amitié, qui a un empire si doux, n'est pas faite pour commander l'impossible. Je ne sais pas trop ce que je deviendrai et où je finirai mes jours. Que ne puis-je au moins, mon cher ange, vous revoir avant de sortir de cette vie!

J'ai la mine de passer l'hiver dans une solitude des montagnes des Vosges. Si vous aviez quelque chose à me mander, vous n'auriez qu'à écrire à M. Schœpflin le jeune, à Colmar, sans mettre mon nom, sans autre adresse; et la lettre me serait rendue avec la plus grande fidélité. Vous passerez probablement l'hiver à Paris, et il n'y aura plus de Pontoise; mais il y aura des Vosges pour moi. J'ai vu à Colmar M. de Voyer[1] fesant son entrée en fils d'un secrétaire d'état. Vous vous doutez bien que je ne lui ai parlé de rien du tout; je ne sais même si je parlerais à son père. Ce n'est pas trop la peine d'importuner son prochain de ses afflictions, sur-tout quand ce prochain est ministre, ou fils de ministre.

J'ai vu quelquefois, dans ma solitude auprès de

[1] Marc-René de Voyer d'Argenson, né en 1722, fils aîné du comte d'Argenson. Voyez la lettre que Voltaire lui écrivit le 12 oc-

Strasbourg, la fille de *Monime*[1]; sa naissance est un roman, sa vie est obscure et triste; l'aventure du préteur n'a abouti qu'à faire une douzaine de malheureux. Il en pleut des malheureux de tous côtés, mon cher ange, et des ennuyeux encore davantage; c'est ce qui fait que j'aime mes montagnes, ne pouvant pas être auprès de vous. Dieu veuille me donner quelque beau sujet bien tendre dans ma chartreuse! mais alors j'aurais peur que la montagne n'accouchât d'une souris. Mon pauvre petit génie ne peut plus faire d'enfants. Il me semble que ce que vous savez[2] m'a manqué.

Ce qui ne me manquera jamais, c'est ma tendre amitié pour vous. Cette idée seule me console. Je me flatte que madame d'Argental et vos amis ne m'oublient pas tout-à-fait. Adieu, mon cher ange; pardonnez-moi d'avoir été si long-temps sans vous écrire; il faut enfin que je vous avoue que j'avais fait quatre plans bien arrangés scène par scène; rien ne m'a paru assez tendre; j'ai jeté tout au feu.

Adieu, mon cher ange.

tobre 1770. M. R. de Voyer, en 1753, était lieutenant-général à Colmar. (Cloc.)

[1] Mademoiselle Daudet. (Cloc.)

[2] L'*Orphelin de la Chine*, auquel Voltaire songeait alors, ne tarda pas à prouver que son auteur ne manquait pas encore de *ce que vous savez*. (Cloc.)

## LETTRE MDCCCLII.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Dans les Vosges, le 14 octobre *.

J'ai été, madame, chercher dans les Vosges la santé, qui n'est pas là plus qu'ailleurs. J'aimerais bien mieux être encore dans votre voisinage; cette petite maisonnette dont vous me parlez m'accommoderait bien. Je serais à portée de faire ma cour à vous et à votre amie[1], malgré tous les brouillards du Rhin. Je ne peux encore prendre de parti que je n'aie fini l'affaire[2] qui m'a amené à Colmar. Je reste tranquillement dans une solitude entre deux montagnes, en attendant que les papiers arrivent. Toutes les affaires sont longues; vous en faites l'épreuve dans celle de monsieur votre neveu[3]. Tout mal arrive avec des ailes et s'en retourne en boitant. Prendre patience est assez insipide. Vivre avec ses amis, et laisser aller le monde comme il va, serait chose fort douce; mais chacun est entraîné comme

* Imprimée dans l'édition de Kehl, sous la date du 14 octobre 1754. (*Édition en 42 volumes*)

[1]* Madame de Brumath. (Cloc.)

[2]* L'impression des *Annales de l'Empire* confiée à Schœpflin le jeune. (Cloc.)

[3]* Le baron d'Hattsatt, nommé au commencement de la lettre MDCCCLXI à madame de Lutzelbourg. (Cloc.)

Digitized by Google

de la paille dans un tourbillon de vent. Je voudrais être à l'île Jard, et je suis entre deux montagnes. Le parlement voudrait être à Paris, et il est dispersé comme des perdreaux. La commission du conseil voudrait juger comme Perrin-Dandin, et ne trouve pas seulement un Petit-Jean qui braille devant elle. Tout est plein à la cour de petites factions qui ne savent ce qu'elles veulent. Les gens qui ne sont pas payés au trésor royal savent bien ce qu'ils veulent; mais ils trouvent les coffres fermés. Ce sont là de très petits malheurs. J'en ai vu de toutes les espèces, et j'ai toujours conclu que la perte de la santé était le pire. Les gens qui essuient des contradictions dans ce monde auraient-ils bonne grace de se plaindre devant votre neveu paralytique? Et ce neveu-là n'est-il pas dix mille fois plus malheureux que l'autre? Vous lui avez envoyé un médecin: si, par hasard, ce médecin le guérit, il aura plus de réputation qu'Esculape. Portez-vous bien, madame; supportez la vie; car, lorsqu'on a passé le temps des illusions, on ne jouit plus de cette vie, on la traîne. Traînons donc. J'en jouirais délicieusement, madame, si j'étais dans votre voisinage. Mille tendres respects à vous deux, et mille remerciements.

## LETTRE MDCCCLIII.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

On peut très bien mettre trois rimes de suite de même parure, sur-tout quand les vers sont aussi jolis que les vôtres.

Moi! un quatrain[1]! et à M. de Voyer! Qui peut faire des contes pareils? Je ne fais plus de vers, et M. de Voyer est au-dessus de ces bagatelles. Votre ville est comme toutes les autres, on y dit de mauvaises nouvelles; mais il y a tant de mérite dans Colmar que je lui pardonne.

## LETTRE MDCCCLIV.

A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Dans mes montagnes, ce 24 octobre.

Comment! madame, est-ce que vous n'auriez pas reçu la lettre datée de mes montagnes, et mes remerciements des belles nouvelles de la fermeté romaine du Grand-Châtelet de Paris? Tout ceci

[1] Un quatrain fort plaisant avait été adressé, dit-on, à M. de Voyer, et on l'attribuait à Voltaire. (CLOO.)

Digitized by Google

est le combat des rats et des grenouilles [1]. On songe à Paris à de misérables *billets de confession*, et on ne songe ni à la petite-vérole ni à l'autre. Ces deux demoiselles font pourtant plus de ravage que le clergé et le parlement. On voit tranquillement nos voisins les Anglais se garantir au moins de la petite. Vous n'entendrez parler à Londres d'aucune dame morte de cette maladie; l'insertion les sauve, et l'on n'a pas eu encore le courage de les imiter. M. de Beaufremont est le seul qui ait fait inoculer un de ses enfants, et on s'est moqué de lui; voilà ce qu'on gagne en France. Tout ce qui est au-dessus des forces de la nation est ridicule. Si j'avais un fils, je lui donnerais la petite-vérole avant de lui donner un catéchisme.

Je retournerai bientôt de ma solitude dans la grande ville de Colmar. J'ai été voir les ruines du château de Horbourg [2], sur lesquelles j'avais quelque dessein de bâtir une jolie maison. Il s'y trouve quelque difficulté; le duc de Wurtemberg a un procès pour cette vénérable masure au conseil privé, et je n'irai pas bâtir un hospice qui aurait un procès pour fondement. Mais, madame, on

[1] La *Batrachomyomachie* d'Homère. (L. D. B.)

[2] Collini dit dans ses Mémoires, en parlant du château de Horbourg, situé à six lieues de Luttenbach: « Le 23 octobre nous y « fîmes une excursion. Nous ne trouvâmes que des masures et des « terres mal cultivées, et nous revînmes, le même jour, dans notre « manoir. » (Clog.)

m'a dit un mot du beau château de feu monsieur votre frère. N'est-ce pas Oberherkeim [1], ou quelque nom de cette douceur? Il est, je crois, difficile de le vendre. N'appartient-il pas à des mineurs? Mais personne ne l'habite; et, si la maison et le fief ne sont pas compris dans le fief invendable, si on peut louer le château, avec les meubles qui y sont, en attendant que la famille s'arrange, ne serait-ce pas l'avantage de la famille? Je le louerai si on veut; je ferai un bail; je paierai un an d'avance pour faire plaisir à la famille; et, pour pot-de-vin, je vous ferai un petit quatrain [2] pour votre tableau; mais à qui faut-il s'adresser, et comment faire? ma proposition n'est-elle pas indiscrète? Je ne vous dis toutes ces rêveries que parcequ'on m'a déja pressenti sur un accommodement concernant ce château. N'y viendrez-vous pas, madame, avec votre charmante amie? Vous sentez bien que la maison serait à vous, et que je n'y serais que votre intendant. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en pensez; si on veut vendre à vie, si on veut louer, si on peut s'arranger. J'ai la meilleure partie de mon bien à la porte de Colmar. J'ai envie de me faire Alsacien pour vous; la fin de ma vie en sera

[1] * Sans doute Oberherghein, à trois ou quatre lieues de Colmar. (Cloc.)

[2] * Voyez ce quatrain dans la lettre de Voltaire à madame de Lutzelbourg, du 23 octobre 1754. (Cloc.)

plus douce. Je n'ai vu qu'en passant l'abbé de Munster[1]; il est occupé à Colmar; il m'a paru fort aimable. Il a tué du monde, il a fait l'amour, il est poli, il a de l'esprit, il est riche, il ne lui manque rien. Les processions de Rouen n'ont pas le sens commun; ce n'est plus le temps des processions de la Ligue; de petites cabales ont succédé aux grandes guerres civiles; il faut payer son vingtième, se chauffer, et se taire, *le reste viendra*. Mille tendres respects, etc.

*P. S.* Je reçois dans ce moment votre lettre du 17. Votre magistrat n'avait donc pas du vin du Rhin?

Est-ce que madame de Maintenon[2] donne une Sunamite à son David?

## LETTRE MDCCCLV.

### A M. BORDES[3].

Auprès de Colmar, le 26 octobre.

J'ai trop différé, monsieur, à vous remercier des témoignages de sensibilité que vous avez bien

[1]* Petite ville à une demi-lieue de Luttenbach. (Clog.)

[2]* Probablement la Pompadour. (Clog.)

[3]* Charles Bordes, ou Borde, né à Lyon le 6 septembre 1711, mort dans sa ville natale le 15 février 1781. Il était de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, comme l'abbé Pernetti. Voilà pourquoi Voltaire, membre associé de cette Académie, leur

voulu me donner dans vos vers; ils partent du cœur, et sont pleins de génie. Je ne peux vous répondre que dans une prose fort simple; c'est tout ce que me permet la maladie dont je suis accablé, et qui augmente tous les jours; elle m'a arrêté en Alsace, où j'ai un petit bien, et probablement l'état où je suis ne me permettra pas d'en partir sitôt. J'aurais bien voulu passer par Lyon; vous augmentez, monsieur, le desir que j'avais de faire ce voyage. Si vous voyez M. l'abbé Pernetti, qui est, je crois, votre confrère et le mien, vous me ferez un sensible plaisir de vouloir bien lui faire mes compliments. Pardonnez, je vous prie, à un pauvre malade qui ne peut vous écrire de sa main.

J'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE MDCCCLVI.

### A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Près de Colmar [1], le 9 novembre.

Il y a quatre à cinq mois, mon cher marquis, que je n'ai reçu de vos nouvelles, et enfin vous me

donne le titre de confrères. Plusieurs ouvrages de Bordes ont eu l'honneur d'être attribués à Voltaire qui le vit, avec Pernetti, à Lyon, en novembre et décembre 1754, lorsqu'il eut quitté Colmar pour se rendre à Genève. (CLOG.)

[1] Sans doute encore à la papeterie de Schœpflin à Luttenbach. Collini dit que Voltaire en partit le 28 octobre; mais ce dernier dot

faites des reproches de mon silence. Vous avez raison. Comment voulez-vous que je me souvienne de mes amis, quand je jouis de la santé la plus brillante, et que je nage dans les plaisirs? L'éclat éblouissant de mon état fascine toujours un peu les yeux. Il faut pardonner à l'ivresse de la prospérité; cependant je vous assure que, du sein de mon bonheur, qui est au-delà de toute expression, je suis très sensible à votre souvenir. Je vous suis plus attaché qu'à *Zulime;* je ne suis guère dans une situation à penser aux charmes de la poésie et aux orages du parterre, et je vous avoue qu'il me serait bien difficile de recueillir assez mon esprit pour penser à ce qui m'amusait tant autrefois. Vous proposez le bal à un homme perclus de ses membres. Cependant, mon cher marquis, il n'y a rien que je ne fasse pour vous quand j'aurai un peu repris mes sens; mais à présent je suis absolument hors de combat; attendons des temps plus favorables, s'il y en a. Franchement ma situation jure un peu avec ce que vous me proposez; je suis plutôt un sujet de tragédie que je ne suis capable de travailler à des tragédies. Conservez-moi, mon cher marquis, une amitié qui m'est plus chère que les applaudissements du parterre. Un jour nous

y retourner quelquefois. Cette papeterie appartient aujourd'hui (1829) à MM. Kiener; et le général Foy, peu de temps avant sa mort, y visita l'appartement de Voltaire. (Cloc.)

Digitized by Google

pourrons parler de *Zulime*, car il ne faut pas se décourager; mais je suis en pleine mer, au milieu d'une tempête. Le port où je pourrais vous embrasser me ferait tout oublier.

## LETTRE MDCCCLVII.

### A M. DE CIDEVILLE.

A Colmar, le 11 novembre.

Mon ancien ami, madame Denis m'apprit, il y a quelque temps, vos idées charmantes, et les obstacles qu'elles trouvent. Vous sentez à quel point je dois être reconnaissant et affligé. Je comptais venir oublier Denis de Syracuse dans la retraite de Platon; la destinée s'est acharnée à en ordonner autrement. Vous auriez tous deux ranimé mon goût, qui se rouille, et mon peu de génie, qui s'éteint. Vous auriez fait de jolis vers, et j'en aurais fait de tristes, que vous auriez égayés. Votre vallée de Tempé eût bien mieux valu que l'Olympe sablonneux où le diable m'avait transporté.

Mais tout cela n'est qu'un agréable songe. Il faut se soumettre à son destin. Des maladies plus cruelles encore que les rois me persécutent. Il ne me manque que des médecins pour m'achever; mais, Dieu merci, je ne les vois que pour le plaisir de la conversation, quand ils ont de l'esprit; pré-

Digitized by Google

cisément comme je vois les théologiens, sans croire ni aux uns ni aux autres.

On dit, mon ancien ami, que votre campagne[1] est charmante; mais vous en faites le plus grand agrément. Je ne me console pas de n'y pouvoir aller. Ne viendrez-vous point à Paris cet hiver? Probablement la querelle des *billets de confession* y sera assoupie. Ces maladies épidémiques ne durent guère qu'une année.

Je ne sais ce qu'est devenu Formont; tout se disperse dans le grand tourbillon de ce monde. Si les êtres pensants étaient libres, ils se rassembleraient; mais, ô liberté, vous êtes de toutes façons une belle chimère!

Adieu, mon cher et ancien ami.

« Durum! sed levius fit patientiâ. »
HOR., lib. I, od. XXIV, v. 19.

Je mets, au lieu de ce mot, *amicitiâ*. V.

## LETTRE MDCCCLVIII.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Le 21 novembre.

La goutte qui s'est jointe à tous mes maux, m'a

[1] La terre de Launai, voisine de la Rivière-Bourdet, à cinq lieues de Rouen. (CLOG.)

privé de la consolation d'écrire aux deux sœurs de l'île Jard. Je suis digne de figurer avec M. le chevalier de Klinglin[1]. Je profite vite d'un petit moment d'intervalle pour faire des coquetteries à l'île Jard, du fond d'une salle basse[2] de Colmar. Que dit-on dans cette île de la nouvelle recrue que font les provinces, de vingt-cinq conseillers au Châtelet? Voilà environ deux cent quatre-vingt-dix personnes à qui le *Bien-Aimé*[3] procure des retraites agréables. Il me paraît que les affaires de la préture vont plus lentement. Je vous supplie, madame, de me dire s'il n'y a rien d'arrangé, et de vouloir bien ne me pas oublier auprès de monsieur votre fils, quand vous lui écrirez. J'ignore encore quand mon ombre pourra venir vous faire sa cour. Portez-vous bien. Quand on a tâté de tout, on voit qu'il n'y a que la santé de bonne dans ce monde. Permettez-moi d'y ajouter l'amitié.

[1] Celui qui était paralytique. (CLOG.)

[2] Voltaire, chez M. Goll, occupait un appartement au rez-de-chaussée. Madame Birkel, aujourd'hui propriétaire de cette maison (rue des *Juifs*, n° 10), a changé la distribution des deux salles basses dont Voltaire, pendant un an, fit son cabinet de travail et sa chambre à coucher. (CLOG.)

[3] Sobriquet de Louis XV. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCLIX.

A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

Le 23 novembre.

Mon aimable nièce, j'étais bien malade quand votre sœur avait l'honneur d'être entre les mains du premier médecin [1] du roi très chrétien. Je crois que nous avions encore, madame Denis et moi, un peu du poison de Francfort dans les veines; mais je crois aussi notre chère Denis un peu gourmande; et l'on raccommode avec du régime ce que les soupers ont gâté. Mais, chez moi, on ne raccommode rien, parcequ'il a plu à la nature de me donner l'esprit prompt et la chair faible.

Vous vous portez donc bien, ma chère nièce, puisque vous avez la main ferme et libre, et que vous êtes devenue un petit Callot, un petit Tempesta. Je me flatte que vos dessins [2] ne sont pas

[1] J. B. Senac, nommé premier médecin de Louis XV en 1752. L'*Almanach royal* de 1753 le nomme *messire* Pierre Senac. Mort le 20 décembre 1770. — Voltaire fut en correspondance avec Senac de Meilhan, fils de ce médecin. (Cloc.)

[2] Madame Dompierre de Fontaine avait près de trente-huit ans lorsqu'elle commença à dessiner. J'ai vu quelques uns de ses ouvrages, et, entre autres, une belle copie au pastel du portrait de Voltaire peint par de La Tour. (Cloc.)

faits pour un oratoire, et qu'ils me réjouiront la vue. Dieu bénisse une famille qui cultive tous les arts! Je serai enchanté de vous embrasser; mais où, et quand?

Peignez-vous d'après le nu, madame, et avez-vous des modèles? Quand vous voudrez peindre un vieux malade emmitouflé, avec une plume dans une main et de la rhubarbe dans l'autre, entre un médecin et un secrétaire, avec des livres et une seringue, donnez-moi la préférence.

Connaissez-vous MM. Corringius, Vitriarius, Struvius, Spener, Goldast[1], et autres messieurs du bel air? ce sont ceux qui broient actuellement mes couleurs. Vous peignez des choses agréables, d'une main légère, et moi des sottises graves, d'une main appesantie.

Je baise vos belles mains, et je décrasserai les miennes quand je vous verrai. Vous ne me dites rien du conseiller[2]; faites-lui bien mes compliments.

[1]* Melchior Goldast, et non *Godstal*, comme l'ont imprimé nos prédécesseurs. (Cloc.)

[2]* L'abbé Mignot, nommé membre du Grand-Conseil le 18 mars 1750. (Cloc.)

## LETTRE MDCCCLX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 24 novembre.

Mon cher ange, votre lettre vient bien à propos. Les consolations sont proportionnées aux souffrances. Mon état tourmentait mon corps, et la maladie de ma nièce déchirait mon ame; la goutte est le moindre de mes maux. Vous me parlez de tragédie! Les malheurs qu'on représente au théâtre (car que peut-on peindre que des malheurs?) sont au-dessous de tout ce que j'éprouve. Il faut un peu de stoïcisme; mais le stoïcisme ne guérit de rien. Je tâche de rendre un petit service à la fille[1] de *Monime*, quoique je sois à treize lieues d'elle. J'ignore quand j'aurai la force de me transplanter et d'aller jusqu'à Sainte-Palaie[2]; mais où n'irai-je point dans l'espérance de vous voir? Cependant quelle triste commission pour madame Denis d'être garde-malade à la campagne!

Ne vous attendez pas, mon cher ange, que l'Histoire très abrégée de l'Empire vous amuse comme le *Siècle de Louis XIV*; c'est un champ mille fois plus vaste, mais plein de bruyères et de ronces.

[1] * Mademoiselle Daudet, qui demeurait à Strasbourg. (Cloc.)
[2] * A quatre lieues d'Auxerre. (Cloc.)

Les ames sensibles et faites pour les choses de goût frémissent au nom d'Albert-l'*Ours* et de Wittelsbach; mais, dans l'oisiveté de mon séjour à Gotha, madame la duchesse de Saxe[1] avait exigé de moi ce travail, que j'entrepris avec ardeur. Je ne savais pas alors que d'autres personnes, plus en état que moi de remplir cet objet, fesaient une histoire d'Allemagne dans le goût de celle du président Hénault.

Madame la duchesse de Saxe-Gotha se plaignait avec tant de grace de ne pouvoir lire aucune histoire de son pays, qu'elle me fit entrer malgré moi dans une carrière qui m'était étrangère. L'affaire est faite; c'est un temps de ma vie perdu; heureux encore qui ne perd que son temps! mais je suis privé de vous et de la santé. Ah! mon adorable ami, est-ce que je pourrais espérer de vous voir à la campagne, avec madame d'Argental? Mille tendres respects à tous ceux qui soupent avec vous; les soupers me sont interdits pour jamais.

Je voudrais bien voir ce que M. de Mairan a écrit sur l'inoculation. A la fin, la nation y viendra peut-être comme à la gravitation; elle arrive tard à tout. Toutes les grandes inventions nous viennent d'ailleurs; nous les combattons d'ordi-

[1] * Louise-Dorothée de Saxe-Meinungen, duchesse de Saxe-Gotha, à laquelle est adressée une des lettres de mai 1754 dans la *Correspondance*. (Clog.)

naire pendant cinquante ans, et puis nous disons que nous les perfectionnons. Faites ressouvenir de moi, je vous en prie, MM. de Mairan et de Sainte-Palaie En voilà beaucoup pour un malade. Mon cher ange, je vous embrasse avec cette inaltérable amitié dont vous me faites éprouver les charmes.

## LETTRE MDCCCLXI.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Colmar, le 4 décembre.

J'ai vu M. le baron d'Hattsatt[1], madame. Tout ce qui vous appartient me paraît bien aimable, et redouble le tendre intérêt que j'ai pris si longtemps à tant de malheurs. Madame la première présidente[2] daigna venir voir le pauvre goutteux avant de partir pour Paris. Je vous dois les bontés dont votre respectable famille m'honore. Mais pourquoi faut-il que je sois loin de vous! Les maux me clouent à Colmar, et la goutte est encore un surcroît de mes souffrances, sans en avoir diminué aucune. Il n'y a que les sentiments qui m'attachent à vous qui puissent me donner la force d'écrire.

[1] L'un des neveux de madame de Lutzelbourg. (Clog.)
[2] Madame de Klinglin, née Montjoie d'Hemericourt. (Clog.)

Remerciez bien, madame, la nature et votre sagesse, qui vous ont conservé la santé. Quand les maladies se joignent aux maux de l'ame, quelle ressource reste-t-il? La vie alors n'est qu'une longue mort. Et combien de gens sont dans cet état! On ne les voit point, parceque les malheureux se cachent. Ceux qui sont dans l'âge des illusions se montrent, et font la foule, en attendant que leur tour vienne de souffrir et de disparaître. Les moments heureux que j'ai passés dans votre solitude ne reviendront-ils point? Conservez-moi du moins votre souvenir. Je présente le même placet à votre amie[1]. Je ne sais aucune nouvelle. J'ai renoncé à tout, hors à vous être bien tendrement attaché.

## LETTRE MDCCCLXII.

### A MADAME DENIS.

A Colmar, le 20 décembre.

Je viens de mettre un peu en ordre, ma chère enfant, le fatras énorme de mes papiers que j'ai enfin reçus. Cette fatigue n'a pas peu coûté à un malade. Je vous assure que j'ai fait là une triste revue; ce ne sont pas des monuments de la bonté des hommes. On dit que les rois sont ingrats;

[1] * Madame de Brumath. (Croc.)

mais il y a des gens de lettres[1] qui le sont un peu davantage.

J'ai retrouvé la lettre originale de Desfontaines, par laquelle il me remercie de l'avoir tiré de Bicêtre! Il m'appelle son bienfaiteur, il me jure une éternelle reconnaissance, il avoue que sans moi il était perdu, que je suis le seul qui ait eu le courage de le servir; mais, dans la même liasse, j'ai trouvé les libelles qu'il fit contre moi, deux mois après, selon sa vocation. Dans le même paquet étaient les comptes de ce que j'ai dépensé pour d'Arnaud, homme que vous connaissez, que j'ai nourri et élevé pendant deux ans; mais aussi la lettre qu'il écrivit contre moi, dès qu'il eut fait à Potsdam une petite fortune, fait la clôture du compte.

Il faut avouer que Linant, La Mare, et Lefebvre, à qui j'avais prodigué les mêmes services, ne m'ont donné aucun sujet de me plaindre. La raison en est, à ce que je crois, qu'ils sont morts tous trois avant que leur amour-propre et leurs talents fussent assez développés pour qu'ils devinssent mes ennemis. Avez-vous affaire à l'amour-propre et à l'intérêt, vous avez beau avoir rendu les plus

[1] Madame Denis était *femme de lettres*, et l'on voit par la lettre de son oncle à d'Argental, du 10 mars 1754, que son nom eût dû figurer, en première ligne, sur la liste des ingrats faits par Voltaire. (Clog.)

grands services, vous avez réchauffé dans votre sein des vipères. C'est là mon premier malheur; et le second a été d'être trop touché de l'injustice des hommes, trop fièrement philosophe pour respecter l'ingratitude sur le trône, et trop sensible à cette ingratitude; irrité de n'avoir recueilli de tous mes travaux que des amertumes et des persécutions; ne voyant, d'un côté, que des fanatiques détestables, et, de l'autre, des gens de lettres indignes de l'être; n'aspirant plus enfin qu'à une retraite, seul parti convenable à un homme détrompé de tout.

Je ne peux m'empêcher de continuer ma revue des mémoires de la bassesse et de la méchanceté des gens de lettres, et de vous en rendre compte.

Voici une lettre[1] d'un bel esprit nommé Bonneval, dont vous n'avez jamais sans doute entendu parler (ce n'est pas le comte-bacha de Bonneval). Il me parle pathétiquement des qualités de l'esprit et du cœur, et finit par me demander dix louis d'or. Vous noterez que cet honnête homme m'en avait ci-devant escroqué dix autres, avec lesquels il avait fait imprimer un libelle abominable contre moi; et il disait pour son excuse que c'était madame Pâris de Montmartel qui l'avait engagé à

[1] René de Bonneval, mort en janvier 1760, selon M. Beuchot. De 1724 à 1742 il publia plusieurs critiques où la personne de Voltaire n'était guère plus ménagée que ses écrits. (Cloc.)

cette bonne œuvre. Il fut chassé de la maison. C'est, au demeurant, un homme d'honneur, loué dans les journaux, et à qui Rousseau a, je crois, adressé une épître.

En voici d'un nommé Ravoisier, qui se disait garçon athée de Boindin; il m'appelle son protecteur, son père, mais, en avancement d'hoirie, il finit par me voler vingt-cinq louis dans mon tiroir.

Un Demoulin, qui me dissipa trente mille francs de mon bien clair et net, m'en demanda très humblement pardon dans quatre ou cinq de ses lettres; mais celui-là n'a point écrit contre moi; il n'était pas bel esprit.

Le bel esprit qui m'écrivit ce billet connu, par lequel il m'offre de me céder, moyennant six cents livres, tous les exemplaires d'une belle satire où il me déchirait pour gagner du pain, s'appelle La Jonchère. C'est l'auteur d'un système de finances; et on l'a pris en Hollande pour La Jonchère, le trésorier des guerres.

Je ne peux m'empêcher de rire en relisant les lettres[1] de Mannori. Voilà un plaisant avocat. C'est assurément l'avocat patelin; il me demande un habit. « Je suis honnête en robe, dit-il, mais je « manque d'habit; je n'ai mangé hier et avant-hier

[1] Tome I de cette édition, pag. 281 et 284. (Cloo.)

« que du pain. » Il fallut donc le nourrir et le vêtir. C'est le même qui depuis fit contre moi un factum ridicule, quand je voulus rendre au public le service de faire condamner les libelles de Roi et d'un nommé Travenol, son associé.

Voici des lettres d'un pauvre libraire[1] qui me demande pardon; il me remercie de mes bienfaits; il m'avoue que l'abbé Desfontaines fit sous son nom un libelle contre moi. Celui-là est repentant; c'est du moins quelque chose. Il n'avait pas lu apparemment le livre de La Mettrie contre les remords.

Je trouve deux lettres d'un nommé Bellemare, qui s'est depuis réfugié en Hollande sous le nom de *Bénar*[2], et qui a fait contre la France un journal historique, dans la dernière guerre. Il me remercie de l'argent que je lui prête, c'est-à-dire que je lui donne; mais il ne m'a payé que par quelques petits coups de dent dans son journal. On dit que depuis peu on l'a fait arrêter; c'est dommage que le public soit privé de ses belles productions.

Cet inventaire est d'une grosseur énorme. La canaille de la littérature est noblement composée! Mais il y a une espèce cent fois plus méchante, ce sont les dévots[3]. Les premiers ne font que des li-

[1] * Jore. (Cloc.)

[2] * Barbier attribue à ce Bénar l'*Éloge de l'Enfer*; La Haie, 1759. (Cloc.)

[3] * La *faction* qui voulait empêcher Voltaire de retourner à Paris

belles, les seconds font bien pis; et si les chiens aboient, les tigres dévorent. Un véritable homme de lettres est toujours en danger d'être mordu par ces chiens, et mangé par ces monstres. Demandez à Pope; il a passé par les mêmes épreuves, et, s'il n'a pas été mangé, c'est qu'il avait bec et ongles. J'en aurais autant si je voulais. Ce monde-ci est une guerre continuelle; il faut être armé, mais la paix vaut mieux.

Malgré les funestes conditions auxquelles j'ai reçu la vie, je croirai pourtant, si je finis avec vous ma carrière, qu'il y a plus de bien encore que de mal sur la terre, sinon je serai de l'avis de ceux qui pensent qu'un génie malfesant a fagoté ce bas monde.

## LETTRE MDCCCLXIII.

A M***.

A Colmar, 21 décembre.

Monsieur, madame la duchesse de Gotha a eu la bonté de m'envoyer le petit mot que vous m'a-

s'agitait toujours, dit Collini; et cette faction était en très grande partie composée de dévots. Le *jésuite* Kroust, de Colmar, frère du *jésuite* qui confessait la seconde dauphine, à Versailles, épiait la conduite de Voltaire et en rendait compte avec ce zèle qui ne cherche et ne voit que des coupables. (Cloo.)

dressez. Un mot suffit pour ranimer les passions. S. A. S. avait bien vu quelle était la mienne pour la personne respectable dont vous parlez. L'intérêt que vous voulez bien prendre à ma situation me fait un devoir de vous ouvrir mon cœur; il est sensiblement pénétré, et il doit l'être. Ma seule consolation est que le souverain qui remplit la fin de ma vie d'amertume ne peut pas oublier entièrement des bontés si anciennes et si constantes. Il est impossible que son humanité et sa philosophie ne parlent tôt ou tard à son cœur, quand il se représentera qu'il m'a daigné appeler son ami pendant seize années, et qu'il m'avait enfin fait tout quitter pour venir auprès de lui. Il ne peut ignorer avec quels charmes je cultivais les belles-lettres auprès d'un grand homme qui me les rendait plus chères. C'est une chose si unique dans le monde de voir un prince né à trois cents lieues de Paris écrire en français mieux que nos académiciens; c'était une chose si flatteuse pour moi d'en être le témoin assidu, qu'assurément je n'ai pu chercher à m'en priver. Il sait bien que je n'ai d'autre ambition que de vivre auprès de sa personne. Je suis très riche; j'ai la même dignité dans la maison du roi de France que j'avais dans la sienne, et je ne regrettais pas la place d'historiographe de France, que j'avais sacrifiée.

Quand il daignera se représenter tout ce que je

vous dis là, monsieur, il verra sans doute que mon cœur seul me conduisait, et le sien sera peut-être touché. C'est tout ce que je peux espérer, et tout ce que je peux vous dire, monsieur, sur-tout dans l'état où m'a jeté la goutte, qui s'est jointe à tous mes maux. Ils n'ôtent rien à la sensibilité que votre bienveillance m'inspire.

Comptez que je suis, monsieur, avec la plus tendre reconnaissance, votre, etc.

## LETTRE MDCCCLXIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

De la grande ville de Colmar, le 21 décembre.

Mon cher ange, vous vous mêlez donc aussi d'être malade. Nous étions inquiets de vous, la fille de *Monime* et moi, et nous nous écrivions des lettres[1] tendres pour savoir si l'un de nous n'avait pas de vos nouvelles. Comment avez-vous fait pour ne plus sortir vers les quatre heures et demie? Je crois que vous avez été bien étonné de rester chez vous. Je n'ai ni de santé ni de chez moi, mon cher ange; mais je suis accoutumé à ces maux-là, et je ne le suis point aux vôtres. Vous avez été attaqué dans votre fort, et vous avez eu mal à la tête. C'est

[1] Ces lettres nous sont inconnues. (Cloc.)

une de vos meilleures pièces; votre tête vaut bien mieux que la mienne; la vôtre vous a rendu heureux; la mienne m'a fait très malheureux, et les têtes des autres me retiennent encore vers les bords du Rhin. Les mains de Jean Néaulme, libraire de La Haie, viennent de me faire de nouvelles plaies, et c'est encore un surcroît de misère d'être obligé de plaider devant le public. C'est un fardeau et un avilissement. On ne peut se dérober à sa destinée. Qui aurait cru que mes dépouilles seraient prises à la bataille de Sohr [1], et seraient vendues dans Paris? On prit l'équipage du roi de Prusse dans cette bataille, au lieu de prendre sa personne; on porta sa cassette au prince Charles. Il y avait dans cette cassette grise-rouge de l'avare force ducats avec cette *Histoire universelle* et des fragments de *la Pucelle*. Un valet de chambre du prince Charles a vendu l'*Histoire* à Jean Néaulme, et les papillottes de *la Pucelle* sont à Vienne. Tout cela compose une drôle de destinée. Je souffre autant que Scarron, et barbouille autant de papier que saint Augustin. J'avais fait une *Histoire de l'Empire* que madame la duchesse de Saxe-Gotha m'avait commandée comme on commande des petits pâtés; j'avais cousu, dans cette *Histoire de l'Empire*, quelques petits lambeaux de l'*universelle*. J'étais en droit

[1] Vers le mois d'octobre 1745. (Cloc.)

d'employer mes matériaux. Jean Néaulme me coupe la gorge; comment voulez-vous que je songe à *Jean*[1] Le Kain? Je ne songe à présent qu'à la cuisse de ma nièce et à mon pied de Philoctète, mais surtout à vous, mon cher ange, à madame d'Argental, et à vos amis. Je vous embrasse bien tendrement. J'ai besoin d'une tête comme la vôtre pour supporter tous les chagrins dont je suis circonvenu, et malheureusement je n'ai que la mienne. Mon cœur, qui est plus sain, vous adore.

## LETTRE MDCCCLXV.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Colmar, le 30 décembre.

Avec des malheurs qui accablent, avec une maladie qui mène au tombeau, avec des *Annales de l'Empire* qui surchargent l'esprit, on n'écrit guère; cependant, monseigneur, je vous écrirais à l'agonie. J'apprends que M. le duc de Fronsac est réchappé d'une maladie dangereuse. Je vous en félicite, et je lui souhaite une carrière aussi brillante et aussi glorieuse que la vôtre. Il est triste que je voie finir la mienne loin de vous. Un événement

[1] Ceci est une plaisanterie. Les prénoms de Le Kain étaient *Henri-Louis*. (CLOG.)

imprévu[1] recule encore mes espérances. Voici des pièces qui peuvent démontrer mon innocence, et qui peut-être la laisseront opprimée. Je vous demande en grace que la copie de ma lettre[2] à madame de Pompadour ne soit pas vue de vos secrétaires. J'ai un petit malheur, c'est que je n'écris pas une ligne qui ne coure l'Europe. Il y a un lutin qui préside à ma destinée. Si ce farfadet pouvait s'entendre avec le génie qui préside à la vôtre, je bénirais ma dernière course.

Je pourrais m'étonner qu'on m'eût accusé d'avoir fait imprimer cette *Histoire* informe, dans le temps que j'en ai, depuis dix ans, des manuscrits cent fois plus corrects, plus curieux, et plus amples; je pourrais m'étonner qu'on eût eu cette injustice, dans le temps que je suis en France, dans le temps que j'ai supplié très instamment M. de Malesherbes de supprimer cette édition; mais je ne m'étonne de rien, je ne me plains de rien, et je suis préparé à tout. Adieu, monseigneur; conservez-moi vos bontés.

*P. S.* On m'assure que le prince Charles rendit au roi de Prusse sa cassette prise à la bataille

[1] L'impression de l'*Abrégé de l'Histoire universelle*. — Cette publication tronquée et subreptice, dont Voltaire était en droit de se plaindre tout le premier, lui attira *la haine implacable du clergé*, et fut une des principales causes de son expatriation à la fin de 1754. (Cloo.)

[2] On n'a pas retrouvé cette lettre. (Cloo.)

de Sohr, dans laquelle sa majesté prussienne prétend qu'il avait mis mon manuscrit. Je sais qu'on lui rendit jusqu'à son chien. Il me demanda depuis un nouvel exemplaire; je lui en donnai un plus correct et plus ample. Il a gardé celui-là; son libraire, Jean Néaulme, a imprimé l'autre.

Nous n'avons pas porté de santé, ma nièce ni moi, depuis un souper où nous nous trouvâmes tous deux un peu mal à Francfort. Voilà pourquoi ma santé, toujours languissante, ne m'a pas permis de vous écrire.

## LETTRE MDCCCLXVI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 15 janvier 1754.

Mon cher ange, je dresserai un petit autel d'Esculape à M. Fournier[1], puisqu'il vous a guéris vous et ma nièce. Vous ne me parlez point de la santé de madame d'Argental; je dois supposer qu'elle jouit enfin de ce bien inestimable qu'elle n'a jamais connu. Cet autre bien que les Fournier ne donnent pas m'est ravi trop long-temps; il est bien cruel de vivre loin de vous. Le séjour de Colmar m'est devenu nécessaire pour ces *Annales de*

[1] Ou Fournié, médecin du duc d'Orléans. (Cloc.)

*l'Empire* que j'avais entreprises. J'aime à finir tout ce que j'ai commencé. J'ai trouvé à Colmar des secours que je n'aurais point eus ailleurs; et, dans la cruelle situation où je suis, accablé de maladies, et n'étant point sorti de ma chambre depuis trois mois, j'ai trouvé de la consolation dans la société de quelques personnes instruites[1]. On en trouve toujours dans une ville où il y a un parlement, et vous m'avouerez que je n'aurais pu ni faire imprimer les *Annales de l'Empire* à Sainte-Palaie, ni trouver dans cette solitude beaucoup de secours dans l'état affreux où je suis. Si ma santé me permet d'aller à Sainte-Palaie, au printemps, je ne prendrai ce parti qu'en cas que les maîtres du château veuillent bien le louer pour le temps que j'y demeurerai. J'y pourrai faire venir par eau mes livres et quelques meubles; je ne peux vivre sans livres; une campagne sans eux serait pour moi une prison. Il est vrai que Sainte-Palaie est un peu loin de Paris, et qu'il vaudrait mieux choisir quelque séjour moins éloigné, puisque vous me flattez, mon cher ange, d'y venir quelquefois; mais si je ne trouve rien de plus voisin de Paris, il faudra s'en tenir à Sainte-Palaie.

Je compte vous envoyer le premier tome[2] des

[1] * L'avocat Dupont était du nombre de ces personnes. (Cloc.)

[2] * Il finissait au trente-deuxième empereur inclusivement; année 1347. (Cloc.)

*Annales de l'Empire*. Ce ne sont pas de vastes tableaux des sottises et des horreurs du genre humain, comme cette *Histoire universelle;* mais c'est un objet plus intéressant que l'*Histoire de France*, pour tout autre qu'un Français. Les gens instruits disent que ces *Annales* sont assez exactes, et ce n'est pas assez; je les aurais voulues moins sèches. Il faut plaire en France; dans le reste du monde il faut instruire. Ce livre sera bien moins couru à Paris que l'*Abrégé* tronqué *de l'Histoire universelle;* mais il vaudra beaucoup mieux. Pour qu'un livre réussisse à Paris, il faut qu'il soit hardi et ingénieux; pour qu'une tragédie ait du succès, il faut qu'elle soit tendre. Ce n'est pas le bon qui plaît, c'est ce qui flatte le goût dominant. Je ne me sens pas trop d'humeur à parler d'amour aux Parisiens sur le théâtre, et je hais un métier dont les désagréments m'avaient fait quitter Paris. Il ne me faut à présent qu'une retraite et un ami tel que vous. Adieu, mon cher ange; vos lettres me consolent et me font supporter une vie bien cruelle.

## LETTRE MDCCCLXVII.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, 23 janvier *.

On m'avait dit, madame, que vous étiez à Andlau, et on me dit à présent que vous êtes à l'île Jard. Je regrette toujours ce séjour, quoiqu'il soit en plein nord. Il y a bientôt trois mois que je ne suis sorti de ma chambre. J'en sortirais assurément, si j'étais dans votre voisinage. Je préférerais sur-tout cette petite maison de campagne qui est près de votre île, à l'hôtel du maréchal de Coigni **. N'y aurait-il pas moyen de conclure cette affaire, et de louer cette maison meublée? Il serait bien doux de venir jouir le soir de votre charmant entretien, et de celui de votre amie, après avoir souffert et travaillé tout le jour; car, de la manière dont ma vie solitaire est arrangée, vivre à l'hôtel du maréchal de Coigni, ce serait être à cent lieues de vous.

Cet *Abrégé de l'Histoire universelle*, dont vous m'avez parlé, est un ouvrage ridiculement im-

* Imprimée dans l'édition de Kehl, sous la date du 13 novembre 1753, cette lettre reparaît ici plus correcte, et collationnée sur l'original.

** Dans l'enceinte de Strasbourg. (Cloc.)

primé, où il y a autant de fautes que de lignes. Le roi de Prusse est bien destiné à me persécuter. Je lui avais donné, il y a plus de treize ans, ce manuscrit très informe. Il prétendit l'avoir perdu à la bataille de Sohr, lorsque les houssards autrichiens pillèrent son bagage. Cependant on lui rendit tout, jusqu'à son chien[1]. Il se trouve aujourd'hui que c'est son libraire qui débite ce manuscrit, tronqué, altéré, méconnaissable. Il prétend, ce libraire, qu'il l'a acheté d'un valet de chambre du prince Charles. Tout ce que je sais, c'est qu'on en a été très scandalisé à la cour, et que j'ai eu beaucoup de peine à apaiser les rumeurs qu'il a causées. Cette affaire particulière m'a beaucoup tourmenté dans le temps que la confusion des affaires générales me fait perdre mon bien. Je n'ai de consolation que dans le travail et dans la retraite; mais il me faudrait une retraite auprès de l'île Jard. Je ne peux jeûner et prier, comme le conseille M. de Beaufremont. J'ai pourtant autant de droit au paradis qu'aucun Français. Mais vous, madame, qui aviez tant de droit aux félicités de ce monde, comment gouvernez-vous votre santé, comment vont les affaires de votre famille? J'ai bien peur que vous ne soyez environnée de choses

[1] *Historique*, comme dit madame de Genlis. — Frédéric aimait beaucoup ses levrettes, qu'il appelait ses marquises de *Pompadour*, et il voulait être enterré *auprès de ses chiens*. (Cloo.)

tristes. Je ne vois que des injustices et des malheurs. Conservez votre santé et votre courage. Vous mande-t-on quelque chose de Paris? Y a-t-il quelque nouvelle sottise? Que le milieu du dix-huitième siècle est sot et petit! Je souhaite cependant que vous en puissiez voir la fin. Adieu, madame; je voudrais être votre courtisan aussi assidu que respectueusement attaché.

## LETTRE MDCCCLXVIII.

### A M. DE CIDEVILLE.

A Colmar, le 28 janvier.

Mon cher et ancien ami, s'il est triste que les Français n'aient point de musique, il est encore plus triste qu'ils n'aient point de lois, et que les affaires publiques soient dans une confusion dont tous les particuliers se ressentent. *Porrò unum est necessarium*, dit le père Berruyer après l'autre[1]. Mais ce *necessarium*, c'est la justice. Ce monde-ci est destiné à être bien malheureux, puisque, dans la plus profonde paix, on éprouve des désastres que la guerre même n'a jamais causés.

Si je voulais me plaindre des petites choses, je me plaindrais de l'édition barbare et tronquée

[1] Cet *autre* est saint Luc, ch. x, v. 42. (Cloc.)

qu'on a faite d'un ouvrage qui pouvait être utile; mais les coups d'épingle ne sont pas sentis par ceux qui ont la jambe emportée d'un coup de canon. Ce *ratio ultima regum* me déplaît beaucoup. Je regarde comme un des plus tristes effets de ma destinée de n'avoir pu passer avec vous le reste d'une vie que j'ai commencée avec vous; mais les pauvres humains sont des balles de paume avec lesquelles la fortune joue.

Je voudrais bien que ma balle fût poussée à Launai[1]; mais elle fait tant de faux bonds que je ne peux savoir où elle tombera; ce ne sera pas probablement au théâtre des ostrogots de Paris. Je n'irai plus me fourrer dans ce tripot de la décadence. Vous avez d'ailleurs tant de grands hommes à Paris, qu'on peut bien négliger cette partie de la littérature; vous avez de plus des navets, et moi je n'ai plus de fleurs. Mon cher Cideville, à notre âge, il faut se moquer de tout, et vivre pour soi. Ce monde-ci est un vaste naufrage; sauve qui peut; mais je suis bien loin du rivage!

Mes compliments au grand abbé[2]. Je vous embrasse, mon ancien ami, bien tendrement. V.

[1] * Maison de campagne de Cideville, à quelques lieues au-dessous de Rouen, sur la rive droite de la Seine. (Clog.)

[2] * L'abbé du Resnel. (Clog.)

## LETTRE MDCCCLXIX.

A M. JACOB VERNET,

A GENÈVE

Colmar, le 1er février.

Monsieur, vous m'avez honoré autrefois de vos bontés et de votre correspondance; je viens vous rappeler ce souvenir, au sujet d'une nouvelle, qu'on me mande de plusieurs endroits, qu'un nommé Claude Philibert imprime sous vos yeux une édition de ce malheureux *Abrégé* d'une *Histoire* prétendue *universelle* que Jean Néaulme s'est avisé d'imprimer sous mon nom à La Haie, d'après un manuscrit très informe qu'il a trouvé le secret de rendre encore plus défectueux. Permettez que je joigne ici une des déclarations publiques que j'ai été obligé de faire.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien avoir la bonté de me mander la vérité [1] sur cette prétendue édition de Genève. Ce serait une grande consolation pour moi si cette occasion servait à renouveler la bienveillance que vous m'avez témoignée,

[1] Vernet répondit que l'édition de l'*Abrégé*, qui s'imprimait en effet à Genève, n'était pas *sous ses yeux*; qu'il avait seulement fait remarquer à Philibert beaucoup de fautes dans l'édition de J. Néaulme. (L. D. B.)

il y a plusieurs années, et que je mériterai toujours par la véritable estime avec laquelle j'ai l'honneur, etc. VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCCLXX.

### A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Colmar, le 6 février.

Ma félicité, mon cher marquis, est montée à un tel excès, que la seule philosophie peut me donner la modération nécessaire dans la bonne fortune; et la seule amitié peut obtenir enfin de moi que je vous réponde dans l'ivresse de mon bonheur. Cette belle et décente édition d'une prétendue *Histoire universelle*, mise si agréablement sous mon nom par un honnête libraire, a été reçue du clergé avec une extrême bonté et des marques d'attention qui me pénètrent de joie et de reconnaissance. Dans une situation si charmante, jeune, brillant de santé, encouragé par la meilleure compagnie, vous croyez bien que je me fais un plaisir de travailler dans mes agréables moments de loisir à perfectionner une tragédie amoureuse, et que ce serait pour moi le comble des agréments de me commettre avec le discret et indulgent parterre, et avec les auteurs pleins de justice et d'impartialité. Je jouis de mes amis, de mes parents, de ma maison,

de mes livres, de mon bien, de la faveur des rois; tout cela anime, et il faudrait être d'un génie bien stérile pour ne pas cultiver les muses avec succès, au milieu de tant d'encouragements. Pardon de cette longue ironie. Je vous parle très sérieusement, mon cher marquis, quand je vous dis combien je vous aime. Votre amitié, votre suffrage, pourraient m'encourager; mais je sais trop ce qui manque à *Zulime*. Elle est trop long-temps sur le même ton; c'est un défaut capital. Il faut de l'uniformité dans la société, mais non pas au théâtre; et d'ailleurs quel temps! Adieu.

## LETTRE MDCCCLXXI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 7 février.

Vraiment, mon cher ange, il est bien vrai que les impressions de cette malheureuse *Histoire*, prétendue *universelle*, ne sont pas effacées; les plaies sont récentes, elles saignent, et sont bien profondes. Il est certain qu'on m'a voulu perdre en France, après m'avoir perdu en Prusse, et qu'on a engagé ces coquins de libraires de Berlin et de La Haie à imprimer un ancien manuscrit informe pour m'achever. Il est incontestable que ce ma-

nuscrit est très différent[1] du mien. Je conjurai ma nièce d'exiger la suppression du livre, dès qu'il parut; elle eut la faiblesse de croire ceux qui en étaient contents, elle me manda que M. de Malesherbes le trouvait très bon, et aujourd'hui M. de Malesherbes croit ne me pas devoir le témoignage que je demande. Il m'est pourtant essentiel qu'on sache la vérité; non que j'espère qu'on me rendra une entière justice, mais du moins la persécution en serait affaiblie; elle est extrême. Il ne s'agit plus probablement de Sainte-Palaie, et encore moins de tragédie; il s'agit d'aller mourir loin des injustices et des persécutions. N'auriez-vous point, mon cher ange, quelque homme sage et discret, à la probité de qui je pusse confier le maniement de mes affaires et l'emballage de mes meubles? Vous aviez, ce me semble, un clerc de notaire dont vous étiez très content; il faudrait que vous eussiez la bonté d'arranger avec lui ses appointements; je le chargerais de ma correspondance; mais j'exigerai le plus profond secret. J'attends cette nouvelle preuve de votre généreuse amitié. Je ne peux songer à tout cela sans répandre des larmes.

J'ai écrit à Lambert[2]; je lui ai recommandé des

[1] Voyez, dans les *Mélanges littéraires*, le *procès-verbal* (du 22 février 1754) *concernant un livre intitulé :* ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, etc. (CLOG.)

[2] Imprimeur-libraire, que l'auteur de *Zaïre* gratifia de plusieurs

cartons que je lui ai envoyés pour ces *Annales*. Je vous prie, quand vous irez à la comédie, d'exiger de lui cette attention. *La passion des esprits faibles* ferait trop crier les esprits méchants.

Adieu, mon adorable ange; mille compliments à madame d'Argental.

## LETTRE MDCCCLXXII.

### A M. ROUSSET DE MISSI [1].

Colmar, le 9 février.

Lorsque je me plaignis à vous, monsieur, avec franchise des calomnies que vous avez adoptées sur mon compte dans vos feuilles, vous me répondîtes que votre attachement à la mémoire de Rousseau, votre intime ami, était votre excuse.

J'ai retrouvé, dans mes papiers, deux lettres de votre main qui doivent me faire espérer plus de

de ses ouvrages, et qui, peut-être pour cela, fut regardé, pendant quelque temps, comme l'enfant naturel de Voltaire. Ce grand homme a fait vivre une multitude de libraires, mais aucun d'eux n'eût pu dire, en parlant de lui :

« Notre père par qui nous fûmes engendrés. »

*Les Plaideurs*, act. III, sc. III.

(CLOG.)

[1] J. Rousset de Missi, né à Laon en 1686; mort, à ce qu'on croit, à Bruxelles en 1762. (CLOG.)

justice. Je vous en envoie ici copie, et je vous laisse à penser quelle est votre excuse.

*Copie de la lettre de* M. DE MÉDINE *à* M. ROUSSET DE MISSI, *transcrite de la main de ce dernier.*

A Bruxelles, le 17 février 1737.

Vous allez être étonné du malheur qui m'arrive. Il m'est revenu des lettres protestées; je n'ai pu les rembourser. J'avais quelques autres petites affaires dont l'objet n'était pas important. Enfin l'on m'enlève mercredi au soir, et l'on me mit en prison, d'où je vous écris. Je compte tout payer ces jours-ci, et être dehors. Mais croiriez-vous que ce coquin, cet indigne, ce monstre de Rousseau, qui, depuis six mois, n'a bu et mangé que chez moi, à qui j'ai rendu les services les plus essentiels, et en nombre, a été la cause qu'on m'a pris? que c'est lui qui en a donné le conseil? que c'est lui qui a irrité contre moi le porteur de mes lettres, qui n'avait nul dessein de me chagriner? et qu'enfin ce monstre vomi des enfers, achevant de boire avec moi à table, de me baiser, m'embrasser, a servi d'espion pour me faire enlever, à minuit, dans ma chambre? Non, jamais trait n'a été si noir, plus épouvantable; je n'y puis penser sans horreur. Si vous saviez tout ce que j'ai fait pour lui, toutes les obligations qu'il m'a, en un mot, tout ce qu'il me doit, vous frémiriez d'en faire un parallèle avec sa manœuvre. Enfin patience; je compte que notre correspondance à vous et à moi ne sera pas altérée par cet événement. Je serai toute ma vie de même, c'est-à-dire l'ami le plus vrai et le plus tendre que vous puissiez avoir, et toujours tout à vous.

Digitized by Google

*Lettre de* M. ROUSSET DE MISSI *à* M. DE VOLTAIRE, *en lui envoyant, à Cirei en Champagne, la lettre de* M. DE MÉDINE.

Le 7 mars 1737.

Je joins, monsieur, mes tendres remerciements à ceux que M. de Médine, mon intime ami, vous fait de votre générosité. Je partage les services que vous avez la bonté de lui rendre, et j'admire votre procédé, qui est aussi grand et aussi noble que celui de ce scélérat de Rousseau est abominable. Disposez de moi, monsieur, dans ce pays-ci. Je suis à vos ordres. Je publierai par-tout le mérite extrême de votre cœur[1] et de votre esprit. Ne m'épargnez pas; je brûle d'envie de vous faire connaître à quel point je suis, monsieur, votre, etc.

## LETTRE MDCCCLXXIII.

### A M. POLIER DE BOTTENS[2].

Colmar, le 10 février.

Votre lettre me touche sensiblement; c'est une vraie peine pour moi de n'y pouvoir répondre de

[1] L'abbé Desfontaines, en 1724, écrivait à Voltaire: *Votre bon cœur est encore bien au-dessus de votre esprit.* (CLOG.)

[2] Antoine-Noé Polier de Bottens, né le 27 décembre 1713, d'une ancienne famille de France établie depuis long-temps en Suisse. Ce fut lui qui, le premier, inspira à Voltaire le desir d'habiter Lausanne. Il était alors ministre du Saint-Évangile, et, plus tard, il fut doyen ou premier pasteur dans la même ville. Polier de Bottens est le père d'Isabelle Polier, baronne de Montolieu, née à Lausanne en

ma main ; mais le triste état de ma santé me prive de toutes les consolations. Je ne reçus point à Francfort les lettres dont vous faites mention. Votre dernière me fait voir que vous me conservez les bontés avec lesquelles vous m'aviez prévenu, et redouble l'envie que j'ai toujours eue de finir ma vie dans un pays libre, sous un gouvernement doux, loin des caprices des rois et des intrigues des cours. J'ai toujours pensé que l'air de Lausanne conviendrait mieux à ma santé que celui d'Angleterre; mais je ne sais encore

« Me si fata meis *patiuntur* ducere vitam
« Auspiciis, et sponte meâ componere curas. »
VIRG., *Æn.*, lib. IV, v. 340.

Je suis toujours gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de France; et, lorsque le roi de Prusse m'arracha à ma patrie, à ma famille, à mes amis, dans un âge avancé, pour cultiver avec lui

1741, et si connue par ses nombreux ouvrages. Un de ses autres enfants, Ch. God. Polier de Bottens, est connu par une traduction française du *Traité de Palæfate touchant les choses incroyables.* Quant à la lettre ci-dessus, elle est extraite, comme quelques autres adressées au même, du recueil publié en 1821, à Genève, par J. J. Paschoud, sous le titre de *Lettres diverses, recueillies en Suisse.* Ces lettres, et celles de Voltaire à M. de Brenles, y ont subi des altérations que je corrigeai, autant qu'il me fut possible, sur les originaux mêmes, le 28 septembre 1825, à la bibliothèque cantonale de Lausanne dont M. Monnard, ministre du Saint-Évangile, est encore le conservateur. (CLOG.)

Digitized by Google

la littérature, et pour lui servir de précepteur pendant deux années, j'eus besoin d'une permission expresse du roi mon maître. Je me suis retiré à Colmar pour y achever un petit abrégé de l'Histoire de l'Empire, que j'avais commencé en Allemagne; mais j'ignore encore si je pourrai obtenir la permission d'aller finir mes jours sur les bords de votre lac. Je desirerais que M. Bousquet[1] entreprît une édition correcte de mes véritables ouvrages qu'on ne connaît pas, et qui sont en vérité fort différents de tout ce qui a paru jusqu'ici. Je souhaite passionnément que ma destinée me permette d'exécuter tous ces projets.

Au reste je suis un solitaire qui ne connais que mon cabinet, le coin de mon feu, pendant l'hiver, et le plaisir d'un peu de promenade, pendant l'été. Je ne suis point sorti de ma chambre depuis que j'habite Colmar; je mène la vie d'un philosophe et d'un malade. La conversation de quelques personnes instruites, et sur-tout la vôtre, monsieur, seraient mes seuls besoins et mes seuls délassements. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour me procurer une retraite aussi douce; je sens par avance que vous me la rendrez bien chère. Je ne peux pour le présent faire encore aucune disposition. Je vous prie seulement, monsieur, de vou-

[1] Marc-Michel Bousquet, l'un des imprimeurs de Lausanne. (Cloc.)

loir bien remercier pour moi la personne qui m'offre l'appartement dont vous me parlez. Il faut aujourd'hui me borner à vous assurer de la sensible reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCCLXXIV.

### A M. DE BRENLES[1].

Colmar, le 12 février.

Tout malade que je suis, je me hâte de répondre aux bontés touchantes dont vous voulez bien m'honorer. Je ne peux pas vous écrire de ma main, mais mon cœur n'en est pas moins sensible à vos soins obligeants. Madame Goll[2] et M. Du-

[1] Abraham-Élie Clavel de Brenles, né à Lausanne en 1717, mort en 1771. Cet habile jurisconsulte était en même temps bon littérateur. Il a laissé un fils distingué parmi les membres du tribunal d'appel actuel de Lausanne. La majeure partie des lettres de Voltaire à de Brenles se trouvant à la bibliothèque cantonale de la ville natale de ce dernier, M. Monnard, savant et spirituel conservateur de cet établissement, me permit, à la fin de septembre 1825, de collationner le texte du recueil imprimé par M. Paschoud, en 1821, sur les originaux écrits par Voltaire et par Collini; de là un assez grand nombre de corrections et de rectifications dans le texte de notre édition, en ce qui concerne cette correspondance particulière jusqu'à présent très fautive. (CLOG.)

[2] Susanne-Ursule Deiverdun d'Hermenches, née à Lausanne. J. Ulrich de Goll l'épousa, en secondes noces, en 1740, à Colmar,

pont[1] m'ont déja fait connaître tout le prix de votre société, et votre lettre prévenante me confirme bien tout ce qu'ils m'en avaient dit. Il est vrai, monsieur, que j'ai toujours eu pour point de vue d'achever dans un pays libre et dans un climat sain la courte et malheureuse carrière à laquelle chaque homme est condamné. Lausanne m'a paru un pays fait pour un solitaire et pour un malade. J'avais eu dessein de m'y retirer il y a deux ans[2], malgré les bontés que me prodiguait alors le roi de Prusse. Le climat rigoureux de Berlin ne pouvait convenir à ma faible constitution. Messieurs du conseil de Berne me promirent leur bienveillance par la main de leur chancelier. M. Polier de Bottens m'a écrit plusieurs lettres d'invitation. Celle que je reçois de vous augmente bien mon desir d'aller à Lausanne. Si M. Bousquet voulait donner une édition de mes véritables ouvrages, que, j'ose vous dire, on ne connaît pas, et qui ont toujours été imprimés d'une manière ridicule, ce serait pour moi un amusement dans la solitude que

où il mourut à la fin de 1754. Elle suivit de près son mari dans la tombe. (Clog.)

[1] Avocat à Colmar, ancien condisciple de Clavel de Brenles. (Clog.)

[2] Ceci s'accorde avec le motif secret que dut avoir Voltaire, en écrivant sa lettre du 5 novembre 1752 aux avoyers de Berne, ville dont les habitants du pays de Vaud étaient autrefois, bien malgré eux, les très humbles sujets. (Clog.)

ma vieillesse, ma mauvaise santé, et mon goût, me prescrivent.

A l'égard des personnes dont vous me faites l'honneur de me parler, vous pouvez les assurer qu'elles sont très mal informées. Je ne les verrais probablement pas si j'achetais une maison dans vos quartiers, ou, si je les voyais, ce ne serait que pour leur faire du bien.

A l'égard de M. Bousquet, je n'aurais d'autres conventions à prendre avec lui que de lui recommander de la netteté, de la propreté, et de l'exactitude, et de lui offrir ma bourse s'il en avait besoin. J'ai l'honneur d'être, à la vérité, gentilhomme de la chambre du roi de France; mais je suis officier honoraire et sans fonctions, et je peux présumer que le roi mon maître me permettrait, en voyageant pour ma santé, de m'arrêter à Lausanne. Il faudrait attendre les beaux jours pour ce voyage. Ces jours, monsieur, seront beaucoup plus beaux pour moi, si je peux vous témoigner de vive voix ma reconnaissance pour vos attentions.

Il y a long-temps que j'ai l'honneur de connaître M. de Montolieu[1]; sa société ferait le charme de

[1] * M. de Montolieu, plusieurs fois cité dans la *Correspondance*, et, entre autres, dans la lettre du 7 auguste 1755 à Polier de Bottens, appartenait à une famille originaire du Languedoc. Ce fut lui qui, plus tard, épousa Isabelle Polier de Bottens, connue depuis long-temps, dans le monde littéraire, sous le titre de baronne de

ma vie dans ma retraite. Permettez-moi de l'assurer ici de mon dévouement.

Agréez les assurances de ma sensibilité, et de la vive reconnaissance avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCCLXXV.

### AU PÈRE DE MENOUX[1],

JÉSUITE.

A Colmar, le 17 février.

Vous ne vous souvenez peut-être plus, mon révérend père, d'un homme qui se souviendra de

Montolieu. Nous ne savons quel degré de parenté existait entre M. de Montolieu, cité ici, et le Montolieu nommé dans quelques lettres de Voltaire à d'Arnaud, de juin, d'octobre, et de décembre 1748. (CLOG.)

[1] Joseph de Menoux (et non Menou, ainsi que nos prédécesseurs ont imprimé ce nom), né en 1695 à Besançon, mort à Nancy en 1766. Son savant compatriote M. Weiss, dans un article de la *Biographie universelle*, qui me semble avoir été *corrigé* par M. Michaud jeune, dit que le jésuite de Menoux était *rempli de zèle*. Il en avait beaucoup effectivement, mais c'était de celui qu'il ne faut pas avoir. Voltaire, qui connaissait bien ce moine, prétend, dans ses *Mémoires*, que c'était *le plus intrigant et le plus hardi prêtre* qu'il eût jamais connu. Au reste, M. Weiss ajoute avec raison que la liaison qui s'établit entre le confesseur du roi Stanislas et le philosophe n'était pas plus sincère d'un côté que de l'autre; « car, si Voltaire traitait le P. de Menoux de faux frère, dans sa correspondance secrète, celui-ci ne l'épargnait guère dans les épanchements de l'intimité. » (CLOG.)

Digitized by Google

vous toute sa vie. Cette vie est bientôt finie. J'étais venu à Colmar pour arranger un bien assez considérable que j'ai dans les environs de cette ville. Il y a trois mois que je suis dans mon lit. Les personnes les plus considérables de la ville m'ont averti que je n'avais pas à me louer des procédés du père Merat, que je crois envoyé ici par vous. S'il y avait quelqu'un au monde dont je pusse espérer de la consolation, ce serait d'un de vos pères et de vos amis que j'aurais dû l'attendre. Je l'espérais d'autant plus que vous savez combien j'ai toujours été attaché à votre société et à votre personne. Il n'y a pas deux ans que je fis les plus grands efforts pour être utile aux jésuites de Breslau. Rien n'est donc plus sensible ici pour moi que d'apprendre, par les premières personnes de l'Église, de l'épée, et de la robe, que la conduite du père Merat n'a été ni selon la justice ni selon la prudence. Il aurait dû bien plutôt me venir voir dans ma maladie, et exercer envers moi un zèle charitable, convenable à son état et à son ministère, que d'oser se permettre des discours et des démarches qui ont révolté ici les plus honnêtes gens, et dont M. le comte d'Argenson, secrétaire d'état de la province, qui a de l'amitié pour moi depuis quarante ans, ne peut manquer d'être instruit. Je suis persuadé que votre prudence et votre esprit de conciliation préviendront les suites dés-

agréables de cette petite affaire. Le père Merat comprendra aisément qu'une bouche chargée d'annoncer la parole de Dieu ne doit pas être la trompette de la calomnie, qu'il doit apporter la paix et non le trouble[1], et que des démarches peu mesurées ne pourront inspirer ici que de l'aversion pour une société respectable qui m'est chère, et qui ne devrait point avoir d'ennemis.

Je vous supplie de lui écrire; vous pourrez même lui envoyer ma lettre, etc.

## LETTRE MDCCCLXXVI.

### A M. LE MARQUIS DE PAULMI[2].

A Colmar, le 20 février.

Votre bibliothèque souffrira-t-elle ce rogaton? Je vous supplie, monseigneur, de faire relier cette

[1] * Voltaire oubliait que Jésus, selon saint Matthieu (ch. x, v. 34), a dit: *Non veni* PACEM *mittere, sed* GLADIUM. De Menoux et Merat, en leur qualité de *jésuites*, avaient plus de mémoire que lui, sous ce rapport. Voyez aussi l'Évangile de saint Luc, chap. XII, v. 51. (CLOG.)

[2] * Ant. René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmi, fils du marquis d'Argenson, était associé, depuis la fin de 1751, au comte d'Argenson, son oncle, comme secrétaire d'état au département de la guerre. Reçu à l'Académie française le 4 avril 1748, il était encore, comme Voltaire, membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin. Libre de tous soins publics, vers 1770, il ne s'occupa plus que de son goût dominant pour l'histoire et la biblio-

*Préface*[1] avec cette belle *Histoire*[*]. Voudriez-vous bien avoir la bonté de donner l'exemplaire ci-joint à M. le président Hénault, comme à mon confrère à l'Académie et mon maître en histoire? Pardonnez-moi cette liberté.

Quoique je ne sois pas sorti de mon lit ou de ma chambre depuis trois mois, je ne suis pas moins enchanté de votre Haute-Alsace; on y est pauvre, à la vérité, mais l'évêque de Porentru a deux cent mille écus de rente, et cela est juste. Les jésuistes allemands gouvernent son diocèse avec toute l'humilité dont ils sont capables. Ce sont des gens de beaucoup d'esprit. J'ai appris qu'ils firent brûler Bayle à Colmar, il y a quatre ans. Un avocat-général, nommé Muller, homme supérieur, porta son *Bayle* dans la place publique, et le brûla lui-même; plusieurs génies du pays en firent au-

graphie, et mourut en 1787, le 13 auguste. Son immense bibliothèque, acquise dès 1781 par le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, est la *Bibliothèque de l'Arsenal* dont M. Charles Nodier est le bibliothécaire en chef depuis plusieurs années. Le marquis de Paulmi épousa, en secondes noces, une des filles du président de La Marche. (Clog.)

[1] Imprimée cinq mois plus tard, avec le troisième volume de l'*Abrégé de l'Histoire universelle* dont les deux premiers avaient été tronqués et altérés. Cette *Préface* est en tête du tome Ier de l'*Essai sur les mœurs*. (Clog.)

[*] M. de Paulmi fit effectivement relier cette lettre, et celle du 13 auguste suivant, en tête de l'*Abrégé de l'Histoire universelle*. Nous les avons copiées sur les originaux. (*Note de l'édition en 42 volumes.*)

tant. Comme vous êtes secrétaire d'état de la province, je vous supplie de m'envoyer votre *Bayle* bien relié, afin que je le brûle dès que je pourrai sortir.

Je vous avais supplié de m'honorer d'un petit mot de protection auprès du procureur-général, pour éviter un extrême ridicule, dont le scandale irait aux oreilles du roi; mais j'ai peut-être mal pris mon temps, et j'ai bien peur que, dans un accès de goutte, vous n'ayez eu pour moi un accès d'indifférence. Mais je consens à être excommunié, moi et mon *Histoire* prétendue *universelle*, si vous êtes quitte de votre goutte.

Je suis fâché de dire à un grand ministre que j'ai un peu le scorbut et quelque atteinte d'hydropisie. Je vous supplie très humblement de croire que je suis obligé, pour ne point mourir, de voyager et de chercher quelque abri un peu chaud.

Comme je n'ai reçu aucun ordre positif du roi, et que je ne sais ce qu'on me veut, je me flatte qu'il me sera permis de porter mon corps mourant où bon me semblera. Le roi a dit à madame de Pompadour qu'il ne voulait pas que j'allasse à Paris; je pense comme sa majesté, je ne veux point aller à Paris; et je suis persuadé qu'elle trouvera bon que je me promène au loin. Je remets le tout à votre bonté et à votre prudence; et, si vous jugez à propos d'en dire un mot au roi, *in tempore op-*

*portuno*, et de lui en parler comme d'une chose simple qui n'exige point de permission, je vous aurai réellement obligation de la vie. Je suis persuadé que le roi ne veut pas que je meure dans l'hôpital de Colmar.

En un mot, je vous supplie de sonder l'indulgence du roi. *Il est bien affreux de souffrir tout ce que je souffre pour un mauvais livre qui n'est pas de moi.* Je suis dans votre département, ainsi ma prière et mon espérance sont dans les règles.

Daignez me faire savoir si je puis voyager; je vous aurai l'obligation d'exister, et je vivrai plein du plus tendre respect pour vous. Pardon de cette énorme lettre, etc.

## LETTRE MDCCCLXXVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 24 février.

Je ne vous écris point de ma main, mon cher et respectable ami. On dit que vous êtes malade comme moi; jugez de mes inquiétudes. Voici le temps de profiter des voies du salut que le clergé ouvre à tous les fidèles. Si vous avez un *Bayle* dans votre bibliothèque, je vous prie de me l'envoyer par la poste, afin que je le fasse brûler, comme de raison, dans la place publique de la capitale des

Hottentots, où j'ai l'honneur d'être. On fait ici de ces sacrifices assez communément; mais on ne peut reprocher en cela à nos sauvages d'immoler leurs semblables, comme font les autres anthropophages. Des révérends pères jésuites fanatiques ont fait incendier ici sept exemplaires de *Bayle;* et un avocat-général[1] de ce qu'on appelle le conseil souverain d'Alsace a jeté le sien tout le premier dans les flammes, pour donner l'exemple, dans le temps que d'autres jésuites, plus adroits, font imprimer *Bayle* à Trévoux pour leur profit. Je cours risque d'être brûlé[2], moi qui vous parle, avec la belle *Histoire* de Jean Néaulme. Nous avons un évêque de Porentru (qui eût cru qu'un Porentru fût évêque de Colmar?); ce Porentru est grand chasseur, est grand buveur de son métier, et gouverne son diocèse par des jésuites allemands qui sont aussi despotiques parmi nos sauvages des bords du Rhin qu'ils le sont au Paraguai. Vous voyez quels progrès la raison a faits dans les provinces. Il y a plus d'une ville gouvernée ainsi; quelques justes haussent les épaules et se taisent. J'avais choisi cette ville comme un asile sûr, dans lequel je pourrais sur-tout trouver des secours pour les *Annales de*

[1] * Muller, avocat-général au conseil supérieur de Colmar depuis 1724. (Cloc.)

[2] * En janvier 1825, on a brûlé les Œuvres de Voltaire, à Noyon, sur une place publique. (Cloc.)

*l'Empire*, et j'en ai trouvé pour mon salut plus que je ne voulais[1]. Je suis près d'être excommunié solidairement avec Jean Néaulme. Je suis dans mon lit, et je ne vois pas que je puisse être enseveli en terre sainte. J'aurai la destinée de votre chère Adrienne[2], mais vous ne m'en aimerez pas moins.

Portez-vous bien, je vous en prie, si vous voulez que j'aie du courage. J'en ai grand besoin. Jean Néaulme m'a achevé. *Jeanne d'Arc* viendra à son tour. Tout cela est un peu embarrassant avec des cheveux blancs, des coliques, et un peu d'hydropisie et de scorbut. Deux personnes de ce pays-ci se sont tuées ces jours passés; elles avaient pourtant moins de détresses que moi[3]; mais l'espérance de vous revoir un jour me fait encore supporter la vie.

[1] Vers cette époque, un moine allemand ayant été dépêché officieusement vers Voltaire, s'annonça à celui-ci comme venant pour le confesser. *Safez-fous barler* français ? lui dit le moine. — *Un peu*, répliqua Voltaire en ricanant; et il se confessa tant bien que mal.

[2] Adrienne Le Couvreur. (Clog.)

[3] Feu M. Auger, qui a reproché si durement à la mémoire de Voltaire le *scandale* des *derniers moments* de ce déiste, a montré bien moins de courage que lui. (Clog.)

Digitized by Google

## LETTRE MDCCCLXXVIII*.

### A M. JEAN NÉAULME.

A Colmar, le 28 février.

J'ai lu avec attention et avec douleur le livre intitulé *Abrégé de l'Histoire universelle*, dont vous dites avoir acheté le manuscrit à Bruxelles. Un libraire de Paris, à qui vous l'avez envoyé, en a fait sur-le-champ une édition aussi fautive que la vôtre. Vous auriez bien dû au moins me consulter avant de donner au public un ouvrage si défectueux. En vérité, c'est la honte de la littérature. Comment votre éditeur a-t-il pu prendre le huitième siècle pour le quatrième, le treizième pour le douzième, le pape Boniface VIII pour Boniface VII? presque chaque page est pleine de fautes absurdes. Tout ce que je peux vous dire, c'est que tous les manuscrits qui sont à Paris, ceux qui sont actuellement entre les mains du roi de Prusse, de monseigneur l'électeur Palatin, de madame la duchesse de Gotha, sont très différents du vôtre. Une transposition, un mot oublié, suffisent pour former un

* Cette lettre, adressée à J. Néaulme, libraire de La Haie et de Berlin, a été imprimée, par erreur, à la date du 28 décembre 1753, dans l'édition de M. Lequien. Elle se trouve dans les Mémoires de Collini avec la date que nous lui restituons ici. (Cloc.)

sens absurde ou odieux. Il y a malheureusement beaucoup de ces fautes dans votre ouvrage. Il semble que vous ayez voulu me rendre ridicule et me perdre, en imprimant cette informe rapsodie, et en y mettant mon nom. Votre éditeur a trouvé le secret d'avilir un ouvrage qui aurait pu devenir très utile. Vous avez gagné de l'argent; je vous en félicite; mais je vis dans un pays où l'honneur des lettres, et les bienséances, me font un devoir d'avertir que je n'ai nulle part à la publication de ce livre, rempli d'erreurs et d'indécences; que je le désavoue, que je le condamne, et que je vous sais très mauvais gré de votre édition. VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCCLXXIX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 28 février.

Vous n'êtes pas accoutumé, mon cher et respectable ami, à recevoir des lettres de moi qui ne soient pas de ma main; mais je n'en peux plus. Je viens d'écrire quatre pages* à madame Denis, et de faire bien des paquets. Pardonnez-moi donc; conservez-moi votre tendre amitié; écoutez ou devinez mes raisons, et jugez-moi.

* Cette lettre, dont on doit regretter la perte, répondait à celle de madame Denis du 20 février 1754. (CLOG.)

Si j'avais de la santé, et si je pouvais, comme auparavant, travailler tout le jour et me passer de secours, j'irais très volontiers dans la solitude de Sainte-Palaie; mais il me faut des livres, une ou deux personnes qui puissent me consoler quelquefois, une garde-malade, un apothicaire, et tout ce qu'on peut trouver de secours dans une ville, excepté des jésuites allemands. Ne vous faites point d'ailleurs d'illusion, mon cher ami. Le petit abbé[1] mourra dans le château où il est; je ne vous en dis pas davantage, et vous devez me comprendre. Je ne vous ai demandé, non plus qu'à madame Denis, qu'un commissionnaire pour solliciter mes affaires chez M. Delaleu, pour aider madame Denis dans la vente de mes meubles, pour faire ses commissions comme les miennes, pour m'envoyer du café, du chocolat, les mauvaises brochures et les mauvaises nouvelles du temps, à l'adresse qu'on lui indiquerait. Je vous le demande encore instamment, en cas que vous puissiez connaître quelque homme de cette espèce. Je ne sais si un nommé Mairobert[2], qui trotte pour M. de Bachaumont, ne serait pas votre affaire.

[1] * L'abbé Chauvelin. (Cloc.)

[2] * Pidanzat de Mairobert, auteur de *la Querelle de MM. de Voltaire et de Maupertuis*, 1753; de *l'Observateur anglais*, etc., continuateur de Bachaumont. Il se suicida le 27 mars 1779, le jour même de l'arrêt qui le *blâma* pour s'être compromis dans les affaires du marquis de Brunoi. (L. D. B.)

Digitized by Google

Vous devinez aisément par ma dernière lettre[1], mon cher ange, ce que je dois souffrir. Je n'ai autre chose à vous ajouter, sinon que je continuerai jusqu'à ma mort la pension que je fais à la personne que vous savez, et que je l'augmenterai dès que mes affaires auront pris un train sûr et réglé. Je lui en ai assuré d'ailleurs bien davantage; et j'avais espéré, quand elle me força de revenir en France, la faire jouir d'un sort plus heureux. Je me flatte qu'elle aura du moins une fortune assez honnête; c'est tout ce que je peux et que je dois, après ce que vous savez qu'elle m'a écrit. Ce dernier trait de mes infortunes a achevé de me déterminer. Je ne me plaindrai jamais d'elle; je conserverai chèrement le souvenir de son amitié; je m'attendrirai sur ce qu'elle a souffert; et votre amitié, mon cher ange, restera ma seule consolation. Mon cher ange, je suis bien loin de verser des larmes sur mes malheurs, mais j'en verse en vous écrivant.

[1] Cette lettre n'a pas été retrouvée. Voltaire y parlait sans doute particulièrement de sa nièce qu'il désigne ici par ces mots : *la personne que vous savez*. (Clog.)

## LETTRE MDCCCLXXX.

A M. DE FORMONT.

A Colmar, le 29 février.

Mon ancien ami, quand on écrit d'un bout de l'univers à l'autre, il faut mander son adresse. Votre souvenir me console beaucoup; mais ce que vous me dites des yeux de madame du Deffand me fait une peine extrême. Ils étaient autrefois bien brillants et bien beaux. Pourquoi faut-il qu'on soit puni par où l'on a péché! et quelle rage a la nature de gâter ses plus beaux ouvrages! Du moins madame du Deffand conserve son esprit, qui est encore plus beau que ses yeux. La voilà donc à-peu-près comme madame de Staal, à cela près qu'elle a, ne vous déplaise, plus d'imagination que madame de Staal n'en a jamais eu. Je la prie de joindre à cette imagination un peu de mémoire, et de se souvenir d'un de ses plus passionnés courtisans, qui s'intéressera toute sa vie à elle.

Je ne sais pas quelle est la paix dont vous me parlez. Ni mon cœur ni ma bouche ne firent de paix avec un homme qui m'avait trompé, et qui payait par une ingrate jalousie les soins que j'avais pris de l'enseigner, et les sacrifices que je lui

avais faits. Les visions cornues des géants disséqués aux antipodes, et des malades guéris par des pirouettes, etc., n'ont été assurément que des prétextes. Je ne regrette d'ailleurs rien de ce que je méprise. Je ne regrette que mes amis; et ma sensibilité ne s'est portée douloureusement que sur les traitements barbares qu'un Denis de Syracuse a fait indignement souffrir à une Athénienne[1], qui vaut beaucoup mieux que lui. Les nouvelles qu'on me mande de la littérature ne me donnent pas une grande envie de revoir Paris. Le siècle de Louis XIII était encore grossier, celui de Louis XIV admirable, et le siècle présent n'est que ridicule. C'est une consolation qu'il y ait des gens qui pensent comme vous, mais vous ne ramènerez pas le goût qui est perdu.

On a débité sous mon nom une édition barbare d'une prétendue *Histoire universelle*. Il faut être libraire hollandais pour imprimer tant de sottises, et abbé français pour me les imputer.

Adieu; je vous embrasse philosophiquement et tendrement.

[1] Voltaire aurait dû dire une *Parisienne*. (Clog.)

## LETTRE MDCCCLXXXI.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Colmar, le 3 mars.

Frère, mes entrailles fraternelles, qui s'émeuvent, me forcent à vous saluer en Belzébuth. Je suis dans une ville moitié allemande, moitié française, et entièrement iroquoise, où l'on vous brûla, il y a quelque temps, en bonne compagnie. Un brave iroquois jésuite, nommé Aubert, prêcha si vivement contre Bayle et contre vous, que sept personnes chargées du sacrifice apportèrent chacune leur *Bayle*, et le brûlèrent dans la place publique avec les *Lettres juives*. Je vous prie de m'envoyer le *Bayle* qui est dans la bibliothèque de Sans-Souci, afin que je le brûle; je ne doute pas que le roi n'y consente.

Je me suis arrêté pour quelques mois dans cette ville, parcequ'il y a quelques avocats[1] qui entendent assez bien le fatras du droit public d'Allemagne, et que j'en avais besoin; d'ailleurs j'ai un bien assez honnête dans la province d'Alsace.

Je vous prie de permettre que je fasse ici mes

[1] M. Dupont, entre autres. (Cloo.)

compliments à frère *Gaillard*[1]; je me flatte qu'il vit du bien de l'Église, et assurément il l'a mérité.

Je suis plus frère dolent que jamais. Il y a cinq mois que je ne suis sorti de ma chambre, et je serai frère mourant, si vous, ou frère *Gaillard*, ne faites parvenir au roi ce petit Mémoire[2] ci-joint. Sérieusement, frère, il me doit quelque justice et quelque compassion.

Adieu; gardez-vous des langues de basilic, et songez que qui n'aime pas son frère n'est pas digne du royaume où nous serons tous réunis.

## LETTRE MDCCCLXXXII.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Colmar, le 3 mars.

Votre lettre, madame, m'a attendri plus que vous ne pensez, et je vous assure que mes yeux ont été un peu humides, en lisant ce qui est arrivé aux vôtres. J'avais jugé, par la lettre de M. de Formont, que vous étiez entre chien et loup, et non pas tout-à-fait dans la nuit. Je pensais que vous

[1] L'abbé de Prades. (Cloc.)

[2] *Ce petit mémoire* était probablement une longue lettre sur les intrigues de Maupertuis et l'aventure de Francfort. On n'a pas retrouvé cette pièce, ni la réponse qui y fut faite par Frédéric. (Cloc.)

étiez à-peu-près dans l'état de madame de Staal[1], ayant par-dessus elle le bonheur inestimable d'être libre, de vivre chez vous, et de n'être point assujettie, chez une princesse, à une conduite gênante qui tenait de l'hypocrisie; enfin d'avoir des amis qui pensent et qui parlent librement avec vous.

Je ne regrettais donc, madame, dans vos yeux que la perte de leur beauté, et je vous savais même assez philosophe pour vous en consoler; mais, si vous avez perdu la vue, je vous plains infiniment; je ne vous proposerai pas l'exemple de M. de S...., aveugle à vingt ans, toujours gai, et même trop gai. Je conviens avec vous que la vie n'est pas bonne à grand'chose; nous ne la supportons que par la force d'un instinct presque invincible que la nature nous a donné; elle a ajouté à cet instinct le fond de la boîte de Pandore, l'espérance.

C'est quand cette espérance nous manque absolument, ou lorsqu'une mélancolie insupportable nous saisit, que l'on triomphe alors de cet instinct qui nous fait aimer les chaînes de la vie, et qu'on a le courage de sortir d'une maison mal bâtie qu'on désespère de raccommoder. C'est le parti qu'ont pris, en dernier lieu, deux personnes du pays que j'habite.

[1] Cette dame était morte le 15 juin 1750; et la duchesse du Maine le 23 janvier 1753. (CLOG.)

L'un de ces deux philosophes est une fille de dix-huit ans, à qui les jésuites avaient tourné la tête, et qui, pour se défaire d'eux, est allée dans l'autre monde. C'est un parti que je ne prendrai point, du moins sitôt, par la raison que je me suis fait des rentes viagères sur deux souverains[1], et que je serais inconsolable si ma mort enrichissait deux têtes couronnées.

Si vous avez, madame, des rentes viagères sur le roi, ménagez-vous beaucoup, mangez peu, couchez-vous de bonne heure, et vivez cent ans.

Il est vrai que le procédé de Denis de Syracuse est incompréhensible comme lui ; c'est un rare homme. Il est bon d'avoir été à Syracuse, car je vous assure que cela ne ressemble en rien au reste de notre globe.

Le *Platon* de Saint-Malo[2], au nez écrasé et aux visions cornues, n'est guère moins étrange; il est né avec beaucoup d'esprit et avec des talents ; mais l'excès seul de son amour-propre en a fait à la fin un homme très ridicule et très méchant. N'est-ce pas une chose affreuse qu'il ait persécuté son bon médecin Akakia, qui avait voulu le guérir de la folie par ses lénitifs ?

[1] * Le duc de Wurtemberg et l'électeur palatin Charles-Théodore. (Clog.)

[2] * Voyez, au sujet de *Platon*-Maupertuis, la lettre MCCCLXXII. (Clog.)

Qui donc, madame, a pu vous dire que je me marie? Je suis un plaisant homme à marier! Il y a six mois que je ne sors point de ma chambre, et que, de douze heures du jour, j'en souffre dix. Si quelque apothicaire avait une fille bien faite, qui sût donner promptement et agréablement des lavements, engraisser des poulets, et faire la lecture, j'avoue que je serais tenté; mais le plus vrai et le plus cher de mes desirs serait de passer avec vous le soir de cette journée orageuse qu'on appelle la vie. Je vous ai vue dans votre brillant matin, et ce serait une grande douceur pour moi si je pouvais aider à votre consolation, et m'entretenir avec vous librement, dans ces moments si courts qui nous restent, et qui ne sont suivis d'aucuns moments.

Je ne sais pas trop ce que je deviendrai, et je ne m'en soucie guère; mais comptez, madame, que vous êtes la personne du monde pour qui j'ai le plus tendre respect et l'amitié la plus inaltérable.

Permettez que je fasse mille compliments à M. de Formont. Le président Hénault donne-t-il toujours la préférence à la reine sur vous? Il est vrai que la reine a bien de l'esprit.

Adieu, madame; comptez que je sens bien vivement votre triste état, et que, du bord de mon tombeau, je voudrais pouvoir contribuer à la dou-

cœur de votre vie. Restez-vous à Paris? passez-vous l'été à la campagne? les lieux et les hommes vous sont-ils indifférents? Votre sort ne me le sera jamais.

## LETTRE MDCCCLXXXIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 3 mars.

Mon cher et respectable ami, j'applique à mes blessures cruelles la goutte de baume qui me reste; c'est la consolation de m'entretenir avec vous. Je ne pouvais pas deviner, quand je pris, en 1752, la résolution de revenir vivre avec vous et avec madame Denis, quand, pour cet effet, je fesais repasser une partie de mon bien en France avec autant de difficultés que de précautions, que le roi de Prusse, qui ouvrait toutes les lettres de madame Denis, et qui en a un recueil, deviendrait mon plus cruel persécuteur. Je ne pouvais deviner qu'en revenant en France, sur la parole de madame de Pompadour, sur celle de M. d'Argenson, j'y serais exilé, je ne pouvais assurément prévoir la barbarie iroquoise de Francfort. Vous m'avouerez encore que je ne devais pas m'attendre que Jean Néaulme dût prendre ce temps pour imprimer ce malheureux *Abrégé* d'une prétendue *Histoire uni-*

*verselle*, et que ce coquin de libraire dût, sans m'en avertir, se servir de mon nom pour gagner quelques florins, et pour achever de me perdre; ni qu'il eût la friponnerie d'oser écrire à M. de Malesherbes, et de lui faire accroire que je n'étais pas fâché du tour qu'il me jouait. Il me semble encore que, quand je me retirai à Colmar pour y avoir les secours de deux avocats qui entendent le droit public d'Allemagne, et pour y achever les *Annales de l'Empire*, je ne pouvais savoir que j'allais dans une ville de Hottentots gouvernés par des jésuites allemands[1]. Ce n'est que depuis peu que j'ai su que ces ours à soutane noire avaient fait brûler *Bayle* dans la place publique, il y a cinq ans; et que l'avocat-général de ce parlement apporta humblement son *Bayle*, et le brûla de ses mains. Je ne pouvais encore prévoir que ces jésuites exciteraient contre moi un évêque de Porentru, qu'ils voudraient faire agir le procureur-général.

Vous sentez mon état, mon cher ange; vous devez d'ailleurs ne vous pas dissimuler que ma douloureuse situation ne peut changer; que je n'ai rien à espérer, rien à faire qu'à aller mourir dans quelque retraite paisible. Le sort de quiconque sert le public de sa plume n'est pas heu-

[1] Merat, Kroust, etc., qui correspondaient avec le confesseur du roi Stanislas et avec celui de la dauphine, au grand préjudice de Voltaire. (Cloc.)

reux. Le président De Thou fut persécuté, Corneille et La Fontaine moururent dans des greniers, Molière fut enterré à grand'peine, Racine mourut de chagrin, Rousseau dans le bannissement, moi dans l'exil; mais Moncrif a réussi, et cela console.

Mon cher ange, la vraie consolation est une amitié comme la vôtre, soutenue d'un peu de philosophie.

## LETTRE MDCCCLXXXIV.

### A M. DUPONT,

AVOCAT.

Si vous êtes chez vous, je vous prie de me déterrer quelque canoniste qui parle du temps où le *mariage*[1] fut érigé en sacrement.

[1] Voltaire se livrait à des recherches relatives aux *Annales de l'Empire*, et à l'ouvrage qu'il publia plus tard (1756) sous le titre d'*Essai sur l'Histoire générale et sur les mœurs*, etc. — Voyez plus bas les autres lettres et billets, de mars et de juin, au même avocat. (Cloc.)

## LETTRE MDCCCLXXXV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 10 mars.

Mon cher et respectable ami, je ne peux que vous montrer des blessures que la mort seule peut guérir. Me voilà exilé pour jamais de Paris, pour un livre qui n'est pas certainement le mien, dans l'état où il paraît; pour un livre que j'ai réprouvé et condamné si hautement. Le *Procès-verbal* authentique de confrontation que j'ai fait faire, et dont j'ai envoyé sept exemplaires à madame Denis, ne parviendra pas jusqu'au roi, et je reste persécuté.

Cette situation, aggravée par de longues maladies, ne devrait pas, je crois, être encore empoisonnée par l'abus cruel que ma nièce a fait de mes malheurs. Voici les propres mots de sa lettre du 20 février[1] : « Le chagrin vous a peut-être tourné

[1] * Le 20 février était le jour anniversaire de la naissance de Voltaire, et madame Denis fêtait ce jour d'une manière bien étrange. L'oncle avait fait son testament en faveur de la nièce; mais cela ne suffisait pas à madame Denis, dont nous avons déja cité les profusions. Feu M. Auger, qu'on ne peut accuser de partialité pour Voltaire, du moins dans la *Biographie universelle*, y dit, en parlant du philosophe dont il a vainement essayé de flétrir la vie et la mort : « Ses nièces durent à ses bienfaits d'honorables établissements; plu-

« la tête; mais peut-il gâter le cœur? L'avarice vous « poignarde; vous n'avez qu'à parler... Je n'ai pris « de l'argent chez Laleu que parceque j'ai imaginé « à tout moment que vous reveniez, et qu'il aurait « paru trop singulier, dans le public, que j'eusse « tout quitté, sur-tout ayant dit à la cour et à la « ville que vous me doubliez mon revenu. »

Ensuite elle a rayé à demi, *l'avarice vous poignarde*, et a mis, *l'amour de l'argent vous tourmente.*

Elle continue : « Ne me forcez pas à vous haïr... « Vous êtes le dernier des hommes par le cœur. Je « cacherai autant que je pourrai les vices de votre « cœur. »

Voilà les lettres que j'ai reçues d'une nièce pour qui j'ai fait tout ce que je pouvais faire, pour qui j'étais revenu en France autant que pour vous, et que je traite comme ma fille!

« sieurs jeunes écrivains recevaient de lui de petits secours qu'il mo- « dérait à dessein, pour ne point favoriser en eux la paresse ou le « désordre, mais qui, répétés, satisfesaient à leurs plus pressants be- « soins, etc. « Ce sont là des faits incontestés, et ils ne sont point d'un *avare*. Il est vrai que madame Denis, dans un petit démêlé d'intérêt, écrivait à son oncle ces propres paroles : *L'avarice vous poignarde;* mais madame Denis, femme *dépensière et avide*, confondait sans doute, dans sa fureur, l'économie et l'ordre qui fondent, conservent, et accroissent les fortunes, avec l'avarice qui les borne et les rend stériles. Du reste, elle était la dernière qui dût tenir un pareil langage; c'était, dans sa bouche, *le comble de l'ingratitude.* (Clog.)

Elle me marque dans ses indignes lettres que vous êtes aussi en colère contre moi qu'elle-même. Et quelle est ma faute? De vous avoir suppliés tous deux de me déterrer quelque commissionnaire sage, intelligent, qui puisse servir pour elle et pour moi. Pardonnez, je vous en conjure, si je répands dans votre sein généreux mes plaintes et mes larmes. Si j'ai tort, dites-le-moi; je vous soumets ma conduite; c'est à un ami tel que vous qu'il faut demander des reproches, quand on a fait des fautes. Que madame Denis vous montre toutes mes lettres; vous n'y verrez que l'excès de l'amitié, la crainte de ne pas faire assez pour elle, une confiance sans bornes, l'envie d'arranger mon bien en sa faveur, en cas que je sois forcé de fuir et qu'on me confisque mes rentes (comme on le peut, et comme on me l'a fait appréhender), un sacrifice entier de mon bonheur au sien, à sa santé, à ses goûts. Elle aime Paris; elle est accoutumée à rassembler du monde chez elle; sa santé lui a rendu Paris encore plus nécessaire. J'ai pour mon partage la solitude, le malheur, les souffrances, et j'adoucis mes maux par l'idée qu'elle restera à Paris, dans une fortune assez honnête que je lui ai assurée, fortune très supérieure à ce que j'ai reçu de patrimoine. Enfin, mon adorable ami, condamnez-moi si j'ai tort. Je vous avoue que j'ai besoin d'un peu de patience; il est dur de se voir traiter ainsi par une personne

qui m'a été si chère. Il ne me restait que vous et elle, et je souffrais mes malheurs avec courage, quand j'étais soutenu par ces deux appuis. Vous ne m'abandonnerez pas; vous me conserverez une amitié dont vous m'honorez dès notre enfance. Adieu, mon cher ange. J'ai fait évanouir entièrement la persécution que le fanatisme allait exciter contre moi jusque dans Colmar, au sujet de cette prétendue *Histoire universelle;* mais j'aurais mieux aimé être excommunié que d'essuyer les injustices qu'une nièce, qui me tenait lieu de fille, a ajoutées à mes malheurs.

Mille tendres respects à madame d'Argental.

## LETTRE MDCCCLXXXVI.

### A M. DUPONT,

AVOCAT.

Mon Dieu! je sais bien que le saint concile de Trente a raison, mais il n'a pas daigné dire en quel temps on a commencé à juger les causes matrimoniales au tribunal de l'Église; n'est-ce point du temps de la publication des fausses décrétales?

L'affaire de Teutberge[1] n'est-elle pas le premier exemple connu?

[1] *Annales de l'Empire*, tome Ier, années 858 à 865. (Cloc.)

Quand commença cette jurisprudence? Quand a-t-on employé, pour la première fois, le terme de sacrement, qui n'est pas dans l'Écriture? Quand mit-on le mariage au rang des sacrements? Cela doit se trouver dans Thomassin.

Il est bien cruel de manquer de livres; mais vous m'en tenez lieu.

## LETTRE MDCCCLXXXVII.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, le 13 mars.

Grand merci, madame, de votre consolante lettre; j'en avais grand besoin, comme malade et comme persécuté; ce sont des bombes qui tombent sur ma tête en pleine paix. Il n'y a que deux choses à faire dans ce monde, prendre patience ou mourir. Madame du Deffand me mande qu'il n'y a que les fous et les imbéciles qui puissent s'accommoder de la vie; et moi je lui écris que, puisqu'elle a des rentes sur le roi, il faut qu'elle vive le plus long-temps qu'elle pourra, attendu qu'il est triste de laisser le roi son héritier, quelque *bien-aimé* qu'il puisse être.

Comment trouvez-vous, madame, la lettre du garde des sceaux[1] à monsieur l'évêque de Metz?

[1] Machault d'Arnouville, garde des sceaux depuis le 9 décembre

Pour moi, je crois que l'évêque de Metz l'excommuniera. Le trésor royal est déja en interdit. Je me flatte de venir, au temps de Pâques, faire ma cour aux deux habitantes de l'île Jard, et de leur apporter mon *billet de confession*.

On va plaider bientôt ici l'affaire de monsieur votre neveu [1] et de madame votre belle-sœur. Cela est bien triste, mais je ne vois guère de choses agréables. Supportons la vie, madame; nous en jouissions autrefois. Recevez mes tendres respects.

1750, et contrôleur-général des finances depuis la fin de 1745. Sous le rapport de ces dernières fonctions, il s'était déja rendu odieux au clergé qu'il avait essayé de soumettre au paiement de l'impôt comme le reste de la nation. Aussi l'évêque de Marseille, Belsunce, lui écrivit-il, vers 1750, à cette occasion : « Ne nous mettez pas dans la nécessité de désobéir à Dieu ou au roi; vous savez lequel des deux aurait la préférence. » — Quant à l'évêque de Metz, c'était Claude de Rouvroi de Saint-Simon, non pas *frère* du duc, auteur des *Mémoires*, comme le dit M. Michaud jeune, dans la *Biographie universelle*, mais son parent d'une autre branche. Voltaire, selon l'abbé du Vernet, avait beaucoup connu ce prélat, dans le temps que celui-ci *était aimable auprès des femmes*. Voltaire ayant manifesté le desir d'aller le voir à Metz, en 1753, l'évêque éluda sa visite, non par crainte de se compromettre, mais par avarice. (Cloo.)

[1] Le baron d'Hattsatt. (Cloo.)

## LETTRE MDCCCLXXXVIII.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

Eh bien donc, que les prêtres soient damnés pour être mariés, malgré ce concile de Tolède qui leur ordonne d'avoir femme ou *putain*, j'y consens; mais que l'amitié soit la consolation des pauvres séculiers comme moi. Un ami comme vous vaut mieux que toutes les femmes; j'en excepte madame Dupont.

J'excepte aussi madame la première présidente, à qui je vous supplie de présenter mes profonds respects, aussi bien qu'à M. le premier président[1]. Je suis plus malade que je n'étais. Il faut du courage pour supporter la maladie et votre absence. V.

[1] De Klinglin, premier président du conseil souverain d'Alsace. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCLXXXIX.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

Le 17 mars.

Tout le livre de M. Dupin[1] n'est qu'une preuve de la manière très exacte dont je me suis exprimé sur la *messe*.

Je le supplie de lire seulement l'article 8, à la page 55.

Je lui réitère mes remerciements sur la bonté qu'il a eue de m'indiquer la faute concernant le capitulaire de Charlemagne; cela est déja corrigé. V.

## LETTRE MDCCCXC.

A M. POLIER DE BOTTENS.

Colmar, le 19 mars.

En réponse à votre lettre du 15, je vous dirai, monsieur, que le sieur Philibert n'a pas encore osé m'envoyer son édition, mais qu'il a osé annoncer, dans la gazette de Bâle, cette édition *corrigée*

[1] Louis-Ellies Dupin, docteur de Sorbonne, mort en 1719. (Clog.)

Digitized by Google

*et augmentée par moi.* J'ai été justement indigné de ce mensonge, qui m'est très préjudiciable dans le pays où je suis, et j'ai prié M. Vernet[1] de lui en marquer mon ressentiment. Je viens de voir son livre, qu'on m'a prêté aujourd'hui. Il a copié fidèlement sur du vilain papier, et avec de mauvais caractères, toutes les bévues des éditions de La Haie et de Paris. Vous jugerez bien, monsieur, que ce n'est pas là un bon moyen pour avoir mes ouvrages. Le voyage à Lausanne, dont vous me parlez, n'est pas si aisé à entreprendre que vous le pensez. J'ai le malheur de ne pouvoir pas faire un pas sans que l'Europe le sache. Cette malheureuse célébrité est un de mes plus grands chagrins; d'ailleurs, monsieur, me répondriez-vous que je fusse aussi libre à Lausanne qu'en Angleterre? Me répondriez-vous que ceux qui m'ont persécuté à Berlin ne me poursuivissent pas dans le canton de Berne[2]? La seule manière peut-être qui me convînt, serait d'y être incognito, je vous en serais plus utile; mais cette manière n'est guère praticable. Vous voyez que je ne suis pas le maître de ma destinée; si je l'étais, soyez sûr que je partirais

[1] * Jacob Vernet, à qui Voltaire avait sans doute écrit, depuis la lettre du 1er février, adressée à ce dernier. (Cloo.)

[2] * Lausanne appartenait autrefois au canton de Berne. Elle est aujourd'hui le chef-lieu du canton de Vaud, dont la devise est : Liberté et Patrie. (Cloo.)

demain, malgré mes maladies et malgré les neiges, et que je viendrais achever ma vie à Lausanne. Une lettre de M. de Brenles, que j'ai vue ces jours-ci, augmente bien mon desir de voir votre ville; je ne peux vous offrir, dans le moment présent, que des desirs et des regrets très sincères. Je me flatte encore qu'il n'est pas impossible que je vienne vous voir; mais il faut ne point déplaire à mon roi, il faut un voyage sans aucun éclat. Il y a six mois que je garde la chambre à Colmar; mon âge et mon goût demandent la solitude. Je la voudrais profonde, je la voudrais ignorée; heureux celui qui vit inconnu! Je vous embrasse de tout mon cœur. VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCCXCI.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

Le 19 mars.

Il est clair que le sonnet de l'*Avorton* fut composé par Hénaut en 1670, puisqu'il se trouve dans son propre recueil, imprimé cette année, qui fut l'époque[1] de la malheureuse aventure de cette fille d'honneur.

[1] Le sonnet de l'*Avorton* est bien de 1670, mais la funeste aventure de mademoiselle de Guerchi est de 1673. (CLOG.)

Ce fut deux ans après qu'on substitua douze dames du palais aux douze filles.

Le savant anglais ne sait ce qu'il dit, et le savant Bayle a ramassé bien des pauvretés indignes de lui.

## LETTRE MDCCCXCII.

### A M. ROYER[1].

Le 20 mars.

J'avais eu, monsieur, l'honneur de vous écrire, non seulement pour vous marquer tout l'intérêt que je prends à votre mérite et à vos succès, mais pour vous faire voir aussi quelle est ma juste crainte que ces succès si bien mérités ne soient ruinés par le poëme[2] défectueux que vous avez vainement embelli. Je peux vous assurer que l'ouvrage sur lequel vous avez travaillé ne peut réussir au théâtre. Ce poëme, tel qu'on l'a imprimé plus d'une fois, est peut-être moins mauvais que celui dont vous vous êtes chargé; mais l'un et l'autre

[1] Jos.-Nic.-Pancrace Royer, né en Savoie en 1705, fut nommé par Louis XV inspecteur-général de l'Opéra, en 1753, et compositeur de la chambre du roi, en 1754. Royer, qui avait voulu *immoler* l'auteur de *Pandore à ses doubles croches*, mourut le 11 janvier 1755, et fut enterré dans l'église de Saint-Roch. Voltaire, vingt-quatre ans plus tard, faillit être jeté aux chiens, après avoir été *condamné aux bêtes* pendant sa vie. (CLOG.)

[2] *Pandore*. (CLOG.)

ne sont faits ni pour le théâtre ni pour la musique. Souffrez donc que je vous renouvelle mon inquiétude sur votre entreprise, mes souhaits pour votre réussite, et ma douleur de voir exposer au théâtre un poëme qui en est indigne de toutes façons, malgré les beautés étrangères dont votre ami, M. de Sireuil, en a couvert les défauts. Je vous avais prié, monsieur, de vouloir bien me faire tenir un exemplaire du poëme tel que vous l'avez mis en musique, attendu que je ne le connais pas. Je me flatte, monsieur, que vous voudrez bien vous prêter à la condescendance de M. de Moncrif, examinateur de l'ouvrage, en mettant à la tête un avis nécessaire, conçu en ces termes :

« Ce poëme est imprimé tout différemment dans « le recueil des ouvrages de l'auteur; les usages du « théâtre lyrique et les convenances de la musique « ont obligé d'y faire des changements pendant « son absence. »

Il serait mieux, sans doute, de ne point hasarder les représentations de ce spectacle, qui n'était propre qu'à une fête donnée par le roi, et qui exige une prodigieuse quantité de machines singulières. Il faut une musique aussi belle que la vôtre, soutenue par la voix et par les agréments d'une actrice principale, pour faire pardonner le vice du sujet et l'embarras inévitable de l'exécution. Le combat des dieux et des géants est au

rang de ces grandes choses qui deviennent ridicules, et qu'une dépense royale peut sauver à peine.

Je suis persuadé que vous sentez comme moi tous ces dangers; mais, si vous pensez que l'exécution puisse les surmonter, je n'ai auprès de vous que la voie de représentation. Je ne peux, encore une fois, que vous confier mes craintes; elles sont aussi fortes que la véritable estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE MDCCCXCIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 21 mars.

Mon cher et respectable ami, je reçois votre lettre du 17 mars. Elle fait ma consolation, et j'y ajoute celle de vous répondre. C'est bien vous qui parlez avec éloquence de l'amitié; rien n'est plus juste. A qui appartient-il mieux qu'à vous de parler de cette vertu, qui n'est qu'une hypocrisie dans la plupart des hommes, et qu'un enthousiasme passager dans quelques uns?

Les malheurs d'une autre espèce, qui m'accablent, ne me permettent pas de m'occuper des autres malheurs qui sont le partage des gens qu'on nomme heureux. Si j'ai le bonheur de vous voir, je

vous en dirai davantage; mais, mon cher ami, voici mon état :

Il y a six mois que je n'ai pu sortir de ma chambre. Je lutte à-la-fois contre les souffrances les plus opiniâtres, contre une persécution inattendue, et contre tous les désagréments attachés à la disgrace. Je sais comme on pense, et, depuis peu, des personnes qui ont parlé au roi, tête à tête, m'ont instruit. Le roi n'est pas obligé de savoir et d'examiner si un trait qui se trouve à la tête de cette malheureuse *Histoire* prétendue *universelle* est de moi ou n'en est pas; s'il n'a pas été inséré uniquement pour me perdre. Il a lu ce passage[1], et cela suffit. Le passage est criminel; il a raison d'en être très irrité, et il n'a pas le temps d'examiner les preuves incontestables que ce passage est falsifié. Il y a des impressions funestes dont on ne revient jamais, et tout concourt à me démontrer que je

[1] * Voici ce passage, extrait de l'*Introduction* de l'*Abrégé* publié par J. Néaulme, en 1753 : « Les historiens, semblables en cela *aux* « *rois*, sacrifient le genre humain à un seul homme. » Voltaire avait écrit : « Les historiens ressemblent en cela à *quelques tyrans*, » ce qui est bien différent. Son innocence était patente, comme le prouvent le *Procès-verbal* du 22 février 1754, inséré par nous dans les *Mélanges littéraires*, et un passage de la lettre du 1er juin 1744 à Jacob Vernet; mais Louis XV ne savait qu'exiler; et quand la calomnie entrait chez lui par une oreille, elle sortait difficilement par l'autre. — Voyez aussi, dans les MÉLANGES LITTÉRAIRES, l'*Introduction de l'Histoire universelle*, corrigée d'après les observations contenues dans le *Procès-verbal* déja cité. (CLOO.)

suis perdu sans ressource. Je me suis fait un ennemi irréconciliable du roi de Prusse, en voulant le quitter; la prétendue *Histoire universelle* m'a attiré la colère implacable du clergé; le roi ne peut connaître mon innocence; il se trouve enfin que je ne suis revenu en France que pour y être exposé à une persécution qui durera même après moi. Voilà mon état, mon cher ange; et il ne faut pas se faire illusion. Je sens que j'aurais beaucoup de courage si j'avais de la santé; mais les souffrances du corps abattent l'ame, sur-tout lorsque l'épuisement ne me permet plus la consolation du travail. Je crains d'être incessamment au point de me voir incapable de jouir de la société, et de rester avec moi-même. C'est l'effet ordinaire des longues maladies, et c'est la situation la plus cruelle où l'on puisse être. C'est dans ce cas qu'une famille peut servir de quelque ressource, et cette ressource m'est enlevée!

Si je cherchais un asile ignoré, et si je le pouvais trouver; si l'on croyait que cet asile est dans un pays étranger, et si cela même était regardé comme une désobéissance, il est certain qu'on pourrait saisir mes revenus. Qui en empêcherait? J'ai écrit[1] à madame de Pompadour, et je lui ai mandé que, n'ayant reçu aucun ordre positif de sa majesté,

[1] * Cette lettre ne nous est pas connue. (CLOG.)

étant revenu en France uniquement pour aller à Plombières, ma santé empirant et ayant besoin d'un autre climat, je comptais qu'il me serait permis d'achever mes voyages. Je lui ai ajouté que, comme elle avait peu le temps d'écrire, je prendrais son silence pour une permission. Je vous rends un compte exact de tout. J'ai tâché de me préparer quelques issues, et de ne me pas fermer la porte de ma patrie; j'ai tâché de n'avoir point l'air d'être dans le cas d'une désobéissance. L'électeur palatin et madame la duchesse de Gotha m'attendent; je n'ai ni refusé ni promis. Vous aurez certainement la préférence, si je peux venir vous embrasser sans être dans ce cas de désobéissance. En attendant que de tant de démarches délicates je puisse en faire une, il faut songer à me procurer, s'il est possible, un peu de santé. J'ignore encore si je pourrai aller au mois de mai à Plombières. Pardon de vous parler si long-temps de moi, mais c'est un tribut que je paie à vos bontés; j'ai peur que ce tribut ne soit bien long.

J'enverrai incessamment le second tome des *Annales;* je n'attends que quelques cartons. Adieu, mon cher ange; adieu, le plus aimable et le plus juste des hommes. Mille tendres respects à madame d'Argental. Ah! j'ai bien peur que l'abbé[*] ne reste long-temps dans sa campagne.

[*] L'abbé Chauvelin, enfermé d'abord au Mont-Saint-Michel, et

## LETTRE MDCCCXCIV.

### A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Colmar, mars.

A TRÈS RÉVÉREND PÈRE EN DIABLE, ISAAC ONITZ.

Très révérend père et très cher frère, votre lettre ferait mourir de rire les damnés les plus tristes. Je suis malheureusement de ce nombre ; il y a six mois que je ne suis sorti de ma chaudière ; mais votre lettre infernale et comique serait capable de me rendre la santé.

J'aurais bien mieux aimé sans doute être exhorté à la mort par votre paternité, que par des révérends pères jésuites qui, ne pouvant brûler les Bayle et les *Isaac* en personne, brûlent impitoyablement leurs enfants. Mais votre révérence voudra bien considérer que la zizanie de quelque esprit malin se fourra jusque dans notre petit royaume de Satan, et que le méchant diable *xx*[1], qui est plus adroit que moi, me força enfin de quitter nos champs élysées.

ensuite dans la citadelle de Caen. Il était sans doute *exilé* alors aux environs de Paris. (CLOG.)

[1] * Maupertuis. Voyez le septième alinéa de cette lettre. (CLOG.)

La *Philosophie du bon sens*[1], mon cher diable, doit vous faire connaitre, par vos propres règles, que je ne me plains, ni ne dois, ni ne puis me plaindre que le diable *xx* m'ait affublé d'une petite antienne[2] publiée à Cassel, chez Étienne. J'ai marqué simplement ce fait pour développer le caractère de ce diable, qui se donne si faussement pour n'être point feseur d'antiennes. Ce méchant diable, à qui j'avais toujours fait patte de velours, depuis la préférence que me donna sur lui l'illustre diable[3] dont vous me parlez, a toujours aiguisé ses griffes contre moi.

Je couçois qu'un diable aille à la messe, quand il est en terre papale, comme Nanci ou Colmar; mais vous devez gémir lorsqu'un enfant de Belzébuth va à la messe par hypocrisie ou par vanité[4].

Chaque diable, mon très révérend père, a son

[1]* Titre d'un ouvrage de d'Argens; La Haie, 1746, 2 vol. in-12. (Clog.)

[2]* Voyez la lettre du 4 juin 1753 à d'Argental. (Clog.)

[3]* Frédéric II. (Clog.)

[4]* Voltaire, vers le milieu d'avril suivant, fit ses pâques, non par *hypocrisie ou vanité*, mais par la nécessité à laquelle ses amis l'engagèrent à céder, dans un moment où il était entouré d'espions à tousure. « Au moment où il allait être communié, dit Collini, je levai les yeux au ciel comme pour l'exaucer, et je jetai un coup d'œil « subit sur le maintien de Voltaire. Il présentait sa langue, et fixait « ses yeux bien ouverts sur la physionomie du prêtre. *Je connaissais « ces regards-là.* » (Clog.)

caractère. Nous sommes de bons diables, vous et moi, francs et sincères; mais, en qualité de damnés, nous prenons feu trop aisément. Le belzébuthien *xx* est plus cauteleux; jugez-en par l'anecdote suivante.

En l'an de disgrace 1738, il prit dans ses griffes deux habitantes de la zone glaciale, et écrivit à tous ses amis, comme à moi, que c'était le chirurgien de la troupe mesurante qui avait enlevé ces deux pauvres diablesses; et, en conséquence, il fit d'abord faire une quête pour elles, comme réparateur des torts d'autrui. Je lui envoyai cinquante écus du faubourg d'enfer, nommé Cirei, où j'étais pour lors. Le diablotin Thieriot porta lesdites cent cinquante livres tournois; témoin la lettre du diablotin Thieriot, que j'ai retrouvée parmi mes papiers, en date du 24 décembre 1738, à Paris: « Mon cher ami, je portai hier les cinquante écus « au père *xx*, de l'Académie des Sciences, et je lui « étalai tout ce que me fesait sentir votre généro- « sité pour les deux créatures du Nord. Je vou « drais bien qu'une si bonne action fût suivie, etc. »

Vous voyez, mon cher père et compère d'enfer, qu'il n'y a rien de si différent que diable et diable, et qu'il faut admettre le principe des indiscernables d'Asmodée-Leibnitz; mais sur-tout, mon cher réprouvé, gardez-vous des langues médisantes. Je n'ai jamais connu de damné plus crédule que vous.

Souvenez-vous de la parole sacrée que nous nous sommes donnée, dans le caveau de Lucifer, de ne jamais croire un mot des tracasseries que pourraient nous faire des esprits immondes déguisés en anges de lumière.

Si je n'étais pas assez près d'aller voir Satan, notre père commun, et si nous pouvions nous rencontrer dans quelque coin de cet autre enfer qu'on appelle la terre, je convaincrais votre révérence diabolique de ma sincère et inaltérable dévotion envers elle. Ce n'est pas qu'un damné ne puisse donner quelquefois un coup de queue à son confrère, quand il se démène, et qu'il a un fer rouge dans le cul; mais les véritables et bons damnés voient le cœur de leur prochain, et je crois que nos cœurs sont faits l'un pour l'autre.

Il eût été à souhaiter que le très révérend père que j'ai tant aimé eût eu plus d'indulgence pour un serviteur très attaché; mais ce qui est fait est fait, et ni Dieu ni tous les diables ne peuvent empêcher le passé.

Je trempe avec les eaux du Léthé le bon vin que je bois à votre santé dans ces quartiers. J'en bois peu, parceque je suis le damné le plus malingre de ce bas monde. Sur ce, je vous donne ma bénédiction, et vous demande la vôtre, vous exhortant à faire vos *agapes*.

Digitized by Google

## LETTRE MDCCCXCV.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, le 26 mars.

On me dit, madame, que vous allez à Andlau, et que ma lettre ne vous trouverait pas à Strasbourg; je l'adresse à M. le baron d'Hattsatt. J'ai fort bonne opinion de son procès; Dupont m'a lu son plaidoyer, il m'a paru contenir des raisons convaincantes; il tourne l'affaire de tous les sens, et il n'y a pas un côté qui ne soit entièrement favorable. J'aurais bien mauvaise opinion de mon jugement, ou de celui du conseil d'Alsace, si monsieur votre neveu ne gagnait pas sa cause tout d'une voix. Je me flatte, madame, de vous retrouver à l'île Jard, quand je retournerai à Strasbourg. Il y a six mois que je ne suis sorti de ma chambre; il est bon de s'accoutumer à se passer des hommes; vous savez que j'en ai éprouvé la méchanceté jusque dans ma solitude. Le père missionnaire[1] est venu s'excuser chez moi, et j'ai reçu ses excuses, parcequ'il y a des feux qu'il ne faut pas attiser. Le père Menoux a désavoué la lettre qui court sous son nom, et je me contente de son désaveu. Il faut

[1] Le jésuite Merat. (Cloc.)

sacrifier au repos dont on a grand besoin sur la fin de sa vie. Comme je m'occupe à l'histoire, je voudrais bien savoir s'il est vrai qu'il y ait eu autrefois un parlement[1] à Paris. Le chef du parlement de cette province m'honore toujours d'une bonté que je vous dois; il vient me voir quelquefois; je me sens destiné à être attaché à tout ce qui vous appartient. Je présente mes respects aux deux ermites de l'île Jard; je me recommande à leurs saintes prières. *L'ermite de Colmar.*

## LETTRE MDCCCXCVI.

### A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Colmar, le 26 mars.

Je vous remercie bien sincèrement, mon cher et savant abbé, du petit livre[2] très instructif que vous m'avez envoyé. Il prouve que l'Académie est plus utile au public qu'on ne pense, et il fait voir en même temps combien vous êtes utile à l'Académie. Il me semble que la plupart des difficultés de notre grammaire viennent de ces *e* muets qui

[1] Allusion à l'*exil* du parlement que Louis XV rappela à Paris, le 4 septembre suivant, à l'occasion de la naissance du duc de Berri (l'infortuné Louis XVI). (Cloc.)

[2] *Opuscules sur la langue française*, suivis du *Traité des participes*. (Cloc.)

sont particuliers à notre langue. Cet embarras ne se rencontre ni dans l'italien, ni dans l'espagnol, ni dans l'anglais. Je connais un peu toutes les langues modernes de l'Europe, c'est-à-dire tous ces jargons qui se sont polis avec le temps, et qui sont tous aussi loin du latin et du grec qu'un bâtiment gothique l'est de l'architecture d'Athènes. Notre jargon par lui-même ne mérite pas, en vérité, la préférence sur celui des Espagnols, qui est bien plus sonore et plus majestueux; ni sur celui des Italiens, qui a beaucoup plus de grace. C'est la quantité de nos livres agréables, et des Français réfugiés, qui ont mis notre langue à la mode, jusqu'au fond du Nord. L'italien était la langue courante du temps de l'Arioste et du Tasse. Le siècle de Louis XIV a donné la vogue à la langue française, et nous vivons actuellement sur notre crédit. L'anglais commence à prendre une grande faveur, depuis Addison, Swift, et Pope. Il sera bien difficile que cette langue devienne une langue de commerce comme la nôtre; mais je vois que, jusqu'aux princes, tout le monde veut l'entendre, parceque c'est de toutes les langues celle dans laquelle on a pensé le plus hardiment et le plus fortement. On ne demande en Angleterre permission de penser à personne. C'est cette heureuse liberté qui a produit l'*Essai sur l'Homme*, de Pope; et c'est, à mon gré, le premier des poëmes didactiques.

Croiriez-vous que dans la ville de Colmar, où je suis, j'ai trouvé un ancien magistrat qui s'est avisé d'apprendre l'anglais à l'âge de soixante et dix ans, et qui en sait assez pour lire les bons auteurs avec plaisir? Voyez si vous voulez en faire autant. Je vous avertis qu'il n'y a point de disputes en Angleterre sur les *participes;* mais je crois que vous vous en tiendrez à notre langue, que vous épousez, et que vous embellissez.

Pardon de ne pas vous écrire de ma main; je suis bien malade. J'irai bientôt trouver La Chaussée[1]. Je vous embrasse.

## LETTRE MDCCCXCVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 16 avril.

Est-il vrai, mon cher ange, que votre santé s'altère? est-il vrai qu'on vous conseille les eaux de Plombières? est-il vrai que vous ferez le voyage? Vous êtes bien sûr qu'alors je viendrai à ce Plombières, qui serait mon paradis terrestre. La saison est encore bien rude dans ces quartiers-là. Nos Vosges sont couvertes de neige. Il n'y a pas un arbre dans nos campagnes qui ait poussé une

[1] Mort, non le 14 *mai* comme l'a dit feu M. Auger dans la *Biographie universelle*, mais le 14 mars 1754. (Clog.)

feuille, et le vert manque encore pour les bestiaux. J'ai à vous avertir, mon cher ange, que les deux prétendues saisons qu'on a imaginées pour prendre les eaux de Plombières sont un charlatanisme des médecins du pays, pour faire venir deux fois les mêmes chalands. Ces eaux font du bien en tout temps, supposé qu'elles en fassent, quand elles ne sont pas infiltrées de la neige qui s'est fait un passage jusqu'à elles. Le pays est si froid d'ailleurs, que le temps le plus chaud est le plus convenable; mais, dans quelque temps que vous y veniez, soyez sûr de m'y voir. Je voudrais bien que votre ami l'abbé[1] pût les venir prendre coupées avec du lait; mais je vous ai déja dit, et je vous répète avec douleur, que je crains qu'il ne meure dans sa maison de campagne, et que la maladie dont il est attaqué ne dure beaucoup plus que vous ne le pensiez. Cette maladie m'alarme d'autant plus, que son médecin est fort ignorant et fort opiniâtre. Madame Denis me mande qu'elle pourrait bien aussi aller à Plombières. Elle prend du Vinache[2]; elle fait comme j'ai fait; elle ruine sa santé par des remèdes et par de la gourmandise. Il est bien cer-

[1]* L'abbé Chauvelin. Son *médecin*, fort ignorant et fort opiniâtre, était sans doute Boyer, tout-puissant auprès de Louis XV, et protecteur zélé de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, contre le parlement. (CLOG.)

[2]* Un médecin *empirique*, nommé Vinache, avait la *confiance* de Voltaire en 1721. (CLOG.)

tain que, si vous venez à Plombières tous deux, je ne ferai aucune autre démarche que celle de venir vous y attendre. Madame d'Argental, qui en a déja tâté, voudrait-elle recommencer? En ce cas, vive Plombières!

Vous savez que le roi de Prusse m'a écrit une lettre[1] remplie d'éloges flatteurs qui ne flattent point. Vous savez que tout est contradiction dans ce monde. C'en est une assez grande que la conduite du père Menoux, qui m'écrit lettre sur lettre pour se plaindre de la trahison qu'on nous a faite à tous deux de publier et de falsifier ce que nous nous étions écrit dans le secret d'un commerce particulier, qui doit être une chose sacrée chez les honnêtes gens. On m'a parlé des *Mémoires*[2] *de milord Bolyngbrocke*. Je m'imagine que les Wighs n'en seront pas contents. Ce qu'il y a de plus hardi dans ses *Lettres sur l'Histoire* est ce qu'il y a de meilleur; aussi est-ce la seule chose qu'on ait critiquée. Les Anglais paraissent faits pour nous apprendre à penser. Imagineriez-vous que les Suisses ont pris la méthode d'inoculer la petite-vérole, et que madame la duchesse d'Aumont vivrait encore, si M. le duc d'Aumont était né à Lausanne? Ce Lausanne

[1] * Cette lettre n'a pas été retrouvée. (Cloz.)

[2] * *Traduits de l'anglais, avec des notes historiques*, par Favier, de Toulouse, mort à Paris en 1784. — Les *Lettres sur l'Histoire*, traduites par Barbeu du Bourg, avaient paru en 1752. (Cloz.)

est devenu un singulier pays. Il est peuplé d'Anglais et de Français philosophes, qui sont venus y chercher de la tranquillité et du soleil. On y parle français, on y pense à l'anglaise. On me presse tous les jours d'y aller faire un tour. Madame la duchesse de Gotha demande à grands cris la préférence; mais son pays n'est pas si beau, et on n'y est pas à couvert des vents du nord. Il n'y a à présent que les montagnes *cornues* de Plombières qui puissent me plaire si vous y venez. Nous verrons si je les changerai en eaux d'Hippocrène. Adieu, mon cher et respectable ami; je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

## LETTRE MDCCCXCVIII.

### DE FRÉDÉRIC,

PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, le 16 avril.

Il y a long-temps, mon cher ami, que je vous cherche part-tout, et que je ne puis rien entendre de certain de l'endroit de votre séjour. Dernièrement un M. de Wakenits, qui vient de Gotha, m'assura que vous étiez à Colmar, et que vous aviez envoyé le deuxième tome des *Annales de l'Empire* à madame la duchesse, et que vous y aviez ajouté une dédicace[1], à la fin, pour cette princesse. Il m'est donc im-

[1] C'est la *Lettre* du 8 mars 1754, qui est à la fin du tome II des *Annales de l'Empire*. (CLOG.)

possible de garder plus long-temps le silence sans vous demander des nouvelles de votre santé; j'y prends trop de part pour tarder davantage à m'en informer. J'ai lu avec plaisir le premier tome de vos *Annales*. On y remarque partout le feu qui brille dans tous vos écrits; et, quoique cette façon d'écrire ne soit pas en elle-même si agréable que l'histoire, vous y avez donné cependant une tournure qui convient et qui est digne de son auteur, dont les ouvrages l'immortaliseront.

J'ai fait venir, il y a quelque temps, de Hollande, tous ces ouvrages. Je les relis tant que je peux, et je souhaiterais d'avoir plus de mémoire pour n'en rien perdre. Ils ne quittent point ma table; et d'abord que j'ai un moment à moi, je m'entretiens avec vous par le moyen de vos ouvrages. Permettez que je vous fasse ressouvenir que vous m'en avez promis une édition complète.

Faites-moi le plaisir de me donner bientôt de vos nouvelles. Il y en a qui disent que vous allez à Bareuth; d'autres, que vous retournez à Berlin. J'y prends trop de part pour ne pas m'y intéresser vivement. Votre amitié me sera toujours précieuse; comptez sur un parfait retour de mon côté, étant avec toute la considération imaginable, etc.

FRÉDÉRIC, prince héréditaire de Hesse.

## LETTRE MDCCCXCIX.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Colmar, le 23 avril.

Je me sens très coupable, madame, de n'avoir point répondu à votre dernière lettre. Ma mauvaise santé n'est point une excuse auprès de moi;

et, quoique je ne puisse guère écrire de ma main, je pouvais du moins dicter des choses fort tristes, qui ne déplaisent pas aux personnes comme vous, qui connaissent toutes les misères de cette vie, et qui sont détrompées de toutes les illusions.

Il me semble que je vous avais conseillé de vivre, uniquement pour faire enrager ceux qui vous paient des rentes viagères. Pour moi, c'est presque le seul plaisir qui me reste. Je me figure, dès que je sens les approches d'une indigestion, que deux ou trois princes hériteront de moi; alors je prends courage par malice pure, et je conspire contre eux avec de la rhubarbe et de la sobriété.

Cependant, madame, malgré l'envie extrême de leur jouer le tour de vivre, j'ai été très malade. Joignez à cela de maudites *Annales de l'Empire* qui sont l'éteignoir de l'imagination, et qui ont emporté tout mon temps; voilà la raison de ma paresse. J'ai travaillé à ces insipides ouvrages pour une princesse de Saxe, qui mérite qu'on fasse des choses plus agréables pour elle. C'est une princesse infiniment aimable, chez qui on fait meilleure chère que chez madame la duchesse du Maine. On vit dans sa cour avec une liberté beaucoup plus grande qu'à Sceaux; mais malheureusement le climat est horrible, et je n'aime à présent que le soleil. Vous ne le voyez guère, madame, dans l'état où sont vos yeux; mais il est bon du

moins d'en être réchauffé. L'hiver horrible que nous avons eu donne de l'humeur, et les nouvelles que l'on apprend n'en donnent guère moins.

Je voudrais pouvoir vous envoyer quelques bagatelles pour vous amuser; mais les ouvrages auxquels je travaille ne sont point du tout amusants.

J'étais devenu Anglais à Londres; je suis Allemand en Allemagne. Ma peau de caméléon prendrait des couleurs plus vives auprès de vous; votre imagination rallumerait la langueur de mon esprit.

J'ai lu les *Mémoires de milord Bolyngbrocke*. Il me semble qu'il parlait mieux qu'il n'écrivait. Je vous avoue que je trouve autant d'obscurité dans son style que dans sa conduite. Il fait un portrait affreux du comte d'Oxford, sans alléguer contre lui la moindre preuve. C'est ce même Oxford que Pope appelle une ame sereine, au-dessus de la bonne et de la mauvaise fortune, de la rage des partis, de la fureur du pouvoir, et de la crainte de la mort.

Bolyngbrocke aurait bien dû employer son loisir à faire de bons mémoires sur la guerre de la succession, sur la paix d'Utrecht, sur le caractère de la reine Anne, sur le duc et la duchesse de Marlborough, sur Louis XIV, sur le duc d'Orléans, sur les ministres de France et d'Angleterre. Il aurait mêlé adroitement son apologie à tous

ces grands objets, et il l'eût immortalisée; au lieu qu'elle est anéantie dans le petit livre tronqué et confus qu'il nous a laissé.

Je ne conçois pas comment un homme qui semblait avoir des vues si grandes a pu faire des choses si petites. Son traducteur a grand tort de dire que je veux proscrire l'étude des faits. Je reproche a M. de Bolyngbroeke de nous en avoir trop peu donné, et d'avoir encore étranglé le peu d'événements dont il parle. Cependant je crois que ses *Mémoires* vous auront fait quelque plaisir, et que vous vous êtes souvent trouvée, en le lisant, en pays de connaissance.

Adieu, madame; souffrons nos misères humaines patiemment. Le courage est bon à quelque chose; il flatte l'amour-propre, il diminue les maux, mais il ne rend pas la vue. Je vous plains toujours beaucoup; je m'attendris sur votre sort.

Mille compliments à M. de Formont. Si vous voyez monsieur le président Hénault, je vous prie de ne me point oublier auprès de lui. Soyez bien persuadée de mon tendre respect.

## LETTRE MDCCCC.

### DE CHARLES-THÉODORE [1],

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 1er mai.

Le manuscrit corrigé de votre main, monsieur, joint au second tome des *Annales de l'Empire*, m'ont occupé si utilement et si agréablement, ces jours passés, que je n'ai pu vous en témoigner plus tôt ma reconnaissance. Vos ouvrages ne sont pas faits pour être lus à la hâte. Chaque année, pour ainsi dire, dans vos *Annales*, mérite quelque attention particulière, par les réflexions judicieuses que vous y placez si à propos. L'*Essai sur l'Histoire universelle*, dont vous avez tiré une grande partie pour vos *Annales*, ne leur cède en rien, quoique le sujet en soit beaucoup plus vaste; et ces deux ouvrages ne sont pas faits pour les gens qui ressemblent au nouvel automate de Paris. Il y a, il est vrai, si peu de gens qui pensent, et moins encore qui pensent juste, qu'il ne serait pas étonnant si quelque sombre misanthrope ne regrettait pas qu'on ait trouvé le moyen de diminuer l'espèce humaine à moins de frais.

[1] Charles-Théodore de Sultzbach, né le 11 décembre 1724, électeur palatin depuis la fin de 1742. Proclamé duc de Bavière le 30 décembre 1777, il est mort, sans enfants, le 16 février 1799, et non 1779, comme on l'a imprimé, par erreur, tome II des *Annales de l'Empire*, p. 404, note [1]. C'est à ce prince, ami des lettres et des sciences, que Voltaire dédia, en 1754, le tome troisième de l'*Abrégé de l'Histoire universelle*, avec le *Supplément à l'Abrégé* mutilé par J. Néaulme. Voyez cette dédicace, tome I de l'*Essai sur les mœurs*.
(Cloo.)

Vous me ferez plaisir, monsieur, de m'informer si cette opération avec le sel se fait avec succès. Je serai d'ailleurs charmé de pouvoir vous faire plaisir, et de vous témoigner l'estime qui vous est due, monsieur.

Votre bien affectionné, CHARLES-THÉODORE, électeur.

## LETTRE MDCCCCI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 2 mai.

Mon cher ange, mon ombre sera à Plombières à l'instant que vous y serez. Bénis soient les préjugés du genre humain, puisqu'ils vous amènent, avec madame d'Argental, en Lorraine! Venez boire, venez vous baigner. J'en ferai autant, et je vous apporterai peut-être de quoi vous amuser[1], dans les moments où il est ordonné de ne rien faire. Que je serai enchanté de vous revoir, mon cher et respectable ami! N'allez pas vous aviser de vous bien porter; n'allez pas changer d'avis. Croyez fermement que les eaux sont absolument nécessaires pour votre santé. Pour moi, je suis bien sûr qu'elles sont nécessaires à mon bonheur; mais ce sera à condition, s'il vous plaît, que vous ne vous mo-

[1] * Voltaire avait sans doute fait un nouveau plan de *l'Orphelin de la Chine*, qu'il cite indirectement dans sa lettre du 19 auguste 1753 à d'Argental, et d'une manière plus précise dans celle du 26 juillet 1754 au même. (CLOG.)

querez point des délices de la Suisse. Je suis bien aise de vous dire qu'à Lausanne il y a des coteaux méridionaux où l'on jouit d'un printemps presque perpétuel, et que c'est le climat de Provence. J'avoue qu'au nord il y a de belles montagnes de glace; mais je ne compte plus tourner du côté du nord. Mon cher ange, le petit abbé a donc permuté son bénéfice? L'avez-vous vu dans sa nouvelle abbaye? Je vous prie de lui dire, si vous le voyez, combien je m'intéresse à sa santé. Il est vrai que je n'ai nulle opinion de son *médecin*[1]; c'est un homme entêté de préjugés en *isme*, qui ne veut pas qu'on change une drachme à ses ordonnances, et qui est tout propre à tuer ses malades par le régime ridicule où il les met. Je crois, pour moi, qu'il faut changer d'air et de médecin.

Que je suis mécontent des *Mémoires secrets de milord Bolyngbrocke!* je voudrais qu'ils fussent si *secrets* que personne ne les eût jamais vus. Je ne trouve qu'obscurités dans son style comme dans sa conduite. On a rendu un mauvais service à sa mémoire d'imprimer cette rapsodie; du moins c'est mon avis, et je le hasarde avec vous, parceque, si je m'abuse, vous me détromperez. Voilà donc M. de Céreste[2] qui devient une nouvelle preuve

[1] Boyer, chargé de la feuille des bénéfices. (Cloc.)

[2] Bufile-Hyacinthe de Brancas, comte de Céreste, mort de la petite-vérole, le 25 avril 1754, à cinquante-sept ans. (Cloc.)

Digitized by Google

combien les Anglais ont raison, et combien les Français ont tort. *O tardi studiorum!* Nous sommes venus les derniers presque en tout genre. Nous ne songeons pas même à la vie.

Mon cher ami, je songe à la mort; je ne me suis jamais si mal porté; mais j'aurai un beau moment quand j'aurai la consolation de vous embrasser.

## LETTRE MDCCCCII.

### DE FRÉDÉRIC,

PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL.

Cassel, le 7 mai.

Votre lettre, mon cher ami, m'a fait grand plaisir. Je vous suis bien obligé des *Annales de l'Empire*, que vous m'avez envoyées. J'ai commencé à les lire, et j'en suis presque à la fin du premier tome. Je souhaiterais de trouver quelque chose qui pût être à votre goût dans ces pays, pour vous l'offrir. Vous ne me dites rien de l'état de votre santé. Je veux donc la croire bonne, pour ma propre satisfaction.

Le cabinet de physique me ferait grand plaisir, si nous n'en étions richement pourvus, mon père et moi. J'ose même dire que le mien est fort complet. Il n'en est pas de même des tableaux, dont je serai charmé d'avoir une liste des largeurs et hauteurs, en y joignant les prix, comme aussi les sujets. J'ai grande opinion des deux tableaux du Guide et de Paul Véronèse. Le lustre d'émail me ferait aussi plaisir, si j'en savais la grandeur, de même que des statues.

Je compte aller passer quelques mois à Aix-la-Chapelle et à Spa. L'exercice m'occupe à présent; c'est de ces choses qui

fatiguent beaucoup le corps, sans donner de la nourriture à l'esprit. La lecture est un de mes amusements les plus chéris. Je préfère celle qui fournit à la réflexion; les livres qui traitent de physique, d'astronomie, de nouvelles découvertes, me font grand plaisir. Il a paru, ces jours passés, un livre intitulé *Songes physiques*. On l'attribue à M. de Maupertuis[1]; le titre m'invita à le lire. Le sublime auteur y traite de toutes les matières imaginables. Il prétend que la gêne est le principe de tout ce qu'on fait dans ce monde; qu'un homme qui se tue le fait pour sortir de l'état de gêne où il croit être pour chercher mieux; que quelqu'un qui boit le fait pour sortir de l'état de gêne où la soif le retenait. Enfin il fait de cela un système, et en tire des conséquences extrêmement forcées. Tout ce que l'on peut dire, à l'honneur de l'auteur et du livre, c'est que ce sont des songes qu'il réfutera peut-être à son réveil. Ces *Songes* peuvent aller de pair avec les *Lettres* du même auteur, où il nous parle de la ville latine, des terres australes, etc. Le style en est extrêmement confus; aussi les éditeurs n'ont pu s'empêcher de dire dans leur préface que l'auteur avait promis un dernier songe pour expliquer les autres.

Conservez-moi votre souvenir, et soyez persuadé, mon cher ami, de ma parfaite et sincère amitié. FRÉDÉRIC.

*P. S.* Les cérémonies m'ennuient; aussi voyez-vous bien que je n'en fais pas à la fin de ma lettre. Mon père et la princesse vous font leurs compliments. Quel ne serait pas le plaisir que je ressentirais de vous voir en Allemagne!

[1] Les *Songes physiques* (1753, in-12) sont de L. Malo Moreau de Saint-Élier, frère de Moreau de Maupertuis. Né en 1701, Moreau de Saint-Élier mourut en 1754, selon Barbier. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCIII.

### A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Colmar, le 12 mai.

Mes doigts enflés, monsieur, me refusent le plaisir de vous écrire de ma main. Je vous traite comme une cinquantaine d'empereurs; car j'ai dicté toute cette histoire. Mais j'ai bien plus de satisfaction à dicter ici les sentiments qui m'attachent à vous.

Je vous jure que vous me faites trop d'honneur de penser que vous trouverez, dans ces *Annales*, l'examen du droit public de l'Empire. Une partie de ce droit public consiste dans la Bulle-d'Or, dans la Paix de Westphalie, dans les Capitulaires des empereurs; c'est ce qui se trouve imprimé partout, et qui ne pouvait être l'objet d'un abrégé. L'autre partie du droit public consiste dans les prétentions de tant de princes à la charge les uns des autres, dans celles des empereurs sur Rome, et des papes sur l'Empire, dans les droits de l'Empire sur l'Italie; et c'est ce que je crois avoir assez indiqué, en réduisant tous ces droits douteux à celui du plus fort, que le temps seul rend légitime. Il n'y en a guère d'autres dans le monde.

Si vous daignez jeter les yeux sur les *Doutes*,

Digitized by Google

qui se trouvent, à la fin du second tome, et qui pourraient être en beaucoup plus grand nombre, vous jugerez si l'original des donations de Pepin et de Charlemagne ne se trouve pas au dos de la donation de Constantin. Le *Diurnal* romain des septième et huitième siècles est un monument de l'histoire bien curieux, et qui fait voir évidemment ce qu'étaient les papes dans ce temps-là. On a eu grand soin, au Vatican, d'empêcher que le reste de ce *Diurnal* ne fût imprimé. La cour de Rome fait comme les grandes maisons, qui cachent, autant qu'elles le peuvent, leur première origine. Cependant, en dépit des Boulainvilliers, toute origine est petite, et le Capitole fut d'abord une chaumière.

La grande partie du droit public, qui n'a été pendant six cents ans qu'un combat perpétuel entre l'Italie et l'Allemagne, est l'objet principal de ces *Annales;* mais je me suis bien donné de garde de traiter cette matière dogmatiquement. J'ai fait encore moins le raisonneur sur les droits des empereurs et des états de l'Empire.

Il est certain que Tibère était un prince un peu plus puissant que Charles VII et François I^er^. Tout le pouvoir que les empereurs allemands ont exercé sur Rome, depuis Charlemagne, a consisté à la saccager et à la rançonner dans l'occasion. Voilà ce que j'indique, et le lecteur bénévole peut juger.

Digitized by Google

J'aurais eu assurément, monsieur, des lecteurs plus bénévoles, si j'avais pu vous imiter comme j'ai tâché de vous suivre; mais je n'ai fait ce petit abrégé que par pure obéissance pour madame la duchesse de Saxe-Gotha; et, quand on ne fait qu'obéir, on ne réussit que médiocrement. Cependant j'ose dire que, dans ce petit abrégé, il y a plus de choses essentielles que dans la grande *Histoire*[1] du révérend père Barre. Je vous soumets cet ouvrage, monsieur, comme à mon maître en fait d'histoire.

Puisque me voilà en train de vous parler de ce objet de vos études et de votre gloire, permettez-moi de vous dire que je suis un peu fâché qu'on soit tombé depuis peu si rudement sur Rapin de Thoiras. Rien ne me paraît plus injuste et plus indécent. Je regarde cet historien comme le meilleur que nous ayons; je ne sais si je me trompe. Je me flatte au reste que vous me rendrez justice sur la prétendue *Histoire universelle* qu'on a imprimée sous mon nom. Celui qui a vendu un mauvais manuscrit tronqué et défiguré n'a pas fait l'action du plus honnête homme du monde. Les libraires qui l'ont imprimé ne sont ni des Robert Estienne ni des Plantin; et ceux qui m'ont imputé cette rapsodie ne sont pas des Bayle.

J'espère faire voir (si je vis) que mon véritable

[1] *Histoire générale d'Allemagne*, par le P. Joseph Barre; 1748, 11 volumes in-4°. (Cloc.)

ouvrage est un peu différent; mais, pour achever une telle entreprise, il me faudrait plus de santé et de secours que je n'en ai.

Adieu, monsieur; conservez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de madame du Deffand. Soyez très persuadé de mon attachement et de ma tendre et respectueuse estime.

## LETTRE MDCCCCIV.

### A FRÉDÉRIC,

PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-CASSEL.

Le 14 mai.

Monseigneur, je suis toujours émerveillé de votre belle écriture. La plupart des princes griffonnent, et votre altesse sérénissime aura peine à trouver des secrétaires qui écrivent aussi bien qu'elle. Permettez-moi d'en dire autant de votre style. Ce que vous dites des *Songes physiques* est bien digne d'un esprit fait pour la vérité. Je ne sais qui est l'auteur de cet ouvrage, que je n'ai point vu; mais votre extrait vaut assurément mieux que le livre.

On fait à présent, à Colmar, une expérience de physique fort au-dessus de celles de l'abbé Nollet. Elle est doublement de votre ressort, puisque vous êtes physicien et prince; il s'agit de tuer le plus

d'hommes qu'on pourra, au meilleur marché possible, au moyen d'une poudre nouvelle faite avec du sel qu'on convertit en salpêtre. Le secret a déja fait beaucoup de bruit en Allemagne, et a été proposé en Angleterre et en Danemarck. En effet on a fait de bon salpêtre avec du sel, en y versant beaucoup de nitre; c'est-à-dire on a fait du salpêtre avec du salpêtre, à grands frais, comme on fait de l'or; et ce n'est pas là notre compte. Les deux opérateurs qui travaillent à Colmar, en présence des députés de la compagnie des poudres en France, ont demandé quatre cent cinquante mille écus d'Allemagne pour leur secret, et un quart dans le bénéfice de la vente. Ces propositions ont fait croire qu'ils sont sûrs de leur opération. L'un est un baron de Saxe, nommé Planitz, l'autre un notaire de Manheim, nommé Boull[1], qui fait actuellement de l'or aux Deux-Ponts, et qui a quitté son creuset pour les chaudières de Colmar. Il y a trois mois qu'ils disent que la conversion se fera demain. Enfin le baron est parti pour aller demander en Saxe de nouvelles instructions à un de ses frères qui est grand magicien. Le notaire reste toujours pour achever son acte authentique, et il attend patiemment que le nitre de l'air vienne cuire son sel dans ses chaudières et le faire salpêtre. Il est bien beau

[1] Bull ou Pull. Voyez la lettre qui suit. (CLOG.)

à un homme comme lui de quitter le grand œuvre pour ces bagatelles. Jusqu'à présent le nitre de l'air ne l'a pas exaucé; mais il ne doute pas du succès. Voilà de ces cas où il ne faut avoir de foi que celle de saint Thomas, et demander à voir et à toucher.

Je suis bien fâché, monseigneur, d'être à Plombières pendant que votre altesse sérénissime va à Spa et à Aix. Peut-être ne dirigerai-je pas toujours ma course si mal.

Je renouvelle à votre altesse sérénissime, monseigneur, mon respect, etc.

## LETTRE MDCCCCV[1].

### A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2].

Vos bontés font dans mon cœur un étrange contraste avec les maladies qui m'accablent. Je viendrais sur-le-champ me mettre aux pieds de V. A. S., soit à Gotha, soit à Altembourg, si j'en avais la force; mais je n'ai pas encore eu celle de me faire transporter aux eaux de Plombières. Dieu préserve la grande maîtresse des cœurs d'être dans l'état où

[1] Cette lettre, imprimée avec la date de 1753 par nos prédécesseurs, est de 1754, et sans doute de mai, comme la précédente.

[2] Louise-Dorothée de Saxe-Meinungen, née en 1710, mariée, le 8 auguste 1729, à son cousin Frédéric de Saxe-Gotha, duc régnant, sous le nom de Frédéric III, depuis la fin de mars 1732. Voyez ma *Notice*, tome Ier des *Annales de l'Empire*. (Cloc.)

Digitized by Google

je suis, et conserve à V. A. S. cette santé, le plus grand des biens, sans lequel l'électorat de Saxe, qui devrait vous appartenir, serait si peu de chose; sans lequel l'empire de la terre ne serait qu'un nom stérile et triste! Si je peux, madame, acquérir une santé tolérable, si je me trouve dans un état où je puisse me montrer, si je ne suis pas condamné par la nature à attendre la mort dans la solitude, il est bien certain que mon cœur me ménera dans votre cour. Quand j'ai dit que je demanderais la permission à la nature et à la destinée, je n'ai dit que ce qui est trop vrai. Pauvres automates que nous sommes, nous ne dépendons pas de nous-mêmes. Le moindre obstacle arrête nos desirs, et la moindre goutte de sang dérangée nous tue, ou nous fait languir dans un état pire que la mort même. Ce que V. A. S. me mande de la santé de madame de Buchwald[1] redouble mon attendrissement et mes alarmes. Elle m'a inspiré l'intérêt le plus vif. Il y a certainement bien peu de femmes comme elle. Où pourriez-vous trouver de quoi réparer sa perte? « La vie n'est agréable qu'avec quelqu'un à « qui on puisse ouvrir son cœur, et dont l'attache-

[1] * Cette dame était en correspondance avec Voltaire, mais d'une manière moins active que la duchesse de Saxe-Gotha. Le poëte allemand Fréd.-Guill. Gotter (né en 1746) publia, à Gotha, en 1790, un petit ouvrage intitulé : *A la mémoire de madame de Buchwald, avec deux lettres inédites de Voltaire à cette dame.* (CLOG.)

« ment vrai s'exprime toujours avec esprit, sans « avoir envie d'en montrer. » Elle est faite pour vous, madame. J'ose vous protester que je vous suis attaché comme à elle, et que mon cœur a toujours été à Gotha, depuis que V. A. S. a daigné m'y recevoir avec tant de bonté. Je voudrais l'amuser par quelques nouvelles ; mais heureusement la tranquillité de l'Europe n'en fournit point de grandes. Les grandes nouvelles sont presque toujours des malheurs. Je ne sais rien des petites, sinon qu'un chimiste du duc de Deux-Ponts, nommé Bull ou Pull, parent, je crois, d'un de vos ministres, a tenté en vain de créer le salpêtre à Colmar. Il a travaillé à Colmar, pendant trois mois, avec un Saxon nommé le baron de Planitz, et ni l'un ni l'autre n'ont encore réussi dans le secret de perfectionner la manière de tuer les hommes. On croit avoir découvert, à Londres[1] et à Paris, l'art de rendre l'eau de la mer potable, et on pourrait bien n'y pas réussir davantage. De bons livres nouveaux, il n'y en a point. Il en paraît quelques uns sur le commerce. On les dit de quelque utilité ; mais il ne se fait plus de livres agréables.

[1] On lit dans la *Correspondance littéraire* de Grimm (août 1764), à propos de l'appareil distillatoire inventé par Poissonnier en 1763, pour dessaler l'eau de mer, qu'un Anglais, appelé Apelby, avait trouvé ce secret dix ou douze ans auparavant, et que Rouelle, en suivant les mêmes procédés à Paris, avait dessalé parfaitement l'eau de mer. (Clog.)

## LETTRE MDCCCCVI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 16 mai.

Mon cher ange, le 7 de juillet approche; persistez bien, madame d'Argental et vous, dans la foi que vous avez aux eaux de Plombières. N'allez pas soupçonner que la santé puisse se trouver ailleurs. Venez boire avec moi, mon cher et respectable ami. Je vous prie, quand vous verrez cet abbé *Caton*[1], qui est malade à sa nouvelle campagne, de lui faire pour moi les plus tendres compliments. Je ne sais si son médecin a la vogue, mais il me semble que je n'entends point parler de ses guérisons. Je crois ses malades enterrés. Vous êtes fort heureux de n'avoir point été attaqué. Le nouveau régime ne vous convient pas.

Je viendrai, mon cher ange, à Plombières, avec deux domestiques tout au plus, et je ne serai pas difficile à loger; peut-être même y serai-je avant vous, et, en ce cas, je vous demanderai vos ordres. J'apporterai quelques paperasses de prose et de vers pour vous endormir après le dîner. Comment pouvez-vous craindre que je manque un tel ren-

[1] L'abbé Chauvelin. (Cloc.)

dez-vous? Je voudrais que vous fussiez à Constantinople, à la place de votre oncle[1], et vous venir trouver dans le *serraï* des franguis de Galata, sur le canal de la Propontide. Mon ange, Plombières est un vilain trou, le séjour est abominable, mais il sera pour moi le jardin d'Armide.

Je vous ai envoyé le second tome des *Annales de l'Empire*, dans toute la plénitude de l'horreur historique. Dieu merci, il n'y a pas un mot à changer, non plus qu'au placet de Caritidès[2]. Gardez-vous de lire ce fatras; il est d'un ennui mortel; rien n'est plus malsain. Que vous importe Albert d'Autriche? J'ai été entraîné dans ce précipice de ronces par ma malheureuse facilité, on ne m'y rattrapera plus. C'est être trop ennemi de soi-même que de se consumer à ramasser des antiquités barbares. La duchesse de Gotha, qui est très aimable, m'a transformé en pédant en *us*, comme Circé changea les compagnons d'Ulysse en bêtes. Il faut que je revoie monsieur et madame d'Argental, pour reprendre ma première forme.

Bonsoir; mille respects à madame d'Argental. Amenez-la pour sa santé et pour mon bonheur.

[1] * Ferriol. (Clog.)
[2] * Molière; *les Fâcheux*, acte III, sc. II. (L. D. B.)

## LETTRE MDCCCCVII.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Colmar, le 19 mai.

Savez-vous le latin, madame? Non; voilà pourquoi vous me demandez si j'aime mieux Pope que Virgile. Ah! madame, toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres, et sans harmonie, en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers maîtres, les Grecs et les Romains. Nous ne sommes que des violons de village. Comment voulez-vous d'ailleurs que je compare des épîtres à un poëme épique, aux amours de Didon, à l'embrasement de Troie, à la descente d'Énée aux enfers?

Je crois l'*Essai sur l'Homme*, de Pope, le premier des poëmes didactiques, des poëmes philosophiques; mais ne mettons rien à côté de Virgile. Vous le connaissez par les traductions; mais les poëtes ne se traduisent point. Peut-on traduire de la musique? Je vous plains, madame, avec le goût et la sensibilité éclairée que vous avez, de ne pouvoir lire Virgile. Je vous plaindrais bien davantage si vous lisiez des *Annales*, quelque courtes qu'elles soient. L'Allemagne en miniature n'est pas faite pour plaire à une imagination française telle que la vôtre.

Digitized by Google

J'aimerais bien mieux vous apporter *la Pucelle*[1], puisque vous aimez les poëmes épiques. Celui-là est un peu plus long que *la Henriade*, et le sujet en est un peu plus gai. L'imagination y trouve mieux son compte; elle est trop rétrécie chez nous dans la sévérité des ouvrages sérieux. La vérité historique et l'austérité de la religion m'avaient rogné les ailes dans *la Henriade*, elles me sont revenues avec *la Pucelle*. Ces *annales* sont plus agréables que celles de l'Empire.

Si vous avez encore M. de Formont, je vous prie, madame, de le faire souvenir de moi; et, s'il est parti, je vous prie de ne me point oublier en lui écrivant. Je vais aux eaux de Plombières, non que j'espère y trouver la santé, à laquelle je renonce, mais parceque mes amis y vont. J'ai resté six mois entiers à Colmar, sans sortir de ma chambre, et je crois que j'en ferai autant à Paris, si vous n'y êtes pas.

Je me suis aperçu, à la longue, que tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait ne vaut pas la peine de sortir de chez soi. La maladie ne laisse pas d'avoir de grands avantages; elle délivre de la société. Pour vous, madame, ce n'est pas de même; la société

[1] * Voltaire en avait commencé le xv^e chant à Berlin, au mois de février 1753. Collini raconte, dans ses *Mémoires*, comment lui-même cacha ce poëme en son haut-de-chausses, à Francfort, pour soustraire ce précieux dépôt aux perquisitions de Freitag. (Cloo.)

vous est nécessaire comme un violon à Guignon[1], parcequ'il est le *roi* du violon.

M. d'Alembert est bien digne de vous, bien au-dessus de son siècle. Il m'a fait cent fois trop d'honneur[2], et il peut compter que, si je le regarde comme le premier de nos philosophes gens d'*esprit*, ce n'est point du tout par reconnaissance.

Je vous écris rarement, madame, quoique, après le plaisir de lire vos lettres, celui d'y répondre soit le plus grand pour moi; mais je suis enfoncé dans des travaux pénibles qui partagent mon temps avec la colique. Je n'ai point de temps à moi, car je souffre et je travaille sans cesse. Cela fait une vie pleine, pas tout-à-fait heureuse; mais où est le bonheur? je n'en sais rien, madame; c'est un beau problème à résoudre.

[1]* J. P. Guignon, né à Turin en 1702, mort à Versailles le 30 janvier 1774. Ce musicien, selon M. Weiss, est le dernier qui ait porté *le titre fastueux et ridicule de roi et maître des ménétriers*. Un arrêt rendu, en 1750, par le parlement, fut un des motifs qui l'engagèrent à abdiquer cette *royauté*, supprimée par un édit de 1773. (CLOG.)

[2]* D'Alembert avait demandé à Voltaire l'article *Esprit*, pour l'*Encyclopédie*. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCVIII.

A M. DE BRENLES.

Colmar, le 21 mai.

Je me crois déja votre ami, monsieur, et je supprime les cérémonies et les *monsieur* en sentinelle au haut d'une page. Je m'intéresse à votre bonheur comme si j'étais votre compatriote; le bonheur est bien imparfait quand on vit seul. Messer Ludovico Ariosto dit que :

« . . . . . Senza moglie a lato,
« L'uom non puote esser di bontade perfetto. »

Il faut être deux, au moins, pour jouir de toutes les douceurs de la vie, et il faut n'être que deux, quand on a une femme comme celle que vous avez trouvée. J'en ai bien parlé avec la bonne madame Goll. Elle sait combien madame de Brenles a de mérite; vous avez épousé votre semblable. Si je fesais encore de petits vers, je dirais :

Il faut trois dieux dans un ménage,
L'Amitié, l'Estime et l'Amour;
On dit qu'on les vit l'autre jour
Qui signaient votre mariage [1].

[1] M. et madame de Brenles envoyèrent chacun un quatrain à Voltaire en réponse à celui-ci. (CLOG.)

Digitized by Google

Pour moi, monsieur, je vais trouver les naïades ferrugineuses de Plombières. Le triste état où je suis m'empêche d'être témoin de votre félicité. Si je peux avoir une santé un peu tolérable, la passion de faire un petit voyage à Lausanne en deviendra plus forte; comptez que vos lettres la redoublent. La bonté dont vous dites que madame de Brenles m'honore est un nouvel encouragement. Je demanderai permission à toutes les maladies qui m'accablent; mais je ne peux répondre ni du temps où je viendrai, ni de mon séjour. Je sens seulement que, si mon goût décidait de ma conduite, je passerais volontiers ma vie dans le sein de la liberté, de l'amitié, et de la philosophie. Je me croirais, après vous deux, l'homme le plus heureux de Lausanne.

J'aurais encore, monsieur, un autre compliment à vous faire sur la charge[1] et sur la dignité que vous venez d'obtenir dans votre patrie; mais il en faut complimenter ceux qui auront affaire à vous, et je ne peux vous parler à présent que d'un bonheur qui est bien au-dessus des emplois. Permettez-moi de présenter mes respects à madame de Brenles, et de vous renouveler les sentiments avec lesquels je compte être toute ma vie, etc.

VOLTAIRE.

[1] Celle de conseiller baillival. (CLOG.)

Je vous supplie de vouloir bien faire souvenir de moi M. Polier, qui, le premier, m'inspira l'envie de voir le pays que vous habitez.

## LETTRE MDCCCCIX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 29 mai.

Mon cher ange, j'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous parler d'un vieux papier cacheté dont vous avez eu la bonté de vous charger. Le plaisir de m'occuper de votre voyage des eaux me tenait tout entier.

« Posthabuit tamen illorum mea seria ludo. »
VIRG., ecl. VII, v. 17.

Ce papier est, ne vous déplaise, mon testament, qu'il faut que je corrige comme mes autres ouvrages, pour éviter la critique, attendu que mes affaires ayant changé de face, et moi aussi, depuis cinq ans, il faut que je conforme mes dispositions à mon état présent. Vous souvenez-vous encore que vous avez une *Pucelle* d'une vieille copie, et que cette Jeanne, négligée et ridée, doit faire place à une Jeanne un peu mieux atournée, que j'aurai l'honneur de vous apporter pour faire passer vos eaux plus allégrement? N'auriez-vous pas le *Fac-*

*tum* de M. de La Bourdonnais, que je n'ai jamais vu, et que j'ai une passion extrême de lire? Si vous l'avez, je vous supplie de l'apporter avec vous. J'ai grande envie de voir comment il se peut faire qu'on n'ait pas pendu La Bourdonnais[1] pour avoir fait la conquête de Madras.

Et les grands et les petits Prophètes[2]? On dit que cela est fort plaisant. C'est dans ces choses sublimes qu'on excelle à présent dans ma chère patrie. Adieu, mon adorable ange; souvenez-vous de mon *ancien testament*. Je suis errant comme un Juif, et je n'ai guère d'espérance dans la *loi nouvelle;* mais je vous embrasserai à la piscine de Plombières, et vous me direz: *Surge et ambula*. Il faut que madame d'Argental ne change point d'avis sur les eaux; elles sont indispensables.

[1] Mahé de La Bourdonnais, si je ne me suis trompé dans une note de la fin du chapitre XXIX du *Siècle de Louis XV*, mourut le 9 novembre 1753; mais la *Biographie universelle classique*, de MM. Beauvais et Barbier, cite 1755, comme la *Biographie universelle* de Michaud *jeune*. (CLOG.)

[2] Allusion à la brochure de Grimm, intitulée *le Petit Prophète de Bœhmischbroda* (1753, in-8°), composée, ainsi que plus de cinquante autres petits écrits, de 1752 à 1754, à l'occasion de la guerre allumée entre les partisans de la musique française et ceux de la musique italienne. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCX.

### A M. COLLINI[1].

Le 9 juin.

En passant par Saint-Dié, je corrige la feuille[2];

[1] Côme-Alexandre Collini, né à Florence le 14 octobre 1727, mort à Manheim le 22 mars 1806. — Dans ses Mémoires, intitulés *Mon Séjour auprès de Voltaire* (Paris, 1807, in-8°), Collini dit qu'il fut admis, comme secrétaire, chez ce grand homme, le 10 avril 1752; mais on doit croire que ce fut le 10 avril 1751, si l'on considère qu'il ne tarda pas à remplacer le *grand flandrin* de Tinois, congédié dès la fin de 1750, et qu'il ne sortit de chez Voltaire, vers la fin de juin 1756, qu'*après avoir vécu cinq années avec lui*. La manière dont Collini parle de son bienfaiteur, dans ses Mémoires, ne ressemble nullement à ce qu'il en dit dans ses lettres à l'avocat Dupont, où Collini représente Voltaire comme un avare, et un *philosophe le plus dur et le plus fier des hommes*. Mais quand il s'exprimait ainsi, en 1754, Collini n'était encore qu'un étourdi, et cela ne l'empêcha pas de rester vingt mois de plus auprès de Voltaire, qui ne le renvoya que pour complaire à madame Denis, et qui fait son éloge dans une lettre du 27 mai 1756 à Thieriot. C'est donc de l'auteur des Lettres à l'auteur des Mémoires qu'il faut en appeler; et l'esprit dans lequel ce dernier ouvrage a été rédigé se révèle dans cette épigraphe tirée du premier acte d'*OEdipe*,

« L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux. »

Nous avons déja cité Collini au bas de plusieurs lettres de 1751 à 1754; nous le citerons souvent encore; et, soit dans les lettres que Voltaire lui adressa directement, soit dans celles où il parle de son secrétaire, nous verrons toujours l'ami et le bienfaiteur de Collini. (Clog.)

[2] C'était une des dernières feuilles du second tome des *Annales de l'Empire*, ou quelques cartons pour le même ouvrage. (Clog.)

je la renvoie. Je recommande à M. Collini les *lacunes* de Venise; il aura la bonté de faire mettre un *g* au lieu du *c*. Et ces chevaliers, qui sortent de *son* pays; on peut d'un *son* faire aisément un *leur*.

Io non sò encora quanti giorni o quante ore mi tratterò nella badia. Scriverò al signor Collini, e gli dirò dove egli m'indirizzera la mie lettere.

Il suo amico V.

## LETTRE MDCCCCXI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Senones, le 12 juin.

Mon cher ange, ceux qui disent que l'homme est libre ne disent que des sottises. Si on était libre, ne serais-je pas auprès de vous et de madame d'Argental? ma destinée serait-elle d'avoir des anges gardiens invisibles? Je pars le 8 de Colmar, dans le dessein de venir jouir enfin de votre *présence réelle*. Je reçois en partant une lettre de madame Denis, qui me mande que Maupertuis et La Condamine vont à Plombières; qu'il ne faut pas absolument que je m'y trouve dans le même temps, que cela produirait une scène odieuse et ridicule, qu'il faut que je n'aille aux eaux que quand elle me le mandera. Elle ajoute que vous

serez de cet avis, et que vous vous joindrez à elle pour m'empêcher de vous voir. Surpris, affligé, inquiet, embarrassé, me voilà donc ayant fait mes adieux à Colmar, et embarqué pour Plombières. Je m'arrête à moitié chemin; je me fais bénédictin dans l'abbaye de Senones, avec dom Calmet[1], l'auteur des *Commentaires sur la Bible*, au milieu d'une bibliothèque de douze mille volumes, en attendant que vous m'appeliez dans votre sphère. Donnez-moi donc vos ordres, mon cher ange; je quitterai le cloître dès que vous l'ordonnerez; mais je ne le quitterai pas pour le monde, auquel j'ai un peu renoncé; je ne le quitterai que pour vous.

Je ne perds pas ici mon temps. Condamné à travailler sérieusement à cette *Histoire générale*, imprimée pour mon malheur, et dont les éditions se multiplient tous les jours, je ne pouvais guère trouver de grands secours que dans l'abbaye de Senones. Mais je vous sacrifierai bien gaiement le fatras d'erreurs imprimées dont je suis entouré, pour goûter enfin la douceur de vous revoir. Prenez-vous les eaux? comment madame d'Argental s'en trouve-t-elle? Que je bénis le préjugé qui fait quitter Paris pour aller chercher la santé au milieu des montagnes, dans un très vilain climat! La mé-

[1] Voltaire, comme on le voit par sa lettre du 13 février 1748 à dom Calmet, avait eu le desir, à cette époque, de se faire moine à Senones, abbaye de bénédictins, à cinq lieues de Saint-Dié. (Cloc.)

decine a le même pouvoir que la religion ; elle fait entreprendre des pèlerinages. Réglez le mien ; vous êtes tous deux les maîtres de ma marche comme de mon cœur.

La poste va deux fois par semaine de Plombières *à Senones, par Raon*. Elle arrive un peu tard, parcequ'elle passe par Nanci ; mais enfin j'aurai le bonheur de recevoir de vos nouvelles. Adieu ; je vous embrasse. Le *moine* Voltaire.

## LETTRE MDCCCCXII.

### A M. COLLINI.

A Senones, le....

Mi capita oggi la lettera dell'undecimo. Mi rincresco del viaggio che fà il pacchetto ch'ella a mandato a Plombières. La prego di scrivere ancora a Senones, al meno una volta, e di far mi sapere se trà le lettere a me indirizzate vene fosse alcuna di madama Denis.

Il faut que l'on attende pour la Préface [1].

Mille compliments à M. le major, et à tous ceux qui se souviennent de moi.

[1] Les *Annales de l'Empire* sont précédées d'un très court *Avertissement*; il est de 1753, ainsi que la *Lettre à M. De **** qui le précède. (Clog.)

J'ai bien à cœur la copie du manuscrit concernant *l'Histoire*[1].

## LETTRE MDCCCCXIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Senones par Ravon, ou Raon, le 16 juin.

Mon cher ange, je ne sais si madame Denis a raison ou non. J'attends votre décision. Je suis un *moine* soumis aux ordres de mon abbé, et je n'attends que votre obédience. Je vous supplie de vouloir bien vous faire donner une ou deux lettres qui doivent m'être adressées à Plombières, vers le 20 du mois; je me flatte que vous me manderez de les venir chercher moi-même. Savez-vous bien que je ne suis point en France, que Senones est terre d'Empire, et que je ne dépends que du pape pour le spirituel? Je lis ici, ne vous déplaise, les Pères et les Conciles. Vous me remettrez peut-être au régime de la tragédie, quand j'aurai le bonheur de vous voir. Comment vous trouvez-vous du régime des eaux, vous et madame d'Argental? Faites-vous une santé vigoureuse pour une cinquantaine d'années, et puissions-nous vivre à la Fontenelle, avec un cœur un peu plus sensible

[1] L'*Histoire de la guerre de* 1741, ou des campagnes de Louis XV. (Cloo.)

Digitized by Google

que le sien! Il serait beau de s'aimer à cent ans. Nous avons à-peu-près cinquante ans d'amitié sur la tête. Je me meurs d'impatience de vous voir. Je n'ai jamais eu de desirs si vifs dans ma jeunesse. Donnez-moi donc un rendez-vous à Plombières, fût-ce malgré madame Denis. Je tremble d'être né pour les passions malheureuses. Adieu, mon cher ange; je volerai sous vos ailes, à vos ordres, et je me remettrai de tout à votre providence.

## LETTRE MDCCCCXIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Senones par Raon, le 20 juin.

Vous me laissez faire, mon cher et respectable ami, un long noviciat dans ma Thébaïde. Voici la troisième lettre que je vous écris. Je n'ai de nouvelles ni de vous ni de madame Denis. Elle m'a mandé que vous m'avertiriez du temps où je dois venir vous trouver; mon cœur n'avait pas besoin de ses avertissements pour être à vos ordres. Je ne suis parti que pour venir vous voir, et me voici à moitié chemin, sans savoir encore si je dois avancer. Je vous ai supplié de vouloir bien vous informer d'un paquet de lettres qu'on m'a adressé à Plombières, où je devrais être. J'écris au maître de la poste de Remiremont pour en savoir des nou-

velles. Ce paquet m'est de la plus grande conséquence. Si vous avez eu la bonté de le retirer, ayez celle de me le renvoyer par la poste, à Senones, avec les ordres positifs de venir vous joindre. Il ne me faut qu'une chambre, un trou auprès de vous, et je suis très content. Mes gens[1] logeront comme ils pourront. Votre grenier serait pour moi un palais. Je suis comme une fille passionnée qui s'est jetée dans un couvent, en attendant que son amant puisse l'enlever. C'est une étrange destinée que je sois si près de vous, et que je n'aie pu encore vous voir. Je vous embrasse avec autant d'empressement que de douleur. Mille tendres respects à madame d'Argental.

Voici un autre de mes embarras : je crains que vous ne soyez pas à Plombières. J'ignore tout dans mon tombeau : ressuscitez-moi.

Il faut malheureusement huit jours pour recevoir réponse, et nous ne sommes qu'à quinze lieues.

[1] Son copiste et un domestique. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCXV.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

Senones, juin.

Je supplie monsieur Dupont de vouloir bien me mander quelle est cette malheureuse édition allemande qui contredit si cruellement celle de Baluse.

Je ne me console point du tort effroyable que j'ai fait à la sainte Église, en ne permettant point les femmes aux prêtres! maudit soit le carton que j'ai mis!

Je m'aperçois qu'il est un peu difficile d'écrire l'histoire sans livres. Il y a une belle bibliothèque à Senones, il y a des gens bien savants, mais il n'y a point de M. Dupont. Je le regretterai toujours, mais je me flatte de le revoir bientôt, et de lui renouveler l'assurance de l'amitié qui m'attache à lui. Je le prie de faire bien mes compliments à M. de Bruges.

Je me flatte qu'il ne moubliera pas auprès de M. et de madame de Klinglin.

Je souhaite à madame Dupont des couches heureuses, et qu'elle s'en tienne là.

## LETTRE MDCCCCXVI.

### A M. COLLINI.

A Senones, le 23 juin.

Je n'ai point encore le paquet de lettres envoyé à Plombières. Je prie M. Collini de m'écrire à Senones. Je suppose qu'il a demandé à M. Turckeim de recevoir un paquet que les banquiers Bauer et Meville doivent avoir reçu pour moi.

Il est bien triste que je ne puisse corriger la Préface qui court les champs ; il n'y a qu'à attendre. A-t-on corrigé à la main les deux fautes essentielles qui sont dans le corps du livre ? Comment va la copie du manuscrit ?

J'espère que M. Collini aura l'attention de m'écrire à Senones. Les lettres me seront renvoyées à Plombières très fidèlement, sitôt que ma santé me permettra de m'y transporter. Mes compliments à tous ceux qui m'ont marqué de la bonté. V.

Digitized by Google

## LETTRE MDCCCCXVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Senones, le 24 juin.

O adorables anges, je compte être incessamment dans votre ciel, c'est-à-dire dans votre grenier. Je n'ai reçu qu'aujourd'hui vos lettres du 9 et du 16. Comment m'accusez-vous de n'avoir point écrit à madame d'Argental? Je vous écris toujours, madame; vous êtes *consubstantiels*. Je ne vous ai point écrit nommément et privativement, parceque moi, pauvre *moine*, je comptais venir, il y a quinze jours, *réellement*, dans votre vilain paradis de Plombières, où est mon ame, du jour que vous y êtes arrivés. Daignez donc me conserver cet heureux trou que vous avez bien voulu me retenir. J'arriverai peut-être avant ma lettre, peut-être après; mais il est très sûr que j'arriverai, tout malingre que je suis. Ma santé est au bout de vos ailes. Je veux me flatter que la vôtre va bien, puisque vous ne m'en parlez pas. Divins anges, je ne connais qu'un malheur, c'est d'avoir été si longtemps à quinze lieues de votre empyrée, et de ne m'être point jeté dedans. Voilà qui est bien plaisant d'être en couvent, et de dire *Benedicite*, au lieu d'être avec vous. Je m'occupe avec dom Ma-

billon, dom Martène, dom Thuillier, dom Ruinart. Les antiquailles où je suis condamné, et les *Capitulaires* de Charlemagne, sont bien respectables; mais cela ne console pas de votre absence. Je vais donc fermer mon cahier de remarques sur la seconde race, faire mon paquet, et m'embarquer. Lazare va se rendre à votre piscine. Il y a, dit-on, un monde prodigieux à Plombières; mais je ne le verrai certainement pas. Vous êtes tout le monde pour moi. Je suis devenu bien pédant; mais n'importe, je vous aime comme si j'étais un homme aimable. Adieu, vous deux, qui l'êtes tant; adieu, vous avec qui je voudrais passer ma vie. Quelle pauvre vie! Je n'ai plus qu'un souffle.

Quel chien de temps il fait! Des grêlons gros comme des œufs de poule d'Inde ont cassé mes vitres; et les vôtres? Adieu, adorables anges.

## LETTRE MDCCCCXVIII.

### A M. COLLINI.

A Senones, le 24 juin.

*Al fine ho ricevuto il gran pacchetto*: je garde la demi-feuille, ou, pour mieux dire, la feuille entière imprimée. Je n'y ai trouvé de fautes que les miennes. Vous corrigez les épreuves mieux que moi; corrigez donc le reste, sans que je m'en mêle,

Digitized by Google

et que M. Schœpflin fasse d'ailleurs comme il l'entendra; mais je m'aperçois que vous avez envoyé encore une autre épreuve à Plombières, avec des lettres. J'ai écrit et n'en ai rien reçu.

Je compte partir pour les eaux dans trois ou quatre jours, et il arrivera que vos paquets me seront renvoyés à Senones quand je n'y serai plus. Ne m'envoyez donc rien jusqu'à ce que je vous écrive, et que je sois fixé. Sur-tout ne m'envoyez point par la poste de gros paquets imprimés. Voici un petit mot pour M. Dupont, et un autre pour madame Goll.

Gardez le paquet que M. Turckeim vous a remis. Je ferai réponse à M. Adami[1] quand je serai à Plombières. Je vous embrasse de tout mon cœur.

V.

## LETTRE MDCCCCXIX.

### A M. COLLINI.

A Senones, le 26 juin.

Un messager de Saint-Dié vous rendra cette lettre. Je vous prie de prendre la clef de l'armoire dans laquelle il y a quelques livres. Cette armoire est derrière le bureau du cabinet, et la clef de cette

[1] * Ne serait-ce pas Ernest-Daniel Adami, né en Pologne en 1716, auteur de quelques ouvrages publiés en 1750 et 1755? (CLOG.)

armoire est dans un des tiroirs du bureau[1], à main droite. Vous y trouverez trois exemplaires du *Siècle de Louis XIV* et du *Supplément*, brochés en papier. Je vous prie d'en faire un paquet avec cette adresse : *A dom Pelletier, curé de Senones*, et de donner le paquet au porteur.

Je vous embrasse. V.

## LETTRE MDCCCCXX.

### A M. COLLINI.

A Senones, le 2 juillet.

En réponse à votre lettre du 25 juin, je vous dirai que je ne suis nullement pressé ni inquiet de la copie que vous faites, mais que je serai bien aise de la trouver faite à mon retour, dans un mois. J'envoie à M. Schœpflin[2] l'épître dédicatoire[3]. Je lui ai écrit au sujet de la fausse nouvelle qu'on lui a mandée. Je le crois trop sensé pour avoir laissé

[1] * Chez M. Goll, *rue des Juifs*, où Voltaire avait laissé Collini, et où il le retrouva, le 25 ou le 26 juillet suivant, à son retour de Plombières. (Clog.)

[2] * Jos.-Fréd. Schœpflin, imprimeur-libraire à Colmar. On ne connaît aucune lettre de Voltaire à Schœpflin le jeune, ni à l'historien J. Daniel Schœpflin qu'il consulta, à Strasbourg, sur son manuscrit des *Annales*. (Clog.)

[3] * A la duchesse de Saxe-Gotha. (Clog.)

Digitized by Google

soupçonner au fils[1] du chancelier de France qu'il le croyait capable d'avoir abusé de l'exemplaire qu'on lui a envoyé. Il n'a pas entendu ses intérêts en imprimant quatre mille exemplaires; il les entendrait mieux s'il avait des correspondances assurées. Je lui ai envoyé un petit billet pour madame Goll, dont vous ne me parlez jamais.

Je pars enfin pour Plombières, où j'espère avoir de vos nouvelles. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## LETTRE MDCCCCXXI.

### A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Entre deux montagnes, le 2 juillet.

J'ai été malade, madame; j'ai été *moine;* j'ai passé un mois avec saint Augustin, Tertullien, Origène, et Raban. Le commerce des pères de l'Église et des savants du temps de Charlemagne ne vaut pas le vôtre; mais que vous mander des montagnes des Vosges? et comment vous écrire, quand je n'étais occupé que des priscillianistes et des nestoriens?

Au milieu de ces beaux travaux dont j'ai gour-

[1] M. de Malesherbes, chargé de la direction de la librairie. (Cloc.)

mandé mon imagination, il a fallu encore obéir à des ordres que M. d'Alembert, votre ami, m'a donnés de lui faire quelques articles pour son *Encyclopédie;* et je les lui ai très mal faits. Les recherches historiques m'ont appesanti. Plus j'enfonce dans la connaissance des septième et huitième siècles, moins je suis fait pour le nôtre, et sur-tout pour vous.

M. d'Alembert m'a demandé un article sur l'*esprit*[1]; c'est comme s'il l'avait demandé au père Mabillon ou au père Montfaucon. Il se repentira d'avoir demandé des gavottes à un homme qui a cassé son violon.

Et vous aussi, madame, vous vous repentirez d'avoir voulu que je vous écrive. Je ne suis plus de ce monde, et je me trouve assez bien de n'en plus être. Je ne m'intéresserai pas moins tendrement à vous; mais, dans l'état où nous sommes tous deux, que pouvons-nous faire l'un sans l'autre? Nous nous avouerons que tout ce que nous avons vu et tout ce que nous avons fait a passé comme un songe; que les plaisirs se sont enfuis de nous, qu'il ne faut pas trop compter sur les hommes.

Nous nous consolerons aussi en nous disant

[1] L'article *Esprit*, rédigé par Volaire en 1754, parut, l'année suivante, dans le tome V de l'*Encyclopédie;* il forme actuellement la *Section II* du même article, dans le tome IV du *Dictionnaire philosophique*. (Cloc.)

combien peu ce monde est consolant. On ne peut y vivre qu'avec des illusions; et, dès qu'on a un peu vécu, toutes les illusions s'envolent. J'ai conçu qu'il n'y avait de bon, pour la vieillesse, qu'une occupation dont on fût toujours sûr, et qui nous menât jusqu'au bout, en nous empêchant de nous ronger nous-mêmes.

J'ai passé un mois avec un bénédictin de quatre-vingt-quatre ans, qui travaille encore à l'histoire. On peut s'y amuser quand l'imagination baisse. Il ne faut point d'esprit pour s'occuper des vieux évènements; c'est le parti que j'ai pris. J'ai attendu que j'eusse repris un peu de santé pour m'aller guérir à Plombières. Je prendrai les eaux en n'y croyant pas, comme j'ai lu les Pères.

J'exécuterai vos ordres auprès de M. d'Alembert. Je vois les fortes raisons du prétendu éloignement dont vous parlez; mais vous en avez oublié une, c'est que vous êtes éloignée de son quartier[1]. Voilà donc le grand motif sur lequel court le commerce de la vie! Savez-vous bien, vous autres, ce qu'il y a de plus difficile à Paris? c'est d'attraper le bout de la journée.

Puissent vos journées, madame, être tolérables! c'est encore un beau lot; car, de journées toujours

[1] D'Alembert demeurait rue Michel-le-Comte, et madame du Deffand, rue Saint-Dominique, dans la communauté de Saint-Joseph. (Cloc.)

agréables, il n'y en a que dans *les Mille et une Nuits*, et dans *la Jérusalem céleste*.

Résignons-nous à la destinée, qui se moque de nous, et qui nous emporte. Vivons tant que nous pourrons, et comme nous pourrons. Nous ne serons jamais aussi heureux que les sots; mais tâchons de l'être à notre manière... Tâchons...; quel mot! Rien ne dépend de nous; nous sommes des horloges, des machines.

Adieu, madame; mon horloge voudrait sonner l'heure d'être auprès de vous.

## LETTRE MDCCCCXXII.

### A M. COLLINI.

A Plombières, le 6 juillet [1].

Je répète *al signor Collini* qu'il est bien meilleur correcteur d'imprimerie que moi. Je le prie de m'envoyer l'épître dédicatoire, et la préface entière [2], imprimées; d'avoir soin de ces deux grosses fautes de ma façon, qui se sont glissées sur la fin du second volume.

[1] La maison où Voltaire se logea à Plombières, en 1754, avait alors pour enseigne un soleil; elle a été détruite par l'inondation du 26 juillet 1770. La maison bâtie sur son emplacement porte aujourd'hui le n° 117. (Clog.)

[2] Cette *préface entière*, qui annonce une préface un peu longue, m'est absolument inconnue. (Clog.)

Je suis au désespoir; je crains que M. de Malesherbes n'ait remis à des libraires de Paris l'exemplaire que je lui envoyai, de concert avec M. Schœpflin, pour le soumettre à ses lumières, et pour l'engager à le protéger. J'ai peur qu'il n'ait été choqué de ce que M. Schœpflin lui a écrit. Dites-lui bien, je vous en prie, qu'il n'a autre chose à faire qu'à envoyer vite de tous côtés.... Recommandez-lui la plus prompte diligence; j'écris la lettre[1] la plus forte à M. de Malesherbes.

Que l'électeur palatin ait dans huit jours ses exemplaires, et que le livre soit en vente. Je l'ai averti, il y a quatre mois, de prendre ses précautions. Je vous embrasse. V.

## LETTRE MDCCCCXXIII.

### A M. DE CIDEVILLE.

A Plombières, le 9 juillet[2].

Mon cher et ancien ami, quoique *chat échaudé* ait la reputation de craindre l'*eau froide*, cependant j'ai risqué l'eau chaude. Vous savez que j'aimerais bien mieux être auprès des naïades de Forges

[1] * Cette lettre n'a pas été recueillie, non plus que quelques autres adressées antérieurement à Malesherbes. (CLOG.)

[2] * 9 juillet 1754, et non 1752, comme dans quelques éditions. (CLOG.)

que de celles de Plombières. Vous savez où je voudrais être, et combien il m'eût été doux de mourir dans la patrie de Corneille, et dans les bras de mon cher Cideville; mais je ne peux ni passer ni finir ma vie selon mes desirs. J'ai au moins auprès de moi, à présent, une nièce qui me console en me parlant de vous. Nous ne fesons point de châteaux en Espagne, mais nous en fesons en Normandie [1]. Nous imaginons que quelque jour nous pourrions bien vous venir voir. Elle m'a parlé, comme vous, du poëme de *l'Agriculture*. C'était à vous à le faire et à dire :

« O fortunatos nimiùm, sua *nam* bona *noscunt !* »
VIRG., *Georg.*, II, v. 458.

Pour moi je dis :

« Nos . . . . . dulcia linquimus arva ; »
VIRG., ecl. I, v. 3.

mais ne me dites point de mal des livres de dom Calmet.

Ses antiques fatras ne sont point inutiles ;
Il faut des passe-temps de toutes les façons,
Et l'on peut quelquefois supporter les Varrons,
Quoiqu'on adore les Virgiles.

D'ailleurs il y a cent personnes qui lisent l'his-

[1] Cideville était alors à son château de Launai, à quelques lieues de Rouen. (CLOG.)

toire, pour une qui lit les vers. Le goût de la poésie est le partage du petit nombre des élus. Nous sommes un petit troupeau, et encore est-il dispersé. Et puis je ne sais si, à mon âge, il me siérait encore de chanter. Il me semble que j'aurais la voix un peu rauque. Et pourquoi chanter

« ..... deserti ad Strymonis undam? »
VIRG., *Georg.*, IV, v. 508.

Enfin je me suis vu contraint de songer sérieusement à cette *Histoire universelle*[1] dont on a imprimé des fragments si indignement défigurés. On m'a forcé à reprendre malgré moi un ouvrage que j'avais abandonné, et qui méritait tous mes soins. Ce n'était pas les sèches *Annales de l'Empire*, c'était le tableau des siècles, c'était l'histoire de l'esprit humain. Il m'aurait fallu la patience d'un bénédictin, et la plume d'un Bossuet. J'aurai au moins la vérité d'un De Thou. Il n'importe guère où l'on vive, pourvu qu'on vive pour les beaux-arts; et l'histoire est la partie des belles-lettres qui a le plus de partisans dans tous les pays.

Les fruits des rives du Permesse
Ne croissent que dans le printemps;
D'Apollon les trésors brillants

[1] Voltaire fit paraître, quelques semaines plus tard, un troisième volume de l'*Abrégé* tronqué par Néaulme. (CLOG.)

Font les charmes de la jeunesse,
Et la froide et triste vieillesse
N'est faite que pour le bon sens.

Adieu, mon cher ami; je vous aime bien plus que la poésie. Madame Denis [1] vous fait mille compliments. V.

## LETTRE MDCCCCXXIV.

### A M. COLLINI.

A Plombières, le 12 juillet.

M. Mac-Mahon, médecin de Colmar, m'a apporté votre paquet. Vous me ferez un plaisir extrême de hâter la reliure des deux volumes en maroquin, pour son altesse électorale, et de les envoyer, par la poste, à madame Defresnei [2], en la priant de les faire tenir par les chariots.

Tâchez qu'au moins l'Épître soit dans ces deux volumes, avant la préface.

Mille tendres amitiés à madame Goll; j'espère la venir voir avec ma nièce. V.

[1] * Madame Denis était venue à Plombières avec sa sœur : elle accompagna son oncle quand il revint à Colmar. (Cloo.)

[2] * Directrice de la poste aux lettres, à Strasbourg. (Cloo.)

## LETTRE MDCCCCXXV.

### A DOM CALMET,

ABBÉ DE SENONES.

A Plombières, le 16 juillet[1].

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez augmente mon regret d'avoir quitté votre respectable et charmante solitude. Je trouvais chez vous bien plus de secours pour mon ame que je n'en trouve à Plombières pour mon corps. Vos ouvrages et votre bibliothèque m'instruisaient plus que les eaux de Plombières ne me soulagent. On mène d'ailleurs ici une vie un peu tumultueuse, qui me fait chérir encore davantage cette heureuse tranquillité dont je jouissais avec vous. J'ai pris la liberté de faire mettre à part quelques livres des savants d'Angleterre pour votre bibliothèque; mais on n'a envoyé chez Debure que les livres écrits en langue anglaise. J'ai donné ordre qu'on y joignit les latins. Ce sont au moins des livres rares, qui seront bien mieux placés dans une bibliothèque comme la vôtre que chez un particulier. Il faut de tout dans la belle collection que vous avez. Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et

[1] Dans les mémoires de Collini, cette lettre est datée du 16 juillet 1755, au lieu de 1754, sa véritable date. (Cloc.)

Digitized by Google

des jours aussi durables que votre gloire, et que les services que vous avez rendus à quiconque veut s'instruire. Je serai toute ma vie, avec le plus respectueux et le plus tendre attachement, monsieur, votre, etc. V.

## LETTRE MDCCCCXXVI.

### A M. DEVAUX.

A Plombières, le 19 juillet.

Mon cher *Panpan*, mademoiselle de Francinetti vient de mourir subitement, pendant qu'on dansait à deux pas de chez elle, et on n'a pas cessé de danser. Qui se flatte de laisser un vide dans le monde et d'être regretté a tort. Elle doit pourtant être regrettée de ses amis; elle l'est beaucoup de moi, qui connaissais toute la bonté de son cœur. Elle m'avait montré une lettre de vous dont je vous dois des remerciements. J'ai vu que vous souhaitiez de revoir votre ancien ami. Vous parliez dans cette lettre des bontés que madame de Boufflers et M. de Croï veulent bien me conserver. Je vous supplie de leur dire combien j'en suis touché, et à quel point je desirerais leur faire encore ma cour; mais ma santé désespérée, et des affaires, me rappellent à Colmar, où j'ai quelque bien qu'il faut arranger. Madame Denis m'y accompagne.

Digitized by Google

Mes deux nièces vous remercient des choses agréables qui étaient pour elles dans votre lettre à mademoiselle Francinetti.

Adieu, mon ancien ami ; votre belle ame et votre esprit me seront toujours bien chers, et vous devez toujours me compter parmi vos vrais amis.

V.

## LETTRE MDCCCCXXVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar[1], le 26 juillet.

Anges, je ne peux me consoler de vous avoir quittés qu'en vous écrivant. Je suis parti de Plombières pour *la Chine*[2]. Voyez tout ce que vous me faites entreprendre. O Grces ! que de peine pour vous plaire ! Eh bien ! me voilà *Chinois*, puisque vous l'avez voulu ; mais je ne suis ni mandarin ni jésuite, et je peux très bien être ridicule. Anges, scellez la bouche de tous ceux qui peuvent être

[1] Voltaire, absent de Colmar depuis le 8 juin jusqu'au 22 juillet, ou environ, avait passé quinze jours à Plombières. (Cloc.)

[2] Après avoir esquissé plusieurs plans de *l'Orphelin de la Chine*, à Schwetziogen et à Colmar, en 1753, époque où les *Annales de l'Empire* étaient l'*éteignoir* de son imagination, Voltaire s'occupa de nouveau, en revenant de Plombières, et dans les salles basses de Colmar, de sa nouvelle tragédie, représentée, pour la première fois, le 20 auguste 1755. (Cloc.)

instruits de ce voyage de long cours; car, si l'on me sait embarqué, tous les vents se déchaîneront contre moi. Mon voyage à Colmar était plus nécessaire, et n'est pas si agréable. Il n'y a de plaisir qu'à vous obéir, à faire quelque chose qui pourra vous amuser. J'y vais mettre tous mes soins, et je ne vous écris que ce petit billet, parceque je suis assidu auprès du berceau de *l'Orphelin*. Il m'appelle, et je vais à lui en fesant la pagode. J'ignore si ce billet vous trouvera à Plombières. Il n'y a que le président[1] qui puisse y faire des vers. Moi je n'en fais que dans la plus profonde retraite, et quand c'est vous qui m'inspirez. Dieu vous donne la santé, et que le King-Tien me donne de l'enthousiasme et point de ridicule. Sur ce je baise le bout de vos ailes.

## LETTRE MDCCCCXXVIII.

### DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 27 juillet.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre pendant que j'étais aux bains de Schlangenbadt; et, peu de jours après mon retour ici, le volume[2] que vous m'avez envoyé. Je vous en suis bien

[1] Le président Hénault. (Cloc.)
[2] Le troisième volume de l'*Abrégé de l'Histoire universelle*, pré-

obligé; et, quoique vous ayez outré quelques expressions flatteuses à mon égard, je suis bien aise de concourir à la justice que le public vous doit sur les mauvaises éditions de votre *Essai sur l'Histoire universelle*. Vous rendrez sûrement un grand service à ce même public, si vous donnez bientôt le reste de cet ouvrage. Il intéresse, il amuse, et instruit solidement. Rien d'essentiel n'y est oublié, et les faits de moindre conséquence qui s'y trouvent paraissent presque nécessaires pour nous bien faire entrer dans l'esprit des siècles passés.

J'ai entendu dire par plusieurs personnes[1] que vous travaillez présentement à une *Histoire d'Espagne*. Quoiqu'elles ne me l'aient pas assuré pour certain, j'espere que votre santé vous permettra toujours de donner quelque ouvrage nouveau.

Comme je crois le vin de Hongrie fort sain, et que vous n'êtes peut-être pas à portée d'en avoir de bon, j'ai fait faire des dispositions pour vous en envoyer, dès que les chaleurs le permettront. Je voudrais avoir des occasions plus réelles de pouvoir vous faire plaisir.

Je suis avec bien de l'estime, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

cédé de l'Épître dédicatoire, imprimée t. I de l'*Essai sur les mœurs*, et adressée à Charles-Théodore. (CLOG.)

[1] * Ces personnes se trompaient. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCXXIX.

### A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Colmar, le 27 juillet.

Mon cher *Cicéron*, le cardinal Ximenès ne fesait point de tragédies, et M. de Ximenès, qui est de la maison, a fait une pièce de théâtre[1] qui a eu du succès. Vous savez qu'on le nomme le marquis de Chiméne, nom consacré, malgré le cardinal de Richelieu. On ne dira pas :

> L'Académie en corps a beau le censurer ;
> BOILEAU, sat. IX, v. 233.

c'est à l'Académie à se déclarer pour les Chiméne.

Il croit que j'ai quelque crédit auprès de vous ; il ambitionne votre voix[2], et encore plus votre suffrage. Je suis trop malade pour vous écrire une longue lettre. Je vous souhaite de la santé, et je vous aime de tout mon cœur. Madame Denis, qui est ma garde-malade, vous fait mille compliments.

[1] * *Amalazonte*, tragédie représentée, pour la première fois, le 30 mai 1754. (CLOG.)

[2] * Destouches était mort le 4 juillet ; Boissi fut reçu à sa place, le 25 auguste suivant, à l'Académie française. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCXXX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 3 auguste.

Mon divin ange, les eaux de Plombières ne sont pas si souveraines, puisqu'elles donnent des coliques à madame d'Argental, et qu'elles m'ont attaqué violemment la poitrine; mais peut-être aussi que tout cela n'est point l'effet des eaux. Qui sait d'où viennent nos maux et notre guérison? Au moins les médecins n'en savent rien. Ce qui est sûr c'est que Plombières a fait, pendant quinze jours[1], le bonheur de ma vie, et vous savez tous deux pourquoi. Cette année doit m'être heureuse. Je vous remercie pour *Mariamne*[2], et sur-tout pour *Rome*[3]. Les comédiens sont de grands butors s'ils ne savent pas faire copier les rôles. Voulez-vous que je vous envoie l'imprimé? Dites comment, et il partira. Nos magots de la Chine n'ont pas réussi. J'en

[1]* Entre le 2 et le 18 juillet. (Cloo.)

[2]* Cette tragédie, remise au théâtre de la Comédie française, y fut reçue, le 5 auguste 1754, *avec de grands applaudissements*, dit Grimm dans sa *Correspondance littéraire*. (Cloo.)

[3]* *Rome sauvée* devait être remise aussi au théâtre comme *Mariamne*; mais Voltaire jugea prudent de laisser passer *le Triumvirat*, pièce qui tomba le 23 décembre 1754, *malgré l'extrême envie qu'on avait*, dit encore Grimm, *de la trouver bonne*. (Cloo.)

ai fait cinq ; cela est à la glace, alongé, ennuyeux. Il ne faut pas faire un Versailles de Trianon ; chaque chose a ses proportions. Nous avons trouvé, madame Denis et moi, les cinq pavillons réguliers; mais il n'y a pas moyen d'y loger ; les appartements sont trop froids. Nous avons été confondus du mauvais effet que fait l'art détestable de l'amplification ; alors je n'ai eu de ressource que d'embellir trois corps de logis ; j'y ai travaillé avec ce courage que donne l'envie de vous plaire ; enfin nous sommes très contents. Ce n'est pas peu que je le sois ; je vous réponds que je suis aussi difficile qu'un autre. J'ose vous assurer que c'est un ouvrage bien singulier, et qu'il produit un puissant intérêt depuis le premier vers jusqu'au dernier. Il vaut mieux certainement donner quelque chose de bon en trois actes que d'en donner cinq insipides, pour se conformer à l'usage. Il me semble qu'il serait très à propos de faire jouer cette nouveauté immédiatement avant le voyage de Fontainebleau, supposé que l'ouvrage vous paraisse aussi passable qu'à nous ; supposé que cela ne fasse aucun tort à *Rome sauvée;* supposé encore qu'on ne trouve dans nos Chinois rien qui puisse donner lieu à des allusions malignes. J'ai eu grand soin d'écarter toute pierre de scandale. Le conquérant tartare serait à merveille entre les mains de Le Kain ; La None a assez l'air d'un lettré chinois, ou

plutôt d'un magot; c'est grand dommage qu'il ne soit pas cocu. Idamé est coupée sur la taille de mademoiselle Clairon. Peut-être les circonstances présentes[1] seraient favorables; en tout cas, je vais faire transcrire l'ouvrage; indiquez-moi la façon de vous l'envoyer par la poste.

Ce que vous me mandez, mon cher ange, de mon troisième[2] volume, me fait un extrême plaisir; plus il sera lu, et plus les gens raisonnables seront indignés contre le brigandage et l'imposture qui m'ont attribué les deux premiers; ils seront bientôt prêts à paraître de ma façon. Il ne me faut pas six mois pour que tout l'ouvrage soit fini[3], pour peu que j'aie, je ne dis pas une santé, mais une langueur tolérable. Je ne demande, pour travailler beaucoup, qu'à ne pas souffrir beaucoup. Tout cela sera sans préjudice de *Zulime*, sur laquelle j'ai toujours de grands desseins. Voilà toute mon ame mise aux pieds de mes anges.

[1] * La dauphine était sur le point d'accoucher; le duc de Berri (Louis XVI) naquit le 23 auguste. (CLOG.)

[2] * Le troisième volume de l'*Abrégé de l'Histoire universelle* venait de paraître. (CLOG.)

[3] * Conrad Walther, libraire de Dresde, cité comme un *très honnête homme* dans la lettre MDCCLXX, réimprima, en 1754, les deux premiers volumes mutilés par J. Néaulme. Ce fut Walther que Voltaire gratifia du *troisième*, cité ici. Le quatrième parut en 1757, et l'édition se termina, l'année suivante, par deux autres volumes. (CLOG.)

Vous pouvez donc à présent aller à la comédie? Le ciel en soit béni! Daignez donc faire mes compliments à Hérode[1] quand vous le rencontrerez dans le foyer. Pardon de *la liberté grande*. Madame Denis vous fait les siens très tendrement. Elle s'est faite garde-malade. Elle travaille dans son infirmerie, et moi dans la mienne. Nous sommes deux reclus. Quand on ne peut vivre avec vous, il faut ne vivre avec personne. Adieu, mes anges; mes magots chinois et moi, nous sommes à vos ordres. Je vous salue en Confucius, et je m'incline devant votre doctrine, m'en rapportant à votre tribunal des rites.

## LETTRE MDCCCCXXXI.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Colmar, le 6 auguste.

Croyez fermement, monseigneur, que je vous mets immédiatement au-dessus du soleil et des bibliothèques. Je ne peux, en vérité, vous donner une plus belle place dans la distribution de mes goûts. Je suis assez content du soleil pour le moment; mais ne vous figurez pas que, dans votre belle province[2], vous ayez les livres qu'il faut à ma pédan-

[1] * Le Kain, qui joua ce rôle avec un grand succès. (CLOG.)
[2] * Le Bas-Languedoc. (CLOG.)

Digitized by Google

terie. Je les ai trouvés au milieu des montagnes des Vosges. Où ne va-t-on pas chercher l'objet de sa passion! Il me fallait de vieilles chroniques du temps de Charlemagne et de Hugues Capet, et tout ce qui concerne l'histoire du moyen âge, qui est la chose du monde la plus obscure; j'ai trouvé tout cela dans l'abbaye de dom Calmet. Il y a dans ce désert sauvage une bibliothèque presque aussi complète que celle de Saint-Germain-des-Prés de Paris. Je parle à un académicien; ainsi il me permettra ces petits détails. Il saura donc que je me suis fait moine bénédictin pendant un mois entier. Vous souvenez-vous de M. le duc de Brancas[1], qui s'était fait dévot au Bec? Je me suis fait savant à Senones[2], et j'ai vécu délicieusement au réfec-

[1] Louis de Brancas, né en 1663, mort à Paris, le 24 janvier 1739, après être resté dix ans chez les bénédictins du Bec, abbaye à quatre lieues de Bernai, occupée à présent par un haras. Ce L. de Brancas était le père de Louis-Antoine, à qui est adressée la lettre XIX. (CLOG.)

[2] Voici ce qu'on lit dans la *Correspondance littéraire de Grimm* (t. I, p. 188, de l'excellente édition commencée en 1829): On a « dit à Paris que M. de Voltaire était dans la grande dévotion, par« ce qu'il a fait un assez long séjour à l'abbaye de Senones, auprès « de D. Calmet; ce bruit s'est trouvé faux, comme il était aisé de le « prévoir. Pour moi, j'aimais mieux croire qu'il y avait fait des pro« visions pour écrire l'histoire ecclésiastique. En effet, il n'y a point « de sujet qui gagnât plus à être traité par M. de Voltaire que ce« lui-ci. Peut-être faudrait-il, pour cela, qu'il se retirât à Constan« tinople. »

Voltaire, devenu *vieux*, ne se fit point *ermite*, et démentit le proverbe. (CLOG.)

toire. Je me suis fait compiler par les moines des fatras horribles d'une érudition assommante. Pourquoi tout cela? pour pouvoir aller gaiement faire ma cour à mon *héros*, quand il sera dans son royaume. Pédant à Senones, et joyeux auprès de vous, je ferais tout doucement le voyage avec ma nièce. Je ne pouvais régler aucune marche avant d'avoir fait un grand acte de pédantisme que je viens de mettre à fin. J'ai donné moi-même un troisième volume de l'*Histoire universelle*, en attendant que je puisse publier à mon aise les deux premiers, qui demandaient toutes les recherches que j'ai faites à Senones; et je publie exprès ce troisième volume pour confondre l'imposture, qui m'a attribué ces deux premiers tomes si défectueux. J'ai dédié exprès à l'électeur palatin ce tome troisième, parcequ'il a l'ancien manuscrit des deux premiers entre les mains; et je le prends hardiment à témoin que ces deux premiers ne sont point mon ouvrage. Cela est, je crois, sans réplique, et d'autant plus sans réplique que monseigneur l'électeur palatin me fait l'honneur de me mander *qu'il est bien aise de concourir à la justice que le public* me *doit*.

Je rends compte de tout cela à mon *héros*. Mon excuse est dans la confiance que j'ai en ses bontés. Je le supplie de mander comment je peux faire pour lui envoyer ce troisième volume par la poste. Il aime l'histoire, il trouvera peut-être des choses

assez curieuses, et même des choses dans lesquelles il ne sera point de mon avis. J'aurai de quoi l'amuser davantage quand je serai assez heureux pour venir me mettre quelque temps au nombre de ses courtisans, dans son royaume de Théodoric. Madame Denis, ma garde-malade, voulait avoir l'honneur de vous écrire. Elle joint ses respects aux miens. Nous disputons à qui vous est attaché davantage, à qui sent le mieux tout ce que vous valez, et nous vous donnons toujours la préférence sur tout ce que nous avons connu.

Vous êtes le saint pour qui nous avons envie de faire un pélerinage. Je crois que six semaines de votre présence me feraient plus de bien que Plombières. Adieu, monseigneur; votre ancien courtisan sera toujours pénétré pour vous du plus tendre respect et de l'attachement le plus inviolable.

## LETTRE MDCCCCXXXII.

### A M. LE MARQUIS DE PAULMI.

A Colmar, le 13 auguste.

Permettez, monseigneur, qu'on prenne la liberté d'ajouter un volume[1] à votre bibliothéque.

[1] Voltaire avait déja envoyé, en manuscrit, la préface de ce volume à Paulmi, avec la lettre MDCCCLXXVI. (CLOG.)

Voici un petit pavillon d'un bâtiment immense, dont les deux premières ailes, qu'on a données très indignement, ne sont certainement pas de mon architecture. Si je vis encore un an, je compte bien avoir l'honneur de vous envoyer tout l'édifice de ma façon. On verra une énorme différence, et on me rendra justice. Votre suffrage, si vous avez le temps de le donner, sera la plus chère récompense de mes pénibles travaux.

Madame Denis, ma garde-malade, et moi, nous vous présentons les plus tendres respects.

## LETTRE MDCCCCXXXIII.

### A M. DE BRENLES.

Colmar, le 13 auguste.

Mon voyage de Plombières, monsieur, et l'état languissant où je suis toujours, m'ont empêché de vous dire plus tôt combien je vous sais gré de servir les *trois dieux*[1] qui président à votre ménage. Madame de Brenles et vous, vous en ajoutez un quatrième qui embellit les trois autres, c'est l'esprit, et l'esprit éclairé. Que votre charmante compagne reçoive ici mes remerciements et mon admiration! Que ne puis-je venir voir tous vos dieux! J'ai avec moi, à Colmar, une nièce qui est

[1] Voyez le second alinéa de la lettre MDCCCCVIII. (CLOG.)

Digitized by Google

veuve d'un officier du régiment de Champagne; elle aime les lettres, elle les cultive comme madame de Brenles. Son amitié pour moi l'a engagée à être ma garde-malade. Elle est assez philosophe pour ne pas refuser de se retirer avec moi dans quelque terre, et cette même philosophie ne lui ferait pas haïr un pays libre. Cette précieuse liberté et votre voisinage seraient deux belles consolations de ma vieillesse; vous savez qu'il y a long-temps que j'y pense. On dit qu'il y a actuellement une assez belle terre à vendre, sur le bord du lac de Genève. Si le prix n'en passe pas deux cent mille livres de France, l'envie d'être votre voisin me déterminerait. Une moins chère conviendrait encore, pourvu que le logement et la situation sur-tout fussent agréables. Que ce soit à cinq ou six lieues de Lausanne, il n'importe; tout serait bon, pourvu qu'on y fût le maître, et qu'on pût avoir l'honneur de vous y recevoir quelquefois. S'il y a, en effet, une terre agréable à vendre dans vos cantons, je vous prie, monsieur, d'avoir la bonté de me le mander, mais il faudrait que la chose fût secrète. J'enverrais une procuration à quelqu'un qui l'achèterait d'abord en son nom. Vous n'ignorez pas les ménagements que j'ai à garder. Je ne veux rien ébruiter [1], rien afficher, et je ne dois me fermer aucune porte.

[1] * Les jésuites de la Haute-Alsace espionnaient sans cesse l'au-

Je compte avoir l'honneur, monsieur, de vous envoyer, par la première occasion, un nouveau tome de l'*Histoire universelle,* que je publie expressément pour condamner les deux premiers que l'on a si indignement défigurés, et que j'espère donner moi-même, quand il en sera temps.

La vérité, quelque circonspecte qu'elle puisse être, a besoin de la liberté; si je peux venir à bout de goûter les charmes de l'une et de l'autre avec ceux de votre société, je croirai ne pouvoir mieux finir ma carrière. Je supplie les deux nouveaux mariés de me conserver leurs bontés et de compter sur mes respectueux sentiments.

VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCCCXXXIV.

A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Colmar, le 22 auguste.

Je veux vous écrire, ma chère nièce, et je ne vous écris point de ma main, parceque je suis un peu malade; et me voilà sur mon lit sans en rien dire à votre sœur. J'espère que vous trouverez ma lettre à votre arrivée à Paris. Nous saurons si les

teur de *Mahomet*, et ils parvinrent à l'empêcher de s'établir aux environs de Colmar, comme il en avait d'abord eu le dessein. (CLOG.)

Digitized by Google

eaux vous ont fait du bien, si vous digérez, si vous et votre fils[1] vous faites toujours de grands progrès dans la peinture, si l'abbé Mignot a obtenu enfin quelque bénéfice.

Vous allez avoir *le Triumvirat*[2]; ainsi ce n'est pas la peine d'envoyer mes magots de la Chine. Je ne peux d'ailleurs avoir absolument que trois magots; les cinq seraient secs comme moi; au lieu que les trois ont de gros ventres comme des Chinois. Votre sœur en est fort contente. Ils pourront un jour vous amuser; mais à présent il ne faut rien précipiter.

Ne hâtons pas plus nos affaires en France qu'à la Chine; ne faites nul usage, je vous en prie, du papier[3] que vous savez; nous avons quelque chose en vue, madame Denis et moi, du côté de Lyon. On dit que cela sera fort agréable. Nous vous en rendrons bientôt compte.

Je me lève pour vous dire que nous sommes ici deux solitaires qui vous aimons de tout notre cœur.

[1] M. Dompierre d'Hornoi, alors âgé de douze ans. (CLOG.)
[2] Tragédie de Crébillon. (CLOG.)
[3] Relatif à l'acquisition d'une terre. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCXXXV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Colmar, le 27 auguste.

L'épuisement où je suis, mon cher et respectable ami, m'interdit les cinq actes, puisqu'il m'empêche de vous écrire de ma main.

Vous m'avouerez qu'à mon âge trois fois sont bien honnêtes; j'ai été jusqu'à cinq pour vous plaire; mais, en vérité, ce n'était que cinq langueurs. Comptez que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour m'échauffer le tempérament. Je vous conjure d'ailleurs de tâcher de croire que chaque sujet a son étendue; que *la Mort de César* serait détestable en cinq actes, et que nos Chinois sont beaucoup plus intéressants et beaucoup plus faits pour le théâtre. J'aurai, je crois, le temps de les garder encore, puisqu'on va donner *le Triumvirat*. Le public aura, grace à vos bontés, une suite de l'histoire romaine sur le théâtre. Vous ferez une action de Romain si vous parvenez à faire jouer[1] *Rome sauvée*.

Les sentiments de Le Kain me plaisent autant que ses talents, mais il faut que je renonce au

[1] Voltaire ne tarda pas à renoncer à ce projet. (Clog.)

plaisir de l'entendre. C'est une injustice bien criante de me rendre responsable de deux volumes impertinents que l'imposture et l'ignorance ont publiés sous mon nom. Je ferai voir bientôt qu'il y a quelque différence entre mon style et celui de Jean Néaulme. On aurait dû me plaindre plutôt que de se fâcher contre moi; mais je suis accoutumé à ces petites méprises de la sottise et de la méchanceté humaines. Vous m'en consolez, mon cher ange. Protégez bien Rome et la Chine, pendant que je suis encore sur les bords du Rhin. Mille tendres respects à madame d'Argental. Je n'en peux plus, mais je vous aime de tout mon cœur.

## LETTRE MDCCCCXXXVI.

### A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Colmar, le 27 auguste.

Oui, je pense plus à vous que je ne vous écris, monsieur; l'état où je suis ne me permet pas même de vous écrire aujourd'hui de ma main. Madame Denis a fait une action bien héroïque[1] de vous

[1] Pas si *héroïque*. Madame Denis, en faveur de laquelle Voltaire avait fait un testament, craignait la révocation de cet acte, et espérait d'ailleurs que son oncle ne vivrait pas si long-temps. Le marquis de Lézeau, à qui Voltaire prêta 18,000 livres en 1733, était loin de prévoir alors qu'il en ferait encore la rente quarante-cinq ans après.

quitter pour venir garder un malade. Il est assez étrange que deux personnes qui voulaient passer leur vie avec vous soient à Colmar. Si la friponnerie, l'ignorance et l'imposture, n'avaient pas abusé de mon nom pour donner deux impertinents volumes d'une prétendue *Histoire universelle*, votre *Zulime* s'en trouverait mieux ; mais l'injustice odieuse[1] que j'ai essuyée m'impose au moins le devoir de la confondre, en mettant en ordre mon véritable ouvrage. Votre *Zulime* ne peut venir qu'après les quatre parties du monde[2] qui m'occupent à présent. Ce serait pour moi une grande consolation, dans mes travaux et dans mes souffrances, de voir l'ouvrage[3] dont vous me parlez. Je vous en dirais mon avis avant les représentations; c'est le seul temps où l'amitié puisse employer la critique; elle n'a plus qu'à applaudir ou à se taire quand l'ouvrage a été livré au parterre.

On avait fait courir un plaisant bruit; on disait que j'avais fait aussi *le Triumvirat*[4]. Je vous assure

Voltaire fut tout surpris lui-même de vivre encore à soixante ans. (Cloc.)

[1]* Louis XV, conseillé et excité par les prêtres dont il était l'esclave et la dupe, avait fait défendre à Voltaire, qu'il rendait responsable de l'infidélité de Néaulme, de rentrer à Paris. (Cloc.)

[2]* La suite de l'*Histoire universelle*. (Cloc.)

[3]* Sans doute une tragédie intitulée *Ramire*. (Cloc.)

[4]* Crébillon était mort depuis un an, quand Voltaire, son *savetier*,

que je suis très loin d'exciter une pareille guerre civile au théâtre. La bagatelle[1] dont vous a parlé M. d'Argental n'était d'abord qu'un ouvrage de fantaisie, dont j'avais voulu l'amuser aux eaux de Plombières. C'est lui qui m'a engagé à y travailler sérieusement; j'en ai fait, je crois, une pièce très singulière. Mademoiselle Clairon y aura un beau rôle; mais il est impossible d'en faire cinq actes. Il vaut bien mieux en donner trois bons que cinq languissants. J'allais presque vous dire que nous en parlerons un jour; mais je sens bien que je me réduirai à vous en écrire. L'absence ne diminuera jamais dans mon cœur les sentiments que je vous ai voués pour toute ma vie. *Le malade* V.

*P. S.* DE MADAME DENIS.

Puisque l'oncle ne peut vous écrire de sa main, la nièce y suppléera tant bien que mal. Convenez que mon oncle a raison de ne vous point envoyer *Zulime*, puisqu'elle n'est pas encore à sa fantaisie, et qu'il n'a pas le temps d'y travailler actuellement. Celle dont M. d'Argental vous a parlé vous plaira d'autant plus qu'il y a deux très beaux rôles pour Le Kain et mademoiselle Clairon. Cette pièce est très singulière, chaude, et écrite à merveille; mais vous n'aurez

en ce qu'il raccommodait les vieux cothurnes de l'auteur d'*Électre* et de *Catilina*, commença à composer sa tragédie du *Triumvirat*, jouée le 5 juillet 1764. (CLOG.)

[1] *L'Orphelin de la Chine*, que Voltaire finit par donner en cinq actes. (CLOG.)

que trois actes. Nous espérons bien que, lorsqu'il sera question de la jouer, vous y donnerez tous vos soins.

L'*Histoire universelle* l'occupe actuellement tout entier; c'est un ouvrage fait pour lui faire infiniment d'honneur; dès qu'il sera fini, je ferai de mon mieux pour l'engager à reprendre ce théâtre que nous aimons, vous et moi, si constamment. Vous verrez encore des *Alzire*, des *Zaïre*, des *Mérope*, etc., etc., de sa façon. Son génie est aussi brillant que sa santé est misérable. Adressez-moi toujours vos lettres à Colmar; nous ne sommes pas encore déterminés sur le temps où nous irons à Strasbourg. Si mon oncle daigne me rendre une partie des sentiments[1] que j'ai pour lui, tous les séjours me seront égaux; l'amitié embellit les lieux les plus sauvages.

Je ne doute pas que votre tragédie ne soit dans sa perfection; M. de Voltaire sera sûrement étonné de la façon dont elle est écrite. Pourriez-vous la lui faire lire? Pensez-y bien.

Vous fourrerez-vous, cet hiver, dans la bagarre? J'imagine que non; vous êtes trop sage. Mon oncle veut aussi laisser passer les plus pressés. Je pense qu'il fera bien froid, cet hiver, au *Triumvirat;* qu'en dites-vous?

Puisque vous voulez savoir ce que je fais, je barbouille aussi du papier; je travaille mal et lentement; mon ouvrage[2] n'a pris, jusqu'à présent, aucune forme, et j'en suis si mécontente que je n'ai pas encore eu le courage de le montrer à mon oncle. Je me console en pensant que l'occupation la plus ordinaire d'une femme est de faire des nœuds, et qu'il vaut autant gâter du papier que du fil.

Dites-moi si Ximenès demande encore la place vacante[3]

[1] * Voyez plus haut, dans la lettre MDCCCLXXXV, un échantillon de ces *sentiments*. (CLOG.)

[2] * La tragédie d'*Alceste*. (CLOG.)

[3] * Surian, évêque de Vence, était mort le 3 auguste; il fut rem-

à l'Académie; j'en serais fâchée; ce serait une seconde imprudence. Si j'étais à Paris, je ferais l'impossible pour l'en empêcher. Il se presse trop, et détruit la petite fortune d'*Amalazonte*, par un amour-propre mal entendu qu'on veut humilier.

Adieu; mandez-moi tout ce que vous savez; vous ferez grand plaisir à une solitaire qui aime vos lettres, et qui a pour vous la plus inviolable amitié.

Dites, je vous prie, monsieur, à madame Sonning [1], que j'ai souvent le plaisir de parler d'elle avec madame la comtesse de Lutzelbourg, qui est ici, et faites-lui pour moi mille tendres compliments.

## LETTRE MDCCCCXXXVII.

### DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 28 auguste.

Je suis charmé d'apprendre par votre lettre [2], monsieur, que vous continuez de travailler à un ouvrage que le public doit desirer avec empressement, et que, malgré les peines et les soins que vous vous donnez dans les profondes

placé par d'Alembert, le 19 décembre 1754, à l'Académie française, où Ximenès avait précédemment essayé de succéder à Destouches. (CLOG.)

[1] Marie-Sophie Puchat des Alleurs, sœur de l'ambassadeur à Constantinople; mariée, en 1728, à M. Sonning, nommé dans la lettre du 21 mai 1755 à Thibonville. (CLOG.)

[2] Cette lettre n'a pas été recueillie; il en est de même de celle que l'électeur cite au commencement de sa lettre du 27 juillet précédent. (CLOG.)

recherches que vous faites dans l'histoire, vous vous occupiez encore à orner le théâtre français d'une nouvelle tragédie[1]. Je suis bien impatient de la voir : *You're in the right to think that I don't dislike the English taste, and I have borrow'd this way of thinking from the observations on this nation.* Les trop grandes libertés de la tragédie anglaise étant réduites à de justes bornes par quelqu'un qui sait si bien les compasser que vous, monsieur, ne pourront que plaire à tous ceux qui jugent sans prévention. Je tombe moi-même un peu dans le défaut d'être prévenu, puisque je le suis déja pour ce nouvel enfant légitime, dont je serai charmé de revoir le père, qui en fait tant et de si beaux. J'espère que votre santé se remet. Soyez sûr de l'estime avec laquelle je suis, etc. CHARLES-THÉODORE, électeur.

## LETTRE MDCCCCXXXVIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 8 septembre.

C'est moi, mon cher ange, qui veux et qui fais tout ce que vous voulez, puisque je vous envoie, par pure obéissance, des Tartares et des Chinois dont je ne suis pas content. Il me paraît que c'est un ouvrage plus singulier qu'intéressant, et je dois craindre que la hardiesse de donner une tragédie

[1] * Il paraît que le prince croyait Voltaire occupé d'une tragédie dans le genre anglais, ou empruntée, quant au sujet, à l'histoire d'Angleterre ; mais Voltaire ne travaillait alors qu'à *l'Orphelin de la Chine*. (CLOG.)

en trois actes ne soit regardée comme l'impuissance d'en faire une en cinq. D'ailleurs, quand elle aurait un peu de succès, quel avantage me procurerait-elle? L'assiduité de mes travaux ne désarmera point ceux qui me veulent du mal. Enfin je vous obéis; faites ce que vous croirez le plus convenable. Soyez sévère, et faites lire la pièce par des yeux encore plus sévères que les vôtres.

Vous connaissez trop le théâtre et le cœur humain pour ne pas sentir que, dans un pareil sujet, cinq actes alongeraient une action qui n'en comporte que trois. Dès qu'un homme comme notre conquérant tartare a dit *J'aime*, il n'y a plus pour lui de nuances; il y en a encore moins pour Idamé, qui ne doit pas combattre un moment; et la situation d'un homme à qui on veut ôter sa femme a quelque chose de si avilissant pour lui, qu'il ne faut pas qu'il paraisse; sa vue ne peut faire qu'un mauvais effet. La nature de cet ouvrage est telle qu'il faut plutôt supprimer des situations et des scènes, que songer à les multiplier; je l'ai tenté, et je suis demeuré convaincu que je gâtais tout ce que je voulais étendre. C'est à vous maintenant à voir, mon cher et respectable ami, si cette nouveauté peut être hasardée, et si le temps est convenable.

Je vous remercie de *Rome sauvée*, dont je fais plus de cas que de mon *Orphelin*. Je tâcherai de

dérober quelques moments à mes maladies et à mes occupations pour faire ce que vous exigez.

Vous montrerez sans doute mes trois magots à M. de Pont de Veile et à M. l'abbé de Chauvelin. Vous assemblerez tous les anges. Je me fie beaucoup au goût de M. le comte de Choiseul. Si tout cet aréopage conclut à donner la pièce, je souscris à l'arrêt.

L'*Histoire générale* me donne toujours quelques alarmes. Le troisième volume ne pouvait révolter[1] personne. Les objets de ce temps-là ne sont pas si délicats à traiter que ceux de la grande révolution qui s'est faite dans l'Église du temps de Léon X. Les siècles qui précédèrent Charlemagne, et dont il faut donner une idée, portent encore avec eux plus de danger, parcequ'ils sont moins connus, et que les ignorants seraient bien effarouchés d'apprendre que tant de faits, qu'on nous a débités comme certains, ne sont que des fables. Les donations de Pepin et de Charlemagne sont des chimères; cela me parait démontré. Croiriez-vous bien que les prétendues persécutions des empereurs contre les premiers chrétiens ne sont pas plus véritables? On nous a trompés sur tout; et

[1] « Je ne lui reproche qu'un défaut, qui ne lui est pas trop ordinaire, *l'excès de sagesse*, » dit Grimm (*Corresp. litt.*, I, p. 186, édition de 1829), en parlant de Voltaire, et du troisième volume dont il s'agit ici. (Cloc.)

on est encore si attaché à des erreurs qui devraient être indifférentes, qu'on ne pardonnera pas à qui dira la vérité, quelque circonspection et quelque modestie qu'il emploie.

Les deux premiers volumes, qu'on a si indignement tronqués et falsifiés, ne devraient m'être attribués par personne; ce n'est pas là mon ouvrage. Cependant, si on a eu la cruauté de me condamner sur un ouvrage qui n'est pas le mien, que ne fera-t-on pas quand je m'exposerai moi-même!

Puisque je suis en train de vous parler de mes craintes, je vous dirai que notre *Jeanne* me fait plus de peine que Léon X et Luther, et que toutes les querelles du sacerdoce et de l'Empire. Il n'y a que trop de copies de cette dangereuse plaisanterie. Je sais, à n'en pas douter, qu'il y en a à Paris et à Vienne, sans compter Berlin. C'est une bombe qui crèvera tôt ou tard pour m'écraser, et des tragédies ne me sauveront pas. Je vivrai et je mourrai la victime de mes travaux, mais toujours consolé par votre inébranlable amitié. Madame Denis est bien sensible à votre souvenir; elle partage en paix ma solitude, et m'aide à supporter mes maux. Nous présentons tous deux nos respects à madame d'Argental. J'envoie sous l'enveloppe de M. de Chauvelin le paquet tartare et chinois.

Non, mon cher ange, non. Je viens de relire la pièce. Il me paraît qu'on peut faire des applica-

tions dangereuses; vous connaissez le sujet et vous connaissez la nation. Il n'est pas douteux que la conduite d'Idamé ne fût regardée comme la condamnation d'une personne[1] qui n'est point Chinoise. L'ouvrage, ayant passé par vos mains, vous ferait tort ainsi qu'à moi. Je suis vivement frappé de cette idée. L'application que je crains est si aisée à faire, que je n'oserais même envoyer l'ouvrage à la personne qui pourrait être l'objet de cette application. Je vais tâcher de supprimer quelques vers dont on pourrait tirer des interprétations malignes, ensuite je vous l'enverrai. Mais, encore une fois, la crainte des allusions, le désagrément de paraître lutter contre Crébillon, la stérilité des trois actes, voilà bien des raisons pour ne rien hasarder. J'attends vos ordres, et je m'y conformerai toute ma vie, mon cher ange.

## LETTRE MDCCCCXXXIX.

A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Colmar, ce 12 septembre.

Je fais les plus tendres compliments au frère[2]

[1] La Pompadour, ou *Cotillon II*, comme l'appelait Frédéric. (Cloc.)

[2] L'abbé Mignot, l'un des membres du Grand-Conseil. (Cloc.)

et à la sœur. Je sens qu'il est très triste d'avoir une si aimable famille, et d'en être séparé. Madame Denis fait ma consolation dans ma solitude et dans mes maladies. Plus elle est aimable, plus elle me fait sentir combien le charme de sa société redoublerait par celui de la vôtre.

La nouvelle la plus intéressante que le conseiller du Grand-Conseil me mande est la démarche que son corps a faite. Je vous en fais mon compliment, mon cher abbé; il sera difficile que l'*ancien des jours*[1], Boyer, résiste à une sollicitation si pressante pour lui, et si honorable pour vous. L'homme du monde pour la conservation de qui je fais actuellement le plus de vœux est l'évêque de Mirepoix.

Je suis bien aise que le parlement ait enregistré sa condamnation et sa grace, sans demeurer d'accord des qualités. Le grand point est que l'état ait la paix, et que les particuliers aient justice. Votre sœur, à qui le fils[2] de Samuel Bernard s'est avisé de faire, en mourant, une petite banqueroute, est

[1] *Antiquus dierum*, expression romantique du prophète Daniel, chapitre VII, v. 9. (CLOG.)

[2] Samuel-Jacques Bernard, comte de Coubert, né en 1686, mort vers la fin de 1753. Ce banquerautier, ancien commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, beau-frère du président Fr.-Matthieu Molé, et beau-père du président Chrét.-Guill. de Lamoignon (mort en 1759), fit perdre aussi une somme considérable à Voltaire. (CLOG.)

intéressée à voir le Parlement reprendre ses fonctions. Il serait douloureux que la situation de mille familles demeurât incertaine, parceque quelques fanatiques exigent des *billets de confession* de quelques sots. Il n'y a que les billets à ordre, ou au porteur, qui doivent être l'objet de la jurisprudence; il faut se moquer de tous les autres, excepté des billets doux.

Pour mon billet d'avoir une terre, ma chère nièce, j'espère l'acquitter si je vis.

Il y a quelque apparence que nous passerons, votre sœur et moi, l'hiver à Colmar. Ce n'est pas la peine d'aller chercher une solitude ailleurs. Le printemps prochain décidera de ma marche.

Je suis bien aise qu'on trouve au moins ce troisième tome, dont vous me parlez, passable et modéré; c'est tout ce qu'il est. Je ne l'ai donné que pour confondre l'imposture et l'ignorance, qui m'ont attribué les deux premiers. Il y a une extrême injustice à me rendre responsable de cet avorton informe dont des imprimeurs avides avaient fait un monstre méconnaissable. Si jamais j'ai le temps de mettre en ordre tout ce grand ouvrage, on verra quelque chose de plus exact et de plus curieux. C'est un beau plan, mais l'exécution demande plus de santé et de secours que je n'en ai.

Votre vie est plus agréable que celle des gens

Digitized by Google

qui s'occupent de la grace, et des anciennes révolutions de ce bas monde. Le mieux est de vivre pour soi, pour son plaisir, et pour ses amis; mais tout le monde ne peut pas faire ce mieux, et chacun est dirigé par son instinct et par son destin.

Vous ne me dites rien de votre fils; je l'embrasse. Je fais mes compliments à tout ce que vous aimez.

Adieu, la sœur et le frère; vous êtes charmants de ne pas oublier ceux qui sont aux bords du Rhin.

## LETTRE MDCCCCXL.

### DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 17 septembre.

J'ai relu jusqu'à trois fois, monsieur, la tragédie[1] que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer J'y ai toujours trouvé de nouvelles beautés. Enfin j'en suis enchanté, et suis bien empressé de la faire jouer. Pourtant, si je savais que votre santé vous permit bientôt de vous donner la peine de recorder les acteurs, j'attendrais encore pour avoir le plaisir complet, d'autant plus que, bien que je n'y aie rien trouvé de trop allégorique aux affaires du temps, je ne voudrais pas la faire donner sans votre aveu, dont je ne doute pour-

[1] *L'Orphelin [de la Chine]*, que Voltaire dédia à Richelieu en 1755. (Cloc.)

tant pas, croyant que vous ne voudriez pas priver le public de la satisfaction de voir et d'admirer une si belle pièce. Trois ou quatre personnes de goût qui l'ont lue n'ont pu en faire assez l'éloge, et elles en ont été touchées jusqu'aux larmes. Je vous assure, monsieur, que l'estime qu'on doit avoir pour des talents si supérieurs ne peut qu'augmenter; et c'est avec ces sentiments que je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

## LETTRE MDCCCCXLI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 21 septembre.

Je vous obéis avec douleur, mon cher ange; l'état de ma santé me rend bien indifférent sur une pièce de théâtre, et ne me laisse sensible qu'au chagrin d'envisager que peut-être je ne vous reverrai plus. Mais je vous avoue que je serais infiniment affligé, si j'étais exposé à-la-fois à des dégoûts à l'Opéra et à la Comédie, immédiatement après l'affliction que cette *Histoire* prétendue *universelle* m'a causée. Amusez-vous, mon cher ange, avec vos amis, de mes Tartares et de mes Chinois, qui ont au moins le mérite d'avoir l'air étranger. Ils n'ont que ce mérite-là; ils ne sont point faits pour le théâtre; ils ne causent pas assez d'émotion. Il y a de l'amour, et cet amour, ne déchirant pas le cœur, le laisse languir. Une action vertueuse peut

être approuvée, sans faire un grand effet. Enfin je suis sûr que cela ne réussirait pas, que les circonstances seraient très peu favorables, et que les allusions de la malignité humaine seraient très dangereuses. Les personnes sur lesquelles on ferait ces applications injustes se garderaient bien, je l'avoue, de les prendre pour elles, de s'en fâcher, d'en parler même; mais, dans le fond du cœur, elles seraient très piquées et contre moi et contre ceux qui auraient donné la pièce. Elles la feraient tomber à la cour; c'est bien le moins qu'elles pussent faire. Qui jamais approuvera un ouvrage dont on fait des applications qui condamnent notre conduite? Je vous demande donc en grace que cet avorton ne soit vu que de vous et de vos amis. J'ai donné mon consentement à la représentation de ce malheureux opéra de *Prométhée*[1], comme je donne mon consentement à mon absence, qui me tient éloigné de vous. Je souffre avec douleur ce que je ne peux empêcher. On m'a fait assez sentir que je n'ai aucun droit de m'opposer aux représentations d'un ouvrage imprimé depuis long-temps, dont la musique est approuvée des connaisseurs de l'Hôtel-de-Ville, et pour lequel on a déja fait de la dépense. Je sais assez qu'il faudrait une dépense royale et une musique divine

[1] *Pandore*. (Clog.)

pour faire réussir cet ouvrage; il n'est pas plus propre pour le théâtre lyrique que les Chinois pour le théâtre de la Comédie. Tout ce que je peux faire c'est d'exiger qu'on ne mette pas au moins sous mon nom les embellissements dont M. de Sireuil a honoré cette bagatelle. Je vois qu'on est toujours puni de ses anciens péchés. On me défigure une vieille *Histoire générale;* on me défigure un vieil opéra. Tout ce que je peux faire à présent c'est de tâcher de n'être pas sifflé sur tous les théâtres à-la-fois. Vous jugerez, mon cher ange, de la nature du consentement donné à Royer par la lettre[1] ci-jointe. Je vous supplie de la faire passer dans les mains de Moncrif, si cela se peut sans vous gêner.

J'ai encore pris la précaution d'exiger de Lambert qu'il fasse une petite édition de cette *Pandore,* avant qu'on ait le malheur de la jouer, car la *Pandore* de Royer est toute différente de la mienne; et je veux du moins que ces deux turpitudes soient bien distinctes. Je vous supplie d'encourager Lambert à cette bonne action, quand vous irez à la Comédie. Je vous remercie tendrement de *Mahomet* et de *Rome.* Vous consolez mon agonie. Madame Denis et moi, nous nous inclinons devant les anges. Adieu, mon cher et respectable ami.

[1] Elle est restée inconnue. (Cloc.)

## LETTRE MDCCCCXLII.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, ce 23 septembre.

Je ne guéris point, madame, mais je m'habitue à Colmar plus que la grand'chambre à Soissons. Les bontés de monsieur votre frère[1] contribuent beaucoup à me rendre ce séjour moins désagréable. Je serais heureux dans l'île Jard, mais cette île Jard me suit par-tout. Vous avez deux neveux[2] aussi à plaindre qu'ils sont aimables; l'un plaide, l'autre est paralytique. Je ne vois de tous côtés que désastres au monde. La langueur, la misère, et la consternation, régnent dans Paris. Il y a toujours quelques belles dames qui vont parer les loges, et des petits-maîtres qui font des pirouettes[3] sur le théâtre; mais le reste souffre et murmure. Il y a un an que j'ai de l'argent aux consignations du Parlement; le receveur jouit. Combien de familles sont dans le même cas, et dans une situation bien triste! On exige, dans votre province, de nouvelles déclarations qui désolent les citoyens; on fouille dans les secrets des familles; on donne un effet

[1] * Le président de Klinglin. (Cloc.)
[2] * Le baron d'Hattsatt, et le chevalier de Klinglin. (Cloc.)
[3] * Cet abus cessa en 1759. (Cloc.)

rétroactif à cette nouvelle manière de payer le vingtième, et on fait payer pour les années précédentes. Voilà bien le cas de jeûner et de prier, et d'avoir des lettres consolantes de M. de Beaufremont. Il n'est pas plus question de la préture de Strasbourg que des préteurs de l'ancienne Rome. Vivez tranquille, madame, avec votre respectable amie[1], à qui je présente mes respects. Faites bon feu ; continuez votre régime ; cette sorte de vie n'est pas bien animée, mais cela vaut toujours mieux que rien. Si vous avez quelques nouvelles, daignez en faire part à un pauvre malade enterré à Colmar. Permettez-moi de présenter mes respects à monsieur votre fils, et de vous souhaiter, comme à lui, des années heureuses, s'il y en a.

## LETTRE MDCCCCXLIII.

### A M. DE BRENLES.

Colmar, le 6 octobre.

Ce que vous me dites de votre santé, mon cher monsieur, ne contribue pas à me rendre la mienne. Vous m'affligez sensiblement. Madame Goll m'a consolé en m'apprenant que vous aviez fait à ma-

[1] Madame de Brumath. (Clog.)

dame de Brenles un petit philosophe qui a quatre mois ou environ; mais un excellent ouvrier peut tomber malade après avoir fait un bon ouvrage, et c'est l'ouvrier qu'il faut conserver. Songez que c'est vous, monsieur, qui m'avez inspiré le dessein de chercher une retraite philosophique dans votre voisinage. C'est pour vous que je veux acheter la terre d'Allaman[1]. J'ai besoin d'un tombeau agréable; il faut mourir entre les bras des êtres pensants. Le séjour des villes ne convient guère à un homme que son état réduit à ne point rendre de visites. Je n'achèterai Allaman qu'à condition que vous et madame de Brenles vous daignerez regarder ce château comme le vôtre, et, dans une espérance si consolante pour moi, je ferai un effort pour mettre tout ce que j'ai de bien libre à cette acquisition; mais commencez par me rassurer sur votre santé, et vivez si vous voulez que je sois votre voisin.

Je vous avouerai, monsieur, qu'il me serait assez difficile de payer 225,000 livres. J'aurais un château, et il ne me resterait pas de quoi le meubler; je ressemblerais à Chapelle, qui avait un surplis et point de chemise, un bénitier et point de pot de chambre. Voici comment je m'arrangerais: Je donnerais sur-le-champ 150,000 livres, et le

[1] Vieux château sur la route de Prangins à Lausanne, au bord du lac Léman, entre Rolle et Morges. (CLOG.)

reste en billets, sur la meilleure maison de Cadix [1], payables à divers termes. Moyennant cet arrangement, je pourrais profiter incessamment de vos bontés. Je ne doute pas que vous n'ayez prévu toutes les difficultés; vous savez que je n'ai pas l'honneur d'être de la religion de Zwingle et de Calvin; ma nièce et moi nous sommes papistes. C'est sans doute une des prérogatives et un des avantages de votre gouvernement qu'un homme puisse jouir chez vous des droits de citoyen, sans être de votre paroisse. Je me figure qu'un papiste peut posséder et hériter dans le territoire de Lausanne; et aurais-je fait à vos lois un honneur qu'elles ne méritent pas? Je crois que je puis être seigneur d'Allaman, puisque vous me proposez cette terre.

J'attends sur cela vos derniers ordres, en vous demandant toujours le secret. Il ne faudrait pas acheter d'abord la terre sous mon nom, le moindre bruit nuirait à mon marché, et m'empêcherait peut-être de jouir du plaisir de voir mon acquisition. Je remets le tout à votre bonté et à votre prudence. Ma nièce, qui est toujours ma garde-malade à Colmar, se joint à moi pour vous présenter ses remerciements; c'est une amie sur laquelle

[1] Voltaire, comme je l'ai dit, avait placé de l'argent dans le commerce de Cadix. Il paraît que d'Argental y était intéressé aussi. (Clog.)

madame de Brenles et vous, monsieur, pouvez déja compter. Voyez si vous pouvez acquérir à Lausanne toute une famille de Paris, et si vous pouvez faire du château d'Allaman un temple dédié à la philosophie, dont vous serez le grand-prêtre.

Si on veut vendre Allaman plus de 225,000 liv., je ne peux l'acheter; mais, en ce cas, n'y a-t-il pas d'autres terres moins chères? Tout me sera bon, pourvu que je puisse finir mes jours dans un air doux, dans un pays libre, avec des livres, et un homme comme vous. Adieu, monsieur; conservez votre santé, le premier des biens, celui sans lequel tout n'est rien. Vivez avec votre aimable épouse, et procurez-moi le plaisir d'être témoin de votre bonheur. Permettez-moi de vous embrasser sans cérémonie. VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCCCXLIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 6 octobre.

Mon cher ange, j'ai assez de justice, et, dans cette occasion-ci, assez d'amour-propre pour croire que vous jugez bien mieux que moi. C'est déja beaucoup, c'est tout pour moi, que vous, et madame d'Argental, et vos amis, vous soyez contents;

mais, en vérité, les personnes que vous savez ne le seront point du tout. Les partisans éclairés de Crébillon ne manqueront pas de crier que je veux attaquer impudemment, avec mes trois bataillons étrangers, les cinq gros corps [1] d'armée romaine. Vous croyez bien qu'ils ne manqueront pas de dire que c'est une bravade faite à sa protectrice; et Dieu sait si alors on ne lui fera pas entendre que c'est non seulement une bravade, mais une offense et une espèce de satire. Comme vous jugez mieux que moi, vous voyez encore mieux que moi tout le danger; vous sentez si ma situation me permet de courir de pareils hasards. Vous m'avouerez que, pour se montrer dans de telles circonstances, il faudrait être sûr de la protection de la personne à qui je dois craindre de déplaire. Si malheureusement les allusions, les interprétations malignes, fesaient l'effet que je redoute, on en saurait aussi mauvais gré à vos amis, et sur-tout à vous, qu'à moi. Je suis persuadé que vous avez tout examiné avec votre sagesse ordinaire; mais l'événement trompe souvent la sagesse. Vous ne voyez point les allusions, parceque vous êtes juste; le grand nombre les verra très clairement, parcequ'il est très injuste. En un mot, ce qui peut en résulter d'agrément est bien peu de chose. Le danger est très

[1] Les cinq actes du *Triumvirat*, dont la Pompadour était la *protectrice*. (Clog.)

grand, les dégoûts seraient affreux, et les suites bien cruelles. Peut-être faudrait-il attendre que le grand succès du *Triumvirat* fût passé; alors on aurait le temps de mettre quelques fleurs à notre étoffe de Pékin; on pourrait même en faire sa cour à la personne qu'on craint, et on préviendrait ainsi toutes les mauvaises impressions qu'on pourrait lui donner. Vous me direz que je vois tout en noir, parceque je suis malade; madame Denis, qui se porte bien, pense tout comme moi. Si vous croyez être absolument sûr que la pièce réussira auprès de tout le monde, et ne déplaira à personne, mes raisons, mes représentations ne valent rien; mais vous n'avez aucune sûreté, et le danger est évident. Vous seriez au désespoir d'avoir fait mon malheur, et de vous être compromis en ne cherchant qu'à me donner de nouvelles marques de vos bontés et de votre amitié. Songez donc à tout cela, mon cher et respectable ami. Je veux bien du mal à ma maudite *Histoire générale*, qui ne m'a pas fourni encore un sujet de cinq actes. Je n'en ai trouvé que trois à la Chine, il en faudra chercher cinq au Japon. Je crois y être, en étant à Colmar; mais j'y suis avec une personne qui vous est aussi attachée que moi. Nous parlons tous les jours de vous; c'est le seul plaisir qui me reste. Adieu; mille tendres respects à toute la hiérarchie des anges.

## LETTRE MDCCCCXLV.

### A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

A Colmar, le 6 octobre.

Ma chère nièce, je pense que c'est bien assez que mes trois magots vous aient plu; mais ils pourraient déplaire à d'autres personnes; et, quoique ni vous ni elles ne soyez pas absolument disposées à vous tuer avec vos maris, cependant il se pourrait trouver des gens qui feraient croire que, toutes les fois qu'on ne se tue pas en pareil cas, on a grand tort; et on irait s'imaginer que les dames qui se tuent à six mille lieues d'ici font la satire de celles qui vivent à Paris. Cela serait très injuste; mais on fait des tracasseries mortelles, tous les jours, sur des prétextes encore plus déraisonnables.

J'ai prié instamment M. d'Argental de ne me point exposer à de nouvelles peines. Ce qui pourrait résulter d'agrément d'un petit succès serait bien peu de chose, et les dégoûts qui en naîtraient seraient violents. Je vous remercie de vous être jointe à moi pour modérer l'ardeur de M. d'Argental, qui ne connaît point le danger, quand il s'agit de théâtre. C'en serait trop que d'être vili-

pendé à-la-fois à l'Opéra et à la Comédie : c'est bien assez que M. Royer m'immole à ses doubles croches.

Ne pourriez-vous point, quand vous irez à l'Opéra, parler à ce sublime Royer, et lui demander au moins une copie des paroles telles qu'il les a embellies par sa divine musique ? Vous auriez au moins le premier avant-goût des sifflets ; c'est un droit de famille qu'il ne peut vous refuser.

Vous ne me dites rien de monsieur l'abbé ; je le croyais déja sur la liste des bénéfices[1]. Votre sœur est religieuse dans mon couvent ; cependant, si ma santé le permet, nous irons passer une partie de l'hiver à la cour de l'électeur palatin[2], qui veut bien m'en donner la permission ; après quoi nous irions habiter une terre assez belle du côté de Lyon, qu'on me propose actuellement. Mais la mauvaise santé est un grand obstacle au voyage de Manheim; j'aimerais mieux sans doute faire celui de Plombières. Si votre estomac vous y ramène jamais, mon cœur m'y ramènera. Votre sœur aura

[1] * Cette liste était entre les mains de Boyer (*l'âne* de Mirepoix), qui ne protégeait que les plus fanatiques partisans de la bulle *Unigenitus*. (CLOG.)

[2] * Voltaire ne put se rendre à la cour de Charles-Théodore qu'en juillet 1758; encore lui fallut-il, pour ce voyage, une espèce de passe-port dont il parle dans sa lettre écrite des *Délices* le 21 juin précédent. (CLOG.)

un autre régime que vous; elle n'est pas faite pour prendre les eaux avec votre régularité.

Adieu, ma chère nièce; il faut espérer que je vous reverrai encore.

## LETTRE MDCCCCXLVI.

### A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Colmar, le 15 octobre.

J'apprends, monsieur, que vous avez été quelque temps comme je suis toujours. On me mande que vous avez été très malade. Soyez bien persuadé que personne ne prend plus d'intérêt que moi à votre santé. Si vous êtes actuellement, comme je m'en flatte, dans votre convalescence, permettez que je vous demande votre protection auprès de Royer et pour Royer. Il a fait précisément de la tragédie de *Pandore* ce que *Néaulme* a fait de l'*Histoire universelle*. On me vole mon bien de tous côtés, et on le dénature pour le vendre.

Si j'en crois tout ce qu'on m'écrit, le plus grand service qu'on puisse rendre à Royer est de l'empêcher de donner cet opéra. On assure que la musique est aussi mauvaise que son procédé. Je vous demande en grace de l'envoyer chercher, et de vouloir bien lui représenter ce qui est de son intérêt et de son honneur. M. de Monerif m'a en-

voyé la pièce telle qu'on la veut jouer, et telle que M. Royer l'a fait refaire par un nommé M. *Sireuil*, ancien porte-manteau du roi. Cette bigarrure serait l'opprobre de la littérature et de la nation. Vous faites trop d'honneur aux lettres, monsieur, pour souffrir cette indignité, si vous avez le crédit de l'empêcher. J'ai écrit une lettre[1] de politesse à Royer, avant de savoir de quoi il était question; mais à présent que je suis au fait, je suis bien loin de consentir à son déshonneur et au mien. Si on ne peut parvenir à supprimer cet opéra, ne pourrait-on pas, au moins, engager Royer à différer d'une année? Et si on ne peut différer cet opprobre, je demande à M. le comte d'Argenson qu'on ne débite point l'ouvrage à l'Opéra sans y mettre un titre convenable, et qui soit dans la plus exacte vérité. Voici le titre que je propose: *Prométhée, fragments de la tragédie de Pandore, déja imprimée, à laquelle le musicien a fait substituer et ajouter ce qu'il a cru convenable au théâtre lyrique, pendant l'éloignement de l'auteur.* Je vous demande bien pardon, monsieur, de vous entretenir de ces bagatelles; mais les bontés dont vous m'honorez me servent d'excuse. Je vous supplie de compter sur les sentiments d'estime, de tendresse et de reconnaissance qui m'attachent à

[1] * La lettre MDCCCXCII. (CLOG.)

vous. Je n'écris point à madame du Deffand, et j'en suis bien fâché; mais les maladies continuelles qui m'accablent m'interdisent tous les plaisirs.

## LETTRE MDCCCCXLVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Octobre.

J'écris au président Hénault, et je le prie d'engager Royer, qu'il protége, à supprimer son détestable opéra, ou du moins à différer. Vous connaissez, mon cher ange, cette *Pandore* imprimée dans mes œuvres. On en a fait une rapsodie de paroles du Pont-Neuf; cela est vrai à la lettre. J'avais écris à Royer une lettre de politesse, ignorant jusqu'à quel point il avait poussé son mauvais procédé et sa bêtise. Il a pris cette lettre pour un consentement; mais à présent que M. de Monerif m'a fait lire le manuscrit, je n'ai plus qu'à me plaindre. Je vous conjure de faire savoir au moins par tous vos amis la vérité. Faudra-t-il que je sois défiguré toujours impunément, en prose et en vers, qu'on partage mes dépouilles, qu'on me dissèque de mon vivant! Cette dernière injustice aggrave tous mes malheurs. Rien n'est pire qu'une infortune ridicule.

Je demande que, si on laisse Royer le maître de

m'insulter et de me mutiler, on intitule au moins son *Prométhée : Pièce tirée des fragments de Pandore, à laquelle le musicien a fait faire les changements et les additions qu'il a crus convenables au théâtre lyrique.* Il vaudrait mieux lui rendre le service de supprimer entièrement ce détestable ouvrage; mais comment faire? je n'en sais rien ; je ne sais que souffrir et vous aimer.

## LETTRE MDCCCCXLVIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 15 octobre.

Mon cher ange, votre lettre du 11 a fait un miracle; elle a guéri un mourant. Ce n'est pas un miracle du premier ordre; mais je vous assure que c'est beaucoup de suspendre comme vous faites toutes mes souffrances. Je ne suis pas sorti de ma chambre depuis que je vous ai quitté. Je crois qu'enfin je sortirai, et que je pourrai même aller jusqu'à Dijon voir M. de Richelieu sur son passage, avec ma garde-malade. Je serai bien aise de retrouver M. de La Marche[1]; et, quand le président de Ruffei devrait encore m'assassiner de ses

[1] Cl.-Phil.-Fiot de La Marche, président au parlement de Bourgogne. Richard de Ruffei, compatriote du président de La Marche, était, comme ce dernier, en correspondance avec Voltaire. (Cloo.)

vers, je risquerai le voyage. Vous me mettez du baume dans le sang, en m'assurant tous que les allusions ne sont point à craindre dans mes magots de Chinois; et vous m'en versez aussi quelques gouttes, en remettant à d'autres temps *Rome sauvée* et la *Chine*. Il me semble qu'il faut laisser passer *le Triumvirat*, et ne me point mettre au nombre des proscrits. Je ne le suis que trop, avec l'opéra de Royer. Je ne sais pas s'il sait faire des croches, mais je sais bien qu'il ne sait pas lire. M. de Sireuil est un digne porte-manteau du roi; mais il aurait mieux fait de garder les manteaux que défigurer *Pandore*. Un des grands maux qui soient sortis de sa boîte est certainement cet opéra. On doit trouver au fond de cette boîte fatale plus de sifflets que d'espérance. Je fais ce que je peux pour n'avoir, au moins, que le tiers des sifflets; les deux tiers, pour le moins, appartiennent à Sireuil et à Royer. Je vous prie, au nom de tous les maux que *Pandore* a apportés dans ce monde, d'engager Lambert à donner une petite édition de mon véritable ouvrage, quelques jours avant que le chaos de Sireuil et de Royer soit représenté. Je me flatte que vous et vos amis feront au moins retentir par-tout le nom de Sireuil. Il est juste qu'il ait sa part de la vergogne. Chacun pille mon bien, comme s'il était confisqué, et le dénature pour le vendre. L'un mutile l'*Histoire générale*, l'autre es-

Digitized by Google

tropie *Pandore*, et, pour comble d'horreur, il y a grande apparence que *la Pucelle* va paraître. Un je ne sais quel Chévrier[1] se vante d'avoir eu ses faveurs, de l'avoir tenue dans ses vilaines mains, et prétend qu'elle sera bientôt prostituée au public. Il en est parlé dans les *malsemaines* de ce coquin[2] de Fréron. Il est bon de prendre des précautions contre ce dépucelage cruel, qui ne peut manquer d'arriver tôt ou tard. Mon cher ange, cela est horrible; c'est un piége que j'ai tendu, et où je serai pris dans ma vieillesse. Ah, maudite Jeanne! ah, M. saint Denis, ayez pitié de moi! Comment songer à *Idamé*, à *Gengis*, quand on a une *Pucelle* en tête? Le monde est bien méchant. Vous me parlez des deux premiers tomes de l'*Histoire universelle*, ou plutôt de l'*Essai* sur les sottises de ce globe; j'en ferais un gros des miennes; mais je me console en parcourant les butorderies de cet univers. Vrai-

[1] * Fr.-Ant. Chévrier, né à Nanci vers 1720; auteur qui ne vivait guère que de satire, et qui mourut d'une indigestion le 2 juillet 1762, jour où l'abbé de La Coste, son ami, mourut aux galères de Toulon. (Cloo.)

[2] * De telles expressions passent les bornes de la critique, même sévère. Cependant ne soyons pas plus irrités contre Voltaire, au sujet de cette épithète donnée à Fréron, que Fréron ne le fut lui-même; car ce folliculaire rapporte qu'un seigneur de la cour de de Turin, ayant prié Voltaire de lui indiquer un correspondant littéraire à Paris, reçut cette réponse de l'irascible mais judicieux philosophe: « Adressez-vous à ce *coquin* de Fréron; il n'y a que lui qui « puisse faire ce que vous demandez. » (Cloo.)

Digitized by Google

ment j'en ai cinq à six volumes tout prêts. Les trois premiers sont entièrement différents; cela est plein de recherches curieuses. Vous ne vous doutez pas du plaisir que cela vous ferait. J'ai pris les deux hémisphères en ridicule; c'est un coup sûr. Adieu, tous les anges; battez des ailes, puisque vous ne pouvez battre des mains aux trois magots.

## LETTRE MDCCCCXLIX.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Colmar, le 17 octobre.

Madame Denis vous avait déja demandé vos ordres, monseigneur, avant que je reçusse votre lettre charmante. Je suis dans la confiance que le plaisir donne de la force. J'aurai sûrement celle de venir vous faire ma cour. L'oncle et la nièce se mettront en chemin dès que vous l'ordonnerez, et iront où vous leur donnerez rendez-vous. J'accepte d'ailleurs de grand cœur la proposition que vous voulez bien me faire de vous être encore attaché une quarantaine d'années; mais je vous donne mes quarante ans, qui, joints avec les vôtres, feront quatre-vingts. Vous en ferez un bien meilleur usage que moi chétif, et vous trouverez le secret d'être encore très aimable au bout de ces quatre-

vingts ans. Franchement c'est bien peu de chose. On n'a pas plus tôt vu de quoi il s'agit dans ce petit globe, qu'il faut le quitter. C'est à ceux qui l'embellissent comme vous, et qui y jouent de beaux rôles, d'y rester long-temps. Enfin, monseigneur, je vous apporterai ma figure malingre et ratatinée avec un cœur toujours neuf, toujours à vous, incapable de s'user comme le reste.

J'ai pensé mourir, il y a quelques jours, mais cela ne m'empêchera de rien. Le corps est un esclave qui doit obéir à l'ame, et, sur-tout, à une ame qui vous appartient. Mettez donc deux êtres qui vous sont tendrement attachés au fait de votre marche, et nous nous trouverons sur votre route, à l'endroit que vous indiquerez; ville, village, grand chemin, il n'importe; pourvu que nous puissions avoir l'honneur de vous voir, tout nous est absolument égal; ce qui ne l'est pas c'est d'être si long-temps sans vous faire sa cour. Donnez vos ordres aux deux personnes qui les recevront avec l'empressement le plus respectueux et le plus tendre.

## LETTRE MDCCCCL.

### A M. DE BRENLES.

Colmar, le 18 octobre.

Je prévois, monsieur, que je serai obligé, au commencement du mois prochain, de faire un voyage en Bourgogne, et je voudrais bien savoir auparavant à quoi m'en tenir sur la possibilité d'acquérir une retraite agréable dans votre voisinage. Je ne parle pas des conditions de cette acquisition, et de la manière de la faire; je sens bien que ce sont des choses qui demandent un peu de temps; mais il m'est essentiel d'être informé d'abord si je puis acheter en sûreté une terre dans votre pays, sans avoir le bonheur d'être de la religion qui y est reçue. Je me suis fait une idée du territoire de Lausanne comme de celui de l'Attique; vous m'avez déterminé à y venir finir mes jours. Je suis persuadé qu'on ne le trouverait point mauvais à la cour de France, et que, pourvu que l'achat se fît sans bruit et sous un autre nom que le mien, je jouirais de l'avantage d'être votre voisin très paisiblement. Je suppose, par exemple, que la terre achetée sous le nom d'un autre fût passée ensuite, par un contrat secret, au nom de ma nièce; on pourrait alors aller s'y établir sans

éclat, sans que l'on regardât ce petit voyage comme une transmigration. Il resterait à savoir si ma nièce, devenue la propriétaire de la terre, pourrait ensuite en disposer, n'étant pas née dans le pays. Voilà, monsieur, bien des peines que je vous donne; c'est abuser étrangement de vos bontés; mais pardonnez tout au desir que vous m'avez inspiré de venir achever ma carrière dans le sein de la philosophie et de la liberté. M. des Gloires [1], qui doit bientôt revenir à Lausanne, m'a fait le même portrait que vous de ce pays. La terre d'Allaman me serait très convenable; et, si ce marché ne se pouvait conclure, on pourrait trouver une autre acquisition à faire. Je vous supplie, monsieur, en attendant que cet établissement puisse s'arranger, de vouloir bien me mander si un catholique peut posséder chez vous des biens-fonds; s'il peut jouir du droit de bourgeoisie à Lausanne; s'il peut tester en faveur de ses parents demeurant à Paris; et, en cas que vos lois ne permettent pas ces dispositions, quels remèdes elles permettent qu'on y apporte.

A l'égard de la terre d'Allaman, je suis toujours tout prêt à en donner 225,000 livres, argent de France, quand même elle ne vaudrait pas tout-à-fait neuf mille livres de revenu; mais c'est tout ce

[1] On lit de Cloire dans l'original autographe. (Cloc.)

que je peux faire. L'arrangement de ma fortune ne me permet pas d'aller au-delà, et je me trouverai même un peu gêné d'abord pour les ameublements. Le régisseur de la terre que vous me recommandez, monsieur, me fera assurément un très grand plaisir de continuer à la régir. Il pourra servir à la faire meubler, et à procurer les provisions nécessaires, les domestiques du pays, les voitures, les chevaux. Peut-être y a-t-il dans le château des meubles dont on pourrait s'accommoder. Je vous parle indiscrètement de tous ces arrangements, monsieur, dans le temps que je ne devrais vous parler que de votre santé qui me tient beaucoup plus à cœur; je vous supplie instamment de vouloir bien m'en donner des nouvelles. Madame Goll et ma nièce vous font mille sincères compliments, ainsi qu'à madame de Brenles. Je vous supplie de me faire réponse le plus tôt que vous pourrez, afin que je puisse prendre toutes mes mesures avant mon voyage en Bourgogne. Comptez sur l'amitié et la reconnaissance inviolable d'un homme qui vous est déja bien attaché. VOLTAIRE.

Digitized by Google

## LETTRE MDCCCCLI.

### DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, 20 octobre.

J'ai été bien charmé, monsieur, d'apprendre par vos deux lettres[1], que vous aviez pris la résolution de venir passer l'hiver ici. Je me réjouis d'avance des moments que je passerai si agréablement et si utilement avec vous. On profite toujours de vos entretiens, comme on ne se lasse jamais de relire vos ouvrages. J'aurai soin que votre nièce puisse jouir des spectacles qu'elle desirera de voir. J'en ai donné la commission à Pierron[2].

J'attends avec impatience le plaisir de vous revoir, et suis, etc. CHARLES-THÉODORE, électeur.

## LETTRE MDCCCCLII.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Colmar, le 23 octobre.

Il faut, madame, que je vous dise, à propos de notre inscription, une chose que j'aurais déja dû

[1] * On ne les a pas encore pu recueillir. (CLOG.)

[2] * Homme de confiance de l'électeur palatin. Voltaire voulant faire entrer son *cher Collini* chez Charles-Théodore, comme secrétaire intime, ce à quoi il réussit, le recommanda à M. Pierron. (CLOG.)

vous dire; c'est que toute inscription doit être courte et simple, et que les grands vers d'imagination et de sentiments conviennent peu à ces sortes d'ouvrages. La brièveté et la précision en font le principal mérite. Voilà pourquoi on se sert presque toujours de la langue latine, qui dit plus de choses, et en moins de mots, que la nôtre. Je ne vous fais pas, madame, ces petites observations pédantesques pour vous proposer une inscription en latin, mais seulement pour vous demander si vous serez contente d'une grande simplicité en français. Voici à-peu-près ce que j'oserais vous proposer, en attendant que je sois mieux inspiré :

Il [1] eut un cœur sensible, une ame non commune;
Il fut par ses bienfaits digne de son bonheur;
Ce bonheur disparut; il brava l'infortune.
Pour l'homme de courage il n'est point de malheur.

Je ne vous donne, madame, ce faible essai que comme une esquisse. Voyez si c'est là ce que vous voulez qu'on dise, et je tâcherai de le dire mieux.

Je vous avoue que je ne m'attendais pas de passer huit heures de suite avec la sœur du roi de Prusse à Colmar. Elle m'a accablé de bontés, et m'a fait un très beau présent. Elle a voulu absolument voir ma nièce. Enfin elle n'a été occupée qu'à réparer le mal qu'on a fait au nom de son

[1] C'était sans doute le frère ou quelque proche parent de madame de Lutzelbourg. (Clog.)

frère. Concluons que les femmes valent mieux que les hommes.

M. de Richelieu fait ce qu'il peut pour que j'aille passer l'hiver en Languedoc, et madame la margrave de Bareuth voulait m'emmener; mais je doute fort que ma santé me permette le voyage. Si je pouvais quitter Colmar, ce serait pour l'île Jard; ce serait pour vous, madame, et pour votre digne amie. Ma nièce se joint à moi pour vous souhaiter de la santé, et pour vous assurer du plus sincère attachement.

## LETTRE MDCCCCLIII.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Colmar, le 27 octobre.

C'est actuellement que je commence à me croire malheureux. Nous voilà malades en même temps, ma nièce et moi. Je me meurs, monseigneur; je me meurs, mon *héros*, et j'en enrage. Pour ma nièce, elle n'est pas si mal; mais sa maudite enflure de jambe et de cuisse lui a repris de plus belle. Il faut des béquilles à la nièce, et une bière à l'oncle. Comptez que je suspends l'agonie en vous écrivant; et ce qui va vous étonner, c'est que, si je ne me meurs pas tout-à-fait, ma demi-mort ne m'empêchera point de venir vous voir sur votre passage.

Je ne veux assurément pas m'en aller dans l'autre monde sans avoir encore fait ma cour à ce qu'il y a de plus aimable dans celui-ci. Savez-vous bien, monseigneur, que la sœur du roi de Prusse, madame la margrave de Bareuth, m'a voulu mener en Languedoc et en terre papale? Figurez-vous mon étonnement, quand on est venu dans ma solitude de Colmar pour me prier à souper, de la part de madame de Bareuth, dans un cabaret borgne. Vraiment l'entrevue a été très touchante. Il faut qu'elle ait fait sur moi grande impression, car j'ai été à la mort le lendemain.

## LETTRE MDCCCCLIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 29 octobre.

Dieu est Dieu, et vous êtes son prophète, puisque vous avez fait réussir *Mahomet*[1]; et vous serez plus que prophète si vous venez à bout de faire jouer Sémiramis à mademoiselle Clairon. Les filles qui aiment réussissent bien mieux au théâtre que les ivrognes, et la Dumesnil n'est plus bonne que pour les bacchantes. Mais, mon adorable ange,

[1] Cette tragédie, dans laquelle Le Kain jouait le rôle principal, avait été remise au théâtre, en 1751, avec un succès éclatant. (Cloc.

Allah, qui ne veut pas que les fidèles s'enorgueillissent, me prépare des sifflets à l'Opéra, pendant que vous me soutenez à la Comédie. C'est une cruauté bien absurde, c'est une impertinence bien inouïe que celle de ce polisson de Royer. Faites en sorte du moins, mon cher ange, qu'on crie à l'injustice, et que le public plaigne un homme dont on confisque ainsi le bien, et dont on vend les effets détériorés. Je suis destiné à toutes les espèces de persécution. J'aurais fait une tragédie pour vous plaire, mais il a fallu me tuer à refaire entièrement cette *Histoire générale*. J'y ai travaillé avec une ardeur qui m'a mis à la mort. Il me faut un tombeau, et non une terre. M. de Richelieu me donne rendez-vous à Lyon; mais depuis quatre jours je suis au lit, et c'est de mon lit que je vous écris. Je ne suis pas en état de faire deux cents lieues de bond et de volée. Madame la margrave de Bareuth voulait m'emmener en Languedoc. Savez-vous qu'elle y va, qu'elle a passé par Colmar, que j'y ai soupé avec elle le 23, qu'elle m'a fait un présent magnifique, qu'elle a voulu voir madame Denis, qu'elle a excusé la conduite de son frère, en la condamnant? Tout cela m'a paru un rêve; cependant je reste à Colmar, et j'y travaille à cette maudite *Histoire générale* qui me tue. Je me sacrifie à ce que j'ai cru un devoir indispensable. Je vous remercie d'aimer *Sémiramis*. Madame de Bareuth en a fait

un opéra italien, qu'on a joué à Bareuth et à Berlin. Tâchez qu'on vous donne la pièce française à Paris. Madame Denis se porte assez mal; son enflure recommence. Nous voilà tous deux gisants au bord du Rhin, et probablement nous y passerons l'hiver. Je devais aller à Manheim, et je reste dans une vilaine maison[1] d'une vilaine petite ville, où je souffre nuit et jour. Ce sont là des tours de la destinée; mais je me moque de ses tours avec un ami comme vous et un peu de courage. A propos, que deviendra ce courage prétendu, quand on me jouera le nouveau tour d'imprimer *la Pucelle?* Il est trop certain qu'il y en a des copies à Paris; un Chévrier l'a lue. Un Chévrier, mon ange! il faut s'enfuir je ne sais où. Il est bien cruel de ne pas achever auprès de vous les restes de sa vie. Mille tendres respects à tous les anges.

## LETTRE MDCCCCLV.

### A M. DE BRENLES.

Colmar, le 5 novembre.

Me voilà, monsieur, lié à vous par la plus tendre reconnaissance. Je vous dois faire d'abord l'aveu sincère de ma situation. Je n'ai pas plus de 230,000

[1] C'était toujours celle de M. Goll, *rue des Juifs*, où elle porte aujourd'hui (1829) le n° 10. (Cloo.)

livres de France à mettre à une acquisition. Si avec cette somme il faut encore payer le sixième, et ensuite mettre un argent considérable en meubles, il me sera impossible d'acheter la terre d'Allaman. Vous savez, monsieur, que quand je vous confiai le dessein que j'ai depuis long-temps de m'approcher de vous, et de venir jouir de votre société, dans le sein de la liberté et du repos, je vous dis que je pouvais tout au plus mettre 200,000 livres de France à l'achat d'une terre. Tout mon bien en France est en rentes dont je ne peux disposer.

Louer une maison de campagne serait ma ressource; mais je vous avoue que j'aimerais beaucoup mieux une terre. Il est très désagréable de ne pouvoir embellir sa demeure, et de n'être logé que ar emprunt.

Nous voici au mois de novembre, l'hiver approche; je prévois que je ne pourrai me transplanter qu'au printemps; conservez-moi vos bontés. Peut-être pendant l'hiver Allaman ne sera pas vendu, et on se relâchera sur le prix; peut-être se trouvera-t-il quelque terre à meilleur marché qui me conviendra mieux; il y en a, dit-on, à moitié chemin de Lausanne à Genève. Vous sentez à quel point je suis honteux de vous donner tant de peines, et d'abuser de votre bonne volonté. Tout mon regret à présent est de ne pouvoir venir vous remercier; ma santé est si chancelante que je

ne peux même faire le voyage nécessaire que je devais faire en Bourgogne. Je ne vis plus que de l'espérance de finir mes jours dans une retraite douce et libre. J'ai vu à Plombières l'avoyer[1] de Berne, je ne sais pas son nom; il est instruit du desir que j'ai toujours eu de me retirer sur les bords de votre beau lac, comme Amédée à Ripaille. Mais il me semble qu'il témoigna à un de mes amis qu'il craignait que ce pays-là ne me convînt pas. J'ignore quelle était son idée quand il parlait ainsi; je ne sais si c'était un compliment, ou une insinuation de ne point venir m'établir dans un pays dont il croyait apparemment que les mœurs étaient trop différentes des miennes.

Il vint deux ou trois fois chez moi, et me fit beaucoup de politesses. Vous pourriez aisément, monsieur, savoir sa manière de penser par le moyen de votre ami qui est dans le Conseil. Vous pourriez m'instruire s'il sera à propos que je lui écrive, et de quelle formule[2] on doit se servir, en lui écrivant.

Je voudrais m'arranger pour venir chez vous avec l'approbation de votre gouvernement, et sans

[1] * Nicolas-Frédéric de Steiger (on prononce *Steiguer*), né à Berne en 1729, mort à Augsbourg en décembre 1799. Ses cendres reposent, depuis quelques années, dans la principale église de sa ville natale. (Cloo.)

[2] * Voltaire avait négligé cette précaution, en écrivant, le 5 novembre 1752, à MM. les avoyers de Berne. (Cloo.)

déplaire à ma cour. J'aurai aisément des passeports de Versailles pour voyager. Je peux ensuite donner ma mauvaise santé pour raison de mon séjour; je peux avoir du bien en Suisse comme j'en ai sur le duc de Wurtemberg; en un mot, tout cela peut s'arranger.

Il est triste d'autant différer, quand le temps presse; l'hiver de ma vie, et celui de l'année, m'avertissent de ne pas perdre un moment, et l'envie de vous voir me presse encore davantage.

Il n'y a guère d'apparence que je puisse louer, cet hiver, la maison de campagne dont vous me parlez. Ce sera ma ressource au printemps si je ne trouve pas mieux; en un mot, il n'y a rien que je ne fasse pour venir philosopher avec vous, et pour vivre et mourir dans la retraite et dans la liberté.

Adieu, monsieur; je n'ai point de termes pour vous exprimer combien je suis sensible à vos bontés.

## LETTRE MDCCCCLVI.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar, le 7 novembre.

Qu'ai-je été chercher à Colmar! Je suis malade, mourant, ne pouvant ni sortir de ma chambre, ni la souffrir, ni capable de société, accablé, et n'ayant

pour toute ressource que la résignation à la Providence. Que ne suis-je près des deux saintes de l'île Jard! Je remercie bien madame de Brumath de l'honneur de son souvenir, et du châtelet, et de la comédie[1] de Marseille, et de la liberté grecque de cet échevin héroïque, qui a la tête assez forte pour se souvenir qu'on était libre il y a environ deux mille cinq cents ans. O le bon temps que c'était! Pour moi, je ne connais de bon temps que celui où l'on se porte bien. Je n'en peux plus. O fond de la boîte de Pandore! ô espérance! où êtes-vous?

Monsieur et madame de Klinglin me témoignent des bontés qui augmentent ma sensibilité pour l'état de monsieur leur fils. Il n'y a que la piscine de Siloë qui puisse le guérir; il sied bien après cela à d'autres de se plaindre! C'est auprès de lui qu'il faut apprendre à souffrir sans murmurer. Ah! mesdames, mesdames, qu'est-ce que la vie! quel songe, et quel funeste songe! Je vous présente les plus tristes et les plus tendres respects... Voilà une lettre bien gaie!

[1] Belsunce, évêque de Marseille, montra un zèle ridicule en faveur de la bulle *Unigenitus*, jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 4 juin 1755. (Cloc.)

## LETTRE MDCCCCLVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 7 novembre.

Je reçois deux lettres aujourd'hui, mon cher et respectable ami, par lesquelles on me mande qu'on imprime *la Pucelle*, que Thiériot en a vu des feuilles, qu'elle va paraître; on écrit la même chose à madame Denis. Fréron semble avoir annoncé cette édition. Un nommé Chévrier en parle. M. Pasquier[1] l'a lue tout entière en manuscrit chez un homme de considération avec lequel il est lié par son goût pour les tableaux. Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'on dit que le chant de l'*âne*[2] s'imprime tel que vous l'avez vu d'abord, et non tel que je l'ai corrigé depuis. Je vous jure, par ma tendre amitié pour vous, que vous seul avez eu ce malheureux chant. Madame Denis a la copie corrigée; auriez-vous eu quelque domestique infidèle? Je ne le crois pas. Vos bontés, votre amitié, votre prudence, sont à l'abri d'un pareil larcin, et vos

[1] Conseiller au Parlement, 1re chambre des enquêtes, inventeur du bâillon que l'on mit à la bouche de Lalli, en 1766; aïeul d'un ministre de la Justice, sous le règne de Louis XVIII. (Cloo.)

[2] C'était alors le XIXe chant, imprimé dans notre édition comme Variante du chant XXI. Mademoiselle du Thil en avait une copie. (Cloo.)

Digitized by Google

papiers sont sous la clef. Le roi de Prusse n'a jamais eu ce maudit chant de l'*âne* de la première fournée. Tout cela me fait croire qu'il n'a point transpiré, et qu'on n'en parle qu'au hasard. Mais, si ce chant trop dangereux n'est pas dans les mains des éditeurs, il y a trop d'apparence que le reste y est. Les nouvelles en viennent de trop d'endroits différents pour n'être pas alarmé. Je vous conjure, mon cher ange, de parler ou de faire parler à Thieriot. Lambert est au fait de la librairie, et peut vous instruire. Ayez la bonté de ne me pas laisser attendre un coup après lequel il n'y aurait plus de ressource, et qu'il faut prévenir sans délai. Je reconnais bien là ma destinée; mais elle ne sera pas tout-à-fait malheureuse, si vous me conservez une amitié à laquelle je suis mille fois plus sensible qu'à mes infortunes. Je vous embrasse bien tendrement; madame Denis en fait tout autant. Nous attendons de vos nouvelles avant de prendre un parti.

## LETTRE MDCCCCLVIII.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Colmar, le 7 novembre.

Voici, monseigneur, une lettre que madame Denis reçoit aujourd'hui. On m'en écrit quatre

encore plus positives. Ce n'est pas là un rafraîchissement pour des malades. J'ai bien peur de mourir sans avoir la consolation de vous revoir. Nous sommes forcés et tout prêts à prendre un parti bien triste. Quelque chose que je dise à madame Denis, je ne peux la résoudre à séparer sa destinée de la mienne. Le comble de mon malheur, c'est que l'amitié la rende malheureuse. Si vous aviez quelque chose à me dire, quelque ordre à me donner, je vous supplie d'adresser toujours vos ordres à Colmar; vos lettres me seront très exactement rendues.

Je ne crois pas que le cérémonial ait entré dans la tête de madame la margrave de Bareuth. Elle ne fait point difficulté d'aller affronter un vice-légat italien; elle serait beaucoup plus aise de voir celui qui fait l'honneur et les honneurs de la France; elle voyage *incognito*. On n'est plus au temps où le *puntiglio* fesait une grande affaire, et vous êtes le premier homme du monde pour mettre les gens à leur aise. Je crois qu'elle ne m'a point trompé quand elle m'a dit qu'elle craignait la foule des *États* et l'embarras du logement. Elle n'est pas si malingre que moi, mais elle a une santé très chancelante, qui demande du repos sans contrainte. Elle trouverait tout cela avec vous, avec les agrémens qu'on ne trouve guère ailleurs. Reste à savoir si elle aura la force de faire le petit che-

min d'Avignon à Montpellier; car on dit qu'elle est tombée malade en route. Elle a un logement retenu dans Avignon, elle n'en a point à Montpellier. Pour moi, je voudrais être caché dans un des souterrains du Merdenson, et vous faire ma cour le soir, quand vous seriez las de la noble assemblée. Mais je suis, de toutes façons, dans un état à n'espérer plus dans ce monde d'autre plaisir que celui de vous être attaché avec le plus tendre respect, de vous regretter avec larmes, et de souffrir tout le reste patiemment.

## LETTRE MDCCCCLIX.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Colmar, le 10 novembre.

Nous partons[1] pour Lyon, mon cher ange; M. de Richelieu nous y donne rendez-vous. Je ne

[1] Arrivé dans l'ancienne capitale de la Haute-Alsace au commencement d'octobre 1753, Voltaire quitta Colmar le 11 novembre 1754, après un séjour de plus de treize mois, y compris le temps passé par lui à Senones et à Plombières. Accompagné de madame Denis et de Collini, il arriva à Lyon le 15 novembre, et y fut reçu avec enthousiasme. De là il se rendit à Genève, où il entra dans la soirée du 12 (et non du 21) décembre 1754, comme je le prouve dans une note de la lettre MDCCCCLXIX. — Voltaire avait eu l'intention de s'établir aux environs de Colmar; mais les intrigues des jésuites Merat, Kroust, Ernest, etc., concertées avec celles des confesseurs de la dauphine et du roi Stanislas, parvinrent à le dégoûter d'une

sais comment nous ferons, madame Denis et moi; nous sommes malades, très embarrassés, et toujours dans la crainte de cette *Pucelle*. Nous vous écrirons dès que nous serons arrivés. Je dois à votre amitié compte de mes marches comme de mes pensées, et je n'ai que le temps de vous dire que je suis très attristé d'aller dans un pays où vous n'êtes pas. Que n'êtes-vous archevêque de Lyon, solidairement avec madame d'Argental! Mille tendres respects à tous les anges.

## LETTRE MDCCCCLX.

### A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Lyon, au Palais-Royal[1], ce 18 novembre.

Me voilà donc, monsieur,

« . . . Lugdunensem rhetor dicturus ad aram; »
JUVÉNAL, sat. 1, v. 44.

et j'ai quitté la première Belgique pour la première Lyonnaise. Il y a ici deux Académies, mais il n'y a

ville où *un brave iroquois jésuite, nommé Aubert*, avait fait un *auto-da-fé* des Œuvres de Bayle, quelques années auparavant, et où les jésuites eussent fait brûler l'auteur de *Mahomet* lui-même, si leur pouvoir eût répondu à leur desir. (CLOG.)

[1] L'auberge du *Palais-Royal*, que Voltaire appelle *cabaret* dans quelques lettres, subsistait encore quand M. Barrière et moi la visi-

point d'homme comme vous; je vous jure que je vous regretterai par-tout. J'ai quitté Colmar bien malgré moi, puisque c'est vous qui m'y aviez attiré, et vous pourrez bien m'y attirer encore. Vous trouverez bon que monsieur le premier président et madame entrent beaucoup dans mes regrets; parlez-leur quelquefois de moi, je vous en prie : je n'oublierai jamais leurs bontés. Je vous supplie encore de vouloir bien dire à M. de Bruges combien je l'estime et combien je le regrette. Je commençais à regarder Colmar comme ma patrie; il a fallu en partir dans le temps que je voulais m'y établir. C'est une plaisanterie trop forte pour un malade, de faire cent lieues pour venir causer, à Lyon, avec M. le maréchal de Richelieu. Il n'a jamais fait faire tant de chemin à ses maîtresses, quoiqu'il les ait menées toujours fort loin.

Il faut que je vous dise un petit mot de notre affaire concernant l'homologation de l'acte sous seing privé de M. le duc de Wurtemberg. Je pense qu'il faut attendre; il serait piqué d'une précaution qui marquerait de la défiance. Je vous écrirai quand il sera temps de consommer cette petite af-

tâmes au mois d'octobre 1825. Cet hôtel, que l'on distingue à ses tours carrées, fut bâti, il y a plus de deux cents ans, sur la rive gauche de la Saône, qui le sépare de l'archevêché, où demeurait, en 1754, P. Guérin de Tencin, oncle de d'Argental. Tout près du *Palais-Royal*, où Voltaire demeura vingt-cinq jours, a été construit, il y a quelques années, le *Pont de Tilsitt*. (CLOG.)

faire, qui d'ailleurs n'éclatera point; et je tâcherai de conserver ses bonnes graces. Gardez toujours la pancarte précieusement, aussi bien que celle de Schœpflin. Je fais plus de cas de la première que de la seconde[1], et toutes deux sont bien entre vos mains. Je me flatte que vous me direz *te amo, tua tueor;* mais je répondrai *ego quidem non valeo.*

Adieu, mon cher ami; mille respects à madame Dupont. Adieu; je ne m'accoutume point à être privé de vous. Madame Denis vous fait à tous deux les plus sincères compliments. V.

## LETTRE MDCCCCLXI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lyon, au Palais-Royal, le 20 novembre.

Me voilà à Lyon, mon cher ange; M. de Richelieu a eu l'ascendant sur moi de me faire courir cent lieues; je ne sais où je vais ni où j'irai. J'ignore le destin de *la Pucelle* et le mien. Je voyage tandis que je devrais être au lit, et je soutiens des fa-

[1] Cette *seconde pancarte* était probablement une reconnaissance de la somme de 10,000 livres, prêtée à Schœpflin le jeune par Voltaire, qui lui avait fait présent des *Annales de l'Empire*. Les mauvaises affaires de cet imprimeur, dont la papeterie (celle de Luttenbach) ne tarda pas à être vendue, et que possèdent aujourd'hui MM. Kiener, ne lui permirent sans doute pas de rembourser son bienfaiteur, au moins en entier. (Cloc.)

tigues et des peines qui sont au-dessus de mes forces. Il n'y a pas d'apparence que je voie M. de Richelieu dans sa gloire aux *États* de Languedoc; je ne le verrai qu'à Lyon, en bonne fortune, et je pourrais bien aller passer l'hiver sur quelque coteau méridional de la Suisse. Je vous avouerai que je n'ai pas trouvé dans M. le cardinal de Tencin[1] les bontés que j'espérais de votre oncle; j'ai été plus accueilli et mieux traité de la margrave de Bareuth, qui est encore à Lyon. Il me semble que tout cela est au rebours des choses naturelles. Mon cher ange, ce qui est bien moins naturel encore, c'est que je commence à désespérer de vous revoir. Cette idée me fait verser des larmes. L'impression de cette maudite *Pucelle* me fait frémir, et je suis continuellement entre la crainte et la douleur. Consolez par un mot une ame qui en a besoin, et qui est à vous jusqu'au dernier soupir.

Madame Denis devient une grande voyageuse; elle vous fait les plus tendres compliments.

[1] Voltaire, dans ses malins *Mémoires*, rend compte de l'accueil glacé que le vieil archevêque lui fit, à une époque où le philosophe était fort mal en cour, et du déboire qui hâta la mort de Tencin, en 1758. (Cloo.)

## LETTRE MDCCCCLXII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lyon, le 23 novembre.

« Sæpè premente deo fert deus alter opem. »
Ovid., *Trist.*, I, eleg. II, v. 4

Mandez-moi donc, mon cher ange, s'il est vrai que je suis aussi malheureux qu'on le dit, et s'il y a une édition à Paris de cette ancienne rapsodie qui ne devait jamais paraître. J'ai vu à Lyon, dans mon cabaret, M. le maréchal de Richelieu, qui craint comme moi cette nouvelle cruauté de ma destinée. Peut-être avons-nous pris trop d'alarmes sur un bruit qui s'est déja renouvelé plusieurs fois; mais, après l'aventure de la prétendue *Histoire universelle*, tout est à craindre. Ma situation est un peu pénible; j'ai fait sans aucun fruit un voyage précipité de cent lieues; je suis tombé malade dans une ville où je ne puis guère rester avec décence, n'étant pas dans les bonnes graces de votre oncle, et ma mauvaise santé m'empêche d'aller ailleurs. J'attends de vos nouvelles; il me semble que vos lettres sont un remède à tout. Ma nièce et moi nous vous embrassons de tout notre cœur.

## LETTRE MDCCCCLXIII*.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Lyon, 29 novembre.

Mon *héros*, on vous appelait *Thésée* à la bataille de Fontenoi; vous m'avez laissé à Lyon comme Thésée laissa son Ariane dans Naxos. Je ne suis ni aussi jeune ni aussi frais qu'elle, et je n'ai pas eu recours comme elle au vin pour me consoler.

Je resterai à Lyon, si vous devez y repasser.

Il n'y a pas un mot de vrai dans ce qu'on disait de *la Pucelle;* ainsi je vous supplie de n'en faire aucune mention dans vos capitulaires. Je n'ai d'autre malheur que d'être privé de votre présence et de la faculté de digérer; mais avec ces deux privations on est damné.

Daignez vous souvenir, dans votre gloire, d'un oncle et d'une nièce qui ne sont que pour vous sur les bords du Rhône; et tenez-moi compte des efforts que je fais pour ne pas vous ennuyer de quatre pages. Mon respect pour vos occupations impose silence à la bavarderie de mon cœur, qui court après vous, qui vous adore, et qui se tait. VOLTAIRE.

*P. S.* M. le marquis de Montpezat m'a donné,

* Cette lettre est dans le troisième volume de la *Vie privée* du maréchal de Richelieu. (L. D. B.)

en passant, d'un élixir qui me paraît fort joli. Si jamais vous avez mal à la tête, à force de donner des audiences, il vous guérira. Mais moi, rien ne me guérit, et je n'ai de consolation que dans l'espérance de vous revoir encore et de vous renouveler mes tendres respects.

## LETTRE MDCCCCLXIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lyon, le 2 décembre.

Est-il possible que je ne reçoive point de lettres de mon cher ange! Les bontés qu'on a pour moi à Lyon, et l'empressement d'un public de province, beaucoup plus enthousiasmé que celui de Paris, le premier jour[1] de *Mérope*, ne guérissent point les maladies dont je suis accablé, ne consolent point mes chagrins, et ne dissipent point mes craintes; c'est de vous seul que j'attends du soulagement. On me donne tous les jours des inquiétudes mortelles sur cette maudite *Pucelle*. Il est avéré que mademoiselle du Thil la possède; elle l'a trouvée chez feu madame du Châtelet. Il n'est que trop vrai que Pasquier avait lu le chant de l'*âne* chez un homme qui tient son exemplaire de

[1] Le 20 février 1743. (Cloc.)

mademoiselle du Thil, et que Thieriot a eu une fois raison. Je me rassurais sur son habitude de parler au hasard, mais le fait est vrai. Un polisson nommé Chévrier a lu tout l'ouvrage, et enfin il y a lieu de croire qu'il est entre les mains d'un imprimeur, et qu'il paraîtra aussi incorrect et aussi funeste que je le craignais. Cependant je ne peux ni rester à Lyon, dans de si horribles circonstances, ni aller ailleurs, dans un état où je ne peux me remuer. Je suis accablé de tous côtés, dans une vieillesse que les maladies changent en décrépitude, et je n'attends de consolation que de vous seul. Je vous demande en grace de vous informer, par vos amis et par le libraire Lambert, de ce qui se passe, afin que du moins je sois averti à temps, et que je ne finisse pas mes jours avec Talhouet[1]. Je vous ai écrit trois fois de Lyon; votre lettre me sera exactement rendue; je l'attends avec la plus douloureuse impatience, et je vous embrasse avec larmes. Vous devez avoir pitié de mon état, mon cher ange.

[1] Condamné à mort en 1723. Sa peine avait été commuée en un emprisonnement perpétuel. (Clog.)

## LETTRE MDCCCCLXV[1].

### A M. THIERIOT.

A Lyon, le 3 décembre.

Votre lettre, mon ancien ami, m'a fait plus de plaisir que tout l'enthousiasme et toutes les bontés dont la ville de Lyon m'a honoré. Un ami vaut mieux que le public. Ce que vous me dites d'une douce retraite avec moi, dans le sein de l'amitié et de la littérature, me touche bien sensiblement. Ce ne serait peut-être pas un mauvais parti pour deux philosophes qui veulent passer tranquillement leurs derniers jours. J'ai avec moi, outre ma nièce, un Florentin[2] qui a attaché sa destinée à la mienne. Je compte m'établir dans une terre sur les lisières de la Bourgogne, dans un climat plus chaud que Paris, et même que Lyon, convenable à votre santé et à la mienne.

Je n'étais venu à Lyon uniquement que pour voir M. le maréchal de Richelieu, qui m'y avait

[1] Entre cette lettre et celle de la fin de novembre 1750, il y a une lacune d'environ quatre ans, en ce qui concerne la correspondance de Voltaire et de Thieriot. Leurs lettres, s'ils s'en écrivirent pendant cet intervalle, durent être en très petit nombre, et nous ne les connaissons pas. (CLOG.)

[2] Collini (ou Colini, comme écrivait Voltaire). (CLOG.)

Digitized by Google

donné rendez-vous. C'est une action de l'ancienne chevalerie. Dieu, qui éprouve les siens, ne l'a pas récompensée. Il m'a affublé d'un rhumatisme goutteux qui me tient perclus. On me conseille les eaux d'Aix en Savoie; on les dit souveraines, mais je ne suis pas encore en état d'y aller, et je reste au lit en attendant.

Le hasard, qui conduit les aventures de ce monde, m'a fait rencontrer au cabaret, à Colmar et à Lyon, madame la margrave de Bareuth, sœur du roi de Prusse, qui m'a accablé de bontés et de présents. Tout cela ne guérit pas les rhumatismes. Ce que je redoute le plus, ce sont les sifflets dont on menace la *Pandore* de Royer; c'est un des fléaux de la boîte. Cet opéra, un tant soit peu métaphysique, n'est point fait pour votre public. M. Royer* a employé M. de Sireuil, ancien porte-manteau du roi, pour changer ce poëme, et le rendre plus convenable au musicien. Il ne reste de moi que quelques fragments; mais, malgré tous les soins qu'on a pu prendre sans me consulter, je crains également pour le poëme et pour la musique. Si on a quelque justice, on ne me doit tout au plus que le tiers des sifflets.

A l'égard de *Jeanne d'Arc*, native de Domremi [1], je me flatte que la dame qui la possède, par une

[1]* Domremi-la-Pucelle (Vosges), à quelques lieues de Cirei-le-Château, ou Cirei-Voltaire (Haute-Marne). (CLOG.)

infidélité, ne fera pas celle de la rendre publique. Une fille ne fournit point de pucelles.

Je vous prie, mon ancien ami, de présenter mes hommages à la chimiste, à la musicienne, à la philosophe chez qui[1] vous vivez. Elle me fait trembler; vous ne la quitterez pas pour moi.

Madame Denis vous fait ses compliments. Je vous embrasse de tout mon cœur. Quand vous aurez un quart d'heure à perdre, écrivez à votre vieux ami.

Qu'est devenu Ballot[2]-*l'imagination?* comment se porte *Orphée*-Rameau?

*Quid agis? quomodò vales? Farewell.*

## LETTRE MDCCCCLXVI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

De mon lit, à Lyon, le 4 décembre

Mon cher ange, votre consolante lettre, adressée à Colmar, est venue enfin à Lyon calmer une partie de mes inquiétudes. Vous aurez tout ce que vous daignez demander, et je ferai tout transcrire pour vous, dès que je serai quitte d'une goutte scia-

[1] Madame de La Popelinière, qui vivait encore, malgré ce qu'en dit la *Biographie universelle*, où l'on cite 1752 comme l'année de sa mort. (Clog.)

[2] C'était probablement Balot de Sovot, mort en 1761. (Clog.)

tique qui me retient au lit. J'éprouve tous les maux à-la-fois, et je perds dans les voyages et dans les souffrances un temps précieux que je voudrais employer à vous amuser. Il me semble que je suis las du public, et que vous êtes ma seule passion. Je n'ai plus le cœur au travail que pour vous plaire; mais comment faire, quand on court et quand on souffre toujours? On veut à présent que j'aille aux eaux d'Aix en Savoie, pour le rhumatisme goutteux qui me tient perclus. On m'a prêté une maison charmante[1], à moitié chemin; il faudrait être un peu plus sédentaire; mais je suis une paille que le vent agite, et madame Denis s'est engouffrée dans mon malheureux tourbillon. J'attends toujours de vos nouvelles à Lyon. On dit qu'on va jouer enfin *le Triumvirat* d'un côté, et *Pandore* de l'autre; ce sont deux grands fléaux de la boîte. Hélas! mon cher et respectable ami, si j'avais trouvé au fond de cette boîte l'espérance de vous revoir, je mourrais content. Madame Denis vous fait mille compliments. Je baise, en pleurant, les ailes de tous les anges.

[1] * Le château de Prangins, d'où est datée la lettre MDCCCCLXIX. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCLXVII.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Lyon, le 6 décembre.

En vérité, monsieur, je ne conçois pas comment un homme aussi éloquent que vous ne veut pas qu'on appelle l'*autel* d'Auguste l'autel de l'éloquence; vous y auriez remporté plus d'un prix, et vous auriez justifié le titre que je lui donne. Je vous passe de contester aux anciens préjugés de Lyon l'honneur d'avoir vu naître Marc-Aurèle dans cette ville. Je suis plus indulgent avec les Lyonnais que vous ne l'êtes avec moi. Il est vrai que je dois aimer ce séjour, que je quitterai pourtant bientôt. Je n'y ai point encore trouvé de prédicateur qui ait prêché contre moi, et j'ai été reçu avec des acclamations, à l'Académie[1] et aux spectacles. Cependant soyez très convaincu que je re-

[1] Bordes et l'abbé Pernetti, membres de cette société savante et littéraire, comme Voltaire, concoururent, dit Collini, à rendre le séjour de Lyon agréable à ce philosophe. « Les Lyonnais, ajoute « Collini, n'imitèrent ni la cour ni leur archevêque. Chaque fois que « Voltaire paraissait au théâtre, ou dans un lieu public, des acclamations et des applaudissements unanimes servaient d'interprète à « l'admiration qu'il excitait. » (Clog.)

grette toujours votre conversation instructive, les charmes de votre amitié et les bontés dont M. et madame de Klinglin m'ont honoré. Je vous supplie de leur présenter mes sincères et tendres respects, aussi bien qu'à M. leur fils, et de ne me pas oublier auprès de M. de Bruges. Permettez-moi de vous dire que vous êtes aussi injuste pour ma santé que pour l'autel de Lyon. Il y aurait je ne sais quoi de méprisable à feindre des maladies quand on se porte bien, et un homme qui a épuisé les apothicaires de Colmar de rhubarbe et de pilules ne doit pas être suspect d'avoir de la santé. Elle n'est que trop déplorable, et vous ne devez avoir que de la compassion pour l'état douloureux où je suis réduit. Au reste, soyez très certain, mon cher monsieur, que je serai, l'année qui vient, dans votre voisinage, si je suis en vie, et que j'en profiterai. Je ne suis pas le seul contre qui des jésuites indiscrets[1] aient osé abuser de la permission de parler en public. Un père Toloma s'avisa, il y a quelques jours, de prononcer un discours aussi sot qu'insolent contre les auteurs de l'Encyclopédie; il désigna d'Alembert par ces mots: *Homuncio, cui nec est pater nec res*. Le même jour M. d'Alembert était élu à l'Académie fran-

[1] Allusion aux jésuites de Colmar, excités par le jésuite de Menoux, et par Kroust, confesseur de la dauphine, frère de Kroust qui habitait la capitale de la Haute-Alsace. (Clog.)

çaise. Le père Toloma a excité ici l'indignation publique. Les jésuites sont ici moins craints qu'à Colmar. Le roi de Prusse vient de me reprocher[1] le crucifix que j'avais dans ma chambre; comment l'a-t-il su? J'ai prié madame Goll de le faire encaisser, et de l'envoyer au roi de Prusse pour ses étrennes.

Adieu, monsieur; mille respects à madame votre femme. Comptez que je vous suis tendrement attaché jusqu'au dernier moment de ma vie. Madame Denis vous fait à tous deux les plus tendres compliments.

## LETTRE MDCCCCLXVIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Lyon, le 9 décembre.

Mon cher ange, votre lettre du 3 de novembre, à l'adresse de madame Denis, nous a été rendue bien tard, et vous avez dû recevoir toutes celles que je vous ai écrites. Le seul parti que j'aie à prendre, dans le moment présent, c'est de songer à conserver une vie qui vous est consacrée. Je pro-

[1] Frédéric, qui pensait à-peu-près comme Diderot, en matière de religion, eût volontiers appelé Voltaire *cagot*. (CLOG.)

fite de quelques jours de beau temps pour aller dans le voisinage des eaux d'Aix en Savoie. On nous prête une maison * très belle et très commode, vers le pays de Gex, entre la Savoie, la Bourgogne, et le lac de Genève, dans un aspect sain et riant. J'y aurai, à ce que j'espère, un peu de tranquillité. On n'y ajoutera pas de nouvelles amertumes à mes malheurs, et peut-être que le loisir et l'envie de vous plaire tireront encore de mon esprit épuisé quelque tragédie qui vous amusera. Je n'ai à Lyon aucun papier; je suis logé très mal à mon aise, dans un cabaret où je suis malade. Il faut que je parte, mon adorable ami. Quand je serai à moi, et un peu recueilli, je ferai tout ce que votre amitié généreuse et éclairée me conseille. Je ne sais si on plaindra l'état où je suis; ce n'est pas la coutume des hommes, et je ne cherche pas leur pitié; mais j'espère qu'on ne désapprouvera pas, à la cour, qu'un homme accablé de maladies aille chercher sa guérison. Nous avons prévenu madame de Pompadour et M. le comte d'Argenson de ces tristes voyages. Dans quelque lieu que j'achève ma vie, vous savez que je serai toujours à vous, et qu'il n'y a point d'absence pour le cœur; le mien sera toujours avec le vôtre.

Adieu, mon cher et respectable ami; je vais ter-

* Le château de Prangins, où Voltaire se rendit le 14 décembre au plus tard, après être passé par Genève. (Cloc.).

miner mon séjour à Lyon[1] en allant voir jouer *Brutus*. Si j'avais de l'amour-propre, je resterais à Lyon; mais je n'ai que des maux, et je vais chercher la solitude et la santé, bien plus sûr de l'une que de l'autre, mais plus sûr encore de votre amitié. Ma nièce, qui vous fait les plus tendres compliments, ose croire qu'elle soutiendra avec moi la vie d'ermite. Elle a fait son apprentissage à Colmar; mais les beautés de Lyon, et l'accueil singulier qu'on nous y a fait, pourraient la dégoûter un peu des Alpes. Elle se croit assez forte pour les braver. Elle fera ma consolation tant que durera sa constance; et, quand elle sera épuisée, je vivrai et je mourrai seul, et je ne conseillerai à personne ni de faire des poëmes épiques et des tragédies, ni d'écrire l'histoire; mais je dirai : Quiconque est aimé de M. d'Argental est heureux.

Adieu, cher ange; mille tendres respects à vous tous. Quand vous aurez la bonté de m'écrire, adressez votre lettre à Lyon, sous l'enveloppe de M. Tronchin[2], banquier; c'est un homme sûr de toutes les manières. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

[1] Voltaire quitta Lyon le 11 décembre, et non le 21, quoi qu'en dise Collini dans ses *Mémoires*, p. 145. (Clog.)

[2] Parent du célèbre médecin Théodore Tronchin, avec lequel Voltaire ne tarda pas à faire connaissance. (Clog.)

## LETTRE MDCCCCLXIX.

### A M. DE BRENLES.

Au château de Prangins, le 14 décembre [1].

Vous voyez, monsieur, que j'ai pris mon plus long pour venir vous voir, et pour vous remercier

[1] Cette date, ainsi que celles des trois lettres suivantes, prouve évidemment l'erreur commise par Collini, sous le rapport chronologique seulement, quand il dit dans ses *Mémoires*, p. 145 : « Nous « partîmes de Lyon le 21 décembre, et arrivâmes le lendemain au « soir à Genève. On célébrait, ce jour-là, l'anniversaire de *l'Esca-* « *lade*; et cette circonstance rendait encore plus difficile l'ouverture « des portes. On fit parvenir dans la ville le nom de Voltaire, et « sur-le-champ l'ordre fut donné d'ouvrir à lui et à toute sa suite. « Nous ne restâmes que trois ou quatre jours à une auberge de Ge- « nève, et nous passâmes dans le pays de Vaud, au château de Pran- « gins, situé sur une élévation, près du lac Léman et de la petite « ville de Nion. » — Voltaire, comme je l'ai dit plus haut, partit de Lyon le 11 décembre 1754, et arriva le 12 à Genève, qu'il quitta presque aussitôt pour se réfugier au magnifique château de Prangins. Il est vrai que M. Simonde-Sismondi (Biog. univ., XL, 549), d'accord avec *l'Art de vérifier les dates*, cite la nuit du 22 au 23 décembre 1602 comme date de *l'Escalade* de Genève ; mais il est d'autres auteurs qui font mention du 11 et du 12 décembre. Je pense que cette différence de quelques jours est celle qui existe entre l'ancien et le nouveau style. Ce qu'il y a de certain, c'est que la fête de *l'Escalade*, à-peu-près tombée en désuétude aujourd'hui, avait lieu tous les ans, le 12 décembre, et non le 22, dans les derniers temps. Voilà pourquoi Wagnière, qui entra chez Voltaire dès la fin de 1754, a cité le 12 décembre. A cette époque, le château de Prangins, que j'ai visité en 1825 et en 1827, appartenait à M. Guigner (ou Guiger), dont les descendants occupent aujourd'hui des fonctions judi-

de toutes vos bontés. Me voici dans le château de Prangins, avec une de mes nièces, et je viendrais sur-le-champ à Lausanne si je n'étais retenu par un rhumatisme goutteux pour lequel je compte prendre les bains d'Aix en Savoie. Je compte qu'enfin je pourrai jouir de la satisfaction après laquelle je soupire depuis long-temps; je pourrai jouir de votre société, et être témoin de votre bonheur.

Il me semble qu'Allaman n'a point été vendu; mais ce n'est point Allaman, c'est vous, monsieur, qui êtes mon objet. Je cherche des philosophes plutôt que la vue du lac de Lausanne, et je préfère votre société à toutes vos grosses truites. Il ne me faut que vous et de la liberté. Je présente mes respects à madame de Brenles, et je suis avec plus de sensibilité que jamais, etc. VOLTAIRE.

Madame Denis partage tous mes sentiments, et vous présente à tous deux ses devoirs.

## LETTRE MDCCCCLXX.

### A M. THIERIOT.

Au château de Prangins, pays de Vaud,
le 19 décembre.

Me voilà si perclus, mon ancien ami, que je ne

ciaires et militaires dans le canton de Vaud. Madame Gentil de Chavagnac en est actuellement propriétaire. (CLOG.)

peux écrire de ma main. Vous avez donc aussi des rhumatismes, malgré votre régime du lait?

Vous ne sauriez croire avec quelle sensibilité j'entre dans le petit détail[1] que vous me faites de ce que vous appelez votre fortune. On ne s'ouvre ainsi qu'à ceux qu'on aime, et j'ai, depuis environ quarante ans, compté toujours sur votre amitié. Vous devez vivre à Paris *gaiement, librement,* et *philosophiquement.*

> Ces *trois* adverbes joints font admirablement.
> MOLIÈRE, *Femm. sav.*, act. III, sc. II.

Mais, certes, vous me contez des choses merveilleuses, en m'apprenant que votre ancien *Pollion*[2], et l'*Orphée* aux triples croches, et Ballot-*l'imagination*, ne vivent plus ni avec *Pollion* ni avec vous.

Le diable se met donc dans toutes les sociétés, depuis les rois jusqu'aux philosophes.

Je ne savais pas que vous connussiez M. de Sireuil. Il me paraît, par ses lettres, un fort galant homme. Je suis persuadé que lorsqu'il s'arrangea avec Royer pour me disséquer, il m'en aurait in-

[1] Thieriot, le paresseux et parasite Thieriot, n'avait sans doute recommencé à correspondre avec Voltaire que dans l'intention d'obtenir de celui-ci des sommes d'argent, comme autrefois. Avec quatre mille livres de rente, Thieriot demandait encore l'aumône à Voltaire. (CLOG.)

[2] La Popelinière. (CLOG.)

struit s'il avait su où me prendre. Il faut que ce soit le meilleur homme du monde; il a eu la bonté de s'asservir au canevas de son ami Royer; il fait dire à Jupiter:

« Les Graces
« Sont sur vos traces;
« Un tendre amour
« Veut du retour. »

Comme le parterre n'est pas tout-à-fait si bon, il pourrait, pour *retour*, donner des sifflets. Royer est un profond génie; il joint l'esprit de Lulli à la science de Rameau, le tout relevé de beaucoup de modestie. C'est dommage que madame Denis, qui se connaît[1] un peu en musique, n'ait pas entendu la sienne; mais madame de La Popelinière[2] l'avait entendue autrefois, et il me semble qu'elle n'en avait pas été édifiée. D'honnêtes gens m'ont mandé de Paris qu'on n'achèverait pas la pièce. J'en suis fâché pour messieurs de l'Hôtel-de-Ville, car voilà les décorations de la terre, du ciel, et des enfers, à tous les diables. M. de Sireuil en sera pour ses vers, Royer pour ses croches, et le prevôt des marchands pour son argent. Pour moi, en qualité de disséqué, j'ai présenté mon cahier de *remontran-*

[1] Cette dame avait reçu de Rameau des leçons de clavecin. (Cloc.)

[2] Cette dame mourut vers le commencement de novembre 1756. (Cloc.)

*ces*[1] au musicien et au poëte. Il me prend fantaisie de vous en envoyer copie, et de vous prier de faire sentir à M. de Sireuil l'énormité du danger, les parodies de la Foire, et les torche-culs de Fréron. C'est bien malgré moi que je suis obligé de parler encore de vers et de musique :

« Nunc itaque et versus et cætera ludicra pono. »
Hor., lib. 1, ep. 1, v. 10.

Je bois des eaux minérales[2] de Prangins, en attendant que je puisse prendre les bains d'Aix en Savoie. Tout cela n'est pas l'eau d'Hippocrène.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Madame Denis vous est bien obligée de votre souvenir; elle vous fait ses compliments. Quand vous voudrez écrire à votre ancien ami le paralytique, ayez la bonté d'adresser votre lettre à M. Tronchin, banquier à Lyon.

[1] Ces *remontrances* (allusion à celles du Parlement) ne nous sont pas connues. (Cloc.)

[2] Cette source a été abandonnée. (Cloc.)

## LETTRE MDCCCCLXXI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Prangins, le 19 décembre [1].

J'apprends, mon cher ami, qu'on a fait chez vous une nouvelle lecture des Chinois, et que les trois magots n'ont pas déplu; cependant, s'il vous prend jamais fantaisie d'exposer en public ces étrangers, je vous prie de m'en avertir à l'avance, afin que je puisse encore donner quelques coups de crayon à des figures si bizarres. Voici le temps funeste où Royer et Sireuil vont me disséquer. Figurez-vous que j'avais fait donner à *Pandore* une très honnête fête dans le ciel par le maître de la maison; je vous en fais juge. Un musicien doit-il être embarrassé à mettre en musique ces paroles :

Aimez, aimez, et régnez avec nous;
Le dieu des dieux est seul digne de vous.
Sur la terre on poursuit avec peine
Des plaisirs l'ombre légère et vaine;
Elle échappe, et le dégoût la suit.
Si Zéphire un moment plaît à Flore,
Il flétrit les fleurs qu'il fait éclore;

[1] Cette lettre et les deux précédentes ne sont pas rigoureusement les premières écrites de Suisse. Voyez la lettre CCLXXII, datée de *Bâle*, à madame du Deffand. (CLOG.)

Un seul jour les forme et les détruit.
Aimez, aimez, et régnez avec nous, etc.
Les fleurs immortelles
Ne sont qu'en nos champs;
L'Amour et le Temps
Ici n'ont point d'ailes.
Aimez, aimez, et régnez avec nous, etc.
Acte III.

On a substitué à ces vers :

« Les Graces
« Sont sur vos traces;
« Régnez,
« Triomphez
« Un tendre amour
« Veut du retour. »

C'est ainsi que tout l'opéra est défiguré. Je demande justice, et la justice consiste à faire savoir le fait.

Tandis que Royer me mutile, la nature m'accable de maux, et la fortune me conduit dans un château solitaire, loin du genre humain, en attendant que je puisse aller chercher aux bains d'Aix en Savoie une guérison que je n'espère pas. Je vous rends compte de toutes les misères de mon existence. Ce ne sont ni les acteurs de Lyon, ni le parterre, ni le public, qui m'ont fait abandonner cette belle ville. Je vous dirai en passant qu'il est plaisant que vous ayez à Paris Drouin et Bellecour,

tandis qu'il y a à Lyon trois acteurs[1] très bons, et qui deviendraient à Paris encore meilleurs; mais c'est ainsi que le monde va. Je le laisse aller, et je souffre patiemment. Je souhaite que ma nièce ait toujours assez de philosophie pour s'accoutumer à la solitude et à mon genre de vie. Je ne suis point embarrassé de moi, mais je le suis de ceux qui veulent bien joindre leur destinée à la mienne; ceux-là ont besoin de courage[2]. Adieu; je vous embrasse mille fois.

[1] * Dauberval en était un. Il joua plus tard à la Comédie française. (CLOG.)

[2] * « Nous voilà donc à Prangins, » dit Collini dans une lettre du 26 décembre 1754 à l'avocat Dupont. « Que fesons nous donc à ce « château? 1° On s'ennuie un peu; 2° on est de mauvaise humeur « plus qu'à l'ordinaire; 3° on fait beaucoup d'histoire; 4° on mange « fort peu, comme de coutume, car on veut être sobre; 5° on y « philosophe tout aussi mal que dans les grandes villes; et, en dernier « lieu, on ne sait pas ce qu'on deviendra. Voilà, en raccourci, le ta- « bleau de la vie des nouveaux hôtes de Prangins, et ce tableau doit « vous paraître tant soit peu gothique. J'ai oublié un trait à la mi- « niature; c'est un jeune homme triste, toujours écrivant à côté d'un « mourant qui roule des yeux pleins de vie et de colère. » — On conçoit facilement que Voltaire, malade, exilé de fait de son pays, et ne sachant ce qu'il deviendrait, eût alors de la colère dans les yeux; mais on ne comprend pas aussi aisément que Collini eût autant d'ingratitude dans le cœur par rapport à un vieillard qui l'aimait réellement, et qui ne tarda pas à lui donner des preuves de son attachement, ainsi qu'au *Démosthène* de la Haute-Alsace, compliee de pareilles confidences. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCLXXII.

A M. DE BRENLES.

Au château de Prangins près Nion, 20 décembre.

Je crains, monsieur, que vous ne soyez malade comme moi. Madame Goll m'avait fait craindre pour votre poitrine, et rien ne peut me rassurer qu'une lettre de vous. J'aurais couru à Lausanne, si les douleurs continuelles dont je suis tourmenté me l'avaient permis. La première chose que j'ai faite, en arrivant à Prangins, a été de vous en donner part, et le premier sentiment que j'ai éprouvé a été de me rapprocher de vous. Les médecins m'ont conseillé les eaux d'Aix; ceux de Lyon et de Genève se sont réunis dans cette décision; mais moi je me conseille votre voisinage, et la solitude.

J'ai reçu une lettre de M. l'avoyer de Steiger, que j'avais eu l'honneur de voir à Plombières; il me conserve les mêmes bontés qu'il me témoigna alors; ainsi, monsieur, je suis plus que jamais dans les sentiments que je vous confiai, quand j'étais à Colmar, et que vous daignâtes approuver. Je crois qu'il ne peut plus être question d'Allaman, ni d'aucune autre terre seigneuriale, puisque les lois de votre pays ne permettent pas ces acquisitions à ceux qui sont aussi attachés aux papes que

je le suis. J'ai donc pris le parti de me loger, pour quelque temps, au château de Prangins dont le maître est ami de ma famille. J'y suis comme un voyageur, ayant du roi mon maître la permission de voyager. Ma mauvaise santé ne sera qu'une trop bonne excuse, si je me fixe dans quelque douce retraite, à portée de vous, et si j'y finis mes jours dans une heureuse obscurité. On m'a parlé d'une maison près de Lausanne appelée *la Grotte*[1], où il y a un beau jardin. On dit aussi que M. d'Hervart, qui a une très belle maison près de Vevai, pourrait la louer; permettez que je vous demande vos lumières sur ces arrangements. C'est à vous, monsieur, à achever ce que vous avez commencé. C'est vous qui m'avez fait venir dans votre patrie; je n'ai l'air que d'y voyager, mais vous êtes capable de m'y fixer entièrement.

J'ai reçu une lettre de M. de Bottens, qui me paraît concourir aux vues que j'ai depuis longtemps. Je ne sais si M. des Gloires est à Lausanne; il m'a paru avoir tant de mérite que je le crois votre ami. Je ne demande à la nature que la diminution de mes maux, pour venir profiter de la société de ceux avec qui vous vivez, et sur-tout de la vôtre. La

[1] Cet endroit fait partie de Lausanne, et c'est près de là qu'on voit encore la maison habitée par le célèbre Gibbon, de 1754 à 1758, quand il était épris des charmes de mademoiselle Curchod (madame Necker). (CLOG.)

retraite où mes maux me condamnent m'exclut de la foule; mais un homme tel que vous sera toujours nécessaire au bonheur de ma vie. Je crois que voici bientôt le temps où vous allez être père, si on ne m'a point trompé. Je souhaite à madame de Brenles des couches heureuses, et un fils digne de vous deux. Madame Denis, ma nièce, vous assure l'un et l'autre de ses obéissances. Vous ne doutez pas, monsieur, des sentiments de reconnaissance et d'amitié qui m'attachent tendrement à vous.

VOLTAIRE.

J'aurais souhaité que M. Bousquet n'eût point mandé à Paris mes desseins.

## LETTRE MDCCCCLXXIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Prangins, pays de Vaud, 25 décembre.

Mon cher ange, vous ne cessez de veiller, de votre sphère, sur la créature malheureuse dont votre providence s'est chargée. Je suis toujours très malade dans le château de Prangins, en attendant que mes forces revenues, et la saison plus douce, me permettent de prendre les bains d'Aix, ou plutôt en attendant la fin d'une vie remplie de souffrances. Ma garde-malade vous fait les plus tendres compliments, et joint ses remerciements

aux miens. Je n'ai ici encore aucun de mes papiers que j'ai laissés à Colmar; ainsi je ne peux vous répondre ni sur les Chinois, ni sur les Tartares, ni sur les Lettres que M. de Lorges[1] veut avoir. Je crois au reste que ces lettres seraient assez inutiles. Je suis très persuadé des sentiments que l'on conserve, et des raisons que l'on croit avoir. Je sais trop quel mal cet indigne avorton d'une *Histoire universelle*, qui n'est certainement pas mon ouvrage, a dû me faire; et je n'ai qu'à supporter patiemment les injustices que j'essuie. Je n'ai de grace à demander à personne, n'ayant rien à me reprocher. J'ai travaillé, pendant quarante ans, à rendre service aux lettres; je n'ai recueilli que des persécutions, j'ai dû m'y attendre, et je dois les savoir souffrir. Je suis assez consolé par la constance de votre amitié courageuse.

Permettez que j'insère ici un petit mot de lettre[2] pour Lambert, dont je ne conçois pas trop les procédés. Je vous prie de lire la lettre, de la lui faire rendre; et, si vous lui parliez, je vous prierais de le corriger; mais il est incorrigible, et c'est un libraire tout comme un autre.

Je ne peux rien faire dans la saison où nous sommes, que de me tenir tranquille. Si les maux

[1] * Le duc de Lorges. (CLOG.)

[2] * Elle n'a pas été recueillie, non plus que quelques autres adressées au même libraire. (CLOG.)

qui m'accablent, et la situation de mon esprit, pouvaient me laisser encore une étincelle de génie, j'emploierais mon loisir à faire une tragédie qui pût vous plaire; mais je regarde comme un premier devoir de me laver de l'opprobre de cette prétendue *Histoire universelle*, et de rendre mon véritable ouvrage digne de vous et du public. Je suis la victime de l'infidélité et de la supposition la plus condamnable. Je tâcherai de tirer de ce malheur l'avantage de donner un bon livre qui sera utile et curieux. Je réponds assez des choses dont je suis le maître, mais je ne réponds pas de ce qui dépend du caprice et de l'injustice des hommes. Je ne suis sûr de rien que de votre cœur. Comptez, mon cher ange, qu'avec un ami comme vous on n'est point malheureux. Mille tendres respects à madame d'Argental et à tous vos amis.

## LETTRE MDCCCCLXXIV.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Prangins, par Nion, pays de Vaud, 26 décembre.

Vous êtes aussi essentiel qu'aimable, mon cher ami; je vous parlerai d'affaires aujourd'hui. J'ai laissé cinq caisses entre les mains de Turckeim de Colmar, frère de Turckeim de Strasbourg. Je lui

ai mandé, il y a un mois, de les faire partir, et je n'ai point eu de ses nouvelles. C'est l'affaire des messagers, me dira-t-on; ce n'est pas celle d'un avocat éloquent et philosophe; j'en conviens, mais ce sera celle d'un ami. Je vous demande en grace de parler ou de faire parler à ce Turckeim. Ces caisses contiennent les livres et les habits de madame Denis et les miens, et nous ne pouvons nous passer ni d'habits ni de livres. Nous sommes venus passer l'hiver dans un beau château, où il n'y a rien de tout cela, et nous comptions trouver nos caisses à notre arrivée. J'ai donné au sieur Turckeim les instructions nécessaires; je n'ai pas même oublié de lui recommander de payer les droits, en cas qu'on en doive, pour dix-huit livres de café qui sont dans une des caisses. Je l'ai prié de se munir d'une recommandation de M. Hermani pour le bureau qui est près de Bâle. Je n'ai rien négligé, et je n'en suis pas plus avancé. Il semble que mes ballots soient à la Chine et Turckeim aussi; mais vous êtes à Colmar, et j'espère en vous. J'ai écrit deux fois, en dernier lieu, à ce Turckeim, par madame Goll; mais, pendant ce temps-là, elle était occupée du départ de son cher mari pour l'autre monde, et elle aura pu fort bien oublier de faire rendre mes lettres. Je m'imagine qu'elle ira pleurer son cher Goll à Lausanne, et que madame de Klinglin n'aura plus de rivale à Colmar.

Je n'ai point encore vu M. de Brenles; mais il viendra bientôt, je crois, nous voir dans notre belle retraite. Nous nous entretiendrons de vous et du révérend père Kroust[1], pour peu que M. de Brenles aime les constrastes. Je resterai ici jusqu'à la saison des eaux. Je n'ai pas trouvé dans le pays de Vaud le brillant et le fracas de Lyon, mais j'y ai trouvé les mêmes bontés. Les deux seigneurs de la régence de Berne m'ont fait tous deux l'honneur de m'écrire, et de m'assurer de la bienveillance du gouvernement. Il ne me manque que mes caisses. Permettez donc que je vous envoie le billet de dépôt dudit Turckeim; le voici. Je lui écris encore. Je me recommande à vos bontés.

Notez bien qu'il doit envoyer ces cinq caisses par Bâle, à M. de Ribaupierre, avocat à Nion, pays de Vaud. J'aimerais mieux vous parler de Cicéron et de Virgile, mais les caisses l'emportent. Adieu; je vous demande pardon, et je vous embrasse. V.

[1] Frère du confesseur de la dauphine, mère du roi de France Charles X. Voltaire a consacré un petit souvenir à ce moine, *le plus brutal* de la société de Jésus, dans le *Dictionnaire philosophique*, article JÉSUITES. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCLXXV.

### DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, le 29 décembre.

Je vous suis bien obligé, monsieur, de la part que vous avez prise à la maladie que j'ai essuyée, et qui m'a empêché de répondre à vos dernières lettres[1]. Dans l'état où j'étais, je n'aurais pu qu'à peine signer ma dernière volonté. Dans cette triste situation, je me fesais lire *Zadig*; et si les chapitres de *Misouf*, du *nez coupé*, et des *mages* corrompus par une femme qui voulait sauver Zadig, m'ont égayé, celui de l'*ermite*, et les réflexions de Zadig avec le vendeur de fromage à la crème, m'ont fait supporter avec moins d'impatience une fièvre chaude continue qui a duré vingt-six jours.

L'article de *Pic de La Mirandole*[2] me paraît très bien traité, et les réflexions sont aussi justes qu'elles puissent l'être. Je ne sais si vous n'excusez pas trop les usurpations, ainsi dites, sous les premiers empereurs. Il est sûr qu'ils confiaient la direction de quelques provinces à ceux qui possédaient les premières charges de leur cour, et que leur intention n'était certainement pas de laisser ces pays à ceux qui les gouvernaient, et encore moins de les rendre héréditaires dans leurs familles. Vous avez très raison de

[1] * Perdues, ou restées inconnues, comme plusieurs autres lettres de Voltaire à l'électeur palatin. (CLOG.)

[2] * Voltaire, qui s'occupait alors de son *Essai sur l'Histoire universelle*, avait récemment composé le morceau qui forme le chap. CIX de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. (CLOG.)

dire que les Allemands avaient des princes avant que d'avoir des empereurs; mais ce ne sont, autant qu'il m'en souvient, ni ces princes ni leurs successeurs qui se sont remis en possession de leurs anciennes dominations. Je plaide contre ma propre cause; mais, par bonheur, *beati possidentes.*

J'attends avec bien de l'empressement le nouvel ouvrage d'histoire qui doit être conduit jusqu'à nos jours; mais j'ai bien plus d'impatience d'en revoir l'auteur, et de l'assurer de la parfaite estime qui lui est due. Je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

## LETTRE MDCCCCLXXVI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Prangins, pays de Vaud, 30 décembre.

Je vous souhaite une bonne année, mon cher ange, à vous, à madame d'Argental, à M. de Pont de Veile, à tous vos amis. Mes années seront bien loin d'être bonnes; je les passerai loin de vous. Les bains d'Aix ne me rendront pas la santé; je voudrais que l'envie de vous plaire me rendît assez de génie pour arranger les Chinois à votre goût; mais l'aventure du *Triumvirat*[1] fait trembler les sexagénaires.

« Solve senescentem. . . . . »
HOR., lib. I, ep. 1, v. 8.

[1] Tragédie de Crébillon, jouée sans succès le 23 décembre 1754. (L. D. B.)

Il est vrai que *le Triumvirat* aurait réussi, si j'avais été à Paris; l'auteur ne sait pas l'obligation qu'il avait à ma présence pour son *Catilina*. On commence à me regarder actuellement comme un homme mort; c'est ce qui fait que *Nanine* a réussi, en dernier lieu[1]. Le mot de *Proscription* qu'on lisait sur les décorations du *Triumvirat* était fait pour moi. Cela me donne un peu de faveur. Si les comédiens entendaient leurs intérêts, ils joueraient à présent toutes mes pièces, et je ne désespèrerais pas qu'*Oreste* n'eût quelque succès; mais je ne dois plus me mêler des vanités de ce monde.

Je vous demande pardon, mon cher et respectable ami, de vous importuner de mes plaintes contre Lambert. Je vous supplie de lui faire parvenir cette nouvelle lettre, et d'exiger de lui qu'il envoie chez madame Denis tous mes livres; c'est assurément un détestable correspondant. Je suis honteux de lui écrire une lettre plus longue qu'à vous; mais il faut épargner ce port, et j'ai tant à me plaindre de Lambert que je n'ai pu être court avec lui. Madame Denis, ma garde-malade, vous fait mille compliments.

[1] Cette comédie, jouée le 16 juin 1749, pour la première fois, avec un médiocre succès, en obtint un très grand, à la reprise, dans l'hiver de 1754. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCLXXVII.

A M. DE BRENLES.

Prangins, 31 décembre.

Puisque les hommes sont assez barbares pour punir de mort la faute d'une fille qui dérobe une petite masse de chair aux misères de la vie, il fallait donc ne pas attribuer l'opprobre et les supplices à la façon de cette petite masse de chair. Je recommande cette malheureuse fille à votre philosophie généreuse. Nous espérons avoir l'honneur de vous voir à Prangins, quand vous aurez fini cette triste affaire. Il est vrai que nous sommes, ma nièce et moi, dans une maison d'emprunt, et qu'il s'en faut beaucoup que nous ayons un ménage monté; mais le régisseur de la terre nous aide, et nous sommes d'ailleurs des philosophes ambulants qui, depuis quelque temps, ne sommes point accoutumés à nos aises.

Nous resterons à Prangins jusqu'à ce que nous puissions nous orienter. Je vois qu'il est très difficile d'acquérir; qu'importe, après tout, pour quatre jours qu'on a à vivre, d'être locataire ou propriétaire? La chose vraiment importante est de passer ces quatre jours avec des êtres pensants.

Je n'en connais point avec qui j'aimasse mieux

achever ma vie que M. et madame de Brenles; nous n'avons de compatriotes que les philosophes, le reste n'existe pas. Je reçois, dans le moment, une lettre de la pauvre madame Goll; son sort est fort triste d'avoir été obligée d'épouser un Goll, et de l'avoir perdu. On la chicane sur tout; on ne lui laissera rien. Le mieux qu'elle puisse faire serait de venir se retirer avec nous auprès de Lausanne. Je lui ai offert la maison que je n'ai pas encore; j'espère qu'elle et moi nous serons logés l'un et l'autre des mains de l'amitié.

Je m'unis à mon oncle, madame, pour vous prier de faire l'honneur à deux ermites de les venir voir, dès que M. de Brenles sera libre. Il y a long-temps que j'ai celui de vous connaître de réputation, et, par conséquent, la plus grande envie de jouir de votre aimable société. Je vous jure que si je n'étais pas garde-malade, je serais demain à Lausanne, pour vous dire combien je suis sensible à toutes vos politesses, et le desir que j'ai de mériter votre amitié.

DENIS.

Venez donc l'un et l'autre quand vous pourrez dans ce vaste ermitage, où vous ne trouverez que bon visage d'hôte. Venez recevoir mes tendres remerciements; venez ranimer un malade, et vous charmerez sa garde. VOLTAIRE.



Digitized by Google

## LETTRE MDCCCCLXXVIII.

### A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Au château de Prangins, près Nion, pays de Vaud, 3 janvier 1755.

Voici le fait, monsieur; je prends la liberté d'écrire[1] à M. le comte d'Argenson, en faveur d'un avocat de Colmar, et je suis comme le Suisse du chevalier de Grammont, *je demande pardon de la liberté grande*. Une recommandation d'un Suisse en faveur d'un Alsacien n'est pas d'un grand poids; mais si vous connaissiez mon Alsacien, vous le protégeriez. C'est un homme qui sait par cœur notre histoire de France; c'est le seul homme de lettres du pays, c'est le meilleur avocat et le moins à son aise, chargé de six enfants. Il s'agit d'une place dans une petite ville affreuse, nommée Munster[2]; il s'agit de rendre heureux mon ami in-

[1] * Cette lettre nous est inconnue, ainsi qu'une épître badine que Voltaire adressa, douze ou quinze jours plus tard, au comte d'Argenson, sur le même sujet, et dans laquelle se trouvaient ces vers :

Rendez, rendez heureux l'avocat qui m'engage;
Donnez-lui les grandeurs d'un prevôt de village.

(Clog.)

[2] * Elle est à cinq lieues de Colmar, tout près de la papeterie de Luttenbach. — *Notice* sur les *Annales de l'Empire*, pag. vij et viij. (Clog.)

time; il s'appelle Dupont. Il demande d'être prevôt de Munster, et il est assurément très indifférent à M. d'Argenson que ce soit Dupont ou un autre qui soit prevôt dans un village ou ville impériale.

J'ose vous supplier, avec les plus vives instances, d'en parler à M. d'Argenson. Vous aurez le plaisir de donner du pain à toute une famille, et d'être le protecteur d'un homme très estimable. Je vous jure que vous ferez une bonne action, et je vous conjure de la faire.

Je suis presque perclus de tous mes membres, dans un assez beau château, en attendant la saison de prendre les eaux d'Aix en Savoie. L'état cruel où je suis ne me permet d'écrire que dans les grandes occasions, et c'en est une très grande pour moi de vous supplier de faire la fortune de *Dupont mon ami*. Si jamais j'ai de la santé et de l'imagination, j'écrirai à madame du Deffand; mais je suis impotent et *rabéti;* je ne vous en suis pas moins tendrement attaché. Comptez que, dans toute la Suisse, il n'y a personne d'aussi pénétré que moi d'estime et de reconnaissance pour vous. V.

Je me joins à mon oncle, monsieur, en faveur de M. Dupont; c'est un homme qui a fait toute notre ressource à Colmar. Il joint à beaucoup d'esprit et de connaissances toutes les qualités du cœur; il a six enfants, il est bon père, bon mari, et bon ami; c'est un sujet digne d'être présenté

par vous. Je vous le recommande de toutes mes forces[1], et nous nous croirions heureux s'il pouvait obtenir cette place. Nous ne sommes ici que pour attendre la saison des bains; je vous supplie de ne pas me croire en Suisse, car je ne m'y crois pas moi-même; mais, dans quelque lieu que je sois, monsieur, ne doutez pas de mes sentiments pour vous. On ne peut vous connaître, quand on sait sentir, sans vous être tendrement attaché pour la vie. DENIS.

## LETTRE MDCCCCLXXIX.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Prangins, 3 janvier.

Mon cher ami, dans le temps que je vous parlais de caisses, vous me parliez de Munster; cet objet est plus important pour moi. Je viens de faire un mémoire, sur la réception de votre lettre du 25 décembre. J'écris à M. le comte d'Argenson la lettre la plus pressante; j'en écris autant au président Hénault; je m'adresse encore à un commis. Madame Denis se joint à moi; mais que peuvent de pauvres Suisses comme nous? Ne feriez-vous pas bien d'engager, si vous pouvez, M. de Monconseil à faire parler madame sa femme? Gare

[1] * Malgré les vives instances de la nièce et de l'oncle, tant en prose qu'en vers, la prevôté de Munster fut bientôt donnée à une autre personne. (CLOG.)

encore que le procureur-général ne demande la comptabilité. Je ne suis pas né heureux, mais je le serais assurément si je pouvais vous servir. La poste part; je n'ai que le temps de vous rendre compte du devoir dont je me suis acquitté. Mille compliments à madame Dupont. Ne m'oubliez pas auprès de M. et madame de Klinglin. Adieu. Si vous êtes prevôt, je vous promets de venir vous voir. V.

## LETTRE MDCCCCLXXX.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Au château de Prangins, près de Nion, au pays de Vaud, le 5 janvier.

Je vous souhaite, monseigneur, la continuation durable de tout ce que la nature vous a prodigué; je vous souhaite des jours aussi longs qu'ils sont brillants, et je ne souhaite à moi chétif que la consolation de vous revoir encore. Il fallait, pour arriver ici, m'y prendre un peu de bonne heure. Le Mont-Jura est couvert de neige au mois de janvier, et vous savez que je ne pouvais demeurer dans une ville où l'homme le plus considérable[1] n'avait pas seulement daigné me recevoir avec

[1] Et le moins *considéré*, c'est-à-dire le cardinal de Tencin. (Cloc.)

bonté, mais avait encore publié son peu de bienveillance. Je suis loin de me repentir d'un voyage qui m'a procuré le bonheur de vous retrouver; bonheur trop court pour moi, après lequel je soupirais depuis si long-temps.

J'ose espérer qu'on ne m'enviera pas la solitude que j'ai choisie, et qu'on trouvera bon que je ne la quitte que pour vous faire encore ma cour, quand vous reviendrez dans votre royaume. Vous savez que j'ai toujours envisagé la retraite comme le port où il faut se réfugier après les orages de cette vie. Vous savez que je vous aurais demandé la permission de finir mes jours à Richelieu, s'il eût été dans la nature d'un grand seigneur de France de pouvoir vivre sans dégoût dans son propre palais; mais votre destinée vous arrête à la cour pour toute votre vie.

> Un homme tel que vous jamais ne s'en détache;
> Il n'est point de retraite ou d'ombre qui le cache;
> Et, si du souverain la faveur n'est pour lui,
> Il faut ou qu'il *trébuche*, ou qu'il *cherche* un appui [1].

Ce sont des vers de Corneille que vous me citiez autrefois, et que sans doute vous vous rappelez encore. Appelez-moi du fond de mon asile, quand il vous plaira; et, tant que j'aurai des forces, je viendrai encore jouir du plaisir de vous renouve-

[1] *Othon*, acte I, sc. 1 Voyez la lettre du 12 janvier 1739 à Richelieu. (Clog.)

ler le tendre respect et l'inviolable attachement que j'ai pour vous.

On ne dira pas que je n'aime point ma patrie, puisque celui qui lui fait le plus d'honneur est celui qui peut tout sur moi.

Madame Denis partage mes sentiments et vous présente les mêmes hommages. Elle paraît bien ferme dans la résolution de supporter ma solitude. Les femmes ont plus de courage qu'on ne croit.

## LETTRE MDCCCCLXXXI.

### A M. DE BRENLES.

A Prangins, le 7 janvier.

Vous faites très bien, monsieur, de ne point venir à Prangins, où il n'y a, à présent, que du froid et du vent. Je commence à vous être attaché de manière à préférer votre bien-être à mon plaisir. Je vais faire mes efforts, tout malade que je suis, pour me rapprocher de vous, et pour jouir de votre *présence réelle*. J'ai déja conclu pour Monrion [1], sans l'avoir vu, et je me flatte que M. de

[1] Monrion ou Mont-Riond (*Mons rotundus*), nom donné à un *crêt* ou monticule planté de vignes, situé entre Lausanne et le lac Léman, et tout près duquel se trouve, en se rapprochant de la droite du chemin qui descend de la même ville au petit port d'Ouchi, la maison de Monrion dont parle ici Voltaire. Cette grande habitation, louée par le philosophe, pour se rapprocher davantage de

Giez[1] ne signera de marché qu'avec moi. J'irai voir Monrion dès que je serai quitte de trois ou quatre rhumatismes qui m'empêchent de vous écrire de ma main. Il faut bien voir par bienséance la maison qu'on achète; mais vous sentez que vous et madame de Brenles vous êtes le véritable objet de mon voyage. J'ai grande impa-

ses amis de Brenles et Polier de Bottens, a deux ailes de cinq fenêtres chacune, sans compter deux portes et deux autres fenêtres de face appartenant au pavillon du milieu. Elle consiste en un rez-de-chaussée un peu élevé et des mansardes. Voltaire commença à y demeurer vers le 15 décembre 1755; il y resta jusqu'au 10 mars 1756. Entre le 9 janvier 1757 et les premiers jours d'avril suivant, il y fit une autre station de trois mois. Cette maison, habitée plus tard par le prince Louis-Eugène de Wurtemberg, l'un des correspondants de Voltaire, et par l'illustre médecin Tissot, qui en devint propriétaire, appartient aujourd'hui à M. Dapples, neveu de ce dernier. Quand je visitai Monrion, en 1825 et en 1827, M. Dapples me montra fort obligeamment, dans l'aile gauche de l'habitation, du côté du chemin de Lausanne à Ouchi, les appartements occupés par Voltaire soixante-dix ans auparavant, et nous ne pûmes nous empêcher de sourire en voyant une cheminée où bouillait jadis la cafetière de l'auteur du *Mondain*. Un beau portrait attira mon attention dans le salon éclairé par deux portes et deux fenêtres, du côté du lac; c'était celui de Tissot, peint à Rome, en 1783, par Angélique Kaufmann. — La vue de Monrion, du côté du lac et de la Savoie, devait être très étendue et très belle en 1755 et en 1760, mais elle est extrêmement bornée actuellement par des ormes que Tissot planta devant sa maison au commencement de 1780. (Cloc.)

[1] * Giez, dont le nom se prononce *Gi*, ou *Gies*, dans le canton de Vaud, était un jeune Suisse, banquier de Voltaire. Il mourut environ dix mois plus tard. — Lettres du 26 septembre et du 24 octobre 1755 à Brenles. (Cloc.)

tience de venir achever de vivre avec des philosophes.

Je reçois dans ce moment une lettre[1] de monseigneur l'électeur palatin, qui me paraît philosophe aussi. Il me mande qu'il a été sur le point de mourir; il veut que je vienne le voir incessamment, mais je vous jure que vous aurez la préférence.

Je reçois aussi une lettre de notre ami Dupont qui veut avoir la prevôté de la petite ville de Munster auprès de Colmar, et qui s'imagine que j'aurai le crédit de la lui faire obtenir. Je n'aurais pas celui d'obtenir une place de balayeur d'église; cependant il faut tout tenter pour ses amis, et l'amitié doit être téméraire.

Madame Goll ne m'écrit point; je voudrais qu'elle vînt partager, à Monrion, la possession des prés, des vignes, des pigeons et des poules dont j'espère être propriétaire.

Puis-je vous supplier, monsieur, de vouloir bien présenter mes respects à M. le bailli et à M. le bourgmestre?

Ma garde-malade vous fait ainsi qu'à madame de Brenles les plus sincères compliments.

J'ose me regarder comme votre ami; point de cérémonies pour les gens qui aiment.

[1] Celle du 29 décembre 1754. (Cloc.)

## LETTRE MDCCCCLXXXII.

### A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Prangins[1], pays de Vaud, près Nion, 7 janvier.

Sur votre lettre du 31 décembre, mon cher ami, j'écris à M. de La Marche[2] une lettre à fendre les cœurs; j'importunerai encore M. d'Argenson. J'écrirais au confesseur du roi, et au diable, s'il le fallait, pour votre prevôté; et, si j'étais à Versailles, je vous réponds qu'à force de crier, je ferais votre affaire. Mais je suis à Prangins, vis-à-vis Ripaille[3], et j'ai bien peur que des prières du lac de Genève ne soient point exaucées sur les bords de la Seine. Je vous aimerais mieux bailli de Lausanne que prevôt de Munster. Tâchez de vous faire huguenot, vous serez magistrat dans le bon pays Roman.

[1]* Voltaire écrivait souvent *Prangin*, au lieu de *Prangins*, dont la dernière lettre ne se prononce pas. (CLOG.)

[2]* Nommé dans la lettre du 15 octobre 1754 à d'Argental. (CLOG.)

[3]* Ripaille est presqu'en face effectivement de Prangins; aussi prétend-on, à Prangins et à Nion, que ce fut au château de M. Guiguer que Voltaire composa les vers :

> Au bord de cette mer où s'égarent mes yeux,
> Ripaille, je te vois, etc.

Voyez les notes de l'Épitre LXXXVI, t. III des *Poésies*. (CLOG.)

Je tremble que les places de l'Alsace ne dépendent des dames de Paris, et que deux cents louis ne l'emportent sur le zèle le plus vif, et sur la plus tendre amitié. Je ne vous écris point de ma main, parceque je souffre presqu'autant que vos Juifs. Il est vrai que j'ai la consolation de n'avoir point de père Kroust à mes oreilles. J'ai les Mandrins à ma porte; j'aime encore mieux un Mandrin[1] qu'un Kroust. Adieu, si vous êtes prevôt, je serai le plus heureux des hommes. Mille tendres respects à madame Dupont. Que devient la douairière Goll?

Je vous prie de vouloir bien envoyer chercher M. de Turckeim, de le remercier de ma part, et de lui demander ce qu'il lui faut pour ses déboursés et pour ses peines, moyennant quoi je lui enverrai un *mandement* sur son frère. Pardon.

## LETTRE MDCCCCLXXXIII.

### A M. DE BRENLES.

Prangins, le 12 janvier.

J'envoie à Monrion, monsieur, étant trop malade pour y aller moi-même. Je fais visiter mon tombeau,

[1] * L. Mandrin, fameux contrebandier, rôdait alors en Savoie, où on le saisit quelques mois plus tard. Il fut roué le 26 mai 1755. Son *Testament politique* parut à Genève en 1756. (CLOG.)

« . . . . . *ut* molliter ossa quiescant. »
VIRG., ecl. x, v. 34.

Dieu vous préserve, vous et madame de Brenles, de venir voir un malade dans ce beau château qui n'est pas encore meublé, et où il n'y a presque d'appartements que ceux que nous occupons! On travaille au reste; mais tout ne sera prêt qu'au printemps, et j'espère qu'alors ce sera à Monrion où j'aurai l'honneur de vous recevoir.

Je n'ai jamais lu Machiavel en français; ainsi je ne peux vous en dire des nouvelles. Pour la cause de la disgrace du surintendant Fouquet, je suis persuadé qu'elle ne vint que de ce qu'il n'était pas cardinal; s'il avait eu l'honneur de l'être, il aurait pu voler l'état aussi impunément que le cardinal Mazarin; mais n'étant que surintendant, et n'étant coupable que de la vingtième partie des déprédations de son éminence, il fut perdu. Je n'ai vu nulle part qu'il se fût flatté de devenir premier ministre. Colbert, qui avait été recommandé au roi par le cardinal, voulut perdre Fouquet pour avoir sa place, et il y réussit. Cette mauvaise manœuvre valut du moins à la France un bon ministre. Je ne sais pas si les ministres d'aujourd'hui seront aussi favorables à mon ami Dupont que je le desire; j'ai fait tout ce que j'ai pu, et je serais fort étonné de réussir.

Madame Denis et moi nous vous fesons, aussi

bien qu'à madame de Brenles, les plus sincères compliments. Nous n'avons point eu encore le bonheur de vous voir, mais nous avons pour vous les mêmes sentiments que ceux qui vous voient tous les jours.

Voilà un rude hiver pour un malade; mes beaux jours viendront quand je serai votre voisin.

VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCCCLXXXIV.

### DE M. DUPONT,

AVOCAT.

Du 14 janvier.

Ma foi, monsieur, je suis honteux des peines que je vous donne. Si je vous eusse demandé l'immortalité, ce présent vous aurait moins coûté que ma prevôté.

Vous avez daigné écrire [1] au confesseur du roi; je ne me serais jamais avisé de cet expédient. C'est intéresser le diable en ma faveur, car un confesseur du roi est un diable en intrigue; il en a tout le temps. Je fais cependant plus de fond sur la robe rouge que sur le manteau noir, et je compte plus sur le président de La Marche que sur le jésuite. L'un vous servira par goût et l'autre par politique, à moins que vous n'ayez promis votre pratique au révérend père. En ce cas, l'amour-propre le fera trotter d'im-

[1] * Voltaire, dans sa lettre du 7 janvier à Dupont, ne lui disait pas : *j'écrirai*, mais *j'écrirais*, *s'il le fallait*. Le P. Desmarets était alors confesseur de Louis XV. (CLOG.)

portance, car il sait bien qu'il y aurait plus de gloire à être votre confesseur que celui du roi.

Vous craignez que *deux cents louis* donnés à une dame de Paris ne rompent toutes vos mesures. L'amitié est prévoyante. Eh bien! s'il le faut, je les donnerai, et, qui plus est, je ferai tout ce que la dame voudra. Est-ce qu'un prevôt de Munster serait moins écouté, sur le chapitre de la galanterie, que l'abbé[1] du lieu?

Vous êtes modeste en tout, dans les affaires aussi bien que dans les belles-lettres, et vous n'estimez pas votre intercession autant qu'elle vaut. Le voisin de Ripaille me ferait cardinal, s'il l'avait entrepris. Il a été un temps que ce séjour vous aurait valu la papauté. Voilà ce que c'est que de n'être pas né quelques siècles plus tôt. Voyez ce que votre existence vous coûte. Au surplus, vous n'y perdez que cela; car je connais des ouvrages pour lesquels on a et le respect qu'inspire l'ancienneté, et l'ardeur que donne la nouveauté. N'allez donc pas vous fâcher d'être né tard. La réputation de Virgile et de Tite-Live vaut mieux que tous les bruits qu'ont faits et que feront les papes présents, passés, et futurs.

Ce Mandrin a des ailes, il a la vitesse de la lumière. Vous dites qu'il est à votre porte; on l'a aux nôtres dans le même temps. M. de Monconseil est nommé général contre lui; il est parti avant-hier pour le combattre. Je vous manderai le succès de la bataille, si l'on en vient aux mains. En attendant, toutes les caisses des receveurs des domaines sont réfugiées à Strasbourg. Mandrin fait trembler les suppôts du fisc. C'est un torrent, c'est une grêle qui ravage les moissons dorées de la ferme. Le peuple aime ce Mandrin à la fureur; il s'intéresse pour celui qui mange les man-

[1] Il est question de cet abbé vers la fin de la lettre MDCCCLIV. (CLOG.)

geurs de gens. Je vous entretiens de babioles, et je vous distrais de vos beaux ouvrages; cela a toujours été mon lot. Je ne me défais pas de ma mauvaise coutume, ni vous de vos belles habitudes, l'humanité et la patience[1].

## LETTRE MDCCCCLXXXV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Prangins, pays de Vaud, 19 janvier.

Que j'abuse de vos bontés, mon cher et respectable ami! mais pardonnez à un solitaire qui n'a que ses livres pour ressource, et qui les perd. Je vous supplie de vouloir bien faire donner cette nouvelle semonce à ce maudit Lambert. Mon ange, tout le monde, hors vous, se moque des malheureux. Encore si j'avais fait *le Triumvirat;* mais je n'ai qu'un *Orphelin*, et voilà la boîte de Pandore qui va s'ouvrir. Pendant ce temps-là, nous sommes tout au beau milieu du mont Jura, *perfrigora dura secuta est.* Si jamais vous voulez tâter des eaux de Plombières, envoyez-moi chercher; ce ne sera peut-être que là que je pourrai avoir encore une fois, avant de mourir, la consolation de vous voir. Au reste, notre mont Jura est mille fois plus beau que Plombières, et ce lac si fameux pour ses truites

[1] * Dupont et Collini, dans leur correspondance particulière, ne parlait pas ainsi de leur bienfaiteur ou de celui qui cherchait à l'être. (Clog.)

est admirable; et puis doit-on compter pour rien d'être en face de Ripaille? Ma foi, oui.

Mon cher ange, le malade et la courageuse garde-malade vous embrassent de tout leur cœur.

## LETTRE MDCCCCLXXXVI.

### A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

Au château de Prangins, pays de Vaud, 19 janvier.

Vous voyez, monsieur, que tous les maux sont sortis pour moi de la boîte de Pandore avec les doubles crochets de M. Royer. Il ne savait pas seulement que *Pandore* fût imprimée, et il fit faire, il y a un an, des canevas par M. de Sireuil son ami, qui crut que j'étais mort, comme les gazettes l'avaient annoncé. Royer, ne pouvant me tuer, a tué un de mes enfants; je souhaite que le sien vive. Il m'écrivit, il y a trois mois, que son opéra était gravé. Il le sera sans doute dans la mémoire, mais il ne l'était pas encore en papier. Je fis les plus humbles *remontrances;* je n'ai rien obtenu. On me regarde comme mort; on vend mon bien, et on le dénature. M. de Sireuil m'a écrit; il me paraît un homme sage et modeste, très fâché de la peine qu'on l'a engagé à prendre et à me faire. Je ne crois pas qu'il soit possible d'empêcher cette nouvelle tribulation, qu'il faut bien que j'essuie. Je

n'ai pas même l'espérance qu'on disait être au fond de la boîte. C'est un nouveau malheur, et, qui pis est, un malheur ridicule. Vous m'offrez généreusement votre secours; vous voulez qu'un M. de La Salle [1], sous vos ordres, remédie autant qu'il pourra à cette déconvenue. J'accepte vos bontés; il faudrait que tout se passât sans choquer personne; il faut craindre un ridicule de plus. Royer dit qu'il ne veut rien changer à sa musique. Il a obtenu une approbation pour faire imprimer le poëme sous le nom de *Fragments de Prométhée, avec les changements et les additions que M. Royer a crus propres à sa musique;* c'est à-peu-près ce que porte le titre.

Voilà où en est cette aventure. Si, dans de telles circonstances, vous croyez que je puisse être reçu à me mêler de mon ouvrage, et que ma procuration à M. de La Salle soit valable, je suis prêt à vous l'envoyer signée d'un notaire suisse, et légalisée par un bailli.

Adieu, monsieur; je vous remercie bien tendrement; je suis très malade. Madame Denis, qui a eu le courage de me suivre et d'être ma garde, vous fait les plus sincères compliments. Vous savez par combien de titres je vous suis attaché. Per-

[1] Peut-être doit-on lire ici *de La Solle*, nom d'un auteur de quelques romans alors récemment publiés, et aussi inconnus que lui aujourd'hui. — H. Fr. de La Solle mourut en 1761. (Cloc.)

mettez-moi de présenter mes respects à madame votre mère[1].

## LETTRE MDCCCCLXXXVII.

### A M. DE CIDEVILLE.

A Prangins, le 23 janvier.

Mon cher et ancien ami, car, Dieu merci, il y a cinquante ans que vous l'êtes, vous avez sur moi de terribles avantages. Vous êtes à Paris, vous avez une santé et un esprit à la Fontenelle; vous écrivez menu et avec plus d'agrément que jamais; et moi je peux rarement écrire de ma main[2], et je suis accablé de souffrances sur les bords du lac de Genève. La seule chose dont je puisse bénir Dieu est la mort[3] de Royer. Dieu veuille avoir son ame et sa musique!

Cette musique n'était point de ce monde. Le traître m'avait immolé à ses doubles croches, et avait choisi, pour m'égorger, un ancien porte-manteau du roi, nommé Sireuil. Dieu est juste, il a retiré Royer à lui, et je crains à présent beaucoup pour le porte-manteau.

[1] * *Amie intime* de madame Denis. (CLOG.)

[2] * Toute cette lettre, excepté la dernière ligne, est de l'écriture de Collini, dans l'original. (CLOG.)

[3] * Le 11 janvier. Voyez la lettre MDCCCXCII. (CLOG.)

Digitized by Google

Si on s'obstine à jouer ce funeste opéra de *Prométhée*, que Sireuil et Royer ont défiguré à qui mieux mieux, il faudra me mettre dans la liste des *proscrits* de ce vieux fou de Crébillon. J'y serais bien sans cela. J'ai eu à craindre les sifflets sur le bord de la Seine, et les Mandrin sur les bords du lac Léman. Ils prenaient assez souvent leurs quartiers d'hiver dans une petite ville tout auprès du château où je suis; et Mandrin vint, il y a un mois, se faire panser de ses blessures par le plus fameux chirurgien de la contrée. Du temps de Romulus et de Thésée, il eût été un grand homme; mais de tels héros sont pendus aujourd'hui.

Voilà ce que c'est que d'être venu au monde mal-à-propos. Il faut prendre son temps en tout genre. Les géomètres qui viennent après Newton, et les poëtes tragiques qui viennent après Racine, sont mal reçus dans ce monde. Je plains *les Troyennes*[1] et les Adieux d'Hector de se présenter après la tragédie d'*Andromaque*.

J'imagine que vous logez toujours avec votre digne compatriote le grand abbé[2]. Je vous sou-

[1] Tragédie de Châteaubrun, jouée, pour la première fois, le 11 mars 1754, et assez mal reçue d'abord. — *Les Adieux d'Hector* étaient sans doute *Astyanax*, autre tragédie du même auteur, jouée une seule fois, et sans succès, le 5 janvier 1756. Voltaire la cite dans une lettre du 8 du même mois à d'Argental. (CLOG.)

[2] L'abbé du Resnel, qui demeurait *rue Saint-Pierre*, près de la rue Notre-Dame-des-Victoires. (CLOG.)

haite à tous deux des années longues et heureuses, exemptes de coliques, de sciatique, et de toutes les misères rassemblées sur mon pauvre individu.

Je vous embrasse tendrement.

## LETTRE MDCCCCLXXXVIII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Prangins, pays de Vaud, 23 janvier.

Toute adresse est bonne, mon cher et respectable ami, et il n'y a que la poste qui soit diligente et sûre; ainsi je puis compter sur ma consolation, soit que vous écriviez par M. Tronchin à Lyon, ou par M. Fleur à Besançon, ou par M. Chappuis[1] à Genève, ou en droiture au château de Prangins, au pays de Vaud.

Dieu a puni Royer; il est mort. Je voudrais bien qu'on enterrât avec lui son opéra, avant de l'avoir exposé au théâtre sur son lit de parade. *L'Orphelin* vivra peu de temps; je ferai ce que je pourrai pour alonger sa vie de quelques jours, puisque vous voulez bien lui servir de père. Lambert m'embar-

[1] Marc Chappuis, cité dans une lettre de Voltaire à Hume, du 24 octobre 1766, relative à J. J. Rousseau. C'était sans doute un proche parent des demoiselles Chappuis, marchandes de modes à Genève, chez lesquelles Voltaire fesait adresser ses lettres, et auxquelles il en écrivit environ trente qui, jusqu'à présent (1829), sont restées inédites. (Cloc.)

rasse actuellement beaucoup plus que les conquérants tartares, et il me paraît aussi tartare qu'eux.

Je vous demande mille pardons de vous importuner d'une affaire si désagréable; mais votre amitié constante et généreuse ne s'est jamais bornée au commerce de littérature, aux conseils dont vous avez soutenu mes faibles talents. Vous avez daigné toujours entrer dans toutes mes peines avec une tendresse qui les a soulagées. Tous les temps et tous les événements de ma vie vous ont été soumis. Les plus petites choses vous deviennent importantes, quand il s'agit d'un homme que vous aimez; voilà mon excuse.

Pardon, mon cher ange, je n'ai que le temps de vous dire qu'on me fait courir, tout malade que je suis, pour voir des maisons[1] et des terres. Est-il vrai que Dupleix[2] s'est fait roi, et que Mandrin s'est fait héros à rouer? On me mande que *la Pucelle* est imprimée[3], et qu'on la vend un louis à Paris. C'est apparemment Mandrin qui l'a fait imprimer; cela me fait mourir de douleur.

[1] Voltaire, le 8 ou le 9 février suivant, devint propriétaire de la maison qu'il appela aussitôt *les Délices*. Voyez plus bas la lettre MCCCCXCVI. (CLOG.)

[2] Voyez les *Fragments historiques sur l'Inde*, article III, à la fin du second volume du *Siècle de Louis XV*. (CLOG.)

[3] C'était alors le bruit qui courait à Paris, mais il n'était pas fondé. Au reste *la Pucelle* parut à la fin de 1755, malgré tout ce que put faire Voltaire. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCLXXIX.

### A M. THIERIOT.

A Prangins, le 23 janvier.

Le Grand-Turc[1], notre ambassadeur à la Porte ottomane, et Royer, sont donc morts d'une indigestion? Je suis très fâché pour M. des Alleurs[2], que j'aimais; mais je me console de la perte de Royer et du Grand-Turc.

Puissent les lois de la mécanique qui gouvernent ce monde faire durer la machine de madame de Sandwich[3], et que son corps soit aussi vigoureux que son ame, laquelle est douée de la fermeté anglaise et de la douceur française!

Vous voyez, mon ami, que Dieu est juste; Royer est mort parcequ'il avait fait accroire à Sireuil que c'était moi qui l'étais. Il faut enterrer avec lui son opéra, qui aurait été enterré sans lui. Royer avait engagé ce Sireuil dans la plus méchante action du monde, c'est-à-dire à faire de mauvais vers; car assurément on n'en peut pas faire de bons sur des

[1] * Mahmoud Ier, mort à cheval, le vendredi 13 décembre 1754, en revenant de la mosquée. (Cloc.)

[2] * Roland Puchot des Alleurs. (Cloc.)

[3] * La comtesse de Sandwich, nommée dans quelques lettres à Thieriot, de 1755 à 1757. (Cloc.)

canevas de musiciens. C'est une méthode très impertinente qui ne sert qu'à rendre notre poésie ridicule, et à montrer la stérilité de nos ménétriers. Ce n'est point ainsi qu'en usent les Italiens, nos maîtres. Metastasio et Vinci[1] ne se gênaient point ainsi l'un l'autre; aussi, Dieu merci, on se moque de nous par toute l'Europe.

Je vous prie, mon ancien ami, d'engager M. Sireuil à ne plus troubler son repos et le mien par un mauvais opéra. C'est un honnête homme, doux et modeste; de quoi s'avise-t-il d'aller se fourrer dans cette bagarre? Donnez-lui un bon conseil, et inspirez-lui le courage de le suivre.

Avez-vous sérieusement envie de venir à Prangins, mon ancien ami? Arrangez-vous de bonne heure avec madame de Fontaine et le maître de la maison. Vous trouverez la plus belle situation de la terre, un château magnifique[2], des truites qui

[1] Né à Naples en 1705, mort à l'âge de quarante-deux ans. (Clog.)

[2] Louis Guiger (ou Giger, on prononce *Guiguer*), riche banquier de Saint-Gall, ayant acheté la baronnie de Prangins en 1723, y fit bâtir une espèce de palais, dont le principal corps, c'est-à-dire la façade, est éclairé, au premier, par treize fenêtres. Joseph Bonaparte, devenu propriétaire de ce château en juillet 1814, en habita l'aile droite, au premier, du côté de Genève, depuis le mois d'Auguste suivant jusqu'au 14 mars suivant 1815. L'appartement occupé par Voltaire, en 1754 et 1755, est aussi au premier, mais dans l'aile gauche, du côté de Lausanne. Madame de Chavagnac, propriétaire actuelle, y conserve avec soin la majeure partie des meubles qui ser-

pèsent dix livres, et moi qui n'en pèse guère davantage, attendu que je suis plus squelette et plus moribond que jamais. J'ai passé ma vie à mourir; mais ceci devient sérieux, je ne peux plus écrire de ma main.

Cette main peut pourtant encore griffonner que mon cœur est à vous.

## LETTRE MDCCCCXC.

### A M. DE BRENLES.

A Prangins, le 27 janvier.

Un voyage que j'ai fait à Genève, monsieur, dans un temps très rude, a achevé de me tuer. Je suis dans mon lit depuis trois jours. Il faudrait qu'il y eût sur votre lac de petits vaisseaux pour transporter les malades; mais, puisque vous n'avez point de vaisseaux[1] sur votre mer, il faut que M. de Giez

virent à Voltaire lors de son arrivée en Suisse. — Voyez plus haut la lettre MDCCCCLXIX. (CLOG.)

[1] De petites barques assez grossières apparaissaient seules alors sur ce *désert aquatique*, comme l'appelait l'empereur Joseph II. Il n'en est pas de même depuis quelques années. Plusieurs bateaux à vapeur vont journellement de Genève à Lausanne, et de cette ville à Genève. Souvent même, dans la belle saison, ces petits vaisseaux font le tour du lac, et ils se chargent d'une multitude de voyageurs, malades ou bien portants, qui les attendent au passage. Il n'y a guère de jours, excepté ceux de grande bise, où *le Guillaume-Tell, le*

me fasse au moins avoir des chevaux et un cocher pour venir vous voir. Il est bien difficile de trouver un tombeau dans ce pays-ci. Il n'y a dans Monrion ni jardin pour l'été, ni cheminée ni poêle pour l'hiver. On me propose auprès de Genève des maisons délicieuses. J'aimerais mieux une chaumière près de vous; mais j'ai avec moi une Parisienne qui n'a pas encore renoncé, comme moi, à toutes les vanités du monde. Il lui faut de jolies maisons et de beaux jardins. Heureusement on est toujours dans votre voisinage, quand on est sur le bord du lac. Je ne suis encore déterminé à rien qu'à vous aimer et à vous voir; j'attends des chevaux pour venir vous le dire. Je présente mes respects à madame de Brenles et à tous vos amis.

Madame Goll me mande qu'elle ne sait pas encore quand elle pourra quitter Colmar: ainsi, au lieu d'avoir une amie auprès de moi, je me trouverais réduit à prendre une femme de charge; car il m'en faudra une pour la conduite d'une maison où il se trouvera, malgré ma philosophie, huit ou neuf domestiques.

Notre ami Dupont n'a pas réussi. M. d'Argenson m'a assuré, foi de ministre, que ma lettre était venue trop tard, et moi, foi de philosophe, je n'en crois rien.

*Winkelried*, et *le Léman-Vaudois*, ne passent pour ainsi dire sous les fenêtres de Prangins. (Cloc.)

Foi de philosophe encore, je voudrais être auprès de vous. Messieurs de Genève me pressent; le Conseil m'octroie toute permission, mais je ne tiens les affaires faites que quand elles sont signées, et toutes les conditions remplies. Mandez-moi ce que c'est que la solitude dont vous me parlez. Voilà bien de la peine pour avoir un tombeau. Je suis actuellement trop malade pour aller; si vous vous portez bien, venez à Prangins; venez voir un homme qui pense en tout comme vous, et qui vous aime. Vous trouverez toujours à Prangins de quoi loger. Madame de Brenles n'y serait pas si à son aise; il faut être bien bon et bien robuste pour venir à la campagne dans cette saison.

Je vous embrasse. V.

## LETTRE MDCCCCXCI.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Prangins, près de Nion, pays de Vaud, janvier.

Mon cher et respectable ami, j'ai reçu votre lettre du 27 décembre, et toutes vos lettres en leur temps. Toute lettre arrive, et Lambert se moque du monde. Malgré les douleurs intolérables d'un rhumatisme goutteux qui me tient perclus, j'ai songé dans les petits intervalles de mes maux à cette tragédie en trois actes, que je n'ai

pas l'esprit de faire en cinq. J'y ai retranché, j'y ai ajouté, j'y ai corrigé. J'ai tellement appuyé sur les raisons du parti que prend Idamé de préférer sa mort et celle de son mari à l'amour de Gengis-kan; ces raisons sont si clairement fondées sur l'expiation qu'elle croit devoir faire de la faiblesse d'avoir accusé son mari; ces raisons sont si justes et si naturelles, qu'elles éloignent absolument toutes les allusions ridicules que la malignité est toujours prête à trouver. Je ne crains donc que les trois actes; mais je craindrais les cinq bien davantage; ils seraient froids. Il ne faut demander ni d'un sujet ni d'un auteur que ce qu'ils peuvent donner.

J'aimerai jusqu'au dernier moment les arts que vous aimez; mais comment les cultiver avec succès, au milieu de tous les maux que la nature et la fortune peuvent faire?

Mandez-moi comment je dois vous adresser le troisième acte, que j'ai arrondi, et que j'ai tâché de rendre un peu moins indigne de vos bontés.

Je vous demande pardon de vous avoir importuné de lettres pour Lambert; mais, en vérité, cet homme est bien irrégulier dans ses procédés, et je vous demande en grace de lui faire recommander la vertu de l'exactitude.

Mille tendres respects à tous les anges. Madame Denis se voue au désert avec un grand courage; elle vous fait les plus tendres compliments.

Digitized by Google

## LETTRE MDCCCCXCII.

### A M. DE BRENLES.

A Prangins, 31 janvier.

Non, je ne vous échappe pas. Quand j'habiterais aux portes de Genève, ne viendrais-je pas quelquefois vous voir, et ne daigneriez-vous pas, vous et madame de Brenles, venir passer chez nous quelques jours? Tout est voisinage sur les bords du lac. Vous avez très bien deviné; la maison qu'on me vend [1] est d'un grand tiers au-dessous de sa valeur au moins, mais elle est charmante, mais elle est toute meublée, mais les jardins sont délicieux, mais il n'y manque rien, et il faut savoir payer cher son plaisir et sa convenance. Le marché ne sera conclu et signé par-devant notaire que quand toutes les difficultés résultant des lois du pays auront été parfaitement levées, ce qui n'est pas un petit objet. Le conseil d'état donne toutes les facilités qu'il peut donner [2], mais il faut encore

[1] Celle que Voltaire appela *les Délices*. Voyez plus bas la lettre MDCCCCXCVI. (Cloc.)

[2] Les registres du Conseil portent ce qui suit, à la date du 1er février 1755: « Le sieur de Voltaire demande et obtient la permission « d'habiter dans le territoire de la république, pour être plus à portée « du sieur Tronchin son médecin. » (Cloc.)

bien d'autres formalités pour assurer la pleine possession d'une acquisition de 90 mille livres. Les paroles sont données entre le vendeur et moi; j'ai promis les 90 mille livres, à condition qu'on se chargera de tous les frais, et de m'établir toutes les sûretés possibles. Avec tout cela, l'affaire peut manquer; mille négociations plus avancées ont échoué. Que fais-je donc? Je me tourne de tous les côtés possibles pour ne pas rester sans maison dans un pays que vous m'avez fait aimer. J'aurai incessamment des réponses touchant les maisons de M. d'Hervart[1]. Je préférerais Prélaz[2], vous n'en doutez point, puisqu'il est dans votre voisinage; mais nous soupçonnons qu'il n'y a qu'un appartement d'habitable pour l'hiver, et il faut remarquer que nous sommes deux qui voulons être logés un peu à l'aise. Voilà la situation où nous sommes. Il faut absolument que je prévienne l'embarras où je me trouverais si l'on ne pouvait m'assurer à Genève l'acquisition qu'on m'a proposée. Somme totale, il me faut les bords du lac; il faut que je sois votre voisin et que je vous aime de tout mon cœur. Je n'achète des chevaux que pour venir vous voir, soit de Genève, soit de Vevai, dès que ma santé me permettra d'aller.

[1] * Nommé dans la lettre du 20 décembre 1754 à de Brenles. (Cloc.)

[2] * Maison de campagne à une demi-lieue de Lausanne. (Cloc.)

Mille respects à madame de Brenles; je vous embrasse et vous demande pardon. V.

## LETTRE MDCCCCXCIII.

### A M. BERTRAND[1],

PREMIER PASTEUR A BERNE.

A Prangins, 31 janvier.

Vous êtes philosophe, monsieur, et vous m'inspirez une très grande confiance. Tout ce que vous me dites, dans la dernière page de votre lettre du 30 janvier, est très vrai et très désagréable pour tous les honnêtes gens.

Voici le cas où je me trouve. Mon goût et ma mauvaise santé me déterminent depuis très longtemps à finir ma vie sur les bords du lac de Lau-

[1] Élie Bertrand, né en 1712 à Orbe, petite ville du canton de Vaud. Il commença par être pasteur dans un village, et habita pendant quelque temps Boudri, ville où naquit Marat en 1744. Cette année même Bertrand fut nommé prédicateur à Berne. On a de lui des Sermons et plusieurs ouvrages dont MM. Beuchot et Quérard donnent la liste, le premier, dans la *Biographie universelle*; le second, dans *la France littéraire* (t. I, 1828). Bertrand était conseiller privé du roi Stanislas, et membre des Académies de Berlin et de Lyon. Voltaire dut entrer en relation avec ce savant quelques années avant 1755. Le recueil de *Lettres inédites de Voltaire*, publié en 1818, Paris, Mongie, etc., contient LXXXIII lettres de Voltaire à Élie Bertrand. La première est celle ci-dessus; la dernière est du 8 décembre 1772. (Clos.)

sanne. Le conseil d'état de Genève a la bonté de m'offrir toutes les facilités qu'il peut me donner. On me propose la maison que le prince[1] de Saxe-Gotha a occupée à la campagne. Les jardins sont dignes du voisinage de Paris; la maison assez jolie, très commode, et toute meublée. Mais il se pourrait faire que le dernier article de votre lettre nuisit au marché. Il se peut faire encore qu'il y ait des difficultés pour m'en assurer la possession.

On me vend 90 mille livres de France ce domaine qui est presque sans revenu. C'est un prix assez considérable pour que la possession m'en soit assurée. Ma philosophie ne fait guère de différence entre une cabane et un palais; mais j'ai une Parisienne avec moi qui n'est pas si stoïcienne. On me parle de la belle maison de Hauteville, dans le voisinage de Vevai. On dit que M. d'Hervart pourrait s'en accommoder avec moi, et me passer un bail de neuf années. J'ignore si la maison est meublée. Vous pourriez tout savoir en un moment. M. d'Hervart serait-il d'humeur à la vendre, ou à en faire un marché pour neuf ans? et pourrait-il, dans l'un et dans l'autre cas, m'en assurer la pleine jouissance? Est-il vrai qu'il y a un inconvénient, c'est qu'on ne peut aborder à Hauteville en carrosse? Voilà bien des questions; j'abuse de vos bon-

[1] Fils de la duchesse de Saxe-Gotha (Cloc.)

tés, mais vous me donnez tant de goût pour le pays roman que vous me pardonnerez. La chose presse un peu; une autre fois nous parlerons des *montagnes*[1]. Si vous étiez curieux de voir une petite dissertation que j'envoyai, il y a quelques années, en italien[2], à l'Institut de Bologne, vous verriez que je dois avoir un peu d'amour-propre, car je pense en tout comme vous. Il semble que j'aie pris des leçons de vous et de M. Haller; je préfère l'histoire de la nature aux romans.

Je vous embrasse sans cérémonie.

## LETTRE MDCCCCXCIV.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Prangins, 6 février.

Mon cher ange, puisque Dieu vous bénit au point de vous faire aimer toujours le spectacle à la folie, je m'occupe à vous servir dans votre passion. Je vous enverrai les cinq actes de nos Chinois; vous aurez ici les trois autres, et vous jugerez entre ces deux façons. Pour moi, je pense que la pièce en cinq actes étant la même, pour tout l'essentiel,

[1] * Allusion à l'in-4° publié par Bertrand, en 1754, sous le titre d'*Essais sur les usages des montagnes*, etc. (Cloc.)

[2] * *Saggio intorno ai cambiamenti avvenuti sul globo della terra.* — Voyez la lettre MCCCXXVIII. (Cloc.)

que la pièce en trois, le grand danger est que les trois actes soient étranglés, et les cinq trop alongés; et je cours risque de tomber, soit en allant trop vite, soit en marchant trop doucement. Vous en jugerez quand vous aurez sous les yeux les deux pièces de comparaison. Ce n'est pas tout; vous aurez encore quelque autre chose à quoi vous ne vous attendez pas. J'y joindrai encore les quatre[1] derniers chants de cette *Pucelle* pour qui on m'a tant fait trembler. Je voudrais qu'on pût retirer des mains de mademoiselle du Thil ce dix-neuvième chant de l'*âne*, qui est intolérable; on lui donnerait cinq chants pour un. Elle y gagnerait, puisqu'elle aime à posséder des manuscrits, et je serais délivré de la crainte de voir paraître à sa mort l'ouvrage défiguré. Ne pourriez-vous pas lui proposer ce marché, quand je vous aurai fait tenir les derniers chants? Vous voyez que je ne suis pas médiocrement occupé dans ma retraite. Cette *Histoire* prétendue *universelle* est encore un fardeau qu'on m'a imposé. Il faut la rendre digne du public éclairé. Cette *Histoire*, telle qu'on l'a imprimée, n'est qu'une nouvelle calomnie contre moi. C'est un tissu de sottises publiées par l'ignorance et par l'avidité. On m'a mutilé, et je veux paraître avec tous mes membres.

[1] Les chants VIII, IX, XVI et XVII. (CLOG.)

Une apoplexie a puni Royer d'avoir défiguré mes vers; c'est à moi à présent d'avoir soin de ma prose.

Pour Dieu, ayez encore la bonté de parler à Lambert, quand vous irez à ce théâtre allobroge[1] où l'on a cru jouer *le Triumvirat*. Nos Suisses parlent français plus purement que Cicéron et Octave.

Je vous supplie, en cas que Lambert réimprime le *Siècle de Louis XIV*, de lui bien recommander de retrancher le *petit* concile. J'ai promis à monsieur le cardinal votre oncle de faire toujours supprimer cette épithète de *petit*, quoique la plupart des écrivains ecclésiastiques donnent ce nom aux conciles provinciaux. Je voudrais donner à M. le cardinal de Tencin une marque plus forte de mon respect pour sa personne, et de mon attachement pour sa famille. Adieu. Il y a deux solitaires dans les Alpes qui vous aiment bien tendrement. Je reçois votre lettre du 30 janvier; ce qu'on dit de Berlin est exagéré: mais en quoi on se trompe fort, c'est dans l'idée qu'on a que j'en serais mieux reçu à Paris. Pour moi, je ne songe qu'à la Chine et un peu aux côtes de Coromandel; car si Dupleix est roi, je suis presque ruiné. Le Gange et le fleuve

[1] La Comédie-Française, presqu'en face du *café Procope* qui subsiste encore. Cet ancien théâtre sert maintenant de magasin à papier. (Clog.)

Jaune m'occupent sur les bords du lac Léman, où je me meurs.

Toute adresse est bonne, tout va.

## LETTRE MDCCCCXCV.

A M. THIERIOT.

7 février.

Tâchez toujours, mon ancien ami, de venir avec madame de Fontaine et M. de Prangins; nous parlerons de vers et de prose, et nous philosopherons ensemble. Il est doux de se revoir, après cinq ans d'absence et quarante ans d'amitié. Je vous avertis d'ailleurs que ma machine, délabrée de tous côtés, va bientôt être entièrement détruite, et que je serais fort aise de vous confier bien des choses avant qu'on mette quelques pelletées de terre transjurane sur mon squelette parisien. Vous devriez apporter avec vous toutes les petites pièces fugitives que vous pouvez avoir de moi, et que je n'ai point. On pourrait choisir sur la quantité, et jeter au feu tout ce qui serait dans le goût des derniers vers de ***. Je m'imagine enfin que vous ne seriez pas mécontent de votre petit voyage, avant que votre ami fasse le grand voyage dont personne ne revient.

Je vous embrasse très tendrement; mes respects

à MM. les abbés d'Aidie et de Sade. Puissent tous les prélats être faits comme eux!

Vous me parlez de cette *Histoire universelle* qui a paru sous mon nom; c'est un monstre, c'est une calomnie atroce, *inhumaniorum litterarum fœtus*. Il faut être bien sot ou bien méchant pour m'imputer cette sottise; je la confondrai, si je vis.

## LETTRE MDCCCCXCVI.

### A M. DE BRENLES.

A Prangins, 9 février.

Que de peines, monsieur, pour avoir ce tombeau que je cherche! Je vois bien que la maison de M. d'Hervart est trop considérable pour moi; j'ai très peu de bien libre, j'ai perdu le tiers de mes rentes à Paris, et ma fortune est comme ma réputation, un petit objet qui excite beaucoup d'envie. Si je peux parvenir à posséder très précairement Saint-Jean[1] l'été, et Monrion l'hiver, ou

[1] Entre la route de Genève à Lyon et la rive droite du Rhône, immédiatement au-dessous du confluent de ce fleuve et de l'Arve, est une colline dont le sommet forme un plateau assez vaste, et domine, au nord-est, la ville natale de J. J. Rousseau. C'est sur ce plateau que Voltaire, muni de l'autorisation du Conseil de la république, acheta, le 8 ou le 9 février 1755, une maison qu'il appela aussitôt *les Délices*, à cause de sa charmante situation, et parcequ'il ne se souciait pas beaucoup des noms de saints. Cette habitation, peu

bien Prélaz, je me tiendrai heureux. Je n'aurai besoin l'hiver que de vous et de bons poêles. Être

considérable alors, lui fut vendue 87,000 livres par le conseiller Mallet, à condition qu'on lui en rendrait 38,000 quand il la quitterait (Lettre du 1er mai 1766 au chevalier de Taulès).

Cette maison de campagne, successivement accrue et embellie par son nouveau propriétaire, principalement de 1755 à 1760, mérita de plus en plus le nom de *Délices*, qui lui est resté. La main qui venait de donner les derniers traits de plume à *l'Orphelin de la Chine*, planta sur la terrasse des Délices les beaux marroniers que l'on y voit encore, et à l'ombre desquels je me promenai en 1825 et en 1827. Une des premières visites que l'auteur de *Zaïre* reçut à ce nouveau domicile fut celle d'*Orosmane*-Lekain. Bientôt le nombre de ces visites s'accrut; et, comme ce n'étaient pas toujours des amis qui venaient y voir Voltaire, celui-ci, dans sa lettre du 20 septembre 1756 à d'Argental, parle des *processions de curieux* arrivant de Lyon, de Genève, de Savoie, de Suisse, et même de Paris, pour dîner chez lui, et l'interrompre dans ses travaux. — Outre la maison de Monrion, que Voltaire loua définitivement quelques jours après l'acquisition des Délices, il en habita encore une autre, à Lausanne même, vers la fin de 1757 et en 1758. Dans les derniers mois de cette même année Voltaire acheta aussi Ferney et Tournai; et l'auteur du *Mondain*, ayant

« Le superflu, chose très nécessaire, »

se trouva possesseur, en 1759, de cinq habitations, non compris Mon-Repos, où il établit une salle de spectacle, tout près de Lausanne. Cependant le philosophe commença à se dégoûter un peu du séjour des Délices, en 1758. J. J. Rousseau, auteur de pièces de théâtre, l'accusa de corrompre sa république par des spectacles tragiques; et l'on prétend même que le peuple génevois, bien plus éclairé, et par conséquent beaucoup plus tolérant aujourd'hui, menaça l'auteur de *Mérope* de brûler sa maison. Ce dégoût augmenta encore, quelques années plus tard, au sujet des querelles qui divisèrent le Conseil des Quinze-Cents et celui des Vingt-Cinq, que le

chaudement avec un ami, c'est tout ce qu'il faut. Je redoute le monde, et les derniers jours de ma vie doivent être consacrés à la solitude et à l'amitié. Je vous avertis d'avance que mon commerce a besoin de la plus grande indulgence. Des souffrances presque continuelles me réduisent à des assujettissements bien désagréables dans la société. Cette pauvre ame, ce sixième sens dépendant des cinq autres, se ressent de la décadence de la machine. Vous verrez un arbre qui a produit quelques fruits, et dont les branches sont desséchées. Votre philosophie n'en sera point rebutée; elle connaît la misère humaine. Je vous jure que, si j'acquiers les beaux jardins de Saint-Jean, c'est

malin voisin appelait les *vingt-cinq perruques*. Voltaire essaya de jouer le rôle de conciliateur; mais, voyant qu'il lui serait difficile de contenter tout le monde, il quitta prudemment les Délices, vers la fin de février 1765, en vertu du marché contracté par lui en février 1755 (Lettres du 1er et du 10 février 1765 à Damilaville, et du 1er mai 1766 à Tanlès). On peut évaluer à cinq ans et demi le temps que Voltaire habita les Délices, pendant qu'il en fut propriétaire. Cette belle maison de campagne appartient aujourd'hui à la famille Tronchin. Tout près d'elle, en se rapprochant du Rhône, est une autre habitation non moins agréable, qui appartient à M. Charles Constant, l'un des cousins du très honorable député de ce nom. On voit chez lui le portrait de Voltaire, peint au pastel, en 1746, par madame de Fontaine, et d'une grande ressemblance, sans doute d'après La Tour. Dans le même appartement est un autre portrait plus petit; c'est celui de madame Denis, que sa sœur fit sans doute ressemblante et passablement laide. — Voyez plus bas la lettre *inédite* à Pierre Pictet, du 21 décembre 1755. (Clog.)

pour ma nièce; et, si je peux avoir Monrion, c'est pour vous. Il sera assez singulier que ce soient les environs de la sévère Genève qui soient voluptueux, et que la simplicité philosophique soit le partage des environs de Lausanne. Je vous serai très obligé si vous voulez toujours entretenir M. de Giez dans la disposition de me louer la maison et le jardin de Monrion, ou du moins ce qui passe pour être jardin; je suis encore en l'air sur tout cela. Il y a de grandes difficultés sur l'acquisition de Saint-Jean. Le propriétaire de Monrion est un peu épineux. Si la maison de Prélaz est plus logeable pour l'hiver, et si l'on peut s'en accommoder avec moi, ce sera le meilleur parti; mais il faut commencer par voir le local, et il n'y a que M. Panchaud[1] au monde qui prétende que je doive acheter Monrion sans l'avoir vu.

Enfin, mon cher monsieur, je prie Dieu qu'il m'accorde le bonheur d'être votre voisin. Je vous embrasse. Mille respects à madame de Brenles. V.

J'apprends dans ce moment que le marché de Saint-Jean est entièrement conclu; cela est très cher, mais très agréable et commode. Il est plaisant que je sois propriétaire d'une terre précisément dans le pays où il ne m'est pas permis d'en avoir.

[1] Lettre du 29 décembre 1760 au pasteur Bertrand. (Clog.)

Cette affaire m'encourage à finir celle de Monrion, si je peux. Il faut donner la préférence à Monrion sur Prélaz, si Prélaz n'est pas meublé; mais, encore une fois, je veux absolument une solitude auprès de vous. C'est vous qui m'avez débauché, comptez que j'aime plus la tête du lac que la queue.

J'appelle Saint-Jean *les Délices*, et la maison ne portera ce nom que quand j'aurai eu l'honneur de vous y recevoir. Les Délices seront pour l'été, Monrion pour l'hiver; et vous pour toutes les saisons. Je ne voulais qu'un tombeau, j'en aurai deux.

« Te teneam moriens, deficiente manu. »
TIBULLE, liv. 1, élég. 1, v. 74.

V.

## LETTRE MDCCCCXCVII.

### A M. JACOB VERNET.

9 février.

Mon cher monsieur, ce que vous écrivez sur la religion est fort raisonnable. Je déteste l'intolérance et le fanatisme; je respecte vos lois religieuses[1]. J'aime et je respecte votre république.

[1] * Vernet, dans une lettre dont celle-ci est la réponse, disait à Voltaire: « La seule chose qui a un peu troublé la satisfaction géné-

Je suis trop vieux, trop malade, et un peu trop sévère pour les jeunes gens.

Vous me ferez plaisir de communiquer à vos amis les sentiments qui m'attachent tendrement à vous. VOLTAIRE.

## LETTRE MDCCCCXCVIII.

### A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Prangins, 13 février.

Mon *héros*, j'apprends que M. le duc de Fronsac est tiré d'affaire, et que vous êtes revenu de Montpellier avec le soleil de ce pays-là sur le visage, enluminé d'un érysipèle. J'en ai eu un, moi indigne, et je m'en suis guéri avec de l'eau; c'est un cordial qui guérit tout. Il ne donne pas de force aux gens nés faibles comme moi; mais vous êtes né fort, et votre corps est tout fait pour votre belle ame. Peut-être êtes-vous à présent quitte de vos boutons.

J'eus l'honneur, en partant de Lyon, d'avoir

« rale de voir arriver parmi nous un homme aussi célèbre que vous « l'êtes, c'est l'idée que des ouvrages de jeunesse ont donnée au pu- « blic de vos sentiments sur le fond même de la religion, quoique « des ouvrages d'un âge plus mûr semblent s'en prendre aux abus « de la religion.... Les gens sages qui nous gouvernent, et la bonne « bourgeoisie, ont manifesté dans leurs discours quelque inquiétude « qu'il ne tient qu'à vous de dissiper entièrement. » (L. D. B.)

une explication avec M. le cardinal de Tencin sur le concile d'Embrun. Je lui fournis des preuves que les écrivains ecclésiastiques appellent *petits* conciles les conciles provinciaux, et grands conciles les conciles œcuméniques. Il sait d'ailleurs mon respect pour lui, et mon attachement pour sa famille, etc.

Je n'ai qu'à me louer, à présent, des bontés du roi de Prusse, etc.; mais cela ne m'a pas empêché d'acquérir sur les bords du lac de Genève une maison charmante et un jardin délicieux. Je l'aimerais mieux dans la mouvance de Richelieu. J'ai choisi ce canton, séduit par la beauté inexprimable de la situation, et par le voisinage d'un fameux médecin, et par l'espérance de venir vous faire ma cour, quand vous irez dans votre royaume. Il est plaisant que je n'aie de terres que dans le seul pays où il ne m'est pas permis d'en acquérir. La belle loi fondamentale de Genève est qu'aucun catholique ne puisse respirer l'air de son territoire. La république a donné, en ma faveur, une petite entorse[1] à la loi, avec tous les petits agréments possibles. On ne peut ni avoir une retraite plus agréable, ni être plus fâché d'être loin de vous. Vous avez vu des Suisses, vous n'en avez point vu qui aient pour vous un plus tendre respect que *le Suisse Voltaire*.

[1] Voyez plus haut la note de la lettre MDCCCCXCII. (CLOG.)

## LETTRE MDCCCCXCIX.

### A MADAME DE FONTAINE.

A Prangins, pays de Vaud, 13 février.

Vous avez donc été sérieusement malade, ma chère nièce, et vous avez également à vous plaindre d'un souper et d'une médecine? Il est bien cruel que la rhubarbe, qui me fait tant de bien, vous ait fait tant de mal. Venez raccommoder votre estomac avec les truites du lac de Genève; il y en a qui pèsent plus que vous, et qui sont assurément plus grasses que vous et moi. Je n'ai pas un aussi beau château que M. de Prangins, cela est impossible, c'est la maison d'un prince; mais j'ai certainement un plus beau jardin, avec une maison très jolie. Le palais de Prangins et ma maison sont dans la plus belle situation de la nature. Vous serez mieux logée à Prangins que chez moi; mais j'espère que vous ne mépriserez pas absolument mes petits pénates, et que vous viendrez les embellir de votre présence et de vos dessins. Apportez-moi sur-tout les plus immodestes pour me réjouir la vue. Les autres sens sont en piteux état; je dégringole assez vite; j'ai choisi un assez joli tombeau, et je veux vous y voir. Les environs du

lac de Genève sont un peu plus beaux que Plombières, et il y a tout juste dans Prangins même une eau minérale[1] très bonne à boire, et encore meilleure pour l'estomac. Je la crois très supérieure à celle de Forges.

Venez en boire avec nous, ma chère nièce; tâchez d'amener Thieriot. Il veut venir par le coche; il serait roué et arriverait mort. Songez d'ailleurs qu'il faut être les plus forts à Prangins. Vous y trouverez des Suisses, amenez-y des Français. Pour ma maisonnette, elle n'est point en Suisse; elle est à l'extrémité du lac, entre les territoires de France, de Genève, de Suisse et de Savoie. Je suis de toutes les nations. On nous a très bien reçus par-tout; mais le plus grand plaisir dont nous jouissions à présent est celui de la solitude. Nous y employons nos crayons à notre manière. Nous vous montrerons nos dessins en voyant les vôtres; nous jouirons des charmes de votre amitié; vous verrez des gens de mérite de toute espèce; vous mangerez des pêches grosses comme votre tête, et on tâchera même de vous procurer des quadrilles; mais nous avons plus de truites et de gelinottes que de joueurs. Enfin, venez, et restez le

[1] Voyez plus haut, la fin de la lettre MDCCCCLXX, où il est question de cette source, que madame de Chavagnac a sans doute dégagée des débris qui l'encombraient depuis long-temps. (CLOG.)

plus que vous pourrez. Mes compliments à l'abbé[1] sans abbaye.

> Belle Philis, on désespère
> Alors qu'on espère toujours.
> MOLIÈRE. *Le Misanthrope*, acte I.

Je ne vous écris point de ma main. Excusez un malade, et croyez que c'est mon cœur qui vous écrit.

## LETTRE MM.

### A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

A Prangins, le 13 février.

Nous aurons donc *Amalazonte*, monsieur; nous l'attendons avec l'impatience de l'amitié qui nous attache à vous. L'ame de Royer ne sera pas placée dans l'autre monde à côté des Vinci et des Pergolèze. Celle de l'auteur du *Triumvirat* pourrait bien aller trouver Chapelain. Quels diables de vers! que de dureté et de barbarismes! Si on se torchait le derrière avec eux, on aurait des hémorroïdes, comme dit Rabelais. Est-il possible qu'on soit tombé si vite du siècle de Louis XIV dans le siècle des Ostrogots? Me voilà en Suisse, et presque tout ce qu'on m'envoie de Paris me paraît fait dans

[1] L'abbé Mignot, nommé abbé commendataire de Scellières vers le mois de juin 1755. (CLOG.)

les Treize-Cantons. Le malade et la garde-malade vous embrassent tendrement. Pardonnez à un moribond qui n'écrit guère de sa main.

## LETTRE MMI[1].

A M. DE BRENLES.

A Prangins, 18 février.

Voici, mon cher monsieur, ce tome troisième dont vous me faites l'honneur de me parler; je vous envoie un exemplaire tel qu'il a été imprimé. J'y joins un autre exemplaire tel, à-peu-près, qu'il paraîtra dans l'édition complète de l'*Histoire générale*. Je vous prie de donner à M. Polier le volume relié, et de garder l'autre comme un manuscrit et une esquisse que mon amitié vous présente. Je mets dans le paquet une traduction de quelques poésies de M. Haller[2] que M. Polier avait bien voulu me prêter; pardonnez-moi cette liberté.

Croyez-moi donc à la fin, monsieur, et soyez très sûr que, si le goût d'une Parisienne m'a fait acquérir la jolie maison et le beau jardin des Dé-

[1] L'original autographe de cette lettre se trouve joint, dans la Bibliothèque cantonale de Lausanne, au tome troisième de l'*Essai sur l'histoire universelle*; Leipzig, 1754, in-12. (Clog.)

[2] Albert de Haller, nommé dans la lettre MDCCXXXIII. Une lettre du 13 février 1759 lui est adressée. (Clog.)

lices, et si ma mauvaise santé me rapproche de Genève pour être à portée du docteur Tronchin, je prends Monrion uniquement pour me rapprocher de vous. Monrion sera le séjour de la simplicité, de la philosophie et de l'amitié.

L'acquisition auprès de Genève coûte très cher; le tout me reviendra à cent mille francs de France avant que je puisse en jouir à mon aise. Je serai logé là aussi bien qu'un grand négociant de Genève, et je serai à Monrion comme un philosophe de Lausanne. Je vous jure encore une fois que je n'y vais que pour vous, et pour le petit nombre de personnes qui pensent comme vous. Si madame Goll avait pu quitter Colmar assez tôt, j'aurais pris le domaine, et elle y aurait trouvé l'utile et l'agréable; mais je me contenterai de la maison et des dépendances, et je regarde la chose comme faite. Ma détestable santé est le seul obstacle qui m'empêche de venir signer, sous vos yeux, un marché que vous seul m'avez fait faire. Nous présentons, ma nièce et moi, nos obéissances très humbles à madame de Brenles. V.

## LETTRE MMII.

### DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Manheim, ce 20 février.

J'ai reçu un peu tard, monsieur, la lettre[1] que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire. Un voyage que j'ai fait à Munich en a été la cause. Je serais aise de voir les changements que vous avez faits à vos Chinois, et je le serai bien davantage quand j'aurai la satisfaction de vous revoir à Schwetzingen ce printemps. Je m'en fais une fête d'avance; soyez-en bien persuadé, de même que de l'estime que j'aurai toujours pour vous. Je suis, etc.

CHARLES-THÉODORE, électeur.

## LETTRE MMIII.

### A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE[2].

Des bords du lac, 26 février.

Quelle lubie vous a pris, monsieur le duc! Je ne parle pas d'être philosophe à la cour; c'est un effort

[1] * Cette lettre a été perdue. (CLOG.)

[2] * Louis-César Le Blanc de La Baume, d'abord duc de *Vaujour* (cité sous ce nom dans la lettre CCCCLIV), et ensuite duc de La Vallière, naquit le 9 octobre 1708, et mourut le 16 novembre 1780. Il était petit-neveu de la duchesse de La Vallière, l'une des maîtresses de

de sagesse dont votre esprit est très capable. Je ne parle pas d'embellir Montrouge comme Champs; vous êtes très digne de bien nipper deux maîtresses à-la-fois. Je parle de la lubie de daigner relancer du sein de vos plaisirs un ermite des bords du lac de Genève, et de vous imaginer que

Dans ma vieillesse languissante
La lueur faible et tremblante
D'un feu près de se consumer
Pourrait encor se ranimer
A la lumière étincelante
De cette jeunesse brillante
Qui peut toujours vous animer.

C'est assurément par charité pure que vous me faites des propositions. Quel besoin pourriez-vous avoir des réflexions d'un Suisse, dans la vie charmante que vous menez?

Les matins on vous voit paraître
Dans la meute des chiens courants,
Et dans celle des courtisans,
Tous bons serviteurs de leur maître;
Avec grand bruit vous le suivez
Pour mieux vous éviter vous-même,
Et le soir vous vous retrouvez.
Votre bonheur doit être extrême
Alors qu'avec vous vous vivez.

Louis XIV. Il épousa, en 1732, Anne-Julie de Crussol d'Uzès. Le duc de La Vallière était capitaine des chasses, etc., et grand-fauconnier de France, depuis 1748 (CLOG.)

A vos beaux festins vous avez
Une troupe leste et choisie
D'esprits comme vous cultivés,
Gens dont les goûts non dépravés,
En vins, en prose, en poésie,
Sont des bons gourmets approuvés;
Et par qui tout bas sont bravés
Préjugés de théologie.
Dans ce bonheur vous enclavez
Une fille jeune et jolie,
Par vos soins encore embellie,
Qu'à votre gré vous captivez,
Et qui dit, comme vous savez,
Qu'elle vous aime à la folie.

Quelle est donc votre fantaisie,
Lorsque, dans le rapide cours
D'une carrière si remplie,
Vous prétendez avoir recours
A quelque mienne rapsodie!
N'allez pas mêler, je vous prie,
Dans vos soupers, dans vos amours,
Ma piquette à votre ambrosie;
Ah! toute ma philosophie
Vaut-elle un soir de vos beaux jours?

Tout ce que je peux faire, c'est de vous imiter très humblement et de très loin; non pas en rois, non pas en filles, mais dans l'amour de la retraite. Je saluerai, de ma cabane des Alpes, vos palais de Champs et de Montrouge; je parlerai de vos bontés à ce grand lac de Genève que je vois de mes fenêtres; à ce Rhône qui baigne les murs de mon jardin. Je dirai à nos grosses truites que j'ai été

aimé de celui à qui on a donné le nom de *Brochet*, que portait le *grand* protecteur[1] de Voiture. Comptez, monsieur le duc, que vous avez rappelé en moi un souvenir bien respectueux et bien tendre. La compagne de ma retraite partage les sentiments que je conserverai pour vous toute ma vie.

Ne comptez pas qu'un pauvre malade comme moi soit toujours en état d'avoir l'honneur de vous écrire.

J'enverrai mon *billet de confession* à M. l'abbé de Voisenon, évêque de Montrouge.

## LETTRE MMIV.

### A M. THIERIOT.

A Prangins, 27 février.

Ainsi donc, mon ancien ami, vous viendrez par le coche, comme le gouverneur[2] de Notre-Dame de La Garde. Vous n'irez point en cour, mais bien dans le pays de la tranquillité et de la liberté. Si je suis à Prangins, vous serez dans un grand château; si je suis chez moi, vous ne serez que dans

[1] * Le grand Condé. Voyez le huitième alinéa de l'article *Lettres familières*, dans la *Connaissance des beautés et des défauts*, etc. (*Mélanges littéraires.*) (L. D. B.)

[2] * Scudéri, dans le *Voyage* de Chapelle et de Bachaumont. (L. D. B.)

une maison jolie, mais dont les jardins sont dignes des plus beaux environs de Paris. Le lac de Genève, le Rhône, qui en sort et qui baigne ma terrasse, n'y font pas un mauvais effet. On dit que la Touraine ne produit pas de meilleurs fruits que les miens, et j'aime à le croire. Le grand malheur de cette maison, c'est qu'elle a été bâtie apparemment par un homme[1] qui ne songeait qu'à lui, et qui a oublié tout net de petits appartements commodes pour les amis.

Je vais remédier sur-le-champ à ce défaut abominable. Si vous n'êtes pas content de cette maison, je vous ménerai à une autre que j'ai auprès de Lausanne; bien entendu qu'elle est aussi sur les bords du grand lac. J'ai acquis cet autre bouge par un esprit d'équité. Quelques amis que j'ai à Lausanne m'avaient engagé les premiers à venir rétablir ma santé dans ce bon petit pays roman; ils se sont plaints avec raison de la préférence donnée à Genève; et, pour les accorder, j'ai pris encore une maison à leur porte. Rien n'est plus sain que de voyager un peu, et d'arriver toujours chez soi. Vous trouverez plus de bouillon que n'en avait le président de Montesquieu[2]. Le hasard, qui m'a

[1] Le prince de Saxe-Gotha, fils de la duchesse à laquelle Voltaire dédia les *Annales de l'Empire*. (Clog.)

[2] L'auteur de l'*Esprit des lois* venait de mourir (10 février), et les jésuites Castel et Routh l'avaient inutilement tourmenté à ses der-

bien servi depuis quelque temps, m'a donné un bon cuisinier; mais malheureusement je ne l'aurai plus aux Délices; il reste à Prangins, où il est établi. Je ne m'en soucie guère; mais madame Denis, qui est très gourmande, en fait son affaire capitale. Je n'aurai ni Castel, ni Neuville, ni Routh, pour m'entendre en confession; mais je me confesserai à vous, et vous me donnerez mon *billet*.

Madame la duchesse d'Aiguillon[1], la *sœur du pot des philosophes*, ne me fournira ni bonnet de nuit ni seringue; je suis très bien en seringues et en bonnets. Elle aurait bien dû fournir à l'auteur de l'*Esprit des Lois* de la méthode et des citations justes. Ce livre n'a jamais été attaqué que par les côtés qui font sa force; il prêche contre le despotisme, la superstition, et les traitants. Il faut être bien malavisé pour lui faire son procès sur ces trois articles. Ce livre m'a toujours paru un cabinet mal rangé, avec de beaux lustres de cristal de roche.

niers moments. J. du Lau Dallemans, curé de Saint-Sulpice, s'étant avisé de dire à son illustre paroissien, en lui donnant le viatique : Vous comprenez combien Dieu est grand ! Oui, reprit le mourant, *et combien les hommes sont petits!* Grimm rendant compte de cet événement, dans sa *Correspondance littéraire*, dit que le convoi de Montesquieu se fit *sans personne*, et que Diderot fut le seul de tous les gens de lettres qui s'y trouva. Mais il dit, on on lui fait dire, dans les *Mémoires politiques* publiés récemment sous son nom, que toute l'Académie française, des magistrats, des savants, des artistes, et beaucoup d'étrangers, assistèrent à cette imposante solennité. (CLOG.)

[1] La lettre CCLXXI est adressée à cette dame. (CLOG.)

Je suis un peu partisan de la méthode, et je tiens que sans elle aucun grand ouvrage ne passe à la postérité.

Venez, mon cher et ancien ami. Il est bon de se retrouver le soir, après avoir couru dans cette journée de la vie.

## LETTRE MMV.

### A M. POLIER DE BOTTENS.

A Prangins, 28 février.

Je me félicite, monsieur, d'être enfin votre voisin, et je vous demande mille pardons, aussi bien qu'à M. de Brenles, de n'être pas venu chez vous deux, vous remercier de m'avoir fait Lausannois; mais j'étais si malade, j'avais si peu de temps, et j'étais si occupé des préparatifs de mon bonheur, que je n'ai pas eu un instant dont je pusse disposer. J'attends avec impatience le moment où je pourrai être votre diocésain ; si je ne peux vous entendre à l'église, je vous entendrai à table. Nous parlerons, à mon retour, de la proposition que vous avez eu la bonté de me faire sur Bottens. Oserais-je vous prier, monsieur, de m'honorer de vos bontés auprès de mademoiselle de Bressonaz, de lui présenter mes respects, et de lui dire combien je m'intéresse à tout ce qui la touche? Je fis un effort, en

partant, pour grimper au château de votre bailli; de là il fallut aller à Prélaz, essayer de conclure un marché pour madame de Bentinck[1]. Elle est digne d'être votre diocésaine, et je vous réponds qu'elle vous donnera la préférence sur le célèbre Saurin[2], de La Haie.

Adieu, monsieur; si je ne crois pas absolument en Calvin, je crois en vous, et je vous suis attaché pour toute ma vie.

C'est de tout mon cœur. V.

## LETTRE MMVI.

### DE LOUIS-EUGÈNE,

PRINCE DE WURTEMBERG[3].

A Paris, le 28 février.

Nous sommes deux à vous écrire cette lettre; l'un est un abbé qui écrit sur la musique, non pas en musicien, mais en philosophe, grand admirateur de M. de Voltaire, et qui

[1] Note [3] de la lettre MCCCCLIII. (CLOG.)

[2] Élie Saurin, mort en 1703; oncle de l'auteur de *Spartacus*. (CLOG.)

[3] Le prince de Wurtemberg dont les lettres sont signées tantôt *Louis* et tantôt *Louis-Eugène* est le même personnage; mais nos prédécesseurs en ont fait deux. Cette lettre, comme la lettre MDXLVI signée *Louis* seulement, est de Louis-Eugène, né le 5 janvier 1731; lequel, en qualité de duc *régnant*, ne succéda qu'en 1793 à son frère Charles-Eugène cité par Voltaire, dans la lettre MDCCCXLVI, comme n'ayant pas *voulu baiser la mule du pape*. (CLOG.)

Digitized by Google

réunit l'ame de Socrate et l'esprit de Pythagore; et l'autre, enfin, est un jeune Suève que vous avez grondé quelquefois, et qui n'a d'autre mérite que celui d'aimer beaucoup vous et la vérité, et un peu la gloire. Notre lettre sera remplie de questions. Nous voulons jouir de cet esprit philosophique qui voit, qui comprend, qui saisit, qui éclaire tous les sujets sur lesquels il se répand.

D'abord ce même abbé, qui peut dire la messe et qui ne la dit pas, qui adore vos ouvrages, quoiqu'ils renversent des préjugés, qui ne va point à vos tragédies, parceque les trop grandes émanations l'incommodent, voudrait savoir de vous, monsieur (vous voyez bien que je ne fais qu'écrire ce que l'on me dicte, car j'aurais dit : Mon cher maitre), si M. de Montesquieu, qui avait de la probité, ne renvoyait point en secret à nombre d'auteurs, qui assurément ne vous sont pas inconnus, une bonne partie de l'estime que le public lui a accordée.

Pour moi, sans consulter Montesquieu, je serais bien aise de savoir de vous quelle doit être la philosophie des princes.

L'abbé, car je ne sais quel démon l'a mis aux trousses de M. de Montesquieu, vous demande si le président a imaginé avant que de penser, ou s'il a pensé avant que d'imaginer.

Et moi, je vous demande si un prince qui gouverne despotiquement peut ne pas craindre le diable; et si les loups bleus font plus de mal que les ours noirs, qui travaillent sans relâche à rappeler la barbarie que les arts et les sciences repoussent avec peine. A propos d'ours, l'archevêque[1] est exilé.

Autre question de l'abbé, qui s'imagine que la mère[2] babillarde du marquis, dans votre comédie de *Nanine*, est

[1] Christophe de Beaumont. — *Histoire du Parlement.* (Cloo.)

[2] La marquise d'Olban. (Cloo.)

la parodie du babillard Polidore de la *Mérope* du marquis Maffei.

Pour moi, qui aime fort à rendre justice aux héros, je vous prie de me dire s'il vaut mieux sacrifier le tout à une de ses parties, ou n'avoir pas leurs cinquante mille hommes, et faire le bonheur de son peuple.

L'abbé et moi nous voulons bien vous épargner un millier de questions que nous avions encore à vous faire, pour nous livrer tout entiers à l'enthousiasme dont vous nous avez remplis.

Maintenant que mon second ne s'en mêle plus, je vous prie de me dire s'il est vrai qu'on imprime *la Pucelle*. Ce serait le comble de la perfidie, et vraisemblablement vous sauriez à qui vous en prendre. Je ne le crois pas. Le trait serait trop noir. J'aime toujours mon maître, car il est impossible de ne le pas aimer.

C'est avec ces sentiments que je serai toujours votre très humble et très dévoué serviteur,

LOUIS-EUGÈNE, duc de Wurtemberg.

## LETTRE MMVII.

### A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices [1], près de Genève, 8 mars.

Mes Délices sont un tombeau, mon cher et respectable ami. Nous voilà, ma garde-malade et moi, sur les bords du lac de Genève et du Rhône; je

[1] Voici la première lettre datée des *Délices*, dans la *Correspondance*. Celles de la fin de novembre 1764 et du 12 juillet 1765 sont sans doute les dernières. Au reste, les Délices sont à une portée de fusil de Genève, et non *à une lieue*, quoi qu'en disent M. Le Pan et ses crédules plagiaires. (CLOG.)

mourrai du moins chez moi. Il est vrai qu'il serait assez agréable de vivre dans une maison charmante, commode, spacieuse, entourée de jardins délicieux; mais j'y vivrai sans vous, mon cher ange, et c'est être véritablement exilé. Notre établissement nous coûte beaucoup d'argent et beaucoup de peines. Je ne parle qu'à des maçons, à des charpentiers, à des jardiniers; je fais deja tailler mes vignes et mes arbres. Je m'occupe à faire des basses-cours. Vous croirez, sur cet exposé, que j'ai abandonné votre *Orphelin;* ne me faites pas cette cruelle injustice. Vous aurez vos cinq magots chinois incessamment, et tout ce que je vous ai promis. J'ai travaillé autant que l'a permis ma déplorable santé. Si vous l'ordonnez, le tout partira à l'adresse de M. de Chauvelin[1], l'intendant des finances, à votre premier ordre. Si vous voulez me donner jusqu'à Pâques, j'aurai encore peut-être le temps de limer, et l'envie de vous plaire pourra m'inspirer. Je ne vous parlerai plus de Lambert, quoique sa négligence m'embarrasse; je ne vous parlerai que de *Gengis;* c'est *Arlequin poli par l'amour*[2]. C'est plutôt le *Cimon* de Boccace et de La Fontaine.

[1] * Jacques-Bernard Chauvelin, frère du marquis et de l'abbé Chauvelin. (Cloc.)

[2] * Titre d'une petite pièce donnée par Marivaux, au Théâtre-Italien, en 1720. (Cloc.)

Chimon aima, puis devint honnête homme.
*La Courtisane amoureuse*, vers 24.

Voilà le sujet de la pièce. Vous aviez raison de découvrir cinq actes dans mes trois. Le germe y était; reste à savoir si cette tragédie aura la sève et le montant d'*Alzire;* non assurément. J'y ai fait tout ce que le sujet et ma faiblesse comportent; mais ce n'est pas assez de faire bien, il faut être au goût du public; il faut intéresser les passions de ses juges, remuer les cœurs, et les déchirer. Mes Tartares tuent tout, et j'ai peur qu'ils ne fassent pleurer personne.

Laissons d'abord passer toutes les mauvaises pièces qui se présenteront; ne nous pressons point, et tâchons que dans l'occasion on dise : Cela est bien; et s'il était parmi nous, cela serait encore mieux.

« In qua scribebat barbara terra fuit. »
Ovid., *Trist.*, III, eleg. 1.

Consolez-moi, mon cher ange, en m'apprenant que vous êtes heureux, vous et les vôtres. Je baise toujours le bout des ailes de tous les anges.

## LETTRE MMVIII.

### A M. THIERIOT.

Aux Délices, le 24 mars.

Je ne vous ai point écrit, mon ancien ami, depuis long-temps; je me suis fait maçon, charpentier, jardinier; toute ma maison est renversée; et, malgré tous mes efforts, je n'aurai pas de quoi loger tous mes amis comme je voudrais. Rien ne sera prêt pour le mois de mai; il faudra absolument que nous passions deux mois à Prangins, avec madame de Fontaine, avant qu'on puisse habiter mes Délices. Ces Délices sont à présent mon tourment. Nous sommes occupés, madame Denis et moi, à faire bâtir des loges pour nos amis et pour nos poules. Nous fesons faire des carrosses et des brouettes; nous plantons des orangers et des ognons, des tulipes et des carottes; nous manquons de tout; il faut fonder Carthage. Mon territoire n'est guère plus grand que celui de ce cuir de bœuf qu'on donna à la fugitive Didon. Mais je ne l'agrandirai pas de même. Ma maison est dans le territoire de Genève, et mon pré dans celui de France. Il est vrai que j'ai à l'autre bout du lac une maison qui est tout-à-fait en Suisse; elle est aussi un peu bâtie à la suisse. Je l'arrange en même temps que mes Délices; ce sera mon palais

d'hiver, et la cabane où je suis à présent sera mon palais d'été.

Prangins est un véritable palais; mais l'architecte de Prangins a oublié d'y faire un jardin, et l'architecte des Délices a oublié d'y faire une maison. Ce n'est point un Anglais qui a habité mes Délices, c'est le prince de Saxe-Gotha. Vous me demanderez comment ce prince a pu s'accommoder de ce bouge; c'est que ce prince était alors un écolier, et que, d'ailleurs, les princes n'ont guère à donner des chambres d'amis.

Je n'ai trouvé ici que de petits salons, des galeries, et des greniers; pas une garde-robe. Il est aussi difficile de faire quelque chose de cette maison que des livres et des pièces de théâtre qu'on nous donne aujourd'hui.

J'espère cependant que, à force de soins, je me ferai un tombeau assez joli. Je voudrais vous engraisser dans ce tombeau, et que vous y fussiez mon vampire.

Je conçois que la rage de bâtir ruine les princes aussi bien que les particuliers. Il est triste que le duc de Deux-Ponts[1] ôte à son agent littéraire ce qu'il donne à ses maçons. Je vous conseillerais, pour vous remplumer, de passer un an sur notre lac; vous y seriez alimenté, désaltéré, rasé, porté de Prangins aux Délices, des Délices à Genève, à

[1] Chrétien IV, né en 1722, mort en novembre 1775. (CLOG.)

Morges, qui ressemble à la situation de Constantinople, à Monrion, qui est ma maison près de Lausanne; vous y trouveriez par-tout bon vin et bon visage d'hôte; et, si je meurs dans l'année, vous ferez mon épitaphe. Je tiens toujours qu'il faudrait que M. de Prangins, vous amenât avec madame de Fontaine, à la fin de mai. Je viendrais vous joindre à Prangins dès que vous y seriez, et je me chargerais de votre personne pour tout le temps que vous voudriez philosopher avec nous. Ne repoussez donc pas l'inspiration qui vous est venue de revoir[1] votre ancien ami.

On m'a envoyé quelques fragments de *la Pucelle* qui courent Paris; ils sont aussi défigurés que mon *Histoire générale*.

On estropie tous mes enfants; cela fait saigner le cœur.

J'attends Le Kain ces jours-ci; nous le coucherons dans une galerie, et il déclamera des vers aux enfants de Calvin. Leurs mœurs se sont fort adoucies; ils ne brûleraient pas aujourd'hui Servet, et ils n'exigent point de *billets de confession*.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et prends beaucoup plus d'intérêt à vous qu'à toutes les sottises de Paris, qui occupent si sérieusement la moitié du monde.

[1] * Thieriot n'alla voir Voltaire qu'en juillet 1762, à Fernei. (Clog.)

## LETTRE MMIX.

### A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 24 mars.

Comment luttez-vous contre la queue de l'hiver, madame, avec votre maudite exposition au nord? Vous êtes sur les bords du Rhin, et vous ne le voyez pas. Vous êtes à la campagne, et à peine y avez-vous un jardin. Vous avez une amie[1] intime, et il faut qu'elle vous quitte. Ni la campagne ni Strasbourg ne doivent vous plaire. Monsieur votre fils n'est-il pas auprès de vous? il vous consolerait de tout. Que ne puis-je vous avoir tous deux dans mes Délices! c'est alors que mon ermitage mériterait ce nom. Nous sommes du moins au midi, et nous voyons le beau lac de Genève. Madame Denis n'a pas heureusement de prébende qui la rappelle. Nous oublions, dans notre ermitage, les rois, les cours, les sottises des hommes; nous ne songeons qu'à nos jardins et à nos amis.

Je finis enfin par mener une vie patriarcale; c'est un don de Dieu qu'il ne nous fait que quand on a barbe grise; c'est *le hochet de la vieillesse*. Si j'avais autant de santé que je me suis procuré de bonheur, je vous dirais plus souvent, madame,

[1] * Madame de Brumath. (Cloc.)

que je vous aimerai de tout mon cœur jusqu'au dernier moment de mon existence. Madame Denis et moi sommes à vous pour jamais; ne nous oubliez pas près de la branche qui préside[1] à Colmar.

## LETTRE MMX.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

Aux Délices, près de Genève, 28 mars.

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous mander que j'ai fait partir votre Mémoire. Votre dessein sans doute n'est pas qu'il soit présenté tel que vous me l'avez envoyé; vous ne prétendez pas obtenir une grace extraordinaire du ministre, en lui disant qu'*il suffit qu'une chose soit utile pour qu'on ne la fasse point.* Il y a quelques autres douceurs qui pourraient aussi effaroucher un peu le docteur bénévole. Enfin le Mémoire est parti. Tout ce que je crains, c'est de m'adresser à M. de Paulmi pour une chose qui dépend probablement du chancelier, comme j'écrivis à M. d'Argenson pour cette maudite prevôté que M. de Paulmi avait dans son département. Je ne me consolerai jamais de ce quiproquo.

Mes tendres respects, je vous en conjure, à toute

[1] M. de Klinglin. (Cloc.)

la maison Klinglin, et à madame Dupont. Vous avez dans madame Denis et dans moi deux amis pour la vie. Pardon de mon laconisme; je suis entouré de cinquante ouvriers. La terrasse de madame Goll avait ses charmes, mais je suis ici un peu plus au large. Il ne me manque que de la santé et votre société. Je regrette bien nos petits soupers avec madame Dupont. V.

## LETTRE MMXI.

A M. DE BRENLES.

Aux Délices, près de Genève, 29 mars.

Je fais mes compliments, mon cher monsieur, à l'humanité en général, et à Lausanne en particulier, si votre ouvrage vous ressemble. Je vous remercie de mettre au monde des philosophes. Il faudra bientôt que je quitte ce monde maudit où il y en a si peu; je me consolerai en sachant que vous en conservez la graine. Vous devez être bien content, vous donnez la vie à un être pensant, et vous sauvez celle d'une pauvre fille[1]; cette dernière action est bien plus belle encore, car les sots font des enfants, mais ils ne font pas verser des larmes aux juges. Vous êtes le Cicéron de Lausanne.

Je compte bien venir vous embrasser à Mon-

[1] Lettre du 31 décembre 1754 à de Brenles. (Cloo.)

rion, et y faire ma cour à madame de Brenles dès que je serai quitte de mes ouvriers. Je suis assurément bien loin de vous oublier; vous savez que je n'ai pris Monrion que pour vous et pour vos amis; je n'en avais nul besoin. J'ai la plus jolie maison, et le plus beau jardin dont on puisse jouir auprès de Genève; un peu d'utile s'y trouve joint même à l'agréable. Je suis occupé à augmenter l'un et l'autre; je suis devenu maçon, charpentier, et jardinier. Votre métier assurément est plus beau de faire des garçons et de sauver des filles. Nous prenons, ma nièce et moi, la part la plus tendre à tous vos succès. Nous fesons mille compliments au père, à la mère, et au nouveau-né [1]. Il faudra qu'il soit baptisé par un homme d'esprit; je me flatte que ce sera M. Polier de Bottens qui fera cette cérémonie. Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de ce digne ami. De belles terrasses et une belle galerie m'ont fait Génevois, mais c'est vous et madame de Brenles qui me faites Lausannois. Adieu, monsieur; vivez heureux, et aimez un homme qui met son bonheur à être aimé de vous.

Je vous embrasse et suis pour jamais, etc. V.

[1] Cet enfant mourut quelques jours plus tard. (Cloo.)

FIN DU HUITIÈME VOLUME
DE LA CORRESPONDANCE.

VA1 152 59 80

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Google